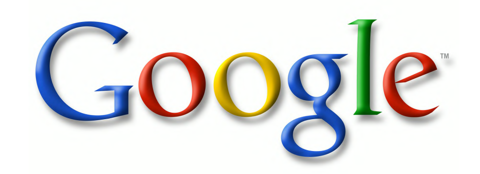
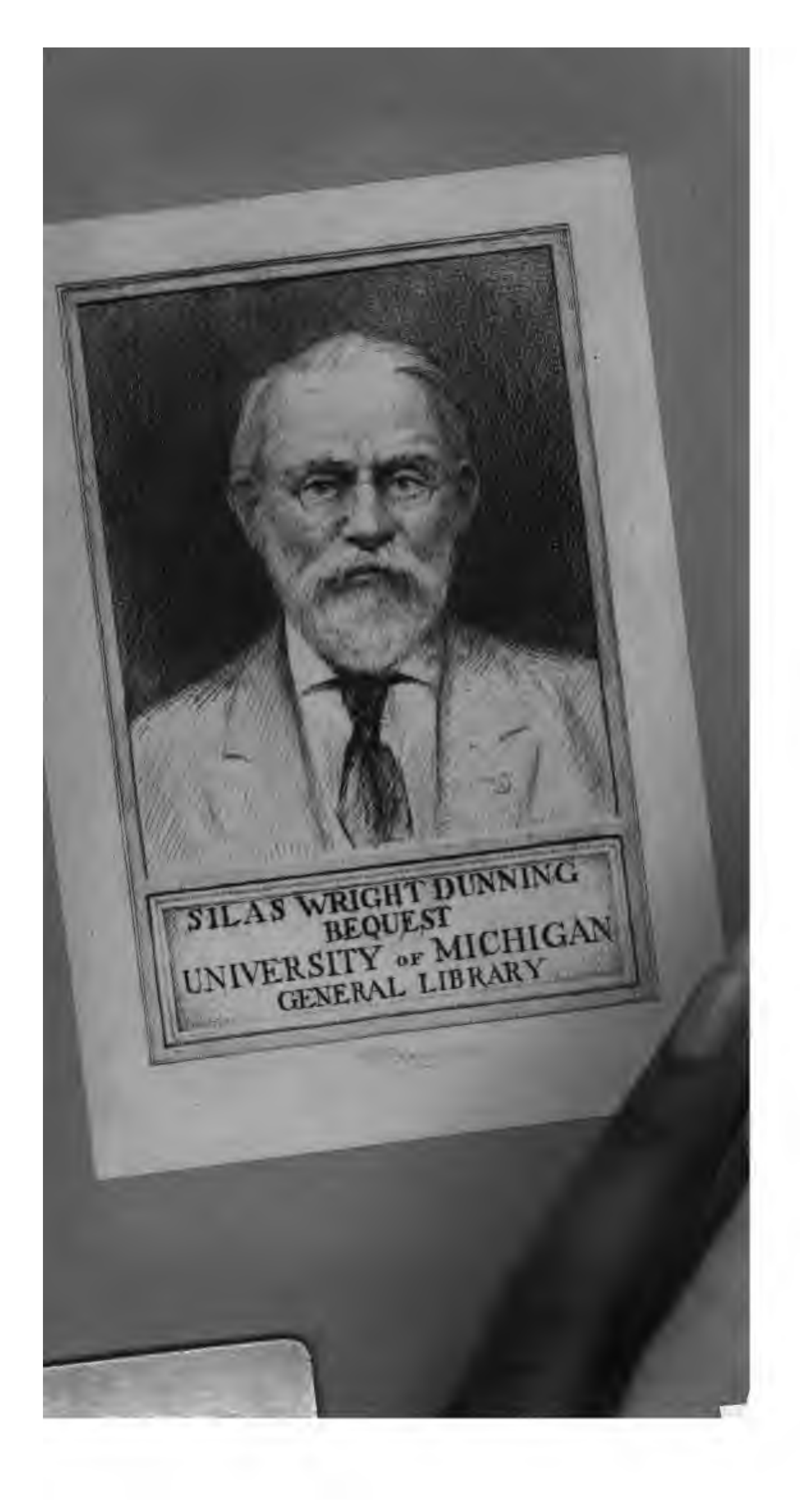



A 491852


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE FALAISE.

MÉMOIRES

DE

La Société académique

DES SCIENCES,

Arts et Belles-Lettres

DE FALAISE.

Année 1835.

FALAISE,

BRÉE L'AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

PARIS : LANCE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOI.

1836.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA PREMIÈRE SÉANCE PUBLIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE FALAISE.

(18 mai 1835.)

Avant de présenter le procès-verbal de la première solennité de la Société académique, nous croyons devoir rappeler, en peu de mots, les circonstances qui ont amené la fondation de cette compagnie.

M. Pierre David, ancien consul général à Smyrne, auteur de l'*Alexandréide* et de plusieurs autres ouvrages en vers, conçut à la fin de l'année 1834, l'heureuse idée de fonder à Falaise, où il est né, une réunion des hommes amis des sciences et des lettres. Dans ce but, une pièce de vers intitulée, *Épître à ma ville natale*, dans laquelle il démontrait éloquemment les avantages d'une telle Société, fut adressée par lui à tous les hommes qui semblaient devoir répondre à cet appel. Cet appel fut entendu. Le 21 décembre 1834, eut lieu, à l'hôtel de ville, une première réunion qui fut présidée par M. Briquet, maire de la ville. Elle fut consacrée à la discussion et à l'adoption des Statuts.

La première séance publique fut ouverte le 19 mai 1835, à midi, à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de M. P. David. Un grand nombre de membres résidans et correspondans étaient présens.

Les fonctions de président-honoraire furent remplies par M. Labbé, premier adjoint.

M. P. David, président, adressa à la Société un discours dans lequel il rappella son origine, le but qu'elle doit se proposer et les heureux résultats qu'on peut en attendre.

« Messieurs, dit-il, quatre mois se sont écoulés à peine et déjà la Société peut ouvrir ses portes au public éclairé et paraître devant lui avec quelque assurance. Tels ces arbustes confiés à un terrain fertile se couvrent de fleurs et de fruits dès la première année. Pour obtenir, à Falaise, ceux de la science et de l'imagination, il ne fallait que vouloir et vous avez voulu. Honneur à vous ! car votre exemple a entraîné, et pour vouloir fortement, il faut plus de courage qu'on ne pense. Vous l'avez eu, ce courage qui brave l'esprit d'opposition, les sarcasmes de la satire, et, ce qui est plus difficile, notre penchant secret à l'indolence........ »

L'orateur passa en revue les différentes sciences qui sont cultivées avec le plus de succès dans notre ville, il indiqua celles sur lesquelles on devrait diriger ses études ; enfin, après avoir rappelé nos célébrités anciennes, et nous avoir offert des sujets d'émulation, il termina son discours par ces vers :

« Jeunes talens, songez à la postérité,
Les Poussin, les Corneille en firent leur idole.
Sur vous de ces grands noms resplendit l'auréole,

Comme eux osez prétendre à l'immortalité;
Si c'est en vain, hélas! si, fatigué d'hommages,
L'avenir dédaigneux néglige vos images,
Ah! du moins vous aurez, par un si doux espoir,
D'une vie animée ennobli l'heureux soir;
Et, si vous vous trompez sur votre apothéose,
Le présent embelli n'est-il pas quelque chose? »

M. de Brébisson, *secrétaire*, présenta un Rapport renfermant l'analyse des travaux de la Société depuis sa fondation jusqu'au 19 mai 1835.

On entendit ensuite les lectures suivantes :

Épître à la Société académique de Falaise, par M. BELLIVET, notaire, à Caen;

Poésies, imitées de Th. Moore, par M. BERTRAND, professeur à la faculté des lettres de Caen;

Sonnets par M. J. TRAVERS;

Sur la domesticité des oiseaux, par M. DE LA FRESNAYE;

Vers à une jeune femme, par M. J. ESNAULT;

A une jeune convalescente, poésie, par Monsieur V. CHOISY;

Sur l'établissement romain de Jort, par M. GALERON;

Terzine estemporanee, par M. ONOFRJ;

Imitation des Stances précédentes, par M. DE BRÉBISSON;

Sur l'intérieur du Sérail, par M. JULES A. DAVID;

La Nacelle, poésie par M. WAINS-DESFONTAINES.

A deux heures la séance fut levée.

RAPPORT

Sur les travaux de la Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Falaise, depuis le 21 décembre 1834, époque de sa fondation, jusqu'au 19 mai 1835;

PAR M. DE BRÉBISSON, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Présenter une revue des travaux d'une Société, lorsque celle-ci compte à peine quelques mois d'existence, est une tâche facile et qui conviendrait à mes forces, mais je voudrais qu'elles me permissent, sans dépasser le cadre dans lequel je dois me renfermer, de vous montrer les promesses que peut donner une telle réunion d'hommes aimant les sciences et les lettres.

Ce serait mal juger de l'importance des travaux d'une Société académique que de n'envisager que les produits du moment, il faut aussi considérer la marche de l'esprit qui la dirige, ses efforts tentés pour le progrès, le résultat que doivent amener de nouvelles connaissances qui viendront s'ajouter à des connaissances déjà acquises. Voilà les points sur lesquels il serait peut-être nécessaire d'insister, surtout devant des personnes étrangères à cette Société; car, pour celles qui la composent, les rapprochemens opérés

par des études qui leur sont communes, par des goûts analogues, par le besoin de se communiquer leurs observations pour les rectifier ou en confirmer l'exactitude, sont déjà une vive jouissance, quand même ils ne pourraient pas produire un avantage général qu'on doit rechercher avant tout.

L'empressement avec lequel vous avez répondu à l'appel de notre président a prouvé que ce besoin de rapprochement, de communications, était senti par vous; c'était une pensée qui depuis long-temps vous était inspirée par ce sentiment inné, si précieux, si fondamental, de l'esprit d'association, et qui n'attendait qu'un cri de ralliement pour développer son expression. Ce ne ne sont pas souvent les idées nouvelles qui nous frappent le plus, qui ont le plus de puissance sur nous, mais bien celles qui se trouvent conformes à nos propres idées.

Obéissons donc, Messieurs, à l'heureuse impulsion qui nous a été donnée, et prêtons-nous un mutuel appui pour avancer dans la voie que nous nous sommes tracée.

Certaines parties des sciences et des beaux arts peuvent difficilement, en province, résister aux effets de la centralisation, de ce fléau envahissant, que nous devons combattre de tous nos efforts. Dans nos contrées, long-temps négligées, long-temps insouciantes de leurs propres richesses que souvent elles n'ont pas su conserver, l'écrivain est privé des renseignemens qui lui seraient nécessaires, et l'ami des beaux-arts ne trouve point de collections de chefs-d'œuvre qui puissent l'inspirer.

Il n'en est pas ainsi des sciences naturelles. Partout

la nature si riche, si inépuisable peut nous fournir sans cesse des observations précieuses. Chacun des points qui nous entourent est une mine qui ne peut jamais être complètement exploitée. Le botaniste ou le zoologiste trouve à chaque saison qui se succède une carrière nouvelle à parcourir.

L'inspection d'un simple ravin, d'un puits nouvellement creusé peut offrir au géologue des probabilités sur la formation du globe et sur les révolutions qu'il a subies.

Pénétrant à des profondeurs moins grandes encore, l'archéologue peut retrouver dans les débris que nous foulons aux pieds des considérations, moins vastes sans doute, mais ayant la plus grande importance pour l'histoire de notre pays et des peuples qui l'ont successivement habité.

Les travaux résultant de ces observations ne peuvent, comme les produits de l'imagination, être émanés en un instant par un jet de la pensée, et il ne faudrait pas, sur ce point, accuser d'inactivité une Société qui n'aurait point présenté de Mémoires scientifiques dans un temps limité. Les germes long-temps fécondés promettent un plus long avenir que les productions instantanées, si souvent ephémères.

Du reste, ces réflexions ne trouvent point ici d'application complette; car, malgré notre fondation de date récente, déjà quelques Mémoires littéraires, et se rattachant aux sciences historiques, ont été présentés à la Société académique.

M. Hurel vous a lu une dissertation sur le Druïdisme dans laquelle il s'est efforcé de repousser l'opinion

généralement répandue que les Druïdes versaient le sang humain dans leurs sacrifices.

Il regarde César comme ayant le plus contribué à accréditer cette accusation par un passage de ses Commentaires, devant, lors de sa conquête, avoir un intérêt puissant à employer tous les moyens d'avilir les prêtres Gaulois et d'inspirer de l'horreur pour une secte dont la puissance pouvait entraver l'établissement de son autorité.

M. Travers, au nom d'une commission chargée d'examiner le travail de M. Hurel, ne pense pas que l'on puisse absoudre les prêtres gaulois de l'atroce barbarie qui les portait dans certaines circonstances, à la veille d'une grande guerre, à l'approche d'un fléau, à apaiser le courroux de leurs divinités par des sacrifices humains, persuadés qu'ils étaient, qu'une vie en danger ne pouvait se conserver que par le sacrifice d'une vie.

La commission partagerait l'opinion de l'auteur du Mémoire s'il eût simplement tenté de faire considérer les Druïdes comme moins barbares qu'on ne les regarde communément ; s'il eût fait voir que, bien que cédant à une fausse idée des exigences célestes, ils choisissaient toujours leurs victimes parmi les membres les moins utiles à la société. Toutefois, la commission ne peut admettre que ces sacrifices aient eu lieu à des époques fixes, à de certaines fêtes annuelles, opinion avancée par M. Galeron qui vous a lu un Mémoire sur ces sujets historiques, et qui, s'appuyant sur de nombreuses autorités, y établit en points principaux : 1.° que les sacrifices humains étaient admis dans la religion des Celtes et des Gaulois ;

2.° Que ces sacrifices se faisaient par la main des prêtres, tant druïdes que devins ;

3.° Que l'on égorgeait non-seulement des malfaiteurs, mais des prisonniers de guerre et des victimes innocentes, surtout des vieillards ;

4.° Que les sacrifices humains avaient lieu non-seulement dans des cas rares, exceptionnels, mais dans toutes les occasions importantes et même à certaines époques fixes et qui se représentaient périodiquement.

Vous devez aussi à M. Galeron des *Souvenirs de la Trappe* (Orne), morceau de prose dans lequel cet auteur rappelle l'ancienne fondation de cet établissement, son histoire, et les austérités qui y sont encore pratiquées de nos jours.

Une ruine tout-à-fait pittoresque, située au milieu de la forêt de Cinglais, *Le château du Thuit*, a fourni au même membre, notre laborieux confrère, le sujet d'une notice dont vous avez entendu la lecture.

M. Galeron vous a encore soumis des observations sur un grand nombre de monnaies ou médailles égyptiennes, grecques et romaines données au cabinet de la ville, par M. David.

Ce don généreux de notre honorable président nous amène naturellement à vous rappeler les jouissances que vous lui devez par les lectures qu'il vous a faites, et les communications qu'il vous a adressées, lorsqu'il était absent.

Nous ne vous citerons point l'*Épître à ma ville natale* dont votre présence dans cette enceinte atteste l'influent souvenir. Vous retrouvez encore dans *Epiménide à Gnosse* l'expression de l'amour du pays natal, sentiment si sympathique.

M. David, dans son *Voyage aux enfers de Virgile, promenade aux environs de Naples sur les ruines de Cumes, de Baya et de Misène*, oppose, aux souvenirs poétiques de l'antiquité, les froides réalités, si dépourvues d'illusions, des temps modernes.

Votre Président vous a de plus adressé un morceau de poésie, *Le désir de l'immortalité*, et vous êtes encore émus de la lecture récente de Sélim III, tragédie remarquable par les beaux vers qu'elle renferme, et qui peut être regardée comme un monument historique, précieux par la fidélité avec laquelle M. David a retracé des événemens contemporains et les usages de la Porte, que son long séjour dans l'Orient l'a mis à même de bien connaître.

M. Travers, dans un morceau de prose, (*Mœurs et coutumes*) *Un enterrement*, vous a fait assister aux incidens burlesques qui souvent, dans les campagnes, viennent troubler de tristes cérémonies, et il vous a décrit, entre autres usages qui les suivent, le banquet se terminant parfois d'une manière bien peu en rapport avec les pensées qui ont dû amener cette réunion.

Votre confrère vous a lu encore une suite de *Sonnets sur le Mont-St.-Michel*, des *Stances* à M. David, et une traduction en vers d'une parabole de Herder, l'*Enfant de la Peine*.

Dans un *Discours en vers adressé à la Société académique*, M. le chevalier Castaing vous offre des sujets d'émulation en vous rappelant nos célébrites normandes.

M. Esnault vous a présenté plusieurs pièces de

vers, telle que *Songe et réveil*, *Elle a seize ans*, et récemment, il vous a lu une nouvelle : *Gustave*, *Souvenirs de la Provence*.

La rose d'automne couverte de neige, romance, et des *Stances à Madame David*, vous ont été lues par leur auteur, votre confrère, M. Choisy.

Vous devez à M. Godey une traduction en vers de l'ode d'Horace *à Taliarque*.

M. Lottin de Laval, votre correspondant, qui est sur le point de publier un roman historique sur *Robert le magnifique*, vous en a lu un chapitre ayant d'autant plus d'intérêt pour vous que la scène se passe dans les murs de notre antique cité. Il s'agit de la dégradation d'un chevalier convaincu de trahison. Cette exécution a lieu sur la place principale de la ville, près du château où est renfermé le coupable.

M. Lottin de Laval vous a lu aussi une pièce de vers, *la Mouette*, et peu de temps auparavant, il vous en avait adressé une autre : *Plaintes à Bériséa*.

Plusieurs de vos correspondans, parmi lesquels je citerai principalement M. Wains-Desfontaines, notre ancien concitoyen, M. Bellivet, notaire à Caen, M. de la Chapelle, professeur à Cherbourg, M. Louis Dubois, sous-préfet de Vitré, M. Guesnon, littérateur à Lisieux, M. Brée, professeur à Paris, etc. vous ont envoyé leurs tributs poétiques dont vous avez entendu la lecture.

Je dois vous rappeler aussi combien se sont enrichies vos archives par les nombreux ouvrages qui vous ont été offerts par les compagnies savantes qui correspondent avec votre Société, ou par les auteurs qui lui appartiennent ; parmi ces derniers je mention-

nerai MM. le Chevalier, bibliothécaire de Ste.-Geneviève ; Lange, président de la Société des antiquaires de Normandie ; F. Didot ; Spencer Smith, vice-président de la Société linnéenne ; Vergnaud-Romagnési, d'Orléans ; de la Saussaye, de Blois ; Emm. Gaillard, de Rouen ; Girardin, professeur de chimie de la même ville ; Lair, de Caumont, Bertrand, etc.

Je n'oublierai point une proposition qui vous a été faite et que vous avez accueillie avec empressement ; je veux vous parler des conférences scientifiques auxquelles vous avez consacré des séances extraordinaires. Les premières ont été employées à vous tracer l'histoire de la contrée sous les points de vue géologiques et archéologiques. M. Galeron a commencé à vous présenter les établissemens successifs des différens peuples qui ont occupé notre patrie et particulièrement le territoire qu'embrasse notre arrondissement ; il vous a décrit une partie des monumens qui nous restent, et il continuera cette intéressante revue dans de prochaines séances.

J'ai essayé moi-même, bien rapidement sans doute, de vous faire saisir l'ensemble des faits principaux relatifs aux révolutions du globe, et sur lesquels repose l'étude de la géologie, envisageant surtout les points qui pouvaient avoir un intérêt plus direct pour vous ; et, présumant peut-être encore trop de mes forces, je je me suis borné à vous indiquer les principales formations géologiques de notre arrondissement, leurs rapports avec la végétation et les matières utiles qu'on en peut tirer.

Je crains de sortir des limites d'un compte-rendu ; mais j'espère que vous me pardonnerez, Messieurs,

de ne pouvoir résister au désir que j'éprouve de vous témoigner toute ma reconnaissance pour l'attention bienveillante avec laquelle vous avez daigné accueillir l'esquisse géologique que j'ai osé dérouler devant vous. On trouve un encouragement bien puissant, une jouissance vivement sentie dans la pensée que les connaissances que l'on cherche à acquérir, pourront être de quelque utilité à son pays.

ALGUES

DES ENVIRONS DE FALAISE,

DÉCRITES ET DESSINÉES

Par MM. De Brébisson *et* Godey.

Nous avions d'abord l'intention de publier les Algues d'eau douce de toute la Normandie, mais bientôt nous avons été forcés de reconnaître que nos renseignemens sur ces productions étaient trop peu complets pour oser nous étendre à la province entière. Nous devions bien aux recherches de MM. Chauvin et Roberge, à Caen, Lenormand, Delise et Pelvet, à Vire, Lelièvre, à Alençon, Duboc, au Hâvre, etc., des communications généreuses qui, jointes au résultat de nos propres explorations, nous auraient fourni des matériaux précieux, mais que de points de notre riche Normandie dont les rivières, les ruisseaux, les étangs, les mares n'ont point encore été soumis aux minutieuses investigations que réclame l'étude des Algues!

Nous nous bornerons donc aujourd'hui à présenter la liste des Algues que renferment les environs de la ville de Falaise, dont les localités ont été, depuis plus de quinze ans, si souvent parcourues par nous, et ici nous nous empressons de dire avec quel zèle nous

avons été surtout secondés par notre concitoyen, M. Lebailly, pharmacien, qui nous a toujours généreusement fait participer à ses récoltes et communiqué ses observations.

Si nous avons d'un côté retréci les limites de notre travail, nous avons du moins cherché à lui donner plus d'utilité en y joignant des descriptions et des dessins. Les ouvrages spéciaux qui traitent des Algues et qui sont enrichis de figures le plus souvent indispensables, sont rares et d'un prix élevé. Les magnifiques publications de Dillwyn, de Lyngbye ne peuvent être que dans un petit nombre de mains. Ces raisons retardent l'étude des Algues principalement pour les jeunes gens. C'est pour ceux-ci que nous avons entrepris plus particulièrement cet essai dans lequel nous nous sommes efforcés de les mettre à même de connaître les hydrophytes de leur pays, car nous croyons pouvoir avancer, sans éxagération, que malgré la circonscription fort restreinte de notre titre, nous offrirons presque toutes les espèces d'Algues fluviatiles et terrestres de la Normandie et même la majeure partie de celles de l'intérieur de la France, ayant été à même d'observer que ces productions varient peu lorsque les influences climatériques auxquelles elles sont soumises ne sont pas totalement différentes. Ainsi, l'Angleterre où cette partie de la botanique a été le plus cultivée, renferme peu d'espèces que nous n'ayons pas rencontrées autour de nous. Kutzing, dans son travail sur les *Diatomées* de l'Allemagne (1), ouvrage dont

(1) Synopsis Diatomearum oder Versuch einer systematischen zersammenstellung der Diatomeen von F. T. Kutzing. Halle. 1834.

nous nous sommes beaucoup aidés, et dans sa collection d'*Algues d'eau douce* (1), n'en présente pas un nombre bien plus considérable que le nôtre, malgré la disproportion qui existe dans l'étendue des localités comparées.

Pour remplir les conditions que nous nous proposions, pour donner aux botanistes normands cette sorte de manuel, nous avons été obligés de nous borner à des esquisses en tout genre. Nos descriptions sont aussi succinctes que possible, sans négliger les indications importantes. Les Diatomées, étant moins généralement connues, nous les avons toutes figurées; pour les autres hydrophytes, nous nous sommes contentés de présenter des détails grossis des espèces les plus intéressantes de chaque genre.

Il en est des microscopes à forts grossissement comme des ouvrages dispendieux que nous avons cités; par cette raison, nous avons fait nos dessins selon des grossissemens modérés, afin que l'on pût étudier comparativement les Algues avec des microscopes ordinaires. On pourra même en reconnaître un grand nombre avec une bonne loupe d'une à deux lignes de foyer, instrument dont on doit toujours se munir dans ses herborisations, ainsi que de morceaux de talc (mica) ou de verre pour observer de suite les petites espèces qui se brisent souvent ou se décomposent dans le transport et qui demandent à être préparées sur le champ. Pour ces détails de récolte et de préparation, nous

(1) Algarum aquæ dulcis germanicarum decades I — XII. Collegit F. T. Kutzing. Halle. 1833 — 34.

renvoyons à l'excellent travail que M. Chauvin a publié sur ce sujet. (1)

Si l'on a bien envisagé les limites que nous nous sommes imposées, on comprendra pourquoi nous n'entrons point ici dans des dissertations sur l'anatomie des Algues, sur le degré d'animalisation dont paraissent jouir quelques espèces, sur leurs transformations qui, à diverses époques de leur existence, semblent leur assigner des places dans des classes différentes.

Nous conviendrons néanmoins, qu'outre les balancemens de plusieurs espèces du genre *Oscillatoria*, on remarque dans quelques Diatomées une locomotion prononcée qui tendrait à les éloigner du règne végétal. Cependant, leur mouvement toujours rectiligne, également progressif et rétrograde, n'étant point opéré au moyen d'organes appendiculaires visibles, comme dans les animaux, il peut rester des doutes que ces mouvemens ne soient analogues à ceux que l'on observe dans quelques phanérogames, tels que les *mimosa*, l'*hedysarum gyrans*, etc.

Quand même un grand nombre d'Algues inférieures ou de structure très-simple ne seraient que des états rudimentaires de formes végétales plus compliquées, leur étude ne serait pas moins intéressante et il faudrait toujours chercher à les distinguer les unes des autres.

Si parmi les hydrophytes les Diatomées sont les moins connues, on doit en attribuer la cause au dédain dont elles ont été l'objet de la part des deux classes

---

(1) Des collections d'hydrophytes et de leur préparation, par J. Chauvin, in-8.° Caen. 1834.

de naturalites à qui, au contraire, elles auraient dû presenter un double intérêt. Les botanistes en ont négligé beaucoup d'espèces, croyant qu'elles devaient appartenir au règne animal, tandis que de leur côté les zoologistes n'ont pas cru devoir les soumettre à un examen approfondi, persuadés qu'ils étaient que ces productions, de nature ambiguë, sortaient de leur domaine.

Nous avons suivi, avec quelques modifications, la classification et la nomenclature adoptées par MM. Hooker, Greville et Harvey dans le *British Flora* (vol. II.), et celles de MM. Agardh et Kutzing, pour les Diatomées.

Nous devons répéter encore qu'on doit regarder l'essai que nous présentons comme une simple esquisse. C'est une première tentative qui, pour offrir plus d'importance par une plus grande extension locale, réclame de nombreux complémens que nous sollicitons vivement de nos compatriotes dans l'intérêt de la science. C'est ici le cas de rappeler que notre savant confrère, M. Chauvin, s'occupe dans ce moment d'un travail spécial sur toutes les Algues de notre province. Les botanistes Normands doivent de tous leurs efforts seconder cette entreprise dont les connaissances de l'auteur garantissent le mérite. Notre appel n'est pas tout à fait désintéressé, puisque ces communications tendront à enrichir la partie cryptogamique de la Flore de la Normandie dont l'un de nous publie enfin, cette année, la première partie qui comprend la phanérogamie.

Falaise 15 avril 1835.

ALGUES *Jus.*

(FLUVIATILES ET TERRESTRES.)

Plantes le plus souvent aquatiques, de formes, de consistance et de couleurs très-variées, libres, fixées par un empatement radical à des substances dont elles ne tirent point leur nourriture ; tantôt réduites à un simple globule libre, tantôt composées de séries de globules (*articles, loges, cellules*), soudés les uns aux autres de manière à former des filamens simples ou rameux, ou des expansions (*frondes*) membraneuses ou coriaces, quelquefois gélatineuses. Loges fréquemment remplies d'une matière granuleuse (*Endochrome*) colorée. Fructification consistant en granules (*sporules, seminules, gemmes*) placés soit dans l'intérieur des filamens ou des frondes, soit dans des sortes de capsules ou des tubercules extérieurs.

Les algues qui habitent le plus ordinairement les rivières, les étangs, les mares, les sources, les ruisseaux, se retrouvent encore dans les lieux humides, sur la terre, les murs, parmi les mousses, etc., mais toujours dans des points où elles ont pu trouver de l'eau qui leur est indispensable pour leur développement. Beaucoup, desséchées depuis long-temps, reprennent la vie quand elles se retrouvent plongées dans l'eau. Elles présentent un fait remarquable si leur immersion est partielle, c'est que le liquide ne

ne pénètre pas au delà du point plongé, ce qui est dû au tissu entièrement cellulaire de ces végétaux.

Nota. Nous n'avons point admis ici les Characées qui nous semblent, selon l'opinion d'un grand nombre de botanistes, devoir former un ordre particulier.

Div. Ire. INARTICULÉES.

Plantes à frondes planes ou vésiculeuses, ou en filamens non divisés par des articulations ou cloisons transversales.

Tribu I. ULVACÉES. Frondes membraneuses planes ou vésiculeuses, vertes, à fructifications formées de granules souvent rapprochés quatre à quatre.

1. Ulva. 2. Tetraspora.

Trib. II. VAUCHÉRIÉES. Filamens verts, tubuleux, continus, à fructifications en forme de capsules sessiles ou pédicellées.

3. Vaucheria. 4. Botrydium.

Trib. III. LEMANÉES. Filamens bruns, coriaces, à fructifications formées de sporules disposés dans leur intérieur en filets moniliformes, rameux.

5. Lemanea.

Div. IIe. ARTICULÉES.

Plantes à filamens divisés transversalement par des cloisons ou des lignes qui en présentent l'apparence, non enveloppés par un mucus gélatineux déterminé.

Trib. IV. CONJUGUÉES. Filamens simples, s'accouplant à l'époque de la fructification au moyen de tubes transversaux. Endochrome de couleur verte, le plus souvent disposé dans les loges en forme de spires ou d'étoiles.

6 Zygnema 8 Mougeotia
7 Tyndaridea

Trib. V. CONFERVÉES. Filamens le plus souvent de couleur verte, simples ou rameux, renfermant un endochrome granuleux, épars dans les loges, ne s'accouplant point à l'époque de la fructification.

9 Conferva 10 Bulbochæte

Trib. VI. OSCILLATORIÉES. Filamens simples ou rarément rameux, de couleur verte, brune ou rougeâtre, à tube continu, divisé par des cloisons qui se séparent en sporules lenticulaires.

11 Bangia 15 Calothrix
12 Stigonema 16 Oscillatoria
13 Scytonema 17 Microcoleus
14 Lyngbya

Trib. VII. BYSSOIDÉES. Filamens déliés, souvent hyalins, à cloisons quelquefois peu apparentes. Fructifications en granules extérieurs mêlés aux filamens.

18 Inoconia 22 Mycinema
19 Trentepohlia 23 Byssocladium
20 Chroolepus 24 Leptomitus
21 Protonema 25 Hygrocrocis

Div. III. GLOIOCLADÉES.

Plantes consistant en globules aggrégés ou en filamens enveloppés d'un mucus gélatineux déterminé.

Trib. VIII. BATRACHOSPERMÉES. Filamens rameux, articulés, enveloppés d'un mucus gélatineux déterminé et formant des frondes sphéroïdes ou ramifiées.

26 Batrachospermum 28 Chætophora
27 Draparnaldia

Trib. IX. NOSTOCINÉES. Plantes formées de globules aggrégés ou disposés en filamens simples mêlés à un mucus renfermé dans des frondes gélatineuses ou membraneuses.

29 Anabaïna 32 Protococcus
30 Nostoq 33 Cryptococcus
31 Palmella

Div. IV. DIATOMÉES.

Algues microscopiques composées de corpuscules ou segmens (frustules) *de formes très-variées, planes ou comprimés, plus ou moins transparens, raides et fragiles, tantôt réunis en séries parallèles ou en cercles et se divisant facilement; tantôt nus, libres ou plongés dans un mucus gélatineux, fréquemment géminés.* (Souvent parasites sur les plantes inondées et mêlées aux autres hydrophytes.)

Trib. X. FRAGILARIÉES. Frustules planes, rectangulaires ou rarement cunéiformes, réunis en filamens aplatis ou en cercles.

34 Fragilaria 37 Meridion
35 Melosira 38 Achnanthes
36 Diatoma

Trib. XI. FRUSTULIÉES. Frustules solitaires, quelquefois géminés, linéaires, libres ou rapprochés dans un mucus.

39 Frustulia 40 Exilaria

Trib. XII. CYMBELLÉES. Frustules elliptiques ou cymbiformes, souvent géminés; tantôt réunis en séries dans un filament muqueux, tantôt portés sur un pédicelle, ou enfin isolés et libres.

41 Encyonema 44 Sigmatella
42 Gomphonema 45 Surirella
43 Cymbella

Trib. XIII. DESMIDIÉES. Corpuscules des formes les plus variées, le plus souvent géminés et pourvus intérieurement d'une matière de couleur verte, tantôt anguleux, réunis en séries, en disques rayonnans, ou isolés; tantôt fusiformes, ovoïdes ou globuleux solitaires, ou groupés symétriquement.

46 Desmidium 50 Closterium
47 Micrasterias 51 Scenedesmus
48 Heterocarpella 52 Trochiscia
49 Binatella

1ère Div. INARTICULÉES.

Ire Tribu. ULVACÉES.

I. ULVA *L.* (*Ulve.*) Fronde membraneuse, d'un vert foncé, plane, ou quelquefois vésiculeuse, sporules en granules arrondis, épars ou tendant à se rapprocher quatre à quatre.

* *Aquatique.*

1. U. BULLOSA *Roth.* *U. minima* Vauch. (*U. bulleuse.*) Fronde vésiculeuse, membraneuse, en forme de poche de 6 à 12 lignes de diamètre. Granules disposés 4 à 4. — Sur les herbes, les pierres et les branches submergées dans les ruisseaux et les fossés remplis d'eau vive. Printemps. Noron, Versainville.

** *Terrestres ou croissant sur les pierres.*

2. U. CRISPA *Lightf.* *U. terrestris* Roth. (*U. crispée*) Fronde membraneuse, s'étendant sur la terre humide, en larges expansions ondulées-crépues, à lobes arrondis. — Printemps. Pied des murs, Bruyère de Noron.

3. U. FURFURACEA *Horn.* (*U. pulvérulente.*) Fronde membraneuse, microscopique, formée de petits lobes ovales, arrondis, rétrécis à la base, se présentant sur les pierres humides, en forme de croûte verte et pulvérulente. — Bornes et pavés. Toute l'année. (Pl. I.)

Cette petite espèce qui a complètement l'aspect du *Palmella botryoides* Lgb., est surtout visible immédiatement après la pluie qui contribue à la développer. Ses sporules sont régulièrement réunis 4 à 4.

II. TETRASPORA *Link.* (*Tétraspore*). Fronde membraneuse-gélatineuse, d'un vert pâle, tubuleuse,

plus ou moins renflée. Sporules disposés quatre à quatre. — Eaux stagnantes, fossés ruisseaux.

1. T. LUBRICA *Ag.* (*T. glissante.*) Fronde membraneuse, mince, peu gélatineuse, formant de larges poches arrondies, irrégulièrement plissées. — Attachée aux plantes et aux pierres inondées. Printemps. Assez commune.

2. T. CYLINDRICA *Ag.* (*T. cylindrique*). Fronde gélatineuse, mince, en tube long de 1 à 4 pieds, renflé et plissé au sommet, d'un vert jaunâtre, d'un consistance très-délicate. — Cette espèce s'élève du fond des fossés jusqu'à la surface de l'eau dont la profondeur détermine la longueur de ses frondes. Printemps. Longpré, La Courbonnet.

3. T. LACUNOSA *Chauv.* *Ulva* Dub. (*T. lacuneuse.*) Fronde gélatineuse, d'abord en tubes grêles, renflés au sommet, plus tard étendue en membrane délicate, irrégulière, percée d'un grand nombre de trous ovales et arrondis. — Attachée aux pierres et aux végétaux inondés. la Tour, la Hoguette, etc. (Pl. I.)

4. T. GELATINOSA *Ag.* *Ulva* Vauch. (*T. gélatineuse.*) Fronde très-gélatineuse, globuleuse, vésiculeuse, ou allongée en tube renflé et plissé au sommet. — Cette espèce qui ressemble au frai de grenouille, d'abord attachée aux corps inondés, se trouve bientôt flottant à la surface des eaux. Éraines, la Tour.

IIe. Tribu VAUCHÉRIÉES.

III. VAUCHERIA *DC.* (*Vauchérie*). Filamens simples ou rameux, tubuleux, non cloisonnés, remplis à leur état parfait, d'un endochrome de couleur verte. Fructification formée de capsules ovoïdes ou globuleuses, sessiles ou pédicellées, solitaires, géminées ou réunies en plus ou moins grand nombre, remplies de sporules d'un vert foncé. Ce genre d'abord établi par M. Vaucher, de Genève, sous le nom de *Ectosperma* a été changé en celui de *Vaucheria*, par M. de Candolle. Ce dernier nom a été presque généralement adopté.

Les Vaucheries forment de larges touffes d'un beau vert dans les rivières et les mares. Leurs fructifications peu communes se développent au printemps dans les localités exondées ou dans des points où les eaux sont peu courantes.

* *Capsules géminées ou en grappes.*

1. V. RACEMOSA *DC.* (*V. à bouquet.*) Filamens rameux en larges touffes. Pédoncules latéraux divisés en plusieurs pédicelles (3 à 7), portant chacun une capsule arrondie; souvent le pédicelle terminal est stérile, en forme de corne recourbée. — Commune. (Pl. I.)

2. V. CÆSPITOSA *DC.* (*V. gazonnée.*) Filamens rameux, entrelacés et serrés d'un vert foncé. Capsules ovoïdes, géminées au sommet des rameaux, portées sur des pédicelles latéraux très-courts, souvent nuls; elles sont séparées par l'extrémité du filament qui se termine en une corne presque toujours recourbée. — Commune. (Pl. I.)

3. V. GEMINATA *DC.* (*V. géminée.*) Filamens allongés, d'un vert jaunâtre. Pédoncules latéraux courts, divisés en trois branches, deux latérales, portant chacune une capsule ovoïde-arrondie et une intermédiaire stérile en corne souvent recourbée. — la Vallée, le Mesnil-Besnard, etc. (Pl. I.)

** *Capsules solitaires.*

4. V. SESSILIS *DC.* (*V. sessile*). Filamens allongés, d'un vert assez vif. Capsules ovoïdes, éparses, latérales, sessiles, accompagnées d'une petite corne recourbée qui naît près de leur base. Souvent les capsules sont rapprochées deux à deux et séparées par cette corne que M. Vaucher regarde comme l'organe mâle. — Mares, bassins des fontaines de la ville. (Pl. I.)

5. V. DILLWYNII *Ag.* (*V. de Dillwyn*). Filamens courts, flexueux, entrelacés d'un vert jaunâtre. Capsules sphériques, déprimées, sessiles, accompagnées à leur base d'une petite corne courbée. — Trouvée dans des mares du Mesnil Besnard, près de Falaise,

par M. Lebailly. Cette espèce diffère de la précédente principalement par ses capsules en sphéroïde déprimé et transparentes à leur surface. (Pl. I.)

6. V. DICHOTOMA *Ag.* (*V. dichotome*). Cette espèce est remarquable par la grosseur et la longueur de ses filamens. Ses capsules sont ovoïdes ou sphériques, sessiles, latérales, éparses, quelquefois à moitié remplies par les sporules. — Aubigny. (Pl. I.)

7. V. HAMATA *DC.* (*V. en hameçon*). Filamens fins, d'un vert jaunâtre. Pédoncules latéraux divisés en deux branches crochues, dont l'une porte une capsule hémisphérique, l'autre est presque toujours stérile et en corne recourbée. — Erainés. (Pl. I.)

8. V. TERRESTRIS *DC.* (*V. terrestre*). Filamens verts, entrelacés, en touffes, sur la terre humide et ombragée; pédoncules crochus, simples, portant un peu au-dessous de leur pointe recourbée une capsule hémisphérique, sessile. — Assez commune. (Pl. I.)

9. V. SERICEA *Lyngb.* (*V. soyeuse*). Filamens déliés, dichotomes, jaunâtres. Capsules ovoïdes ou sphériques, portées sur un pédoncule très-court, disposées latéralement en séries simples, quelquefois opposées. — Rivière d'Ante. Noron. Rare. (Pl. I.)

10. V. CLAVATA *DC.* (*V. en massue.*) Filamens rameux, entrelacés en touffes épaisses. Extrémité des rameaux renflés en massues ovoïdes. Ces massues remplies d'un endochrome d'un vert foncé sont regardées comme des capsules. Cependant on voit quelquefois de ces renflemens dans la longueur des tubes. — Au bord des rivières et des eaux stagnantes. (Pl. I.)

IV. BOTRYDIUM. *Wallr.* (*Botrydie*). **Fronde membraneuse, vésiculeuse, ovoïde ou globuleuse, pourvue à la base de filamens radiciformes, rameux, remplie d'une masse mucilagineuse où se trouvent des sporules sphériques de couleur verte.**

1. B. GRANULOSUM Grev. *Ulva granulata* L. *Rhizococcum crepitans* Desmaz. (*B. granuleux.*) Cette petite algue croît en été

et en automne en groupes assez nombreux sur la vase des fossés ou des étangs desséchés, dans les allées humides des jardins. Elle se présente sous l'aspect de granules verdâtres de la grosseur d'un grain de moutarde, qui font entendre une sorte de pétillement, lorsque marchant dessus, on fait créver ses petites vésicules. — Grisy. (Pl. I).

IIIe. Tribu. LEMANÉES.

V. LEMANEA *Bory*. (*Lemanée*). Filamens filiformes, coriaces, toruleux ou renflés de distance en distance, non cloisonnés, renfermant un mucus dans lequel se trouvent les sporules disposés en filets, moniliformes, rameux.

Les Lemanées présentent, dans les eaux courantes, des touffes de filamens bruns, coriaces, fortement attachés aux pierres, elles sont surtout communes sur les chaussées des moulins.

1. L. FLUVIATILIS *Ag. Conferva* L. (*L. fluviatile*). Filamens simples ou peu rameux, droits cylindriques, d'un vert sombre, pourvus de renflemens distans entre eux de 4 à 6 diamètres. (Pl. I).

Var. B. *L. fucina* Bory. Filamens longs de 6 à 10 pouces, rameux. — Couvrigny, Rapilly.

2. L. TORULOSA *Ag.* (*L. en collier.*) Filamens d'un vert-brunâtre, assez gros, simples, un peu courbes, à renflemens rapprochés en collier. — Rivière d'Orne. (Pl. I.)

IVe. Tribu. CONJUGUÉES.

VI. ZYGNEMA *Ag*. Filamens simples, cloisonnés. Endochrome granuleux disposé en filets parsemés de points hyalins formant des spirales simples ou croisées qui, lors de l'accouplement, se condensent en une gemme dans chaque loge de l'un des filamens.

Les *Zygnema* généralement d'un vert plus intense que les autres conjuguées, et un peu muqueux au tact,

ont aussi les filamens plus gros et une tendance particulière à s'élever par leurs extrémités à la surface des eaux en faisceaux souvent pointus. Ils abondent dans les mares et les ruisseaux alimentés par une eau vive et tranquille. Printemps.

1. Z. NITIDUM *Ag.* (*Z. brillant*). Filamens d'un vert très-foncé, à loges longues de un à deux diamètres, renfermant trois séries de spires entre-croisées, très-serrées. Gemmes ovoïdes. — Commun.

Var. B. *Adnatum* Ag. Filamens plus déliés, adhérant au fond des eaux. — Basoches.

2. Z. DECIMINUM *Ag.* (*Z. à spires doubles*). Il diffère du *Z. nitidum* par ses filets à spires plus lâches, seulement au nombre de deux et simplement croisées de manière à présenter dans chaque loge, longue de trois à quatre diamètres, une série de trois ou quatre croix en forme d'X. Gemmes ovoïdes. — Commun. (Pl. III).

3. Z. QUININUM *Ag.* (*Z. à spire simple*) Filamens verts, à loges de deux à trois diamètres, renfermant chacune un filet disposé en spire simple qui présente une série de trois ou quatre V. Gemme ovoïde. — Commun. (Pl. III).

Var. B. *Z. longatum* Ag. Filamens d'un vert pâle, à loges longues de huit diamètres, munies de spires fort lâches. (Pl. III.)

Le *Z. Condensatum* Ag. n'est peut-être qu'une variété de l'espèce précédente, à loges longues d'un diamètre et renfermant des spires très-serrées. Les gemmes doivent être sphériques, nous ne l'avons trouvé que stérile.

VII. TYNDARIDEA *Bory. Zygnema* Ag. (*Tyndaridée*). Filamens simples, cloisonnés. Endochrome de couleur verte, disposé dans chaque loge en deux masses le plus souvent en étoiles qui, lors de l'accouplement des filamens, se réunissent et forment une seule gemme arrondie dans chacune des loges de l'un des tubes, laissant l'autre entièrement vide.

Les Tyndaridées forment des flocons nageant dans les mares et les fossés où l'eau séjourne. Printemps.

1. T. PECTINATA *Harv.* (*T. pectinée*). Filamens simples, verts, à loges longues de un à deux diamètres, renfermant deux étoiles transversales allongées, ayant l'apparence de deux peignes. Gemmes globuleuses placées dans les tubes transversaux. — Assez commun (Pl. III).

Var. B. *Confluens*, Endochrome disposé en deux masses carrées, entières, remplissant presque entièrement les loges. — Fossés d'Éraines. (Pl. III).

2. T. LUTESCENS *Chauv.* in litt. *Conferva* DC. (*T. jaunâtre.*) Filamens jaunâtres, d'un aspect gras et luisant, à loges longues de deux diamètres. Endochrome d'abord continu, réuni ensuite dans chaque loge en deux masses distinctes.

Cette espèce flotte sur les fossés en larges masses qui retiennent les bulles d'air qui s'élèvent du fond de l'eau. — Commune. Les gemmes n'étant pas connues, il est difficile d'assurer que ce ne soit pas une variété de la suivante.

3. T. CRUCIATA *Harv.* (*T. croisée.*) Filamens d'un vert jaunâtre, à loges longues de deux à trois diamètres, renfermant chacune deux globules en forme d'astérisque. Gemmes sphériques, placées au milieu des loges de l'un des tubes. — Très-commune. (Pl. III).

On en trouve souvent une variété dont la longueur des loges ne dépasse pas le diamètre. (*Zygnema cruciatum*, V. *breviarticulatum Ag.*)

4. T. STELLINA. *Nob. Zygnema* Ag. (*T. étoilée*). Cette espèce diffère de la précédente par ses filamens plus fins, plus jaunâtres et surtout par ses gemmes ovoïdes-allongées. Dans les terrains argileux, inondés. La Tour.

5. T. VAUCHERII *Nob. Zygnema* Ag. (*Z. de Vaucher.*) Filamens très-déliés, d'un jaune pâle, à loges longues de trois à quatre diamètres. Endochrome formant deux masses un peu confuses, presque confluentes. Gemmes globuleuses. — Landes inondées. La Hoguette, Carabillon, etc.

VIII. MOUGEOTIA *Ag.* (*Mougeotie.*) Filamens cloisonnés, simples. Endochrome de couleur verte, remplissant d'abord les loges presque en entier, se condensant ensuite en masses étroites, centrales, et enfin en gemmes ovoïdes ou globuleuses, situées au milieu des filamens transversaux qui unissent les tubes au moment de l'accouplement.

Les espèces de ce genre sont assez communes dans les mares, les fossés; elles y forment des masses d'un vert plus ou moins jaunâtre, au moment de l'accouplement, elles viennent surtout à la surface des eaux et y prennent un aspect très-entrelacé.

1. M. GENUFLEXA *Ag.* (*M. coudée.*) Filamens d'un vert jaunâtre, fragiles, à loges longues de six à huit diamètres, s'accouplant par des points coudés. Endochrome en masses allongées, réunies enfin en gemmes ovoïdes, au point de jonction des tubes. — Fossés. Été. (Pl. II.)

2. M. COMPRESSA *Ag.* (*M. comprimée.*) Diffère de la précédente par ses filamens plus fins, très-fragiles, à loges longues de deux à trois diamètres, et surtout par l'endochrome qui bientôt se comprime en une longue ligne centrale. Gemmes ovoïdes, occupant en entier les tubes transversaux. — Fossés des bois. La Tour.

3. M. SCALARIS *Breb. herb. Zygnema exile* Delastre. (*M. en échelle.*) Cette jolie espèce à filamens très-déliés, d'un vert jaunâtre, est fort remarquable par la longueur de ses tubes transversaux qui dépasse quelquefois celle des loges qui est de 6 à 8 diamètres. Filamens flexueux, à endochrome disposé dans chaque loge en deux masses confuses, allongées, confluentes. Gemmes ovoïdes, placées au milieu des longs tubes transversaux. — Fossés des marais. Goude. Avril 1834. (Pl. II.)

4. M. TENUIS *Nob.* (*M. déliée.*) Filamens très-grêles, d'un vert pâle, à loges longues de 4 à 5 diamètres. Endochrome en une masse allongée souvent éclaircie dans son milieu et com-

primée. Tubes transversaux courts, occupés en entier par les gemmes qui sont globuleuses. Fossés et ruisseaux des bois. La Tour. (Pl. II.)

V^e^. Tribu. CONFERVÉES.

IX. CONFERVA *Ag.* (*Conferve.*) Filamens cloisonnés, diaphanes, distincts, simples ou rameux, à loges remplies d'une matière granuleuse (*Endochrome*), verte, rarement colorée en brun ou en pourpre.

Les Conferves sont très-communes dans les rivières, les fossés, les mares, etc.; elles flottent souvent en masses très-étendues. Leur fructification est difficile à reconnaître; elle paraît consister en des gemmes intérieures non revêtues d'enveloppes.

L'endochrome est parsemé souvent de points arrondis et hyalins. Quelquefois les loges par la dessication s'aplatissent alternativement dans un sens différent.

* *Filamens rameux.*

1. C. GLOMERATA *Linn.* (*C. agglomérée.*) Filamens verts, rameux, en touffes épaisses, longues de 2 pouces à 1 pied et plus, partant d'une racine ou base en écusson. Rameaux terminaux fasciculés, dirigés du même côté. Loges longues de 4 à 6 diamètres. — Commune dans les rivières.

Var. B. *Simplicior* Ag. Filamens allongés, déliés, peu rameux.

2. C. CRISPATA. *Roth.* (*C. crispée*). Filamens allongés, entrelacés, crispés, libres, flottans, verts, garnis de rameaux alternes, à loges longues de 6 à 10 diamètres, alternativement comprimées par la sécheresse. (Pl. II.)

Cette espèce assez commune, flotte dans l'eau, en longues masses, qui forment souvent, sur la vase des fossés ou des étangs desséchés, une sorte de tissu feutré.

3. C. FRACTA *Dillw.* (*C. brisée.*) Filamens d'un vert jaunâtre, allongés, à rameaux très-nombreux, divariqués, flexueux, les supérieurs souvent recourbés. Loges longues de 3 à 4 diamètres. — Flotte dans les eaux en masses épaisses entrelacées.

4. C. ELONGATA *Ag.* (*C. allongée.*) Filamens assez gros, d'un vert jaunâtre, longs de 1 à 2 pieds, dichotomes, à divisions lâches, écartées. Loges longues de 3 diamètres, alternativement comprimées. — Printemps. Nous l'avons trouvée une fois sur les rochers d'une cascade. Etang de la Roche, Fresnay-la-Mère.

** *Filamens simples.*

5. C. CAPILLARIS *Ag.* (*C. capillaire.*) Filamens verts non muqueux, courbés et entrelacés, à loges à peu près aussi longues que larges, alternativement comprimées par la dessication. — Printemps. (Pl. II.)

En touffes souvent très-longues dans les ruisseaux et les fossés.

6. C. RIVULARIS *L.* (*C. des ruisseaux.*) Filamens capillaires, d'un vert soyeux, droits, en touffes allongées, à loges longues de 2 à 4 diamètres, alternativement comprimées par la dessication. — Printemps. Ruisseaux.

7. C. TUMIDULA *Engl. bot.* (*C. gonflée.*) Filamens d'un vert pâle, délicats, fragiles, à loges longues de 3 diamètres, présentant souvent des renflemens elliptiques. — Fossés, étangs. Goude. Rare.

8. C. VESICATA *Ag.* (*C. vésiculeuse.*) Filamens d'un vert vif, renflés çà et là en globules sphériques, à loges longues de 1 à 4 diamètres, alternativement comprimées par la dessication. — En petites touffes sur les herbes et les autres corps inondés. Guépierreux, Bons, etc. Peu commune. (Pl. II.)

9. C. VERRUCOSA *Ag.* (*C. verruqueuse*). Filamens d'un vert très-pâle, ou un peu glauque, courts, entrelacés, renflés çà et là par des amas de granules extérieurs. Loges longues de 2 à 3 diamètres. — Fossés des marais. Mêlée aux racines du *Lemna minor*. Mesnil-Soleil, Plainville.

10. C. MUCOSA *Mert.* (*C. muqueuse.*) Cette espèce, qui nage dans les eaux vives en flocons d'un vert agréable, est facile à reconnaître à l'enveloppe muqueuse et transparente qui enduit ses filamens; ceux-ci sont à loges à peu près aussi longues que larges, souvent toruleuses. Endochrome d'abord en bandes

transverses, enfin réuni en une gemme étoilée centrale. — La Tour. Printemps. Rare. Adhère fortement au papier. (P. II.)

11. C. DISSILIENS *Dillw.* (*C. fragile.*) Filamens courts, raides, gélatineux, à loges moins longues que larges, souvent brisées aux articulations et adhérant alternativement par les angles. Endochrome en bande transverse ou en tache ovale. — Pierres d'un ruisseau, à Éraines. Très-rare. Printemps.

12. C. ZONATA *Web. et Mohr.* (*C. zonée.*) Filamens d'un beau vert, soyeux, longs de 2 à 4 pouces, droits ou légèrement crispés. Loges longues à peine d'un diamètre. Endochrome d'abord en bande transverse, se réunissant enfin en en une tache centrale. — Croît attachée aux rochers dans les eaux rapides, souvent aux roues des moulins. Peu commune. Printemps. Noron, Brèche-au-Diable, Roche-d'Oître, etc.

13. C. BOMBYCINA *Ag.* (*C. soyeuse.*) Filamens déliés, arachnoïdes, muqueux, très-longs, d'un aspect soyeux et d'un vert jaunâtre. Loges longues de 3 à 5 diamètres. — Flotte en longues masses d'un vert très-pâle dans les mares et les fossés. Printemps. Commune. (Pl. II.)

14. C. SORDIDA *Dillw.* (*C. sale.*) Flocons d'un vert triste, un peu olivâtre. Filamens déliés, inégaux, hyalins sur les bords, à loges longues de 1 à 2 diamètres resserrées de 2 en 2 aux articulations. — Attachée aux herbes inondées dans les eaux stagnantes. Pont-d'Ouilly.

15. C. FLOCCOSA *Ag.* (*C. flocônneuse.*) Flocons d'un vert pâle. Filamens déliés, très longs, moins muqueux et plus fermes que dans le *C. bombycina.* Loges longues de 1 à 2 diamètres. — Mares et fossés. Printemps. Commune.

Le *C. fugacissima* Roth. Ag. doit être rapporté à cette espèce. Ses loges sont alternativement comprimées par la dessication.

16. C. GLOBULINA *Kutz.* (*C. globuline.*) Filamens verts, très-déliés. Loges longues de 4 à 6 diamètres, renflées çà et là et remplies d'un endochrome d'abord confus, réuni ensuite en globules disposés longitudinalement. — Fossés. St.-André. Hiver. Rare.

17. C. PUNCTALIS *Lyngb.* (*C. ponctuée.*) Filamens verts, courts, très-déliés, à loges longues de 1 à 2 diamètres. Endochrome d'abord remplissant les loges, se contractant ensuite en une masse solitaire, arrondie. — Fossés près du Pont-d'Ouilly. Hiver. Rare.

18. C. ERICETORUM *Roth.* (*C. des bruyères.*) Filamens courts, d'un pourpre noirâtre, à loges à peu près aussi longues que larges. Endochrome contracté en masses solitaires ou géminées, longitudinales. — Cette espèce croît en petites mèches couchées dans des points desséchés des bruyères où l'eau a séjourné l'hiver. Dans les localités inondées les filamens s'alongent dans toutes leurs parties. C'est la var. *aquatica* Ag. — Printemps. La Tour, Goude, Carabillon, etc. Assez commune. (Pl. II.)

BULBOCHOETE *Ag.* **Filamens articulés, rameux, dont les articulations portent sur un des côtés de leur sommet tronqué une longue soie déliée, renflée à la base, inarticulée, caduque, ou des fructifications sphériques.**

1. B. SETIGERA *Ag.* Lyngb. t. 45. (*B. porte-soie.*) Filamens de couleur verdâtre, rameux, longs de 3 à 6 lignes, munis de longues soies blanchâtres. Fructifications sphériques, latéralement sessiles au sommet d'articles où elles remplacent les soies.

Cette plante forme un duvet soyeux sur les pierres et les feuilles des plantes plongées dans les ruisseaux et les étangs. Printemps. — La Tour, la Hoguette, etc.

2. B. TRISTIS *Bory.* (*B. triste.*) Cette espèce est plus courte que la précédente, dont elle diffère surtout par ses capsules qui ne sont point sessiles latéralement au sommet des articles, mais terminant un article latéral qui les fait paraître comme pédicellées.

Elle est d'un vert sale et devient blanche par la dessication. Ses capsules rougissent en murissant. — Ruisseaux, sur les plantes inondées. Printemps. Goude. Rare. (Pl. I.)

VI.e Tribu. OSCILLATORIÉES.

XI. BANGIA *Lyngb.* (*Bangie.*) Fronde en filamens capillaires, simples, comprimés. (cloisonnés?) verts ou d'un brun plus ou moins purpurin. Endochrome en petites masses ou granules disposés en séries transversales.

Lyngbye, Agardh et plusieurs autres auteurs, décrivant ou figurant ce genre comme dépourvu de cloisons, ont été forcés de le classer parmi les Ulvacées avec lesquelles il n'a aucun rapport.

1. B. FUSCO-PURPUREA *Lgb.* (*B. brun pourpre.*) Filamens simples, longs de 2 à 3 pouces, déliés, quelquefois un peu toruleux, d'un brun devenant de plus en plus purpurin, surtout en séchant. Sporules agglomérés en petites masses, disposés au nombre de 2 à 5, en série simple et transverse dans chaque loge. — Sur les pierres et les bois exposés à des chutes d'eau; roues de moulins, cascades. Noron, Brèche-au-Diable, Bretteville-sur-Laise, etc. (Pl. IV.)

Le *B. atropurpurea* Ag. en est une variété plus purpurine. C'est la plus commune dans nos environs.

Nous partageons l'opinion de M. Bory-St.-Vincent, qui regarde cette hydrophyte comme articulée, et le microscope nous a toujours fait voir, même à de faibles grossissemens, les cloisons qui divisent le tube.

2. B. INTRICATA *Nob.* (*B. entremêlée.*) Filamens planes, entrelacés, crispés, de couleur verte. Granules d'abord au nombre de 4 à 5, disposés en séries simples, transverses, plus tard réunis en masses irrégulières, séparées par des cloisons. (Peut-être des sillons séparant des renflemens, donnent-ils une apparence de cloisons dont il ne reste plus de trace dans les filamens anciens et dépourvus de leurs granules.) — Sur les pierres, dans les eaux courantes. Couvrigny. Avril 1835.

Nous avions cru d'abord pouvoir rapporter cette espèce au *B. torta* Ag. (*Conferva contorta* Jurg.) mais ayant été à même

de la comparer avec des échantillons de Jurgens, nous ne pouvons douter qu'elle en diffère complètement par ses filamens plus larges, et par ses granules plus petits et plus nombreux.

XII. STIGONEMA *Ag.* **Filamens cylindriques, cartilagineux, inarticulés, rameux, coriaces, renfermant des granules disposés en séries ponctuées, annulaires.**

1. S. ATROVIRENS *Ag. Cornicularia pubescens* Ach. (*S. vert-noirâtre.*) Filamens divariqués, rameux, pointus. Rameaux beaucoup plus transparens que la tige. Cette plante forme sur les rochers humides des touffes épaisses, noirâtres, raides et couchées, ayant l'apparence d'un lichen; aussi a-t-elle été souvent confondue avec quelques petites espèces de *collema*. (Pl. III.)

XIII. SCYTONEMA *Ag.* **Filamens cylindriques, presque toujours rameux, flasques. Endochrome disposé en stries transversales, annulaires.**

1. S. MYOCHROUS *Ag.* (*S. peau-de-souris.*) Filamens allongés, couchés, flexueux, grêles. Rameaux géminés, souvent formés d'abord par la connexion de deux filamens coudés. — La Tour, Goude, St.-André, Plainville. Hiver. Rare.

Cette espèce forme sur les rochers humides et au bord des ruisseaux des touffes épaisses semblables à un feutre d'un brun noirâtre. (Pl. III.)

2. S. MINUTUM *Ag.* (*S. nain*). Filamens raides, flexueux, fastigiés, à rameaux courts, obtus et très-rapprochés. (Pl. III).

Cette espèce forme une croûte noirâtre sur la terre humide, les sentiers pierreux, dans les bruyères. — Noron, St.-André.

3. S. HOFMANNI *Ag.* (*S. d'Hofmann.*) Filamens simples, droits, raides, d'un brun noirâtre, longs d'une ligne environ, réunis en faisceaux aigus.

Trouvé sur l'écorce du pied d'un chêne, dans un lieu marécageux. — La Tour. Printemps.

XIV. LYNGBYA *Ag.* **Filamens dépourvus d'une base**

muqueuse commune, flexibles, allongés, à tube continu traversé par un endochrome formant des anneaux (en cloisons), très-rapprochés et s'en séparant à la fin en sporules lenticulaires. — Point de mouvement oscillatoire.

1. L. MURALIS *Ag.* (*L. des murailles.*) Filamens verts, entrelacés, crispés, à cloisons rapprochées, bien marquées. — Sur les pierres exposées à l'humidité, les pavés des rues, les bornes, le pied des murs, etc. Très-commune. (Pl. III.)

Var. B. *arborea.* Filamens très-crispés, d'un vert jaunâtre. Sur les troncs des arbres exposés au nord.

XV. CALOTHRIX *Ag.* Filamens dépourvus d'une base muqueuse commune, droits, en touffes ou faisceaux fixés par leur base, sans mouvemens oscillatoires. Endochrome le plus souvent vert, disposé en anneaux rapprochés, rendant le tube qui est continu comme marqué de stries transversales serrées.

Ce genre diffère des oscillatoires par l'absence d'un mucus commun où les filamens prennent naissance, et par leur immobilité.

1. C. DISTORTA *Ag.* (*C. contourné.*) Filamens d'un beau vert bleuâtre, long d'un pouce environ, rameux, déliés, flexueux, en touffes souvent arrondies, épaisses. — Sur les plantes inondées dans les fossés d'eau vive des marais. Goude, Plainville. Printemps, Été. Très-rare. (Pl. III.)

Quelquefois les parties des touffes exposées à la lumière prennent une teinte brune, mais les filamens sont toujours plus gros que dans l'espèce suivante.

2. C. FUSCESCENS *Nob. C. lanata* Var. Ag. (*C. brunâtre.*) Ressemble au précédent pour la disposition des filamens, mais en diffère par leur couleur qui est d'un brun bistré; les touffes sont aussi moins épaisses et plus petites. — Sur les herbes et les mousses inondées. Étangs et ruisseaux. Goude, St.-André. Rare.

3. C. LANATA *Ag.* (*C. laineux.*) Cette espèce forme sur les pierres des rivières rapides et des cascades, des tapis d'un vert noirâtre formés de filamens courts, flexueux, fasciculés, devenant d'un vert bleuâtre clair par la dessication. — Roche d'Oître. Rare.

4. C. FONTINALIS *Ag.* (*C. des fontaines.*) Filamens droits, très-rameux, très-courts, hyalins, verdâtres, devenant bleuâtres par la dessication. — Sur les pierres des ruisseaux, les herbes inondées. Goude. Très-rare.

XVI. OSCILLATORIA *Vauch.* (*Oscillatoire.*) Filamens se développant dans un mucus commun, simples, droits, continus, doués d'un mouvement d'oscillation tout particulier. Endochrome disposé en stries transversales, parallèles, rapprochées.

Les Oscillatoires forment, dans les eaux ou sur la terre dans les lieux humides, des masses de filamens très-déliés. La propriété qu'ont ces filamens d'osciller ou de se mouvoir par un balancement très-remarquable, donne à un petit amas de ces végétaux un rayonnement qui les fait étendre en rosettes. C'est de cette disposition que l'on profite pour les préparer sur le papier pour l'herbier.

Ces plantes fort délicates se transportent difficilement.

* *Filamens d'une couleur verdâtre.*

1. O. FRIESII *Ag.* (*O. de Fries.*) Filamens verts, réunis en faisceaux dressés, gélatineux à leur base, longs de quatre à dix lignes, à stries peu visibles. — Parmi les mousses humides. Bois et chemins ombragés. Carabillon. Très-rare. (Pl. III.)

2. O. PRINCEPS *Vauch.* (*O. principale.*) Filamens assez gros (comme un cheveu), bien distincts, réunis en masses flottantes, d'un vert foncé, à oscillations visibles, mais ne rayonnant pas en rosette. Stries très-rapprochées. — Fossés. Rabodange. Été. Peu commune.

3. O. PHARAONIS *Bory*. (*O. de Pharaon.*) Filamens d'un vert foncé, assez brillant, délicats, très-déliés, en masses adhérant aux pierres des rivières.

Cette espèce, qui se décompose promptement dans l'eau où on la veut conserver, est remarquable par les nuances qu'elle lui communique. La couleur de cette eau, vue entre le jour, est d'un beau bleu, et semble rougeâtre, au contraire, si on la regarde dans le sens opposé.

Pierres de la rivière d'Orne, au Pont-d'Ouilly et au Pont-des-Verts. Septembre. Rare.

4. O. LIMOSA *Ag*. (*O. des vases.*) Cette espèce s'étend au fond de l'eau en plaques d'un beau vert. Les filamens sont très-fins, mais distincts, et rayonnent en rosettes assez larges. — Fossés, mares. Morières.

5. O. VIRIDIS *Vauch. O. tenuis* Ag. (*O. verte.*) Ressemble beaucoup à la précédente, mais ses filamens d'un beau vert d'émeraude foncé rayonnent très-peu, et sont si fins qu'on ne peut les distinguer sur les bords des petites rosettes qu'ils forment sur le papier. — Elle croît comme l'*O. limosa* sur le limon des eaux claires et tranquilles. Commune.

6. O. PAPYRINA *Bory* (*O. papyracée.*) Elle forme, près des moulins, sur les écluses et les pièces de bois lavées par un courant rapide, des membranes minces, d'un vert brillant. Filamens courts, ne rayonnant pas. — Assez commune.

7. O. MEMBRANACEA *Bory*. (*O. membraneuse.*) Se présente en pellicules de consistance un peu gélatineuses, d'un vert tantôt clair, tantôt foncé, décolorées dans des points épars, comme diaprées et mouchetées de diverses teintes. Filamens très-fins, oscillant à peine. — Sur les racines inondées, les conduits d'eau en bois. Couvrigny. Très-rare.

** *Filamens noirâtres.*

8. O. RUPESTRIS *Bory*. (*O. des rochers.*) Comme les deux précédentes, cette espèce forme des plaques muqueuses, luisantes, minces, se déchirant par écailles en séchant, mais leur couleur est presque noire. Elle croît sur les rochers souvent

mouillés par des chutes d'eau ou le suintement de faibles sources. — Printemps. Cosseseville, Brêche-au-Diable, etc.

9. O. CORIUM *Ag.* (*O. cuir.*) Filamens entrelacés, d'un vert noirâtre, souvent passant au jaunâtre par décoloration, formant des plaques serrées, assez étendues, feutrées, oscillant à peine. Espaces entre les stries à peu près aussi longs que larges. — Sur les rochers des rivières et des ruisseaux rapides. Roche-d'Oître, Regouté. Printemps. Peu commune.

10. O. NIGRA *Vauch.* (*O. noire.*) Filamens noirâtres ou un peu violacés, d'abord disposés en duvet lâche au fond des rivières et sur les herbes inondées, plus tard venant à la surface osciller en larges rosettes. Stries rapprochées, plus prononcées de deux en deux. — Commune au printemps dans les rivières, les mares et les fossés. (Pl. III.)

11. O. PARIETINA *Vauch.* (*O. des parois.*) Filamens d'un vert noir, rayonnant en larges rosettes à centre d'un noir lustré, brillant, muqueux. Stries transverses rapprochées. — Commune dans les rues, dans les lieux humides. Printemps.

12. O. FUSCA *Vauch.* *O. urbica* Bory. (*O. brune.*) Ressemble beaucoup à la précédente et se retrouve dans les mêmes localités. Ses filamens sont plus déliés, moins rayonnans, et ne tirant pas sur le vert, mais plutôt devenant bleuâtres en séchant. — Très-commune. Printemps.

*** *Filamens jaunâtres.*

13. O. OCHRACEA *Grev.* (*O. ocracée.*) Filamens en flocons jaunâtres, très-délicats, à stries à peine visibles. — Cette espèce se rencontre ordinairement mêlée aux dépôts ocracés qui se trouvent dans les sources ferrugineuses. — Noron, Mesnil-Soleil, Vaton, etc. Assez commune.

XVII. MICROCOLEUS *Desmaz.* (*Microcole.*) Filamens simples, déliés, non empâtés dans une masse muqueuse, réunis plusieurs ensemble dans une gaîne, libres au sommet, et doués d'un mouvement oscillatoire.

1. M. TERRESTRIS *Desmaz. Oscillatoria vaginata* Vauch. (*M. terrestre.*) Cette plante croît dans les lieux humides, sur la terre, sur les murs, où elle serpente en faisceaux anastomosés, entrelacés, d'un vert noirâtre. — Printemps. Peu commune. (Pl. III.)

VIIe. Tribu. BYSSOIDÉES.

XVII. IINOCONIA *Lib.* (*Inoconie.*) Filamens décombans, simples ou peu rameux, en petites touffes entrelacées, continus, raides, hérissés extérieurement de granules qui se détachent facilement, surtout dans le bas

Ce genre a été établi par Mlle. Libert, et l'espèce suivante a été publiée par elle dans sa collection de Cryptogames des Ardennes. Fasc. I. n°. 96.

1. I. MICHELII *Lib.* (*I. de Micheli.*) Filamens courts, entrelacés, de couleur glauque, blanchâtres, fragiles, comme en massue au sommet à cause des papilles ou granules qui le recouvrent.

Cette petite espèce croît sur les mousses qui tapissent l'intérieur des grottes calcaires, des cavités d'anciennes carrières; Aubigny, Grisy, et sur les vieux murs de l'église de Rapilly. (Pl. IV.)

C'est le *Byssus minima, cœrulea, non ramosa, musco innascens* de Micheli Nov. Pl. gen. p. 212. t. 90. f. 8.

On doit y rapporter l'*Oscillatoria cyanea* Ag.

XIX. TRENTEPOHLIA Ag. (*Trentepohlie.*) Filamens courts, dressés, rameux, en touffes, colorés, articulés. Fructification en gemmes ovoïdes réunies en grappe sur un même pédicelle latéral ou terminal.

1. T. PULCHELLA *Ag.* (*T. élégante.*) Filamens très-rameux, déliés, droits, à divisions alternes, garnies de rameaux courts opposés ou dirigés du même côté. — En petites touffes longues de deux à six lignes (rarement plus), soyeuses, d'un vert d'ai-

main tirant sur le violet noirâtre. Une variété souvent plus petite est de couleur rougeâtre. Sur les pierres et les mousses dans les ruisseaux. La Tour. Printemps. (Pl. II.)

XX. CHROOLEPUS *Ag.* (*Chroolèpe.*) Filamens raides, opaques, se réduisant facilement en poussière, dressés, cloisonnés, souvent contractés aux articulations.

1. C. AUREUS *Harv. Byssus aurea* L. (*C. doré.*) Filamens courts, entrelacés, flexueux, à loges longues de deux diamètres, formant des coussinets d'un aspect laineux, convexes, d'une belle couleur orangée devenant d'un jaune verdâtre par la dessication. — Commun sur les pierres, les murailles, dans les lieux ombragés. (Pl. II).

2. C. ODORATUS *Ag.* (*C. odorant.*) Filamens courts, à rameaux courts, raides, droits, étalés, presque opaques, moniliformes ou à articles renflés, aussi longs que larges. — Croûte lichénoïde d'un brun rougeâtre ou couleur de rouille. Sur les écorces d'arbres.

Plusieurs auteurs considèrent cette production comme un lichen appartenant au genre *Lepraria.*

XXI. PROTONEMA *Ag.* Filamens articulés, rameux, radicans, hyalins.

Beaucoup d'espèces rapportées à ce genre ont été reconnues commedes états primordiaux de certaines mousses; tel est le *P. velutinum* Ag. (*Byssus velutina* L.) à filamens entrelacés d'un beau vert, premier état du *Polytrichum aloïdes.*

1. P. UMBROSUM *Ag.* (*P. des lieux ombragés.*) Filamens dressés, obtus, fragiles, à articles renflés, formant de petites touffes rases d'un beau vert velouté. — Sur la terre humide. Automne, Printemps. Commun.

2. P. MUSCICOLA *Ag.* (*P. des mousses.*) Filamens d'un brun marron, à rameaux alternes, divariqués, subulés, à articles

longs de trois à quatre diamètres, alternativement comprimés par la dessication. — Parmi les mousses dans les lieux humides. Hiver. (Pl. IV.)

3. P. Orthotrichi *Ag.* (*P. des Orthotrics.*) Filamens bruns, à rameaux courts, dressés, obtus. Articles aussi longs que larges. — Sur les touffes de quelques Orthotrics croissant sur les troncs d'arbres, principalement sur l'*O Lyellii* Hook.

4. P. Brebissonii *Desmaz.* Crypt. fasc. 14. (*P. de Brébisson.*) Filamens d'un brun roussâtre ou violacé, entrelacés en une sorte de feutre. Articles longs de six à huit diamètres. — Sur les tiges et les feuilles languissantes du buis et du lierre, qu'il enveloppe quelquefois complètement. Carabillon, Valdante. Très-rare.

XXII. MYCINEMA *Ag.* Filamens membraneux, opaques, cloisonnés, tenaces, colorés (le plus souvent en brun.)

Peut-être les espèces de ce genre et des voisins devront-elles être reportées parmi les champignons.

1. M. fulvum *Ag.* (*M. brun.*) Filamens allongés, décombans, membraneux, égaux, rameux, formant une couche brunâtre sur les bois morts humides. Articles longs de 3 diamètres. — Assez commun.

2. M. pteridis *Ag.* (*M. des fougères.*) Filamens simples, roussâtres, entrelacés. Articles longs de 3 diamètres. — Sur les bases enfouies des tiges du *Pteris aquilina* L. — Commun. (Pl. IV.)

XXIII. BYSSOCLADIUM *Ag.* Filamens arachnoïdes, rayonnans, couverts de granules épars. (Sporules?)

1. B. fenestrale *Ag.* (B. *des fenêtres.*) Filamens rayonnans, flexueux, à rameaux divariqués. — Forme de petites taches grisâtres, arrondies, sur les vitres des appartemens chauds et humides tels que les serres. Commun.

XXIV. LEPTOMITUS *Ag.* (*Leptomite.*) Filamens

hyalins, arachnoïdes, droits, non entrelacés, à articulations peu visibles.

Les espèces de ce genre qui croissent sur les plantes inondées ont l'aspect d'un duvet blanchâtre.

1. L. LACTEUS *Ag.* (*L. blanc de lait.*) Filamens allongés, rameux, droits, formant des touffes d'un blanc laiteux, gélatineuses, longues de 1 à 3 pouces. Articles très-longs, les terminaux souvent un peu élargis. — Sur les herbes et rameaux inondés dans les eaux courantes. Printemps. Valdante, Éraines, Vaux, etc. Ses houppes d'abord d'un beau blanc soyeux, prennent bientôt une couleur sale par le mélange des corps étrangers qui se déposent parmi ses filamens. (Pl. IV.)

2. L. DIVERGENS *Ag.* (*L. divergent.*) Filamens courts, hyalins, égaux, à rameaux divergens, sans articulations visibles. — Duvet blanchâtre sur les conferves, les vauchéries et sur quelques phanérogames aquatiques. Longpré, fontaines de la ville, etc. Printemps. Été. Peu commun.

3. L. LEUCOCOMUS *Kutz.* (*L. à chevelure blanche.*) Filamens très-courts, simples, flexueux, très-déliés, à articles aussi longs que larges. Duvet d'un blanc de neige. Sur les plantes inondées, dans les ruisseaux. Longpré. Très rare.

4. L. PLUMULA *Kutz.* (*L. duvet.*) Filamens très-déliés, flexueux, hyalins, rameux, à articles aussi longs que larges, souvent un peu renflés par la dessication, peu visibles à l'état frais. — Sur les hydrophytes dans les eaux courantes. Printemps. Couvrigny. Rare.

Ces trois dernières espèces se ressemblent tellement que peut-être devra-t-on les réunir.

XXV. HYGROCROCIS *Ag.* *Mycoderma* Pers. Filamens hyalins, arachnoïdes, rameux, moniliformes ou articulés, très-déliés, se développant dans une masse gélatineuse, informe, diaphane ou colorée, quelquefois membraneuse.

Il est difficile d'assigner une place bien positive à ces productions qui se présentent à la surface de beaucoup de liquides ou de corps humides, fermentescibles, sous l'apparence d'une bouillie souvent blanchâtre, ou en pellicules gélatineuses. On en a observé un grand nombre d'espèces dans diverses infusions chimiques et dans des boissons ; ce nombre peut augmenter à l'infini.

Ainsi dans le vin, se trouve le *H. vini* Vall. ;

Dans la bière, le *H. cervisiæ* Desmaz ;

Dans l'eau de rose, le *H. rosæ* Ag.

Sur l'encre exposée à l'air se développe facilement une couche de filamens blanchâtres très-déliés, ressemblant à une moisissure, ayant des articles longs de 1 à 2 diamètres ; c'est le *H. atramenti* Ag. — (Pl. IV.)

A ces espèces dont nous ne mentionnons que les plus remarquables, on peut joindre la suivante :

H. MALINA *Nob.* (*H. du cidre.*) Filamens déliés, entrelacés dans une masse muqueuse blanchâtre qui flotte dans le cidre vieux. Le poiré en renferme aussi une variété.

VIIIe. Tribu. BATRACHOSPERMÉES.

XXVI. BATRACHOSPERMUM. *Roth.* (*Batrachosperme.*) Filamens gélatineux, articulés, flasques, très-rameux. Tiges et rameaux garnis de filamens moniliformes et verticillés. Fruits en gemmes placées entre les verticilles.

Ces plantes croissent dans les eaux vives, attachées aux pierres et aux bois submergés. Printemps, Eté.

1. B. MONILIFORME *Roth.* (*B. moniliforme*). Filamens rameux, obtus, garnis de houppes arrondies, disposées en chapelet, très-rapprochées au sommet des rameaux, plus distantes et

plus grosses sous les tiges. Couleur d'un brun plus ou moins olivâtre. — Commun. (Pl. IV.)

Voici les variétés principales de cette espèce très-polymorphe :

Var. B. *Giganteum* Desv. Tiges longues, peu rameuses, à verticilles noirâtres, épais et distincts. — Vaux, etc.

Var. C. *Pulcherrimum* Bory. Rameaux déliés à verticilles écartés.

Var. D. *Virescens* Bory. Tiges délicates, peu rameuses d'un vert jaunâtre.

Var. E. *Simplicius* Ag. Tiges simples, délicates, d'un vert bleuâtre. Verticilles distans.

Ces variétés adhèrent fortement au papier par la dessication et prennent une couleur violette lorsqu'elles sont long-temps exposées à la lumière.

2. B. VAGUM *Ag.* (*B. vague*). Cette espèce diffère de la précédente, par ses filamens divariqués, rameux-dichotomes, d'un vert bleuâtre, à verticilles plus rapprochés et presque confus. — Rare. Regouté.

3. B. HELMINTHOSUM *Bory.* (*B. vermiforme.*) Diffère des espèces précédentes par ses rameaux attenués au sommet, à verticilles rapprochés, confus, et par ses tiges dénudées à la base. Couleur d'un bleu verdâtre. — Gonde. Automne. Très-rare.

4. B. TENUISSIMUM *Bory.* (*B. délié.*) Filamens déliés, très-rameux, opaques, noirâtres, à articles renflés à leur extrémité supérieure, que recouvrent de petits filamens courts et piliformes. — Plainville, Corday. Très-rare. Hiver.

Il a sur le papier, auquel il adhère fortement, un aspect délié comme des cheveux. (Pl. IV).

B. DILLENII *Bory.* (*B. de Dillen.*) Diffère du précédent, auquel il ressemble beaucoup, par une consistance plus ferme, par ses rameaux plus divariqués et plus courts, et par ses

articles moins opaques dans leur partie inférieure. — Cette espèce qui adhère moins au papier se trouve mêlée à la précédente.

XXVII. DRAPARNALDIA *Bory*. (*Draparnaldie.*) Filamens gélatineux, cloisonnés, hyalins, émettant à leurs articulations des fascicules de petits rameaux en forme de pinceaux terminés par un prolongement capillaire très-fin. Endochrome vert, plus abondant dans les rameaux.

Ce genre très-voisin des *Chætophora* en diffère par un mucus gélatineux, solide, et par son port analogue à celui des conferves.

1. D. GLOMERATA. *Ag. D.* (*agglomérée.*) Filamens primordiaux, hyalins à loges renflées, très-muqueux. Rameaux fasciculés, obtus, ouverts, d'un vert clair. Loges longues de 2 diamètres. — Commun dans les fossés et les eaux tranquilles. Printemps. (Pl. IV.)

Var. B. *Acuta* Ag. Fascicules écartés, et peu fournis de rameaux allongés, aigus.

Var. C. *Tristis. Batrachosperma tristis* Bory. Faisceaux des rameaux distans, rares, décolorés. — Carabillon, Tréperel.

2. D. PLUMOSA *Ag.* (*D. plumeuse.*) Pinceaux des rameaux presque opposés, lancéolés, aigus, droits. Loges longues d'un diamètre et demi. Endochrome réuni en deux masses allongées. — Flocons d'un vert foncé et moins muqueux que dans l'espèce précédente. Eaux claires et courantes. Printemps. — Vaux, Goude, etc.

3. D. TENUIS *Ag.* (*D. grêle.*) Filamens homogènes, à loges aussi longues que larges. Rameaux à peine fasciculés, souvent isolés, simples, allongés, finissant en pointe. Endochrome en masses transverses. — Flocons d'un vert foncé, courts, muqueux, attachés aux pierres et aux plantes inondées. Eaux courantes, Printemps. — Longpré, Vaux, etc.

XXVIII. CHÆTOPHORA *Lyngb.* (*Chætophore.*) Filamens rameux, articulés, contenus dans une masse gélatineuse, plus ou moins solide, globuleuse ou lobée, terminés par des appendices piliformes.

Les espèces de ce genre se rencontrent attachées aux plantes, aux pierres et aux rameaux submergés.

1. C. ENDIVIÆFOLIA. *Ag.* (*C. à feuilles de chicorée.*) Expansions gélatineuses, vertes, un peu planes, dichotomes à la base, pinnées vers le sommet. — Peu commun. Éraines, Plainville. Printemps, Été.

Var. B. *Cornudamæ.* Frondes cylindriques, linéaires. Rameaux divariqués, aplatis. — Fossés de Couvrigny.

Nous avons trouvé cette variété pénétrée de cristaux calcaires. C'est la variété *cristallophora* de Kutzing.

2. C. ELEGANS *Ag.* (*C. élégant.*) Frondes plus ou moins globuleuses d'un vert pâle, flasques, de 4 à 10 lignes de diamètre. Filamens dichotomes à rameaux fasciculés au sommet, étalés et un peu recourbés. — Commun. Printemps. (Pl. IV).

3. C. PISIFORMIS *Ag.* (*C. pisiforme.*) Diffère du précédent par sa consistance plus ferme et par sa couleur d'un vert plus foncé. Sa forme est constamment sphéroïde, quelquefois un peu mamelonnée. Filamens à rameaux fasciculés, resserrés et droits au sommet. — Commun, principalement sur les plantes submergées. Printemps.

IXe. Tribu. NOSTOCINÉES.

XXIX. ANABAINA *Bory.* (*Anabaine.*) Filamens sortant d'une base muqueuse, formés d'articles sphériques ou ovoïdes qui leur donnent un aspect moniliforme.

1. A. LICHENIFORMIS *Bory.* (*A. lichéniforme.*) Filamens moniliformes, à articles sphériques, dont les deux du sommet

plus renflés, l'avant dernier surtout qui est ovoïde. — Cette plante forme sur la terre humide, dans les allées des jardins, des taches d'un vert noirâtre foncé, muqueuses, arrondies qui ressemblent à un *nostoc* en état de déliquescence ou à un commencement d'*oscillatoire*. Hiver. Assez commun. (Pl. III.)

Var. B. *Typhina*. Filamens droits, à articles allongés ; l'avant-dernier cylindrique, et plus gros. — Mares. Latour.

2. A. FLOS-AQUÆ *Breb.* herb. *Byssus* L. (*A. fleur de l'eau.*) Pellicule d'un vert bleuâtre, se déchirant facilement, formée de filamens moniliformes, flexueux, contournés, à articles sphéroïdes, quelques-uns plus gros çà et là. — Flotte à la surface des mares et des étangs. Adhère fortement au papier et ne change pas de couleur par la dessication.

Il faut prendre garde de confondre cette hydrophyte avec quelques animaux infusoires qui, tels que le *monas pulvisculus*, couvrent souvent les eaux croupissantes d'une pellicule analogue, mais la couleur de celui-ci est d'un vert plus vif.

XXX. NOSTOC *Vauch.* Fronde gélatineuse ou coriace de forme variée, remplie de filamens crispés ou contournés, moniliformes, se divisant à la fin en granules ou sporules.

* *Terrestres.*

1. N. COMMUNE *Vauch.* (*N. commun.*) Fronde d'abord presque globuleuse, ensuite irrégulière, plissée, étendue, d'un vert-brun et jaunâtre. Filamens moniliformes dont le dernier article plus gros. — Commun sur la terre sablonneuse, dans les allées des jardins ; visible surtout après les pluies, car la sécheresse le réduit à une membrane mince peu apparente.

2. N. VESICARIUM *DC.* (*N. en vessie.*) Fronde brune, cartilagineuse, en forme d'une sorte de poche, irrégulièrement plissée, attachée latéralement, d'un vert jaunâtre ou roussâtre, remplie d'un suc visqueux dans sa jeunesse. — Sur la terre et parmi les mousses humides. Rare.

3. N. LACINIATUM *DC.* (*N. découpé.*) Fronde cartilagineuse, peu gélatineuse, redressée, à bords profondément découpés, crispés, d'un vert souvent un peu bleuâtre. Filamens à articles globuleux. — Sur la terre et parmi les mousses humides. Peu commun.

4. N. MUSCORUM. *Ag.* (*N. des mousses.*) Fronde arrondie, coriace, divisée en papilles, et tubercules redressés, d'un brun verdâtre. — Sur la terre et les rochers, apparente après la pluie. Monts d'Éraines, St.-Pierre-sur-Dive. Rare. Hiver.

5. N. FOLIACEUM *Ag.* (*N. foliacée.*) Fronde membraneuse, lobée, plissée, rugueuse, redressée, d'un brun verdâtre. — Sur la terre sablonneuse, surtout dans les terrains calcaires. Peu commun.

6. N. SPHÆRICUM *Vauch.* (*N. sphérique.*) Frondes globuleuses, de la grosseur d'un pois environ, fermes, d'un vert olivâtre foncé. — Sur la terre humide, parmi les mousses. Hiver. Printemps. Peu commun.

** *Aquatiques.*

7. N. VERRUCOSUM *Vauch.* (*N. verruqueux.*) Frondes arrondies, tuberculeuses, fermes, d'un vert foncé, ayant un diamètre de 4 lignes à 2 pouces et même un peu au-delà, pleines d'une gelée ferme, entremêlée de filamens moniliformes, dont le dernier article plus gros. — Attaché aux rochers inondés des rivières rapides. Noron, Rabodanges, Roched'Oitre, Brèche-au-Diable. Printemps. Peu commun.

8. N. RUFESCENS *Ag.* (*N. roussâtre.*) Frondes gélatineuses, fragiles, arrondies, assez épaisses, irrégulièrement mamelonnées, d'abord de couleur verdâtre, devenant roussâtres ensuite. Filamens très-contournés, moniliformes, ayant çà et là quelques articles sphériques, plus gros. — Nageant dans les marais tourbeux parmi les mousses. Geude, Roched'Oître, Longpré. Printemps, Été. Rare. (Pl. IV.)

Cette plante, dans son premier état, a la plus grande ressemblance avec le *Palmella hyalina.*

9. N. CONFUSUM *Ag.* (*N. confus.*) Cette espèce nage sur les eaux stagnantes, en masses gélatineuses, d'un vert foncé, passant à l'olivâtre, d'abord tubuleuses, ensuite divisées en expansions plissées, irrégulièrement lobées et mamelonnées. Filamens assez gros, longs, raides, droits, ou légèrement courbés, moniliformes, munis çà et là d'articles plus gros, sphériques ou le plus souvent cylindriques-elliptiques; ceux-ci se détachent facilement. — Fossés marécageux de Longpré. Été. Rare. (Pl. IV.)

Ce n'est pas sans quelque hésitation que nous avons rapporté cette espèce au *N. confusum* d'Agardh et de Sprengel, dont les descriptions, quant aux formes extérieures, lui conviennent bien, mais ces auteurs ne disant rien des filamens qui sont très-remarquables, il peut rester des doutes que notre plante ne soit une espèce nouvelle. Elle a de grands rapports avec le *N. rufescens* dont elle diffère par ses filamens, et par sa couleur qui n'est jamais rougeâtre.

10. N. COERULEUM *Lyngb.* (*N. bleuâtre.*) Fronde globuleuse ou un peu ovoïde, d'un vert bleuâtre, quelquefois olivâtre dans les individus un peu grands, très-lisse, pleine, solide. Filamens contournés, entrelacés, déliés, moniliformes, à articles sphériques, le plus souvent égaux, ou rarement çà et là un peu plus gros.

Ce Nostoc se présente sous la forme de globules lisses, un peu transparens, d'une consistance si ferme qu'on a de la peine à les écraser sous les doigts, et d'une taille variant de la grosseur d'une graine de pavot à celle d'un pois. Il se trouve dans les marais tourbeux sur les mousses inondées. Été. Regouté. Très-rare.

XXXI. PALMELLA *Ag. Lyngb.* (*Palmelle.*)

Frondes gélatineuses, globuleuses ou en expansions de formes variées, remplies de granules sphériques, ou ovoïdes.

1. P. CRUENTA *Ag.* (*P. sanguinolente.*) Fronde de couleur de sang, en forme de croûte muqueuse. Granules sphériques ou

un peu ovoïdes. — Commun sur la terre, le pied des murs dans les lieux humides et ombragés, surtout sur les pierres calcaires, dans les rues étroites, les caves, etc. Printemps.

2. P. HYALINA *Lyngb.* (*P. verte.*) Frondes gélatineuses, globuleuses, ou en masses allongées, irrégulièrement ondulées ou mamelonnées, d'un vert un peu bleuâtre. Granules sphériques. — Cette production singulière croît d'abord au fond de l'eau et bientôt vient flotter à sa surface. On peut la comparer à des masses d'empois de couleur verte. Nous en avons vu atteindre une longueur d'un à 2 pieds avec une grosseur de 6 à 8 pouces de diamètre. — Printemps. Etang de la Tour. Rare. (Pl. IV.)

3. P. RUPESTRIS *Lyngb.* (*P. des rochers.*) Fronde gélatineuse, d'un vert jaunâtre, rugueuse, plissée. Granules globuleux rapprochés 4 à 4. — Sur les rochers humides, parmi les mousses et les lichens. Noron, Vaux, etc. Printemps.

4. P. PROTUBERANS *Ag.* (*P. protubérante.*) Fronde gélatineuse, tendre, très-aqueuse, arrondie, irrégulièrement lobée, d'un beau vert. Granules ovoïdes-allongés, épars, un peu obscurs au centre. — Sur les mousses humides. Rochers et troncs d'arbres. Noron. Bois de la Tour. Printemps. Très-rare.

5. P. BOTRYOIDES *Lyngb.* (*P. en grappe.*) Frondes très-petites, gélatineuses, arrondies, aggrégées, quelquefois lobées, de couleur verte. Granules globuleux. — Commun dans les lieux humides, sur les bruyères, parmi les mousses.

XXXII. PROTOCOCCUS *Ag.* Globules aggrégés, nus, renfermant des granules, le plus souvent colorés.

Les espèces de ce genre et probablement du suivant, auxquelles M. Turpin a donné le nom de *Globuline*, peuvent être regardées comme un état primordial de végétaux d'un ordre supérieur.

1. P. VIRIDIS. *Ag.* (*P. vert.*) Globules verts, formant une

légère croûte verte sur les pierres, les murs humides. — Très-commun.

2. P. SANGUINEUS Nob. *Hæmatococcus* Ag. (*P. sanguin.*) Globules renfermant 1 à 3 granules, formant une croûte friable, de couleur d'un rouge d'ocre. — Sur la vase d'étangs desséchés. Automne. Goude, Fresnay-la-Mère. Très-rare.

3. P. MAGMA *Breb.* herb. (*P. marc de café.*) Globules solides, presque opaques, formant sur les rochers humides une croûte d'un brun rougeâtre. — Noron, Vaux, Brèche-au-Diable. Rare. (Pl. IV.)

XXXIII. CRYPTOCOCCUS *Kutz.* Globules muqueux, hyalins, non colorés, aggrégés sans ordre en une croûte légère.

1. C. MOLLIS *Kutz.* (*C. mou.*) Globules microscopiques, se développant sur les pierres humides et les vitres rarement nettoyées. — Commun.

IV.e Div. DIATOMÉES.

Xe. trib. FRAGILARIÉES.

XXXIV. FRAGILARIA *Lyngb.* (*Fragilaire.*) Frustules linéaires, rectangulaires, soudés de manière à présenter un filament aplati, fragile, divisé transversalement par des stries rapprochées.

Les Fragilaires se divisent facilement dans le sens de leurs stries en segmens d'inégale longeur qui ne restent point unis par leurs angles diagonalement opposés.

1. F. PECTINALIS *Lyngb.* (*F. en peigne.*) Filamens très raides, d'un brun jaunâtre à stries transversales parallèles très-rapprochées.— Eaux vives. Printemps. Assez commun. (Pl. V.)

Cette plante prend, par la dessication, un aspect argenté et se réduit aisément en une poussière brillante micacée.

2. F. HIEMALIS *Lyngb.* (*F. d'hiver.*) Filamens moins larges que dans l'espèce précédente, d'un brun orangé, à stries moins rapprochées, chargés de quelques points jaunâtres irrégulièrement disposés. Frustules de 1 à 2 fois plus longs que larges. Fragile et verdâtre par la dessication. — Longpré, la Tour. Peu commun. Hiver, Printemps. (Pl. V.)

XXXV. MELOSEIRA *Ag.* (*Méloseire.*) Filamens cylindriques-comprimés, raides, à articulations rétrécies, et se rompant facilement. Articles (frustules) le plus souvent divisés par une strie transversale.

Ces Diatomées flottent dans les eaux en flocons d'un brun-ferrugineux, verdâtre par la dessication, et exhalant une odeur oléagineuse remarquable.

1. M. VARIANS *Ag.* (*M. variable.*) Articles à peu près aussi longs que larges, obscurs et légèrement rétrécis aux extrémités. Filamens de grosseur assez variable. — Fossés d'eau vive, Couvrigny, Mesnil-Soleil. Hiver, Printemps. (Pl. V.)

2. M. SUBFLEXILIS *Kutz.* (*M. flexible.*) Diffère du précédent par moins de fragilité, par ses articulations plus rétrécies et surtout par ses articles moins longs que larges. — Longpré. Très-rare. Printemps. (Pl. V.)

3. M. ORICHALCEA *Kutz.* (*M. oripeau.*) Filamens d'un brun jaunâtre un peu doré, assez déliés, fragiles, à articles longs de 2 à 3 diamètres et quelquefois marqués de 2 stries transversales, présentant souvent çà et là des renflemens globuleux. — Printemps. Villers-Canivet. Rare. (Pl. V.)

4. M. MONILIFORMIS *Ag.* (*M. en collier.*) Filamens déliés, d'un brun rougeâtre, très-resserré aux articulations. Articles arrondis ou elliptiques, comme polyédriques, à peu près aussi longs que larges — Fossés. La Tour. Printemps. Rare. (Pl. V.)

5. M. MINUTULA *Chauv.* in litt. (*M. fluet.*) Filamens très-ténus, courts, d'un brun foncé à articles globuleux, compri-

més çà et là. — Cette espèce forme sur les herbes inondées un duvet brun très-court — Printemps. Fossés. La Tour. Très-rare. (Pl. V.)

XXXVI. DIATOMA *Ag.* (*Diatome.*) Filamens fragiles, aplatis, formés de frustules rectangulaires, d'abord entiers, puis se disjoignant et ne restant unis que par deux de leurs angles diagonalement opposés de manière à présenter la figure d'un zigzag.

Les espèces de ce genre croissent sur les hydrophytes et autres plantes inondées. Elles semblent préférer les eaux courantes.

1. D. VULGARE *Bory.* (*D. commun.*) Frustules brunâtres, un peu épais, 3 à 4 fois plus longs que larges, tantôt solitaires, tantôt réunis 2 ou 3 ensemble, quelquefois marqués de trois bandes transversales, plus colorées. — Commun. Hiver, Printemps. (Pl. V.)

2. D. ELONGATUM *Ag.* (*D. allongé.*) Frustules d'un brun jaunâtre de 6 à 8 fois plus longs que larges, renflés aux extrémités quelquefois même au milieu, solitaires ou géminés, souvent obscurs au centre. — La Hoguette, la Tour. Peu commun. Printemps. (Pl. V.)

3. D. FENESTRATUM *Lyngb.* (*D. à fenêtres.*) Frustules d'un vert jaunâtre, 3 à 4 fois plus longs que larges, réunis en séries plus nombreuses que dans les espèces précédentes, quelquefois non interrompues. Il a alors l'apparence d'un *Fragilaria.* Les frustules sont traversés dans le milieu de leur largeur par une bande de granules jaunâtres. Longpré, Roche-d'Oître. Printemps. Rare. (Pl. V.)

4. D. FLOCCULOSUM. *Ag.* (*D. floconneux.*) Frustules jaunâtres, dont la longueur excède peu la largeur, marqués de stries très-rapprochées et plus prononcées sur les bords, traversés par une ligne formées de granules. — Commun. Printemps. (Pl. V.)

5. D. TENUE *Ag.* (*D. ténu.*) Frustules jaunâtres, le plus souvent carrés, ou de deux à trois fois plus longs que larges, toujours plus petits que dans les espèces précédentes et sans bandes transversales. — Assez commun. Automne, Printemps. (Pl. V.)

XXXVII. MERIDION *Ag.* Frustules cunéiformes, planes, réunis en une lame rayonnante en forme de cercle ou de portions de cercles à centre vide.

1. M. CIRCULARE *Ag.* *Frustulia circularis* Dub. (*M. circulaire.*) Frustules jaunâtres, non enveloppés de mucus, en cercles plus ou moins complets. — Dans les ruisseaux et les fossés, parmi les conferves et autres algues. Peu commun. Printemps. Villers-Canivet, Roche-d'Oître, etc. (Pl. V.)

XXXVIII. ACHNANTHES *Bory.* (*Achnanthe*). Frustules linéaires réunis en petit nombre, en une lame plane, pédicellée latéralement en forme de petit étendard.

Les espèces de ce genre croissent attachées par leur pédicelle sur les algues filamenteuses.

1. A. EXILIS *Kutz.* (*A. nain.*) Lame jaunâtre à pédicelle court, formée de la réunion de 2 à 4 (rarement plus) frustules un peu courbes, traversés par une ou deux bandes plus foncées. — Rivière d'Ante, Miette, marais de Plainville. Très-rare. Printemps, Été. (Pl. V.)

XI.e Tribu. FRUSTULIÉES.

XXXIX. FRUSTULIA *Ag.* (*Frustulie.*) Frustules libres ou entourés d'un mucus amorphe, raides, rectangulaires, quelquefois tétraèdres, tantôt d'un côté appointis à leurs extrémités et de l'autre exactement linéaires, tantôt divisés par une strie longitudinale ou réunis 2 à 4 ensemble.

Les Frustulies sont très-communes sur les hydro-

phytes, sur les plantes inondées. Un grand nombre d'espèces sont souvent mêlées ensemble dans la même station; c'est surtout à la fin de l'hiver et au commencement du printemps qu'elles abondent. Plusieurs espèces semblent douées d'un mouvement spontané.

1. F. SPLENDENS *Kutz.* (*F. brillante.*) Frustules très-longs, linéaires, chargés de quelques taches, à extrémités un peu dilatées sur une des faces, comprimées et paraissant pointues de l'autre côté. — Forme des flocons brunâtres un peu muqueux qui en séchant prennent un aspect brillant et micacé. Commune. (Pl. VI.)

2. F. TENUISSIMA *Kutz.* (*F. très-ténue.*) Ressemble à la précédente, mais ses frustules sont plus courts, plus minces, non dilatés à leurs extrémités. — Plus rare. (Pl. VI.)

3. F. ULNA *Kutz.* (*F. aune.*) Frustules verdâtres, tachetés, souvent géminés, 16 à 24 fois plus longs que larges, linéaires-rectangulaires, appointis aux deux extrémités sur une des faces. — Fossés. La Tour, la Vallée. Peu commun. (Pl. VI.)

4. F. MAJOR. *Kutz* (*F. majeure.*) Frustules larges, jaunâtres, tétraèdres, 4 fois plus longues que larges, rectangulaires d'un côté, et de l'autre un peu arrondis aux extrémités, souvent chargés de quelques points hyalins. — Commune. (Pl. VI.)

5. F. OBLONGA *Kutz.* (*F. oblongue.*) Ressemble beaucoup à la précédente dont elle diffère par ses frustules plus courts, traversés au milieu par une bande hyaline. — Plus rare.

6. F. PUNCTATA *Kutz.* (*F. ponctuée*). Frustules jaunâtres prismatiques, tronqués, 4 à 5 fois plus longs que larges, munis d'une bordure longitudinale, obscure, chargée de 5 à 7 points arrondis, jaunâtres. — Rare. St.-Philbert, dans l'Orne. (Pl. VI.)

7. F. ÆQUALIS *Kutz* (*F. égale*). Frustules allongés, jaunâtres, hyalins aux extrémités, prismatiques, rectangulaires, 8 à 10 fois plus longs que larges, souvent géminés. — Rare. Goude. (Pl. VI.)

8. F. OBTUSA *Ag.* *Echinella* Lyngb. (*F. obtuse.*) Frustules

hyalins marqués de quelques taches ou bandes jaunâtres, à extrémités tronquées, 3 à 4 fois plus longs que larges. — Peu commune. Fossés de la Tour.

9. F. MULTIFASCIATA *Kutz.* (*F. à bandes nombreuses.*) Frustules linéaires, rectangulaires d'un côté, de l'autre à sommets appointis, hyalins traversés par plusieurs bandes brunes. — Rivière d'Orne, Pont-des-Verts. Rare. (Pl. VI.)

10. F. SUBQUADRATA *Nob.* (*F. carrée.*) Frustules jaunâtres, presque carrés ou un peu cunéiformes, légèrement arrondis aux extrémités, chargés de 2 ou 3 points hyalins. — Fossés de la Tour. Très-rare. (Pl. VI.)

11. F. ANCEPS *Kutz.* (*F. douteuse.*) Frustules très-petits, d'un brun jaunâtre, d'un côté linéaires, géminés, opaques, striés avec une bande médiane transverse, hyaline, de l'autre côté lancéolés, appointis aux deux extrémités et traversés par deux bandes brunes. — Très-commune. (Pl. VI).

12. F. ACUTA *Ag.* (*F. aiguë.*) Frustules hyalins, jaunâtres, linéaires-lancéolés, souvent un peu courbés, aigus aux extrémités, traversés par une ligne fine opaque, 10 à 12 fois plus longs que larges. — Fossés, rivières. La Tour, Goude, Pont-des-Verts, etc. Peu commune.

13. F. SUBULATA *Kutz.* (*F. subulée.*) Frustules d'un brun jaunâtre, très-étroits, fort-longs, subulés et un peu courbés aux extrémités, traversés au milieu par une bande hyaline. — Assez commune. (Pl. VI.)

14. F. PELLUCIDA *Kutz.* (*F. pellucide.*) Frustules hyalins, linéaires, appointis aux extrémités, traversés au milieu par une bande jaunâtre. — Rare. La Tour, Longpré, Goude. (Pl. VI.)

15. F. SUBTILIS *Kutz.* (*F. mince.*) Frustules très-minces, courts, linéaires, subulés, aux extrémités, d'un vert jaunâtre, hyalins au milieu. — Très-commune. (Pl. VI.)

16. F. HYALINA *Ag. Kutz.* (*F. hyaline*). Frustules transparents, très-petits, linéaires-lancéolés, à sommets aigus. —

Forme sur l'eau des fossés des couches d'un vert jaunâtre, semblables à une écume. Assez commun. St.-Pierre-Canivet, Neuvy, etc. (Pl. VI.)

XL. EXILARIA *Grev.* (*Exilaire.*) Frustules planes, le plus souvent linéaires, parasites, réunis par groupes rayonnans ou en éventails, plus ou moins cohérens à leur base, libres au sommet.

Les Exilaires diffèrent seulement des Frustulies par leur disposition groupée, et parce que d'abord elles sont parasites, c'est-à-dire, croissant sur les frondes ou les filamens des autres hydrophytes. Du reste, elles ont les mêmes stations et elles se retrouvent aux mêmes époques.

1. E. CRYSTALLINA *Kutz.* (*E. cristalline.*) Cette diatomée ressemble beaucoup au *Frust. splendens* et on ne peut guères l'en distinguer que par ses frustules, un peu plus larges, toujours réunis en fascicules rayonnans parasites. — Commun. Brun-jaunâtre, argentée et brillante en séchant. (Pl. VI.)

2. E. VIRIDESCENS *Breb.* herb. (*E. verdâtre.*) Frustules très-étroits, linéaires, réunis en fascicules, rayonnans, nombreux, hyalins à la base, leur moitié supérieure verdâtre, opaque. — Trouvé sur le *Batrachospermum moniliforme* dans une source à Courcelles. Mai. Très-rare. (Pl. VI.)

3. E. VAUCHERIÆ *Kutz.* (*E. de la Vauchérie.*) Frustules d'un vert-jaunâtre, tachetés, linéaires, solitaires ou fasciculés, obtus ou un peu atténués au sommet d'un côté. — Sur les Vauchéries et autres hydrophytes. Villers-Canivet, Mesnil-Soleil. Rare. (Pl. VI).

4. E. TRUNCATA *Grev.* (*E. tronquée.*) Frustules linéaires, un peu cunéiformes, d'un vert jaunâtre, hyalins aux deux extrémités, tronqués au sommet. — Assez commune sur les Conferves. (Pl. VI.)

5. E. CURVATA *Kutz.* fasc. 12. (*E. courbée.*) Frustule

linéaires, étroits, un peu courbés, jaunâtres, avec quelques taches obscures. — Assez commune sur les *Mougeotia*, *Conferva*, *Fragilaria*, etc. La Tour, Couvrigny. (Pl. VI.)

6. E. RUBIGINEA *Nob.* (*E. rouillée.*) Frustules courts, cunéiformes, très-appointis à leur base, un peu courbés, en forme de virgule, rougeâtres, presque opaques. — Sur les feuilles tombées dans l'eau et parmi les Conferves. — Assez commune. La Tour, Villers-Canivet, Goude. (Pl. VI.)

XIIe. Tribu. CYMBELLÉES.

XLI. ENCYONEMA *Kutz.* Frustules cymbiformes, disposés en une simple série longitudinale dans un filament simple, continu, hyalin, gélatineux.

Ce genre diffère-t-il des *Gloionema* Ag. qui renferment plusieurs séries dans un filament muqueux, contourné ?

1. E. PARADOXUM *Kutz.* (*E. paradoxal.*) Filament flexueux, muni intérieurement d'une série simple de frustules cymbiformes alternativement tournés, hyalins et traversés par deux bandes jaunâtres. — Parmi les autres Diatomées. Rivière d'Orne et de l'Ante, Noron. Rare. (Pl. VI.)

XLII. GOMPHONEMA *Ag.* Frustules cymbiformes, cunéiformes ou elliptiques, portés au sommet de pédicelles hyalins simples ou rameux.

Les espèces de ce genre croissent parasites sur les hydrophytes et sur d'autres plantes plongées dans les eaux. Quand les frustules sont détachés de leurs pédicelles, ce qui arrive facilement, on peut les confondre avec les *Cymbella*. On les trouve en hiver, au printemps et même en été.

1. G. SEMI-ELLIPTICUM *Ag.* (*G. semi-elliptique.*) Frustules d'un vert jaunâtre, cymbiformes, hyalins à leurs extrémités, solitaires ou géminés, portés sur un long pédicelle transparent.

— Rivière d'Orne, au Pont-des-Verts et à Miette dans l'Ante. Rare. (Pl. V.)

2. G. SIMPLEX *Kutz.* (*G. simple.*) Frustules cymbiformes, brunâtres, parcourus par une ligne longitudinale, avec une tache ronde, hyaline à leur centre et portés sur un pédicelle simple, hyalin, de moyenne longueur. — Longpré. Rare. (Pl. V.)

3. G. SUBRAMOSUM *Ag.* (*G. rameux.*) Frustules cunéiformes, tronqués, traversés par une ou deux bandes jaunâtres solitaires, ou réunis deux à quatre en éventail au sommet de pédicelles déliés, hyalins, simples ou dichotomes. — Assez commun. (Pl. V.)

4. G. DICHOTOMUM *Kutz.* (*G. dichotome.*) Frustules allongés, en massue, tronqués, traversés par des bandes jaunâtres, portés sur de longs pédicelles plusieurs fois dichotomes. — Étang de Couvrigny. Très-rare. (Pl. V.)

5. G. GEMINATUM *Ag.* (*G. géminé.*) Frustules géminés, cunéiformes, traversés par une bande jaunâtre, d'un côté paraissant arrondis au sommet, portés sur des pédicelles rameux, un peu épais. — Commun. (Pl. V.)

6. G. CURVATUM *Kutz.* (*G. courbé.*) Frustules brunâtres, cunéiformes, tronqués, courbés, le plus souvent géminés et inégaux, portés sur un pédicelle simple, délié, court. — Longpré, Couvrigny. Très-rare. (Pl. V.)

7. G. ROSTRATUM *Nob.* (*G. en bec.*) Frustules elliptiques, très-petits, obliques, terminés par une pointe courte, traversés par deux petites lignes et portés sur un pédicelle court, simple. — Sur le *Fragilaria pectinalis.* Fontaine des bois de La Tour. (Pl. V.)

8. G. POHLIÆFORME *Kutz.* (*G. en forme d'urne de Pohlia.*) Frustules cunéiformes en massue, tronqués, jaunâtres, chargés en leur milieu d'une tache hyaline arrondie, solitaires ou un peu fasciculés, portés sur un pédicelle simple très-court. — Assez commun. (Pl. V.)

9. G. CLAVUS *Breb.* (*G. clou.*) Frustules en massue allongée, resserrée au dessous du sommet qui est tronqué et souvent un peu anguleux, chargés au milieu d'une tache arrondie, à pédicelle court, presque sessiles. — Longpré, Couvrigny, Regouté. Rare. (Pl. V.)

XLIII. CYMBELLA *Ag. Frustulia* Kutz. (*Cymbelle.*) Frustules cymbiformes ou elliptiques, le plus souvent géminés, libres ou entourés d'un mucus indéterminé, non pédicellés.

Les Cymbelles diffèrent des Gomphonema par l'absence de pédicelle et des Frustulies par leur forme non rectangulaire, mais cymbiforme ou elliptique.

Ces hydrophytes se trouvent, presque toute l'année, mêlées aux autres algues. Quelques espèces forment un enduit gélatineux sur les corps plongés dans l'eau tels que les feuilles, les pierres, la vase, etc.

Plusieurs Cymbelles semblent douées d'un mouvement rectiligne dont nous avons parlé plus haut.

1. C. GASTROIDES *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. renflée.*) Frustules jaunâtres, courbés, cymbiformes, souvent un peu tronqués à leurs extrémités, renflés au milieu qui est opaque ou diaphane, quelquefois divisés par une strie longitudinale. — Rare. La Tour, marais de Plainville.

Cette espèce ressemble beaucoup aux frustules du *Gomphonema semi-ellipticum* détachés de leurs pédicelles. (Pl. VII.)

2. C. CYMBIFORMIS *Ag.* (*C. en nacelle.*) Frustules jaunâtres, présentant d'un côté une forme lancéolée-elliptique et de l'autre courbés en nacelle, solitaires ou géminés, hyalins à leurs extrémités, chargés d'une tache médiane obscure dont le centre est quelquefois diaphane. — Commune. Souvent mêlée à la suivante et au *C. operculata* dans des masses muqueuses roussâtres sans formes déterminées. (Pl. VII.)

3. C. FULVA *Nob.* non Ag. *Frustulia* Kutz. (*C. fauve.*) Ressemble à la précédente, mais ses frustules cymbiformes sont plus longs, plus obtus, le plus souvent géminés. La tache médiane est plus large, et souvent hyaline au centre. — Commune. En masses brunes, muqueuses, peu épaisses. (Pl. VII.)

4. C. MACULATA *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. tachée.*) Cette espèce a encore des rapports avec les deux précédentes; ses

frustules sont beaucoup plus petits et plus courbés ; d'un côté cymbiformes, de l'autre ils se présentent sous une forme ovoïde souvent divisés par une ligne longitudinale et traversés par deux bandes obscures en leur milieu. — Assez commune. Enduit brun, muqueux. (Pl. VII.)

5. C. VENTRICOSA *Ag.* (*C. ventrue.*) Frustules cymbiformes, jaunâtres, renflés, solitaires ou géminés, terminés à leurs extrémités par un globule hyalin.—Rare. Rivière d'Orne. (Pl. VII).

6. C. ADNATA *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. adhérente.*) Frustules, cymbiformes, tronqués, d'un jaune verdâtre un peu opaque, diaphanes sur les bords, presque toujours géminés. — Croît attachée aux filamens des confervées. Rare. La Tour, Couvrigny Plainville. (Pl. VII).

7. C. PICTA *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. peinte.*) Frustules linéaires, courbés, tronqués à leurs extrémités, d'un brun jaunâtre, chargés de taches transversales, quelquefois bordée, presque toujours géminés. — Rare. Fossés de la Tour, marais de Plainville. (Pl. VII).

8. C. OVALIS *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. ovale.*) Frustules ovales, elliptiques, jaunâtres, souvent marqués au centre d'une ligne longitudinale et de petites taches ou points arrondis. — Rare Rivière d'Orne, Plainville. (Pl. VII.)

9. C. COPULATA *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. accouplée.*) Frustules d'un brun jaunâtre, lancéolés, pointus et diaphanes à leurs extrémités, renflés et marqués d'un point arrondi hyalin en leur milieu, opposés et soudés deux à deux par leurs sommets. — Rare. Couvrigny, la Tour. (Pl. VII.)

10. C. GEMINATA *Nob. Frustulia* Kutz. *Navicula* Turp. (*C. géminée.*) Frustules lancéolés-cymbiformes, acuminés, géminés en forme elliptique, parsemés de points arrondis, hyalins ainsi que leurs sommets. — Peu commune. Forme un enduit d'un brun jaunâtre. Noron, la Tour, etc. (Pl. VII).

11. C. AVENACEA *Nob.* (*C. grain d'avoine.*) Frustules brunâtres, lancéolés, renflés au milieu, à extrémités pointues

et transparentes, parcourus par une ligne médiane, longitudinale, chargés de quelques points arrondis hyalins. — Commune. Enduit d'un brun foncé. Sur les pierres des ruisseaux, les plantes inondées, etc. Locomotion distincte. (Pl. VII.)

12. C. INCRASSATA *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. épaissie.*) Frustules jaunâtres, assez grands, droits, prismatiques, tronqués à leurs extrémités, renflés au milieu. — Rare. La Tour., Plainville.

13. C. INFLATA *Nob. Frustulia* Kutz. (*C. enflée.*) Frustules très-petits, jaunâtres, droits, courts, oblongs, tronqués, renflés inégalement au milieu qui est souvent transparent comme les extrémités. — Rare. Fossés de Villers-Canivet, Plainville. (Pl. VII.)

14. C. SOLEA *Breb.* herb. (*C. semelle.*) Frustules longs, transparens; vus de face: planes, ovales, panduriformes, resserrés au milieu qui est chargé de quelques corpuscules en masses irrégulières d'un endochrome verdâtre; vus de profil, linéaires, droits. — Très-rare. Rivière d'Orne, à St.-Philbert. (Pl. VII.)

15. C. QUINQUEPUNCTATA *Nob. Frustulia.* Kutz. (*C. à 5 points.*) Frustules peu longs, jaunâtres; elliptiques, resserrés au milieu, chargés d'environ 5 taches obscures disposées près de la ligne médiane longitudinale, souvent bordés; vus de profil: linéaires, — Rare. Fossés de la Tour, Rivière d'Orne. (Pl. VII.)

16. C. OLIVACEA *Breb.* herb. *Frustulia* Kutz. *Echinella* Lyngb. (*C. olivâtre.*) Frustules petits, transparens, traversés au milieu par une bande jaunâtre, un peu cunéiformes, réunis de 2 à 4. — Commune. (Pl. VII.)

Cette espèce forme au fond des ruisseaux une couche assez épaisse de masses gélatineuses, arrondies, irrégulièrement mammelonnées, d'un jaune roussâtre. Ces masses en séchant prennent une couleur tirant sur le vert.

17. C. OPERCULATA *Ag.* (*C. operculée.*) Frustules hémisphériques, jaunâtres, réunis 2 à 2 en un corpuscule globuleux, divisé au milieu par une ou deux lignes transversales. — Très-

commune. Ordinairement renfermée dans des enduits gélatineux et souvent mêlée à quelqu'autre espèce de ce genre. (Pl. VII.)

XLIV. SIGMATELLA *Kutz.* (*Sigmatelle*) Frustules planes, qui, vus de face, présentent une forme légèrement sinuée en S, souvent parcourus par une ligne longitudinale ; vus de profil, ils offrent l'apparence d'une ligne droite.

C'est principalement dans les espèces de ce genre que nous avons remarqué une locomotion assez constante, mais s'opérant toujours dans une direction rectiligne. Même station que les *Cymbella* et *Frustulia*.

1. S. Nitzschii *Kutz. Cymbella sigmoidea* Ag. (*S. de Nitzsch.*) Frustules grands, d'un brun jaunâtre, à extrémités tronquées et hyalines, marqués dans leur milieu d'une tache claire arrondie, souvent géminés. — Rivière d'Orne et fossés de la Tour. Rare. (Pl. VII.)

2. S. attenuata *Nob. Frustulia* Kutz. (*S. atténuée.*) Frustules grands, d'un brun jaunâtre, atténués à leurs extrémités et un peu obtus, bordés, parcourus par une ligne médiane longitudinale. Marque hyaline au centre. — Rivière d'Orne, St.-Philbert. Rare. (Pl. VII.)

3. S. acuminata *Nob. Frustulia* Kutz. (*S. acuminée.*) Frustules plus petits que dans l'espèce précédente, à extrémités hyalines et pointues, marqués au centre d'une tache carrée transparente. — Peu commune. Fossés de la Tour et de la Vallée. (Pl. VII.)

4. S. vermicularis *Nob. Frustulia* Kutz. (*S. vermiculaire.*) Frustules petits, simples, exactement linéaires, à extrémités obtuses et transparentes, marqués de quelques taches transversales. — Peu commune. (Pl. VII.)

XLV. SURIRELLA *Turp.* (*Surirelle.*) Frustules

ovales, convexes, géminés, appliqués l'un contre l'autre à la manière des coquilles bivalves.

Ce genre, fondé par M. Turpin sur une production microscopique découverte dans les eaux saumâtres stagnantes du Havre, ne renfermait qu'une espèce, le *S. striata*, dont les valves ou frustules sont parcourus dans leur milieu par une sorte de rachis longitudinal formé de petites bosselettes d'où partent des côtes ou sillons qui aboutissent aux bords. Nous avons cru devoir rapporter à ce genre l'espèce suivante que nous avons observée dans nos eaux douces.

1. S. BISERIATA *Breb.* herb. (*S. bisériée.*) Frustules jaunâtres, convexes, ovales, un peu plus étroits à l'une de leurs extrémités, géminés, chargés de deux séries longitudinales écartées de points granuleux d'où partent des stries obliques marginales. En vieillissant les frustules deviennenent hyalins, s'arrondissent en se détachant par leurs bords latéraux et ne restent soudés que par leurs extrémités. — Peu commune. La Tour, Gonde. (Pl. VII.)

XIII.e Trib. DESMIDIÉES.

XLVI. DESMIDIUM *Ag.* (*Desmidie.*) Frustules géminés, réunis en un filament articulé, fragile, renfermé dans un tube muqueux, diaphane.

Les Desmidies ont des rapports avec les *Diatoma* et les *Fragilaria* par la facilité avec laquelle leurs articles se séparent, mais ils en diffèrent par leur couleur verte et par le tube muqueux, à la vérité difficile à voir, qui les renferme.

1. D. SWARTZII *Ag.* (*D. de Swartz.*) Filamens droits, raides, verdâtres, triquêtres, souvent un peu tordus, à articles terminés au sommet par une double crénelure, trois fois plus

hauts que larges. — Rare. Fossés de la Tour, Plainville. Printemps, Été. (Pl. V.)

C'est à tort que quelques auteurs ont regardé les filamens comme planes, nous avons acquis la certitude qu'ils sont tels que les ont vus MM. Lyngbye et Greville, c'est-à-dire triquètres, et à face concaves. La ligne obscure longitudinale qui les parcourt est due à l'angle saillant. Chaque article séparé et vu posé à plat est triangulaire, à côtés un peu concaves.

XLVII. MICRASTERIAS *Ag.* (*Micrastérie.*) **Corpuscules de formes variées, de couleur verte, rarement hyalins, réunis en étoile ou en disques planes, rayonnans.**

Les Micrastéries se trouvent surtout au printemps, flottant au milieu des autres hydrophytes. Ils sont assez communs dans les enduits muqueux qui recouvrent souvent les feuilles mortes plongées dans les eaux des ruisseaux des bois.

* *Corpuscules verts.*

1. M. RICCIÆFORMIS *Ag. Echinella radiosa* Lyngb. (*M. en forme de Riccie.*) Corpuscules cunéiformes, réunis au nombre de sept en un disque rayonnant, crénelé, plane, chargés de stries longitudinales. — Ruisseaux des bois de Villers-Canivet. Rare. (Pl. VII.)

2. M. HELIACTIS *Kutz.* (*M. soleil.*) Disque d'un vert jaunâtre, plane, ponctué, percé au centre, hyalin à la circonférence, chargé de corpuscules rayonnans, linéaires, alternativement plus courts. — Rare. Goude. (Pl. VII.)

3. M. DENTICULATA *Nob.* (*M. dentelée.*) Disque plane, vert, hyalin à la circonférence qui est divisée par des stries alternativement plus courtes (disposition dichotomique); extrémité de chaque dentelure bifide. Une ligne transparente diamétrale partage le disque en deux demi-cercles, et ceux-ci sont divisés

à leur tour par une double série de points granuleux, peu écartée et convergente au centre. — Assez commune. La Tour. Goude, Villers, etc. (Pl. VII).

4. M. SELENÆA *Kutz.* (*M. lunaire.*) Disque d'un vert brillant, ponctué, non percé au centre, chargé de séries concentriques de corpuscules en croissant, à extrémités pointues. De grandeur variable. — Rare. Rivière d'Orne, la Tour, (Pl. VII.)

5. M. RENICARPA *Kutz. Helierella* Turp. (*M. rénicarpe.*) Disque formé par huit corpuscules réniformes, soudés, dont un seul central; les sept autres à la circonférence, ayant leurs lobes tournés en dehors. — Très-rare. Les Logettes. (Pl. VII).

6. M. SINUATA *Breb.* herb. (*M. sinuée.*) Corpuscules géminés, formant une lame ovale-lancéolée, allongée, ponctuée et renflée longitudinalement au milieu, échancrée aux extrémités, profondément marquée de crénelures terminées par deux lobes arrondis, de couleur verte, souvent un peu hyaline sur les bords. — Rare. La Tour, Goude. (Pl. VII.)

7. M. MARGARITIFERA *Nob. Ursinella* Turp. (*M. perlée.*) Corpuscules géminés, semi-circulaires, profondément divisés en deux lobes non écartés, présentant un disque qui semble quadrilobé ou formé par quatre triangles dont le grand côté est arrondi, renflés au centre et chargés de points arrondis sur les bords et au milieu. — Peu commune. Goude, la Tour. (Pl. VII.)

** *Corpuscules hyalins.*

8. M. CRUCIATA *Kutz.* (*M. en croix.*) Corpuscules hyalins, petits, réunis en croix, obliquement ou à angles droits. Segmens lancéolés, aigus. — Rare. Étang de Regouté. (Pl. VII.)

Cette espèce et la suivante que, d'après M. Kutzing, nous laissons parmi les Micrasterias, devront sans doute former un genre particulier.

9. M. PARADOXA *Kutz.* (*M. paradoxale.*) Corpuscules très-petits, hyalins, lancéolés-linéaires, obtus, réunis 3 à 6, rayonnans ou disposés en croix. — Rare. Goude, Regouté. (Pl. VII.)

XLVIII. HETEROCARPELLA *Turpin*. (*Hétérocarpelle*.) Corpuscules de formes variées, souvent vésiculeux, géminés ou quaternés.

Ces Diatomées, qui ont les mêmes stations que les Micrasterias s'en rapprochent beaucoup et devront peut-être leur être réunies.

1. H. TETROPHTALMA *Kutz*. (*H. à quatre yeux*.) Corpuscules verts, réniformes d'un côté et de l'autre triangulaires, géminés, traversés par une ligne transparente et marqués de quatre points hyalins arrondis, disposés en carré. — Commune. (Pl. VII.)

2. H. BINALIS *Turp*. (*H. géminée*.) Corpuscules géminés, de forme carrée à angles arrondis, chargés en leur milieu de deux points ovales et sur leurs bords de 2 bosselures arrondies, opposées. — Peu commune. La Tour, Regouté. (Pl. VII.)

3. H. POLYMORPHA *Kutz*. (*H. polymorphe*.) Corpuscules de formes variées, d'abord verts, granuleux intérieurement, devenant diaphanes, au moins partiellement, le plus souvent triangulaires, à angles arrondis, ou carrés, géminés, ternés ou quaternés. — Assez commune. (Pl. VII.)

Les figures seules peuvent rendre les formes diverses de cette production.

4. H. BIOCULATA *Nob*. (*H. à deux yeux*). Corpuscules hyalins, semi-ovales, géminés, chargés d'un point verdâtre contigu au milieu du bord interne. — Rare. Rivière d'Orne, la Tour. (Pl. VII.)

Il ne faut pas confondre cette petite espèce avec le *Trochiscia bijuga* dont les corpuscules géminés gardent toujours leur forme arrondie et dont les points centraux ne sont point rapprochés.

XLIX. BINATELLA *Breb. Mss*. (*Binatelle*.) Corpuscules verdâtres, géminés, de formes variées, souvent en tétraèdres, présentant d'un côté une

forme triangulaire, quelquefois disposés en croix ou rayonnans.

Les Binatelles forment sur les tiges et les feuilles des plantes aquatiques inondées une sorte d'enduit ou plutôt de duvet verdâtre, légèrement muqueux, très-peu consistant et dont l'adhérence est si faible que l'on ne peut en entraîner hors de l'eau avec les corps qui en sont entourés.

Ruisseaux d'eau vive. Printemps.

1. B. CRUCIATA *Nob.* (*B. croisée.*) Corpuscules géminés, cruciformes, lancéolés, marqués au centre d'un point arrondi. — Rare. Fossés de la Tour. (Pl. VIII.)

2. B. CALCITRAPA *Nob.* (*B. chausse-trape.*) Corpuscules linéaires, pointus, réunis par une de leurs extrémités, rayonnans, géminés, verdâtres. — Rare. La Tour. (Pl. VIII.)

3. B. TRICORNIS *Breb.* herb. (*B. tricorne.*) Corpuscules d'un vert obscur, géminés, en forme de 2 tétraèdres réunis par un de leurs sommets, présentant d'un côté un triangle équilatéral, à angles aigus, chargé au centre d'un point arrondi. — Commune dans les fossés de la Tour et dans l'étang de Regouté, sur les feuilles des *potamogeton.* (Pl. VIII.)

4. B. DUPLICATA *Nob.* (*B. doublée.*) Ressemble beaucoup à la précédente, mais les deux corpuscules sont séparés par deux autres plus petits, de même forme. — Rare. La Tour. (Pl. VIII.)

5. B. TRICUSPIDATA *Breb.* herb. (*B. à 3 pointes*). Corpuscules verts, géminés, présentant de face un triangle à côtés rentrés ou une figure à 3 lobes lancéolés, terminés par une pointe. De côté, ces pointes sont un peu courbées en dedans et le dos des corpuscules opposés est légèrement arrondi. — Assez commune; Goude, la Tour, Regouté. (Pl. VIII.)

6. B. MUTICA *Breb.* herb. (*B. mutique.*) Ressemble à la précédente, mais ses lobes sont dépourvus de pointe et un peu

obtus, et l'appendice qui réunit les deux corpuscules est plus court. — Même station. Rare. (Pl. VIII.)

7. B. ACULEATA *Breb.* herb. (*B. aiguillonnée.*) Corpuscules verts, ovales, un peu cymbiformes, à contours anguleux à leurs extrémités, chargés chacun de six épines rapprochées deux à deux. Ces frustules sont géminés, opposés, soudés, par leurs sommets, munis chacun de deux points arrondis, leur dos n'est pas garni d'épines. — Rare. La Tour, Regouté. (Pl. VIII.)

Nous en avons rencontré quelquefois plusieurs individus, rapprochés en séries.

8. B. HISPIDA *Breb.* herb, (*B. hérissée.*) Cette espèce plus petite que la précédente et plus obscure, lui ressemble beaucoup vue de côté, mais les corpuscules ont le dos hérissé, et vus de face ils présentent une figure semblable à un trèfle à trois lobes arrondis bordés de petites pointes, comme ciliés. — Rare. La Tour. (Pl. VIII.)

L. CLOSTERIUM *Nitzsch.* (*Clostérie.*) Corpuscules solitaires, le plus souvent fusiformes, plus ou moins remplis d'un endochrome vert granuleux, tantôt droits, tantôt courbés en croissant.

Les espèces de ce genre se trouvent souvent mêlées aux autres Algues dans les eaux stagnantes, surtout au printemps. Leur consistance est moins ferme que celle des autres Diatomées, aussi sont-elles sujettes à se déformer par la dessication.

* *Corpuscules en croissant.*

1. C. LUNULA *Nitzsch. Lunulina vulgaris* Bory. (*C. lunule.*) Corpuscules grands, fusiformes, légèrement courbés, en croissant, un peu renflés au milieu, à sommets un peu obtus, remplis par deux masses vertes, granuleuses, ayant une bande médiane transversale et les bords hyalins. — Commun. (Pl. VIII.)

2. C. LEIBLEINI *Kutz.* (*C. de Leiblein.*) Ressemble beaucoup au précédent auquel il se trouve souvent mêlé, mais il est de moitié plus petit et ses sommets sont pointus. Ses corpuscules

sont quelquefois traversés par des lignes obscures. — (Pl. VIII.)

3. C. TENUE *Kutz.* (*C. menu.*) Plus petit encore que le précédent, pointu aux extrémités, non renflé au milieu, et marqué quelques points verdâtres, espacés, souvent hyalins. — Rare. La Tour, Carabillon. (Pl. VIII.)

4. C. ACUS *Nitzsch.* (*C. aiguille.*) Corpuscules en croissant, terminés à leurs extrémités par de longues pointes diaphanes. Endochrome vert, granuleux, laissant au milieu une bande hyaline. — Rare. La Tour. (Pl. VIII.)

Ces corpuscules se redressent ordinairement par la dessication.

** *Corpuscules droits ou à peine fléchis.*

5. C. SUBERECTUM *Breb.* herb. (*C. dressé.*) Corpuscules fusiformes, linéaires, longs, étroits, peu pointus aux extrémités, droits ou légèrement fléchis. Endochrome vert, granuleux, laissant vides les sommets et une petite place médiane. — Peu commun. Fossés de la Tour et de la Vallée. (Pl. VIII.)

6. C. LAMELLOSUM *Breb.* herb. (*C. lamellé.*) Corpuscules assez gros, fusiformes, lancéolés, un peu resserrés au milieu, obtus aux deux extrémités, diaphanes, munis intérieurement d'un endochrome granuleux, mou, disposé en petits feuillets longitudinaux. Bande hyaline transversale au milieu. — Rare. Fontaine de la Tour. Visible à l'œil nu. (Pl. VIII.)

La coupe transversale de cette espèce présente un ovale dont le centre est occupé par un endochrome à 8 ou 10 rayons.

7. C. BACULUM *Breb.* herb. (*C. bâton.*) Corpuscules raides, cylindriques, tronqués, traversés au milieu en deux loges renfermant un endochrome vert à grains assez gros, laissant vides les extrémités des loges. Les deux points où ces loges se réunissent sont renflés. Quelquefois l'endochrome en grossissant rend raboteuse la surface extérieure. — Assez commun. Villers-Canivet, la Tour, Goude. (Pl. VIII.)

La grosseur de cette espèce varie.

LI. SCENEDESMUS *Meyen*. (*Scenedesme*.) Corpuscules verts, fusiformes ou arrondis, réunis latéralement en séries linéaires.

Mêmes stations que les *Micrasterias*, les *Binatelles*, etc. Printemps.

1. S. STOMATOMORPHUS *Kutz. Achnanthes* Turp. (*S. en forme de stomate.*) Corpuscules verts, cylindriques, obtus, courbés et soudés deux à deux par leurs sommets opposés, rapprochés ensuite en séries. — Rare. Étang de Regouté. (Pl. VIII.)

Les corpuscules géminés, non rapprochés en séries, semblent appartenir au genre *Binatella.*

2. S. LEIBLEINI *Kutz.* (*S. de Leiblein*). Corpuscules verts, elliptiques-fusiformes, renfermant trois points arrondis, rapprochés quatre à quatre latéralement. — Rare. Rivière d'Orne. (Pl. VIII.)

3. S. QUADRALTERNUS *Kutz. Achnanthes* Turp. (*S. quadralterne.*) Ressemble beaucoup au précédent, mais les corpuscules sont soudés alternativement près du haut et du bas. — Rare. Goude. (Pl. VIII.)

4. S. MINOR *Kutz.* (*S. nain.*) Ressemble encore au *S. Leibleini*, dont il diffère par ses corpuscules beaucoup plus petits et non chargés de points. Ils sont au nombre de 4 soudés latéralement en série simple. — Commun. La Tour. (Pl. VIII.)

5. S. MONILIFORMIS *Kutz. Tessarthonia* Turp. (*S. moniliforme.*) Corpuscules verts, globuleux, réunis 4 a 4 en série simple. — Rare. Fossés de la Tour. (Pl. VIII.) Souvent mêlé aux Binatelles.

6. S. DUPLEX *Kutz.* (*S. double.*) Corpuscules verts, globuleux, au nombre de six, réunis trois à trois en deux rangées superposées d'une manière alternative. — Rare. La Tour. (Pl. VIII.)

7. S. QUADRIRENALIS *Nob.* (*S. quadrirénal.*) Corpuscules réniformes, verts, au nombre de quatre, soudés par le dos en lozange. — Rare. Fossés de la Tour. (Pl. VIII.)

LII. TROCHISCIA *Kutz.* (*Trochiscie.*) Corpuscules vésiculeux, globuleux, non entourés de mucus, solitaires, géminés ou quaternés, quelquefois réunis en un plus grand nombre, mais toujours en disposition carrée.

Ces productions aquatiques de la structure la plus simple se trouvent nageant dans les eaux, mêlées aux autres Desmidiées. Printemps.

1. T. PECTORALINA *Nob. Pectoralina hebraïca* Turp. (*T. pectorale.*) Seize globules verdâtres, souvent ponctués ou traversés par une ligne diamétrale, rapprochés en une lame plane, carrée à angles abattus. Quatre plus gros au centre, disposés en carré dont chaque côté bordé d'une rangée de trois globules plus petits. — Mares. Logettes, la Tour. Peu commune. (Pl. VIII.)

2. T. QRADRIJUGA *Kutz. Heterocarpella* Turp. (*T. quaternée.*) Globules marqués au centre d'un point verdâtre annuliforme, rapprochés par quatre, soudés en carré. — Rare. Goude, Regouté. (Pl. VIII.)

3. T. BIJUGA *Kutz. Heterocarpella* Turp. (*T. géminée.*) Globules semblables à ceux de l'espèce précédente, mais seulement réunis deux à deux. — Rare. La Tour. (Pl. VIII.)

4. T. SOLITARIS *Kutz.* (*T. solitaire.*) Mêmes globules que ceux qui constituent les deux espèces précédentes, mais isolés. — Commun. Rivière d'Orne, Roche-d'Oître. (Pl. VIII.)

5. T. DIMIDIATA *Kutz.* (*T. dimidiée.*) Globules verdâtres, traversés par une ligne diamétrale. — Rare. La Tour. Mêlée aux Binatelles. (Pl. VIII.)

Cette espèce ressemble beaucoup au *Cymbella operculata*, mais celui-ci est entouré d'un mucus qui lui est propre ainsi qu'à beauoup de ses congénères.

Nota. Ici finit la liste des espèces d'hydrophytes observées jusqu'à ce jour dans nos environs. Leur

nombre est de 238. Celui de toutes les espèces d'eau douce de France, connues en 1830, était, d'après M. Duby (*Botanicon gallicum*, T. 2.), de 153.

Les planches que nous joignons à cet essai laissent beaucoup à désirer pour l'exécution ; des accidens survenus pendant le tirage nous ont forcés à les recommencer deux fois, et nous aurions même renoncé à les livrer, si nous n'avions pensé qu'un dessin imparfait peut encore donner une idée plus juste d'objets microscopiques, que de longues descriptions.

Nos dessins ont été faits selon un grossissement de 200 fois environ. Les parties vues de grandeur naturelle sont indiquées par un astérisque.

NOTE sur des Truffes commestibles, trouvées dans l'arrondissement de Falaise.

DANS la séance du 7 août 1835, M. de BRÉBISSON a présenté à la société plusieurs truffes comestibles, récemment découvertes dans la commune d'Escures, qui fait partie de l'arrondissement de Falaise, et il a lu en même temps quelques observations sur la végétation de ces champignons curieux.

Ces truffes semblent propres à la Normandie; elles diffèrent un peu de l'espèce commune (*Tuber cibarium* Bull.), par leurs aspérités prismatiques, plus grosses et finement striées en travers. On en avait déjà trouvé un petit nombre d'individus dans les environs de Caen et d'Alençon. M. E. Deslongchamps, professeur d'histoire naturelle, à Caen, a décrit cette espèce dans le premier volume des mémoires de la Société linnéenne du Calvados sous le nom de Truffe de Blot (*Tuber Blotii*), et en a donné en même temps un bon dessin.

Les truffes présentées à la Société académique ont été découvertes, à Escures, sur la propriété de M. de Malherbe, dans une terre noirâtre, reposant sur un sol argileux. Elles étaient sous un coudrier, à une profondeur de six pouces environ.

QUELQUES

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES,

Par M. de la Fresnaye.

L'ornithologie est certainement de toutes les branches de la zoologie, celle qui offre encore le plus de difficultés pour une classification méthodique bien naturelle. Il faut en chercher la cause dans l'ignorance complète où l'on est encore des mœurs de la plupart des espèces d'oiseaux exotiques. La connaissance assez exacte des habitudes du mode de nourriture de nos espèces européennes nous les a fait classer et subdiviser en familles et genres assez naturellement groupés, et nous leur avons adjoints, dans ces genres européens, une infinité d'espèces des quatre autres parties du monde, auxquelles nous avons cru reconnaître les mêmes caractères de forme extérieure d'après la seule inspection de leurs dépouilles. Nous avons recueilli à la vérité sur un certain nombre d'entre elles des notions de mœurs assez exactes dans les Colonies, et pour celles-ci, nous avons pu les rapprocher avec plus de fondement de nos espèces européennes ; mais leur nombre est bien faible comparé à celui des espèces sur lesquelles nous n'avons encore pu obtenir aucuns reseignemens de mœurs. Aussi, dans ces divers rapprochemens, a-t-on commis bien des fautes, et les

Cuvier, les *Viellot*, les *Temminck* eux-mêmes, n'ont pas été exempts de ces erreurs inévitables.

Il est en outre dans les quatre grands continens étrangers au nôtre, et dans les archipels ou les grandes îles qui en dépendent, des espèces tellement éloignées par leurs formes et leur organisation générales de celle d'Europe, que l'on a reconnu dès l'origine qu'elles ne pouvaient cadrer avec elles et qu'elles constituaient des familles entières, des groupes tout à fait distincts de ceux d'Europe; mais parmi elles il s'en présente à chaque instant qui n'offrant que des caractères mixtes ou peu prononcés laissent le naturaliste dans une incertitude complète sur la place qu'elles doivent occuper, même parmi ces groupes étrangers formés d'espèces leurs compatriotes.

Le perfectionnement dont nos méthodes ornithologiques sont susceptibles, dépend donc aujourd'hui principalement de l'étude des mœurs des espèces étrangères dont nous ne connaissons encore que les dépouilles, et aussi d'un examen plus sévère et plus approfondi de celles-ci dans toutes leurs parties respectives. Quand, d'ailleurs, nous manquons de renseignemens historiques, les naturalistes voyageurs, mais surtout ceux qui résideront plus ou moins de temps sur divers points du globe, peuvent seuls remplir la première tâche. Quant à la seconde, tout naturaliste zélé, soit qu'il possède une collection ornithologique, ou qu'il puisse en consulter de publiques, est à même d'y contribuer pour sa part, en faisant connaître ses moindres observations, du moment où elles lui seront particulières. Il peut souvent en résulter la découverte de caractères inaperçus ou même

la rectification d'erreurs consacrées involontairement jusqu'alors. C'est donc le désir de fournir comme amateur zélé, mon faible contingent à la science qui m'engage à publier ici quelques observations qui me sont propres, et que je crois nouvelles.

Des six ordres qui composent la grande classe des oiseaux, le second, celui des passereaux (*Passeres* Linné), est surtout l'écueil de tous les classificateurs. Il est si nombreux en espèces, qu'il en renferme à lui seul autant ou plus que les cinq autres réunis, mais toutes les familles, tous les genres qui le composent se fondent insensiblement les uns dans les autres par des espèces à caractères mixtes qui en rendent presque impossible toute subdivision un peu rigoureuse. Cuvier, dont les classifications sont si simples, si larges et en général si conformes à la nature, n'a adopté dans son règne animal pour les subdivisions de cet ordre inextricable que la simple inspection du bec, non seulement pour y former ses quatre grands groupes des *dentirostres*, des *conirostres*, des *fissirostres* et des *tenuirostres*, mais pour y caractériser les genres innombrables qu'ils renferment. Il n'a eu égard à l'inspection des pattes que pour y séparer de tout le reste de l'ordre ses *syndactiles* qui ne renferment que cinq ou six genres. Il est résulté de cette classification à la vérité simple et facile, des rapprochemens et des éloignemens d'espèces très-peu naturels, et nullement en rapport avec les mœurs. Il est certain que dans un ordre aussi nombreux en familles, genres et espèces se fondant par des passages insensibles les unes dans les autres, la seule observation du

bec, comme caractère générique, était non-seulement insuffisante, elle devait même induire en erreur, car il est bien connu aujourd'hui que dans beaucoup de genres cet organe subit des modifications de forme incroyables chez les différentes espèces qui les composent, quoique groupées d'ailleurs très-naturellement. L'observation des pieds est certainement beaucoup plus sûre; mais ce n'est qu'en la joignant à celle des ailes, de la queue et aussi du bec que l'on peut trouver dans cet ensemble comparatif de parties, les données les plus sûres pour des rapprochemens naturels.

M. Temminck, dont les travaux en ornithologie sont tout à fait spéciaux et des plus dignes d'éloge, a employé la comparaison de toutes ces parties dans sa classification, et par suite il s'est, je crois, plus rapproché de la nature dans ses subdivisions génériques que notre célèbre Cuvier. C'est en suivant sa méthode analytique et circonstanciée que j'ai pu reconnaître moi-même les faits suivans.

Sur le Roitelet omnicolor de Vieillot.

Vieillot est le premier qui ait fait connaître en France ce charmant petit oiseau de l'Amérique méridionale; il l'a décrit et figuré, en 1823, sous ce nom de *roitelet omnicolor* (regulus omnicolor), dans sa galerie des oiseaux du cabinet du Jardin du roi, page 271, pl. 166, comme nouvelle espèce, et récemment rapportée du Brésil par M. Auguste de St.-Hilaire voyageur naturaliste du Muséum. Depuis lors, Cuvier l'a cité dans sa dernière édition, du règne animal, page 389, comme faisant partie du genre *roitelet* (*regulus* Cuvier). Lesson dans son traité d'ornitholo-

gie, page 481, le cite également comme en faisant partie; enfin, Temminck dans sa 3e. partie du manuel d'ornithologie qui vient de paraître en 1835, comme supplément à son manuel, y dit à la suite de son article sur les caractères génériques du grand *roitelet*, page 157 : « Deux espèces sont connues en » Europe, et on en a trouvé une dans les pays chauds » de l'Amérique du Sud et une autre dans le Nord. » Ces deux espèces d'Europe, bien connues, sont le *roitelet* proprement dit (motacilla regulus *Linné*), et le *roitelet à triple bandeau* (regulus ignicapillus *Naumann*). Celle du Nord de l'Amérique, également connue depuis long-temps, est le *roitelet rubis* (regulus rubineus *Vieillot*), motacilla calendula Gmel.) Quant à la quatrième, indiquée par Temminck comme de l'Amérique méridionale, il est bien probable qu'il n'a eu en vue que le *roitelet omnicolor* de Vieillot, la seule espèce indiquée jusqu'ici comme habitant l'Amérique méridionale.

J'ai reconnu d'abord d'une manière indubitable que lorsque Vieillot publia cette espèce, en 1823, comme nouvelle, elle ne l'était pas, puisque d'Azzara, cet auteur distingué et bien connu l'avait décrite de la manière le plus précise dans son excellent ouvrage sur les oiseaux du Paraguay traduit par Sonnini en 1809. Il est impossible de ne pas y reconnaître sur le champ, dans sa description du *tachuris roy*, espèce 161, le *roitelet omnicolor* que Vieillot cite comme nouveau 14 ans après, et les couleurs vives et tranchées du plumage de cet oiseau ne peuvent laisser de doute sur l'identité de l'espèce dans ces deux descriptions. Il est remarquable effectivement

par une huppe longitudinale d'un beau rouge, bordée de noir de chaque côté lequel est également suivi d'une bande jaune formant sourcil au-dessus de l'œil. Les joues et la nuque sont d'un bleu ardoisé. Le dessus du corps est olive, le dessous, jaune avec une ceinture noire interrompue sur le milieu de la poitrine; les couvertures du dessous de la queue sont rouges. Il est difficile, comme l'on voit, de trouver dans un oiseau de la grosseur du roitelet un plumage à couleur plus tranchées et qui prête aussi peu à l'équivoque d'une description, mais ce qui étonnera bien davantage, c'est que Vieillot, qui a décrit dans le dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville, toutes les espèces publiées par d'Azzara, et qui par suite y a décrit ou plutôt copié la description de son *tachuris roy*, en changeant seulement son nom en celui de *pitpit à ventre rouge* (Sylvia rubrigastra V^ot^. vol. 11, page 277), n'ait pas reconnu plus tard que l'oiseau rapporté par M. Aug. de St.-Hilaire, et qu'il publiait alors dans sa galerie sous le nom de *roitelet omnicolor*, n'était autre que son *pitpit à ventre rouge* du dictionnaire, ou le *tachuris roy* de Azzara. Vieillot, ne jugeant pas à propos d'admettre le nom générique de *tachuris* ni les autres noms de genres de l'auteur espagnol, a eu le tort de vouloir rapporter à différents genres connus et modernes des espèces à la vérité parfaitement décrites par d'Azzara, mais que lui, Vieillot, n'avait point vues en nature, et dont les descriptions, toutes exactes qu'elles étaient, ne pouvaient lui faire connaître les caractères génériques. On en voit la preuve dans ce *tachuris roy* d'Azzara que Vieillot croit reconnaître pour un *pitpit*, qu'il décrit comme tel dans

le dictionnaire, et que plus tard il décrit comme *roitelet omnicolor* dans sa *Galerie*, après l'avoir vu en nature. Mais c'est encore, selon moi, la moindre des erreurs commises par Vieillot, au sujet de cet oiseau. Car ce *roitelet omnicolor*, placé par lui dans ce genre et cité depuis comme tel par *Cuvier*, *Lesson* et probabement *Temminck* en dernier lieu, n'est point du tout un roitelet; il n'en a, quant aux formes extérieures, ni le bec, ni les pattes, ni les ailes, ni la queue, et quant aux mœurs, ce qui est le plus concluant, il en a de fort différentes et presque opposées. Il est inconcevable qu'un ornithologiste aussi distingué qu'était Vieillot, ait commis une erreur aussi grave en ornithologie, erreur dans laquelle il a entraîné les premiers savans du jour. Il n'a pu y être induit lui-même que par l'espèce de petite couronne jaune et rouge dont est surmontée la tête de cet oiseau et qui est assez conforme à celle de nos deux roitelets d'Europe. Mais qu'est-ce que le rapport de plumage seulement en ornithologie, lorsqu'il n'y en a pas dans les organes extérieurs?—Cette espèce de huppe rouge ou dorée se retrouve d'ailleurs chez plus de trente espèces de tyrans ou moucherolles d'Amérique.

Les roitelets sont, comme le dit Vieillot lui-même, de petits oiseaux à bec très grêle, court, droit, un peu comprimé latéralement et différant de celui des fauvettes, et troglodytes, en ce qu'il n'est nullement déprimé à sa base, et assez élevé au contraire, et en ce que les narines sont recouvertes par deux petites plumes décomposées et dirigées en avant. Ces oiseaux ont, dans leur genre de vie, quelqu'analogie avec les mésanges; comme elles ils se suspendent

à l'extrémité des branches les plus flexibles, s'y accrochent pour fureter dans les feuilles et les fleurs, et y chercher les petits insectes qu'elles recèlent. Leur nid est suspendu aux rameaux et fait avec beaucoup d'art, et leur ponte est assez nombreuse.

Vieillot eût pu ajouter qu'ils ont encore de commun avec les mésanges, des doigts antérieurs de longueur médiocre à ongles également peu alongés, mais arqués, et que le doigt postérieur est le plus fort de tous, que leurs ailes, de longueur ordinaire, ont la première rémige très-courte, la deuxième et la huitième égales, la quatrième et la cinquième les plus longues, et que ces ailes atteignent à peu-près les deux tiers de la queue, que la queue de longueur médiocre, a ses pennes comme celles des ailes terminées en pointe, et est assez fortement échancrée.

Or, que remarquons nous chez le *roitelet omnicolor* de Vieillot? D'abord un bec déprimé à sa base et nullement comprimé latéralement dans sa longueur comme chez les roitelets; des narines découvertes et nullement cachées par de petites plumes décomposées ou des poils dirigés en avant comme chez ceux-ci; des doigts antérieurs très-longs et très-déliés, armés d'ongles également fort longs, très minces et très-atténués, mais peu courbés, un pouce court, quoique armé d'un ongle fort; tous caractères opposés à ceux des roitelets. Je dois ajouter que le doigt externe antérieur est réuni à l'intermédiaire par sa première phalange et la moitié de la suivante; les ailes sont très-courtes, très-arrondies, et leurs pennes sont singulièrement rondes et obtuses à leur extré-

mité. La queue, composée de pennes également très-arrondies à leur pointe, loin d'être échancrée, est au contraire fort étagée.

Lorsqu'à cette réunion de caractère de formes tout à fait opposés, on vient joindre l'observation des mœurs, on reconnaît qne Vieillot décrivant son *pitpit à ventre rouge*, qui n'est autre que le *tachuris roy* de Azzara et son propre *roitelet omnicolor*, dit d'après Azzara qu'il fréquente les terrains couverts d'eau ou il se tient dans les joncs et qu'il se trouve au Paragay et à Buénosayres. J'ai reconnu moi-même dans Azzara tous ces détails que Vieillot n'avait fait qu'y copier.

Ce genre d'habitat est comme l'on voit tout à fait différent de celui que fréquentent les roitelets, mais conforme à celui des fauvettes de roseaux ; tous les caractères que je viens d'énoncer, leur sont également appliquables, et ces doigts antérieurs alongés, grêles, terminés (l'intermédiaire surtout) par un ongle fort long, fort mince, et peu courbé, sont un caractère que j'ai déjà signalé comme particulier au rousserolles et en général à toutes les espèces de bec fins ou même de riverains moucherolles américaines, qui se tiennent habituellement dans les hautes herbes et les roseaux et se perchent sur leurs tiges glissantes. On conçoit que ce genre d'organisation de pieds leur est nécessaire pour pouvoir marcher plus facilement sans enfoncer sur ces amas de graminées et s'y tenir perchés.

Je crois donc pouvoir conclure de ces différens faits : 1.° Que Vieillot a commis une erreur en présentant, comme nouvelle espèce, son *roitelet omni-*

calor, puisqu'il était décrit depuis long-temps par d'Azzara sous le nom de *tachuris roy* et que lui-même, copiant cette description, mais changeant ce nom en celui de *pitpit à ventre rouge*, l'avait par conséquent déjà décrite de la manière la plus détaillée dans le dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville. 2°. Que c'est à tort que Vieillot a fait de cette espèce un roitelet, puisqu'il n'en a aucun des caractères de forme, et qu'il est étonnant que les ornithologistes les plus distingués aient adopté cette classification erronnée, probablement sans la vérifier, ou peut-être trompés comme Vieillot par le rapport de la huppe ou petite couronne de cette espèce avec celle de nos roitelets. 3.° Que cet oiseau, qui d'après le témoignage de l'excellent observateur, d'Azzara, se tient habituellement dans les lieux humides au milieu des roseaux et qui réunit tous les caractères extérieurs des espèces de bec-fins rousserolles ou de ces moucherolles de roseaux d'Amérique, désignées par M. Swainson sous le nom de *fluvicolinæ*, doit donc être retiré du genre *roitelet* (regulus), et rapproché, ou de ces rousserolles qui sont les bec-fins riverains de Temminck, dont M. Boié a fait son genre *calamoherpe*, et M. Selby celui de *salicaria*, ou plutôt des *fluvilicolinæ* de Swainson.

Notre oiseau ayant réellement le bec plus déprimé, non-seulement que les roitelets, mais aussi que les rousserolles d'Europe et les synnalaxes qui les remplacent en Amérique, et différant entièrement de ces deux groupes à plumage généralement sombre, par des couleurs vives et variées, nous pensons qu'il doit être placé dans les gobe-mouches de roseaux

ou *fluvicolinæ* de Swainson dont il se rapproche par son bec déprimé quoique peu large, mais nullement comprimé, comme dans les deux groupes ci-dessus, et par ses doigts antérieurs allongés, grêles, terminés, l'intermédiaire surtout, ainsi que le pouce, par des ongles singulièrement longs, minces et peu arqués.

J'ajouterai que, dans la persuasion que ces observations me sont tout-à-fait propres, je me crois en droit, non pas de donner un quatrième nom nouveau au *roitelet omnicolor*, mais de lui rendre celui que son premier et excellent descripteur, d'Azzara, lui avait imposé, il y a plus de 35 ans. Ce sera pour moi une satisfaction réelle d'avoir contribué à ce petit acte de justice en histoire naturelle, et je propose de le désigner désormais par le nom de *gobe mouche roi*, (*muscicapa regia* (Nobis), *tachuris roi d'Azzara*, et de le placer dans le système méthodique à la suite des *moucherolles petit coq* et *yetapa* habitant comme lui des hautes herbes et des roseaux en Amérique.

Sur le mélanisme ou la variété noire chez les oiseaux de proie.

J'ai déjà avancé dans le Magasin de Zoologie de Guérin, article *Cymindis*, que je pensais que les oiseaux de proie, ou au moins un certain nombre d'entre eux, étaient sujets à varier dans leur plumage en passant à la couleur noire uniforme, comme beaucoup d'espèces passent à la couleur blanche ou à l'albinisme ; mon opinion était basée sur ce que je possède dans ma collection un individu du *Cymindis bec en croc* (Temminck), d'une couleur noirâtre uniforme

qui ne se rapporte à aucun des trois genres de plumage ou de livrée, sous lesquels Temminck a décrit et figuré cette espèce dans ses planches coloriées, et de plus, un individu du *Buson* d'Amérique, décrit par tous les auteurs comme ayant un plumage plus ou moins roux, traversé de lignes noires sous le ventre et n'ayant au contraire qu'une seule nuance noire mat, sauf la barre blanche de la queue. Des individus noirs ou brun-noirs du *Busard Montagu*, dont un au musée de Paris, tué à Chartres, et d'autres dans différentes collections, m'avaient confirmé dans cette idée ; j'étais toutefois fort incertain si ce plumage extraordinaire n'était point une de ces nombreuses livrées passagères auxquelles les oiseaux carnassiers sont sujets depuis leur plumage du nid, jusqu'à celui de l'état adulte, lorsqu'un de nos collègues, M. de Franqueville, possesseur d'une belle collection ornithologique, me dit avoir élevé un de ces individus, à plumage noir qui se trouvait seul de cette couleur au milieu d'une nichée de jeunes Busards Montagu à plumage ordinaire, c'est-à-dire noirâtre, varié de roux en dessus et roux en dessous. Il m'assura de plus, qu'ayant gardé et nourri cet oiseau, il l'avait vu à sa première mue se revêtir encore du même plumage noir. Désirant m'assurer du fait par moi-même, j'ai fait chercher cette année des nichées de cette espèce. On m'en a apporté deux jeunes encore couverts de leur premier duvet gris, mais dont les plumes commençant déjà à sortir des tuyaux paraissaient réellement noires. Je les ai élevés avec soin, et j'ai eu le plaisir de les voir tous deux se revêtir d'un plumage totalement noir mat, sans la

moindre nuance d'autre couleur. Les gens de la campagne qui me les avaient procurés m'ont assuré que la mère leur avait paru également toute noire.

Vieillot décrit comme espèce sous le nom de *Busard noir*, *circus ater*, dans le Dictionnaire de Déterville, vol. 4, page 459, l'individu du Muséum d'histoire naturelle, en ajoutant : « est-ce une espèce » particulière ou une variété accidendentelle ? »

Temminck, qui, dans son manuel d'ornithologie, décrit si scrupuleusement toutes les livrées des différentes mues de chaque espèce européenne, et les variétés auxquelles elles sont sujettes, ne dit rien du tout à l'article du *Busard Montagu*, de cette variété noire, assez commune, au moins dans nos départemens. Le fait est cependant d'un intérêt réel en ornithologie, car il paraît que ces individus noirs le sont en naissant, et à toutes les mues successives, et que de plus ils se reproduisent sous le même plumage, ce qui n'a pas lieu pour les variétés albines et isabelles, si rares d'ailleurs, qu'à peine en rencontre-t-on un individu sur mille.

On a regardé généralement le mélanisme, ainsi que l'albinisme, comme une dégénération dans l'espèce chez les animaux et les oiseaux, et si on attribue l'albinisme à l'absence de sécrétion de la matière colorante du réseau muqueux qui se trouve ordinairement sous l'épiderme et transmet la couleur aux individus, on a pensé que le mélanisme provenait au contraire de ce que le principe colorant prenait plus de force chez certains animaux et passait au noir foncé ; mais on a cru que ces variétés noires, ou les *mélanos* par opposition au nom d'*albinos*, donné aux individus blancs étaient beaucoup plus rare qu'eux.

Chez le Busard Montagu nous voyons au contraire que cette variété noire est assez commune, tandis qu'on n'en connaît pas de variété blanche, et le fait est d'autant plus remarquable que c'est peut être la seule espèce d'oiseau dans l'état sauvage et libre qui présente une variété aussi constante et aussi nombreuse en individus. Autant il est commun de rencontrer chez nos races d'oiseaux domestiques des variétés de plumage qui se renouvellent chaque jour à l'infini, autant il est rare d'en rencontrer chez les oiseaux sauvages, dont les espèces les plus voisines de couleur et de forme, et que l'œil exercé du naturaliste a souvent peine à distinguer, se reconnaissent néanmoins à certains traits spécifiques et caractéristiques que leur a imprimé l'auteur de la nature, et qui se perpétuent chez elles de génération en génération, depuis leur création jusqu'à nos jours.

Les nombreux individus noirs, ou brun-noir uniforme que nous rencontrons chez le Busard Montagu, viennent donc détruire l'opinion reçue jusqu'alors, que les variétés noires étaient beaucoup plus rares chez les oiseaux que les variétés blanches, et les deux individus noirs du *Buson* d'Amérique et du *Cyminde bec-en-croc*, que je possède dans ma collection, semblent indiquer que dans la famille des oiseaux carnassiers, cette variété ne se bornerait pas à la seule espèce du Busard Montagu. Temminck a décrit et figuré sous le nom de *Busard maure* (falco maurus), pl. 461, de sa suite à Buffon, un Busard du cap de Bonne-Espérance, à plumage uniformément noir mat, sauf les premiéres rémiges, d'un gris ardoisé et la queue barrée de la même couleur.

Ce *Busard maure* ne serait-il point une variété noire du *Busard grenouillard* (Vaillant) (falco ranivorus), du même pays? Je suis d'autant plus porté à le croire, que possédant ces deux espèces je n'y remarque d'autre différence que la couleur du plumage.

Ces observations amènent naturellement quelques réflexions sur l'ordre des oiseaux de proie ou carnassiers. Si celui des passereaux est de tous celui qui présente le plus de difficultés, pour les subdivisions génériques, vu les passages gradués et insensibles de la plupart des espèces les unes aux autres, l'ordre des oiseaux carnassiers n'en offre pas moins pour la détermination et la distinction des espèces, car pour parvenir à bien connaître une espèce, il est presque indispensable, vu les grandes différences de taille et de plumage, d'avoir sous les yeux des individus des deux sexes et des différentes livrées successives par où passent ces oiseaux avant d'être arrivés à leur dernier plumage d'adulte; ce qui suppose toujours quatre ou cinq individus de la même espèce, mais différant tous de couleur. Aujourd'hui ces variétés noires ou brun-fuligineux que je viens de citer et qui ne me paraissent pas rares dans cet ordre, viennent encore en compliquer l'étude, et ont peut-être déjà occasionné plus d'une erreur, telle que l'espèce du *Busard noir* de Vieillot, fondée sur l'individu du Muséum, qui n'est autre que notre variété noire du *Busard Montagu* et l'espèce du *Busard maure* de Temminck, que je soupçonne fortement être une variété noire du *Busard grenouillard*, du cap de Bonne-Espérance.

HAUTEURS

Des principaux points du département du CALVADOS, *déterminées au moyen d'observations barométriques, par M.* H. BUNEL, *officier de marine en retraite, membre de plusieurs sociétés savantes.*

COTE D'ANNEBAULT.

Niveau du sol de la route de Pont-l'Evêque à Honfleur, dans la commune d'Annebault, devant la maison de M. Dubosq, dans le haut de la côte, mais non pas tout-à-fait au point culminant.

Hauteur au-dessus du niveau de la mer, 123 mètres 64 cent.

Cette hauteur a été obtenue au moyen d'une seule observation, mais en la comparant 1°. à celles faites à Caen, par M. Delafoye; 2°. à celles faites par moi à mon arrivée à Honfleur, convenablement corrigées et en prenant la moyenne des deux résultats.

COTE DE LA GRISERIE.

Entre Pont-l'Evêque et Honfleur, à la sortie de la forêt de Touques, sol de la route en face la maison de Dominique Descelliers, et à environ 200 mètres à l'ouest de la maison neuve qui est à droite.

Hauteur au-dessus de la mer 138 m. 08.

Même observation que ci-dessus pour le numéro 1.

CAEN.

Le niveau du baromètre de M. Delafoye est, d'après des mesures directes qui se rattachent au beau nivellement de M. Pattu, placé à 28 m. 14. au-dessus du niveau moyen de la mer, or, par six séries d'observations barométriques faites à Honfleur et correspondant aux siennes, j'ai trouvé pour moyenne 28 m. 19.

Mais on doit remarquer, malgré l'étonnante exactitude de ce résultat, qu'à une aussi grande distance horizontale du baromètre de comparaison (50 kilomètres), il faudrait en général un beaucoup plus grand nombre d'observations pour approcher autant de la vérité.

CHAPELLE DE N. D. DE GRACE.

Sur la côte du même nom, tout près d'Honfleur, pavé du petit porche de l'entrée de cette chapelle.

Hauteur au-dessus de la mer 92 m. 22.

Cette hauteur a été déterminée au moyen d'observations alternatives, faites à des jours différens à ce point et au niveau de la mer, et d'observations correspondantes faites à Caen, elle est la moyenne de huit résultats et l'on doit remarquer qu'en rejettant les deux qui s'en éloignent le plus, les six autres ne diffèrent alors entre eux que de quelques décimètres et donnent pour résultat moyen 92 m. 23. On peut donc croire que cette hauteur approche beaucoup de la vérité.

COTE VASSAL.

Près Honfleur, partie la plus élevée de la cour de ferme appartenant à M. Bazire, située au haut et à l'extrémité de cette côte.

Hauteur au-dessus de la mer 89 m. 69.

Cette hauteur a été obtenue par les mêmes moyens que la précédente, elle provient de cinq résultats, son degré d'exactitude me paraît devoir être à peu de chose près le même.

RIVIÈRE DE TOUCQUES.

Le niveau moyen de la rivière de Toucques au quai de Pierrefitte, près et au-dessus de Pont-l'Evêque,
Hauteur au-dessus de la mer 13 m. 09.

Cette hauteur est la moyenne de trois autres provenant de la comparaison de mes observations avec celles faites à Caen.

PIERREFITTE.

Plancher du premier étage du presbytère de Pierrefitte, près Pont-l'Evêque.
Hauteur au-dessus de la mer 65 m. 03.

Cette hauteur est la moyenne de cinq autres obtenues en comparant mes observations à celles faites à Caen et choisissant les heures et les circonstances les plus favorables, aussi prouve-t-elle l'exactitude des hauteurs de la rivière de Toucques et du bois de Betteville données plus bas. En prenant de bonnes observations, mais très-éloignées de midi et faites dans des circonstances défavorables, j'ai trouvé pour moyenne de quatre résultats différens 70 m, 52, hauteur évidemment trop forte, nouvelle preuve de la nécessité d'apporter la plus grande attention à discuter les observations avant de les soumettre au calcul.

PIERREFITTE.

Différence de hauteur entre le plancher du premier étage du presbytère et le niveau moyen de la Toucques au quai de Pierrefitte, 52 m. 22.

Cette différence est la moyenne de quatre résultats provenant d'observations alternatives faites à ces deux points; si à cette différence 52 m. 22, on ajoute la hauteur de la Toucques au-dessus de la mer 13 m. 09, on aura pour hauteur du presbytère sur la mer 65 m. 31, nombre qui diffère très-peu de 65 m. 03, trouvé plus haut par des observations directes.

BOIS DE BETTEVILLE.

Partie la plus élevée de ce bois au-dessus de l'Eglise de Pierrefitte.

Différence de hauteur entre ce point et le plancher du premier étage du presbytère de Pierrefitte 51 m. 49.

Cette différence est la moyenne de deux résultats provenant d'observations alternatives faites à ces deux points; si à cette différence on ajoute la hauteur du presbytère au-dessus de la mer trouvée ci-dessus, 65 m. 03, on aura pour hauteur du bois de Betteville au-dessus de la mer 116 m. 52, nombre qui diffère très-peu de 116 m. 75. trouvé plus bas pour le même point et par des observations directes.

BOIS DE BETTEVILLE.

Partie la plus élevée de ce bois au-dessus de l'Eglise de Pierrefitte.

Hauteur au-dessus de la mer 116 m. 75.

Cette hauteur est la moyenne de trois autres provenant de la comparaison de mes observations avec celles faites à Caen.

BOIS DE BETTEVILLE.

Différence de hauteur entre la Toucques au quai de Pierrefitte et le point culminant du bois de Betteville.

Cette différence est la moyenne de quatre résultats provenant d'observations alternatives faites successivement à ces deux points; si à cette différence 103 m. 15. on ajoute 13 m. 09, hauteur trouvée de la Toucques au-dessus de la mer, on aura 116 m. 24. pour la hauteur du bois de Betteville, nombre fort approchant de celui trouvé ci-dessus: 116 m. 75.

COTE DES NOROLES,

Entre Pont-l'Evêque et Lisieux.

Partie la plus élevée de la grande route à environ 1,300 mètres au nord du village de Bottement.

Hauteur au-dessus de la mer 97 m. 62.

Cette hauteur a été obtenue au moyen d'une seule observation faite sur place avec le plus grand soin comparée, et calculée avec celle faite à Caen au même instant.

CARRIÈRES DE LIVETS.

Dans la commune d'Ouilly-le-Vicomte à gauche de la route précédente, sol à l'entrée de cette carrière qui est ouverte dans la craie.

Hauteur au-dessus de la mer 90 m. 18.

Même observation qu'au précédent article.

BUTTE DE GLOS.

Commune de Glos, canton de Lisieux, partie supérieure de la butte au-dessus des carrières.

Hauteur au-dessus de la mer 128 m. 20.

Cette hauteur est la moyenne de deux résultats obtenus par les observations simultanées faites a Caen.

RIVIÈRE DE GLOS.

Niveau moyen des eaux de la petite rivière auprès et au-dessus de Pont-l'Evêque, à quelques pas des carrières.

Hauteur au-dessus de la mer 57 m. 68.

Cette hauteur est comme la précédente une moyenne entre deux résultats obtenus par les observations simultanées faites à Caen.

GLOS.

Différence de hauteur entre la rivière ci-dessus et le sommet de la butte de Glos. 71 m. 96.

Cette différence est la moyenne de deux autres obtenues par des observations alternatives faites à ces deux points; si à cette différence 71 m. 96. on ajoute 57 m. 68., hauteur de la rivière au-dessus de la mer, on a 129 m. 64. pour celle du sommet de la butte de Glos, nombre qui diffère d'environ 14 décimètres de celui trouvé plus haut.

LISIEUX.

Plancher du premier étage de l'Hôtel du Cheval blanc.

Hauteur au-dessus de la mer 69 m. 94.

Cette hauteur provient d'une seule observation comparée à celles faites à Caen. L'heure était peu favorable, aussi cette indication me paraît-elle fort incertaine.

BUTTE DE CAUMONT.

Près et à l'est de Dives, partie la plus élevée de cette colline.

Hauteur au-dessus de la mer 103 m. 77.

Cette hauteur est la moyenne de deux autres, déduites d'observations faites alternativement sur la plage et au sommet de la butte, et desquelles elle ne diffère que de trois décimètres.

FALAISE DU HOULGATE.

Entre Dives et Toucques, sur le sommet de la côte dans un champ appartenant à M. Marchand, d'Auberville, près et au nord d'une petite haie qui sépare ce champ de celui de Pierre Miocque, de ce point on relève le cap d'Antifer par la côte de la Hève.

Hauteur au-dessus de la mer 121 m. 73.

Cette hauteur a été obtenue, par les mêmes moyens que la précédente.

AUBERVILLE.

Dans la bruyère au pied de la ruine, le niveau du sol.

Hauteur au-dessus de la mer 128 m. 71.

Cette hauteur a été obtenue par des observations faites alternativement sur la plage et sur la bruyère, et répetées à des jours différens, j'en ai tiré trois résultats qui diffèrent d'un peu moins d'un mètre de cette moyenne, cela m'engage à croire cette hauteur très-près de la vérité.

BENERVILLE.

Sommet de la butte,

Hauteur au-dessus de la mer 110 m. 98.

Même observation que pour le précédent article.

HENNEQUEVILLE.

Seuil de la loge du sémaphore des Kreuniers.
Hauteur au-dessus de la mer 121 m. 53.

Même observation que pour Auberville.

HENNEQUEVILLE.

Seuil du pressoir du château de Hennequeville.
Hauteur au-dessus de la mer 131 m. 32.

Cette hauteur est fort incertaine, elle n'a été obtenue que par des observations faites dans des circonstances défavorables.

HENNEQUEVILLE.

Sommet du champ nommé les Hauchères, près le lieu Gobin, au sud du château ; c'est le point culminant des environs.
Hauteur au-dessus du niveau de la mer. 142 m. 88.

Cette hauteur a été déduite d'observations alternatives faites à ce point et sur la plage ; elle est la moyenne de deux résultats qui ne diffèrent que de cinq décimètres avec elle.

SALLENELLES.

Sommet de la petite colline qui touche au village.
Hauteur au-dessus de la mer 38 m. 50.

Cette hauteur a été obtenue au moyen d'observations alternativement faites à ce point et sur la plage.

ARDENNES.

Seuil du portail de l'Eglise de l'Abbaye.
Hauteur au-dessus de la mer 75 m. 31.

Cette hauteur offre beaucoup d'incertitude, parce qu'il n'y a point eu d'observations simultanées et qu'il s'est écoulé trop de temps entre celles qu'on a comparées.

TAILLEVILLE.

Seuil de la porte d'entrée de la façade du prieuré de Tailleville, canton de Douvres.

Hauteur au-dessus de la mer 36 m. 16.

Cette hauteur a été obtenue par une seule observation comparée à celles faites ensuite sur la plage.

MANVIEUX.

Sommet de la falaise à l'endroit nommé échelle de Manvieux.

Hauteur au-dessus de la mer 45 m. 51.

Bonne hauteur obtenue au moyen d'observations faites alternativement au sommet de la falaise et sur la plage.

LONGUES.

Sommet de la falaise à environ 325 m. au sud du corps-de-garde.

Hauteur au-dessus de la mer. 74 m. 99.

Même observation que pour Manvieux.

BUTTE CASTEL.

Près et à l'est de Port-en-Bessin, sommet de cette butte.

Hauteur au-dessus de la mer 55 m. 36.

Cette hauteur est la moyenne de deux autres obtenues au moyen d'observations alternativement faites à ce point et sur la plage et répétées à deux jours différens.

HUPPAIN.

Sommet de la falaise à l'ouest de Port-en-Bessin, partie la plus élevée et d'où l'on voit les clochers de Bayeux.

Hauteur au-dessus de la mer 61 m. 43.

Cette hauteur est la moyenne de deux autres obtenues au moyen d'observations faites alternativement à ce point et sur la plage.

CINGLAIS.

Commune des Moutiers, seuil de la porte d'entrée de la façade du Nord du château de Cinglais.

Hauteur au-dessus de la mer 170 m. 36.

Cette hauteur a été déduite des observations simultanées faites à Cinglais et à Caen pendant le mois de février, 1835.

Elle est la moyenne de 25 séries calculées, et doit très-peu différer de la hauteur vraie.

ORNE.

Niveau des eaux de la rivière d'Orne, au-dessous du moulin de Brix sur l'axe du chemin qui descend directement du village de ce nom (commune des Moutiers), à la rivière en ayant le petit ruisseau à main droite.

Hauteur au-dessus de la mer 12 m. 97.

Cette hauteur est obtenue en comparant la moyenne d'une série d'observations faites en ce lieu avec les observations de Caen.

CINGLAIS.

Différence de hauteur entre le seuil du château de Cinglais et le niveau moyen de la rivière d'Orne à Brix. 156 m. 63.

Cette différence de hauteur est la moyenne de deux autres obtenues par des observations alternatives faites à ces deux points et qui ne différaient pas entre elles ; si de la hauteur de Cinglais sur la mer 170 m. 36, on retranche cette différence 156 m. 63., on a 13 m. 73. pour la hauteur de l'Orne à Brix au-dessus de la mer, nombre qui diffère de sept à 8 décimètres, de celui trouvé directement.

St.-CLAIR-LA-POMMERAIE.

Sommet de la butte dans la cour de la ferme à quelques mètres à l'ouest du gros hêtre, au point culminant du sol.

Hauteur de ce point au-dessus de la mer 299 m. 36.

Cette hauteur est la moyenne de six autres obtenues au moyen d'observations simultanées faites à Caen.

St.-CLAIR-LA-POMMERAIE.

Même point qu'au précédent article.

Hauteur au-dessus de la mer 298 m. 19.

Cette hauteur est la moyenne de trois différences avec Cinglais obtenues au moyen d'observations faites à ces deux points et à laquelle j'ai ajouté la hauteur de Cinglais sur la mer (170 m. 36).

St.-CLAIR-LA-POMMERAIE.

Même point qu'aux deux précédens articles.
Hauteur au-dessus de la mer 304 m. 92.

Cette hauteur provient de la différence de hauteur de St.-Clair-la-Pommeraie au-dessus de l'Orne à Cossesseville, 263 mètres 16 à laquelle j'ai ajouté la hauteur de ce dernier point au-dessus de la mer 41 m. 76.

La moyenne de ces trois hauteurs est, 300 m. 82. Il me paraît probable que la hauteur vraie se trouve comprise entre cette dernière, et 299 m. 36 qui ont été trouvés par la comparaison directe des observations faites au même moment, à Caen et à St.-Clair, et qui par cette raison me paraît devoir être préférée ; on peut donc estimer la hauteur de St.-Clair à 300 m. 00.

ORNE A COSSESSEVILLE.

Sur le bord de la rivière à 150 mètres du ruisseau qui sépare cette commune de celle de Pierrefitte, au-dessous du moulin Potey.

Hauteur du niveau moyen de la rivière au-dessus de la mer 41 m. 76.

Cette hauteur est la moyenne de deux autres obtenues par des observations simultanées avec Caen, faites à des jours différens.

St.-CLAIR-LA-POMMERAIE.

Différence de hauteur entre St.-Clair et l'Orne à Cossesseville 263 m. 19.

Cette différence est la moyenne de trois autres obtenues au moyen d'observations alternatives faites à ces deux points à des jours différens.

St.-CLAIR-LA POMMERAIE.

Différence de hauteur entre St.-Clair et Cinglais 127 m. 83.

Cette différence est la moyenne de trois autres obtenues en comparant les observations alternatives faites à ces deux points à des jours différens.

FORÊT DE CINGLAIS.

Extrémités N. O. du bouquet de Foupendant.
Hauteur au-dessus de la mer 185 m. 27.

Cette hauteur a été déduite de la comparaison et du calcul des observations faites en ce lieu et de celles faites simultanément à Caen, et successivement à Cinglais; elle est la moyenne des hauteurs trouvées d'après ces deux genres de considérations.

FORÊT DE CINGLAIS.

Partie la plus élevée de la futaie de St.-Hubert, près la maison du garde, aux cinq chemins dans la forêt de Cinglais.

Hauteur de ce point au-dessus de la mer 153 m. 34.

Même observations que pour le précédent article.

ARBRE DE BARBERY.

Commune du Mesnil-Saulce, le sol au pied du gros

orme qui termine la petite avenue de hêtres, nommée le bouquet du Mesnil-Saulce.

Hauteur au-dessus de la mer. 197 m. 05.

Cette hauteur a été calculée d'après une observation faite dans les circonstances les plus défavorables, par un mauvais temps, le baromètre variant beaucoup, et sans observatious simultanées, je ne la donne qu'en la signalant comme fort incertaine.

SUR

L'ETABLISSEMENT ROMAIN

De Jort.

(Lu dans la séance publique du 17 mai 1835.)

Par M. Fréd. Galeron.

Messieurs,

L'archéologie doit payer son tribut dans cette solennité. Je vais appeler votre attention sur Jort, localité aujourd'hui bien secondaire, mais qui occupa certainement le premier rang dans ce pays aux siècles de la conquête romaine.

L'histoire nous apprend qu'au temps où les romains arrivèrent, il y avait, vers notre littoral, des cités à Bayeux, à Vieux, au vieux Lisieux, qui étaient les capitales de peuplades gauloises, connues sous le nom de Bajocasses, de Viducasses et de Lexoviens. L'arrondissement que nous habitons ne semble pas avoir renfermé alors de cité de cette importance;

mais au sud-est de son territoire se trouvaient les Essuins dont la ville principale était Séez ou Essey. Placées entre les Essuins et les Viducasses, nos campagnes servaient de points de communication entre ces localités. Les vainqueurs romains, tant pour contenir nos populations que pour assurer les relations entre les deux contrées, établirent des campemens dont nous remarquons encore les emplacemens sur les hauteurs du Coquerel, de St.-Quentin, des Monts-d'Éraines, etc, en même temps qu'ils tracèrent le grand chemin droit, solide, presque partout indestructible, que nous connaissons sous le nom de *chemin haussé*. Le *chemin haussé*, soutenu par les campemens, venait de Vieux et des bords de l'Orne, par Clinchamps, Cintheaux, Rouvres, Olendon, gagner la Dive, qu'il franchissait à Jort, et de là il s'étendait vers les hauteurs d'Exmes, pour traverser la campagne de Séez. Jort se trouva être ainsi un point central, intermédiaire entre Vieux et Séez, et, par cela même, il devint naturellement, forcément une halte, un lieu de repos. Dès lors, on conçoit qu'il s'y soit formé des établissemens, des habitations importantes; des populations s'y seront agglomérées; et Jort sera devenu, à ce moyen, sinon une cité, puisque son nom n'est inscrit à ce titre sur aucun des relevés de la Gaule Romaine, au moins une espèce de ville ouverte, de station permanente, sur une ligne fréquentée, à l'entrée d'un riche pays de pâturages. Ce que j'avance ici, Messieurs, n'est point une vaine conjecture. L'inspection des lieux le démontrerait, en se bornant à examiner les chemins anciens, les campemens et la distance de Vieux à Exmes, et à

Séez, qui, étant de 11 et de 14 lieues, ne pouvait être parcourue d'une seule marche. Jort, se rencontrant à six lieues de Vieux, à cinq lieues d'Exmes, à huit lieues de Séez, était, on n'en peut douter, comme je l'ai déjà fait observer, le point de repos indispensable entre ces localités. Toutefois, ce n'est point sur de tels rapprochemens que je prétends m'appuyer ici pour vous démontrer l'ancienneté romaine de Jort. Il y a dix ans que je recueille des débris de monumens épars sur son sol. Ce sont ces monumens que je présenterai principalement comme les garans de ce que dut être Jort autrefois. Chaque jour vient ajouter au faisceau de preuves que j'ai recueillies. Je resserrerai mon travail autant que possible afin de ne pas sortir du cercle qui m'a été tracé par vous.

Jetons d'abord un coup d'œil sur l'ensemble de la localité.

Il est un proverbe, dans nos cantons, qui dit : *vieux comme les ponts de Jort*. Les ponts qui se voient à Jort aujourd'hui ne sont pas vieux, mais ils en ont évidemment remplacé de plus anciens qui auront existé, à ce point de la Dive, dès les temps les plus reculés. Le nom de *Pont*, que portait depuis les siècles éloignés du moyen-âge, la commune par laquelle on arrive à Jort, du côté de notre rive gauche, en est la preuve incontestable. Il aura de tous temps fallu des ponts pour passer de notre campagne dans celle où a été jadis et où est encore aujourd'hui Jort. Le *chemin haussé* romain aura autrefois traversé ces ponts, comme en ce moment les traverse encore notre grande route de Falaise à Caen. Le groupe principal d'habitations aura toujours été de l'autre côté ; seule-

ment le Jort actuel est évidemment bien moins étendu que ne dut l'être le Jort romain.

Si nous consultons, en effet, les anciens titres, si nous jetons les yeux sur une carte de la commune actuelle de Jort, que je dois à l'instituteur, M. Morel, si nous notons tous les emplacemens où l'on a retrouvé des débris romains, nous reconnaîtrons que le Jort primitif devait s'étendre sur un terrain six fois au moins plus considérable que celui qu'occupent aujourd'hui les habitations. Je vous signalerai bientôt tout ce que j'ai rencontré de curieux dans les jardins et sous les maisons de la principale rue du village. Mais en portant ses regards autour de ce village, on trouve immédiatement au-dessus, à l'est, un champ de 15 acres environ, qui porte le nom de *Champ-sur-la-Ville*. Un autre petit champ, plus élevé, se nomme *le Haut-de-la-Ville*. Plus loin encore, au nord, est un troisième champ dit le *Dellage-sur-la-Ville*, coupé par la route nouvelle de Lisieux, vers St.-Pierre. Le sol de tous ces champs, à une profondeur de 3 à 4 pieds, offre des débris de constructions, des vases brisés, des dépôts de cendres, des monnaies. En revenant vers le sud et le sud-est, on voit des carrières abandonnées dont on a dû extraire autrefois une assez grande quantité de pierre à bâtir. Des cercueils en pierre, remplis d'ossemens, ont été fréquemment retirés des champs qui dominent ces hauteurs. Le voyageur peut même en distinguer encore deux en ce moment, dont la pierre brisée se montre en saillie et perce le sol au sommet de l'éminence. Une ferme, au-dessous, se nomme le *Mont-Audin*, et une autre ferme, encore inférieure, se nomme la *Cour-de-Jort*. La voie ro-

maine où le *chemin haussé*, passe entre le *Mont-Audin* et la *Cour-de-Jort*; et c'est de ce lieu, sur les deux côtés de la voie, qu'un des habitans, M. Grachard, a retiré, il y a peu d'années, une urne entière remplie de cendres, un tombeau de terre cuite et plusieurs monnaies des temps de Néron. Si l'on rattache le *Haut-de-la-Ville*, le *Dellage-sur-la-Ville*, le *Champ-sur-la-Ville*, le *Mont-Audin*, la *Cour-de-Jort*, avec le village actuel qui en est le noyau, on aura un emplacement qui sera bien équivalent a la grandeur de Falaise et de Guibray réunis; on conçoit qu'une petite ville ait existé sur une telle étendue de terrain.

Et cependant, Messieurs, de l'autre côté de la Dive, sur Pont, on remarque encore d'autres restes d'emplacemens très-anciennement abandonnés. En ouvrant la nouvelle route, il y a dix ans, un peu endeçà de l'église, on mit à découvert d'immenses dépôts de cendres et d'ossemens, avec des vases pleins de débris humains, mêlés de chaux. En général, sur tous les points de Jort que je viens de vous signaler, et sur les deux rives indistinctement, vous avez pu voir que l'on avait ainsi rencontré partout de ces traces d'anciennes sépultures; mais nulle part on n'en avait vu en aussi grand nombre qu'au dernier point que je vous indique sur Pont. Il faut que tous ces lieux aient été très-habités, si l'on en juge par cet entassement de tombeaux. Tantôt on remarque que les restes humains ont été réduits en cendres et placés dans des urnes de verre ou de poterie; tantôt on voit que les corps ont été étendus dans de grands cercueils de pierre ou de terre cuite; tantôt enfin, il semble

qu'une grande fosse ait été ouverte et qu'une masse de corps y ait été enfouie. Le grand ossuaire que l'on a trouvé près de l'église de Pont était tel qu'on pouvait le regarder comme étant la dépouille d'un champ de carnage. Une fosse profonde, qui était près de là, remplie de cendres entassées, exhalait encore, quand on l'ouvrit, des odeurs fortes et presque cadavéreuses. On peut se faire une idée, par ces détails, du grand nombre de morts qui dûrent y être enfouis à la fois...

Maintenant il est une double question que je dois poser et qu'il sera peut-être assez difficile de résoudre d'une manière certaine. A quelle époque doit remonter le Jort romain? A quelle époque a-t-il disparu? Voici mes conjectures sur ces deux points.

Sous les aires de plusieurs emplacemens d'habitations romaines, sous les encaissemens des rues ou des chemins, on a recueilli des monnaies d'*Auguste* ou de *Tibère*, avec des monnaies gauloises et un petit marteau gaulois en pierre. Du reste, sous ces couches primitives, sous les fondations les plus profondes, rien autre chose annonçant des temps plus rapprochés de nous. Ne serait-ce point qu'alors ces travaux auraient été faits au siècle de Tibère, au plus tard. Les objets d'art Gaulois étaient encore alors sous les mains des vainqueurs; ils les jetaient dans leurs décombres comme souvenirs ou plutôt comme objets de dédain; qui sait même si ce n'étaient point les restes d'une peuplade gauloise qui les avait devancés sur ce sol? — Au contraire, parmi les ruines supérieures des bâtimens, dans les champs, dans les tombeaux, on trouve une foule de monnaies diverses, de tous les temps du haut-empire et des commencemens de l'empire grec jusqu'à

la fin du Ve. siècle. J'en ai noté plus de 80 ; j'en possède plus de 60 dans nos collections. Ces monnaies, en général, commencent aux empereurs *Auguste*, *Tibère*, *Caligula*, et finissent aux fils et aux premiers successeurs de *Constantin*. Un grand nombre appartiennent au règne d'*Auguste*. Nous en possédons deux à la face de ce prince et à celle d'*Agrippa*, avec le revers de la colonie de Nismes. Il semble que ce règne ait été une époque de prospérité pour la population romaine de Jort. Peut-être aussi étaient-ce seulement les jours de la fondation de ses plus grands travaux? On sait que le Romain, toujours glorieux, confiait dans ces occasions, à la terre, ce qui pouvait rappeler son passage et sa grandeur. Des monnaies des règnes suivans, de *Caligula*, de *Néron*, de *Trajan*, d'*Adrien*, de *Marc-Aurèle* se rencontrent çà et là. Mais, chose étrange, il y en a peu, très-peu de l'époque de Galien et des tyrans. Je n'ai pas vu un seul de ces *Tetricus* si communs ailleurs. Quant aux *Constantin*, aux *Constance*, aux *Constant*, ils se retrouvent abondamment sur quelques points. J'y ai recueilli même deux *Gratien*. Puis tout-à-coup tout disparaît. On ne voit plus rien des âges postérieurs. Mais des édifices violemment détruits, enfouis pêle-mêle, des restes d'ustensiles et d'instrumens divers oxidés et en morceaux, des vases de mille formes brisés, des charbons au milieu de ruines, voilà ce qui se présente, voilà ce qui semble annoncer une chute violente, une dévastation, une dispersion complète. Des ossemens humains ont été trouvés au milieu d'aires d'habitations chargées de débris. Qui aura amené ces saccagemens? qui pourrait le dire?

Penserons-nous que ce furent les Saxons, les Alains, les féroce soldats d'Attila qui auront dispersés la station romaine, ou bien les Gaulois révoltés auront-ils seuls chassé leurs maîtres? Quel historien résoudrait ces faits avec précision? Cependant, Messieurs, le doute est permis. C'est par lui que l'on se met sur la voie de la vérité. Essayons donc de pénétrer dans ces secrets des anciens temps. Un vieux souvenir dit que les Alains ont passé à Courcy, et qu'ils s'y sont établis. Or, on sait que Courcy est très-voisin de Jort. Le premier baron de Courcy fut un Teuton nommé Baldric, qui, selon les uns, aurait été contemporain des premiers ducs, et qui selon d'autres, aurait été, ainsi que sa race, bien antérieur aux Normands. Nous savons d'un autre côté que dans les champs de *Morières*, lieu dont le nom est singulièrement sinistre, nous savons que dans ces champs, un peu supérieurs à Jort, on a trouvé, il y a dix ans, des tombeaux, des ossemens nombreux, des restes d'armures et des monnaies confusément épars sur le sol. Les monnaies étaient grossières et appartenaient aux races barbares. Il y en avait en or, en argent et en cuivre. Deux, en argent, portaient le nom et la face du terrible roi des Huns. Qui les aurait déposées dans ces champs, si ce n'étaient les lieutenans de ce conquérant, venus jusque dans nos contrées? Jort serait-il alors tombé sous leurs efforts? On peut le croire sans invraisemblance. A cette occasion, je suis heureux, Messieurs, de pouvoir vous mettre sous les yeux la plus belle des deux monnaies d'*Attila*, que M. de Brébisson, qui les possédait, a bien voulu me remettre pour le cabinet de la ville; nulle découverte plus curieuse n'avait été faite par

nous, en ce genre, dans nos campagnes. C'est un de nos meilleurs documens historiques. Jort aura disparu sous cet envahisseur, au 5e. siècle. La ville bâtie sous Auguste sera tombée 450 ans après sa fondation. C'est l'époque où finirent Vieux, Bayeux et Lisieux. Le bouleversement aura été grand, car, de nos jours, quatre pieds de terre svégétales recouvrent presque partout les monumens renversés. Les champs supérieurs auront été rejetés par-dessus les ruines fumantes. Après ce désastre, un silence de plusieurs siècles aura pesé sur cette localité, dont le nom romain a lui-même été oublié. Un de nos savans a pensé que peut-être Jort aurait été l'*Arægenus* romain. Je ne voudrais pas encore l'affirmer, mais il y aurait plus d'un motif de s'arrêter à cette idée.

Je passe maintenant à quelques détails :

Un habitant du quartier principal du village actuel de Jort, M. Campoger, travaille depuis plus d'un an à abaisser le sol de son jardin, dont il a extrait sur presque tous les points, trois et quatre pieds de terres végétales rapportées. Ses travaux ont été fort utiles pour la science. Tout le sol enlevé était rempli de débris de constructions. Voici ce que j'ai remarqué de plus important au milieu de ces décombres.

Il semble d'abord qu'un chemin, solidement affermi, ait traversé l'emplacement actuel du jardin, du nord-ouest au sud-est, en longeant un grand bâtiment. Ce chemin, qui pouvait bien aussi n'être que l'aire d'une cour ou la façade principale du bâtiment, était formé de plusieurs couches successives de petits cailloux, de sables, de terres rouges, de charbons mêlés, pressés, battus ensemble de manière à présenter une

grande solidité. En enlevant ces couches successives, on s'est aperçu qu'elles contenaient des débris de poteries de toutes couleurs, des ossemens, des ferremens oxidés, et jusqu'à des monnaies et des instrumens de pierre. C'est sous la dernière couche que le petit marteau de pierre et deux p. b., l'un d'*Auguste*, l'autre de *Tibère* ont été rencontrés. Le dessus du chemin offrait un mélange confus de terreaux, de vases cassés, de fragmens de verres, de tuiles, de briques, de cimens, de pierres taillées, et de tout ce qui est, en un mot, le résultat d'une démolition. On remarquait, dans l'intérieur du batiment, un plus grand désordre encore. Là tout semblait indiquer un bouleversement général et imprévu, une chûte violente, un incendie : l'aire était calcinée et couverte de charbons ; les tuiles du faîte, les larges tuiles à rebords étaient au milieu des moellons, des restes de grands et petits vases, des cimens fins, des stucs peints de toutes couleurs. On reconnaissait que tout avait été précipité pêle-mêle, que rien n'avait été sauvé. J'ai fait recueillir et apporter des fragmens des divers stucs coloriés, afin de vous donner une idée de ce que dûrent être les bâtimens où ils se trouvaient. Vous verrez quelles couleurs distinctes ils ont conservées après quinze siècles passés sous la terre. Vous remarquerez aussi l'élégance et la variété de formes et de reliefs des nombreux fragmens de vases rouges trouvés sur tous les points. Cette maison devait être celle d'un Romain dans l'aisance. Le verre y était employé en vases et en vitrage. J'en ai rassemblé des fragmens de formes diverses. J'ai pareillement recueilli plusieurs agrafes, dont une en bronze

ciselé et très orné, une clochette en fer, de forme carrée, un manche de couteau en os, deux petits couteaux ou poignards, des clous en fer et en cuivre, des stylets dorés, des anneaux, de longues épingles d'or pour soutenir les cheveux, et d'autres objets d'usage journalier et intérieur. La maison renfermait, de plus, des meules à moudre le blé, dont vous voyez des fragmens entiers. Le fer était employé sous toutes les formes. Malheureusement on le retrouve partout très-oxidé, et j'en ai abandonné sur les lieux des fragmens considérables. Des ossemens et des défenses de sanglier, de nombreuses écailles d'huîtres s'offraient çà et là. Dans un des côtés étaient des vases de terre grise brisés, qui contenaient des cendres et des os. Était-ce dans ces vases que l'on recueillait les restes de ceux qui mourraient dans cette maison? Je dois dire que l'un d'eux renfermait les os, très-reconnaissables, d'un jeune poulet, que j'ai fait conserver pour vous les mettre sous les yeux. Des monnaies étaient parmi tous ces débris, mais aucune d'une grande valeur. Il y en a une des temps de la république. Elle porte la tête casquée de Rome, et la louve au revers, avec les jeunes Remus et Romulus. Une monnaie pareille nous fut donnée, il y a quinze jours, par notre président, rapportée par par lui de Salone. Ce rapprochement n'a pas dû échapper. Les autres, rassemblées avec soin par M. Campoger, sont d'*Auguste*, de *Tibère*, de *Caligula*, de *Claude*, de *Néron*, d'*Adrien*, d'*Antonin*, de *Gordien Pie*, de *Maximus*, de *Posthume*. Il y en a beaucoup de frustes, dont quatre des *Constantins*. Quatre à cinq sont gallo-romaines grossières.

Aucune n'est en or ; une est en mauvais argent.

Les fouilles de cette maison continuent. Vous en saurez plus tard les résultats.

Un peu au-dessous de cet emplacement, toujours dans le village actuel, mais en se rapprochant de la rivière et des ponts, un autre propriétaire, M. David, fait aussi enlever les terres de son jardin, et à quatre et cinq pieds de profondeur, au milieu de riches terres de rapport, il a trouvé plusieurs morceaux de sculptures, mutilés, brisés, mais d'un assez beau travail, de larges pierres ayant servi de fondations à des édifices, des ornemens en cuivre, des fragmens de vases et plusieurs monnaies. M. David m'a donné près de vingt de ces monnaies, dont une d'*Auguste* (colonie de Nismes), une de *Trajan*, deux de *Marc-Aurèle*, trois du grand *Constantin*, deux de *Constantin* jeune, deux de *Constance*, une de *Constant*, une de *Gratien*, et les autres frustes, mais de ces derniers règnes. Les recherches de M. David, peu avancées encore, amèneront infailliblement d'autres découvertes. On peut attendre de sa bonne volonté et de sa complaisance bien connues la communication de tout ce qui lui tombera sous les mains. MM. Morel et Bazire, dans leurs jardins, situés sur la même ligne que celui de M. David, ont recueilli pareillement des monnaies qui appartiennent aux âges romains. M. Morel m'a donné deux *Auguste*, dont un également de la colonie de Nismes, un *Caligula*; deux *Néron*, dont un M. B. contremarqué, un *Posthume*, G. B., avec la trirème et quelques autres. M. Bazire m'a envoyé des *Constantin* II, et un *Constant*. Je dois à M. Grachard, à M. Mousset, à M. Racine,

des *Néron*, des *Trajan*, des *Marc-Aurèle*, une *Faustine*, etc., etc. Voilà ce que j'ai reconnu jusqu'ici de plus important. A Assy, qui est sur la voie romaine, à deux lieues de Jort, les monnaies de *Galien* et des tyrans, se sont trouvées par milliers. J'en possède peut-être deux cents de p. b. grossier ; venus de cet endroit. J'en ai recueilli dans plusieurs de nos autres campagnes de la plaine. A Jort, à peine ai-je trouvé deux monnaies de ce temps, et à l'effigie du seul *Posthume* ; mais ni un *Galien*, ni un *Tetricus*, ni un *Victorin*. Que faisait donc Jort à l'époque de ces empereurs si connus dans les Gaules? Cette remarque est très-singulière, et je noterai soigneusement à l'avenir ce qui tendrait à la contredire ou à la confirmer.

Je termine, Messieurs, en engageant tous les habitans de Jort à rassembler, à l'avenir, avec le plus grand soin, tout ce que le hasard fera découvrir successivement dans leur village ou dans les environs. J'ai travaillé sur les documens qui m'ont été offerts depuis dix ans, mais des indices nouveaux peuvent amener de plus grands résultats. L'*Arægenus* romain, peut se retrouver un jour dans les champs de notre Jort. Une inscription, une borne milliaire le feraient reconnaître avec certitude. Ne perdons point courage. Nous avons déjà fait quelque chose, comme on le voit, pour cet emplacement curieux. Nous pouvons faire davantage encore si l'on nous seconde.

(Voir une Planche à la fin du volume.)

Gloires Normandes.

Beaux-Arts.

PEINTURE.

NICOLAS POUSSIN,

Par M. LOTTIN DE LAVAL.

I.

VERS le milieu du printemps de 1612 ou 1613, un jeune homme, fort modestement vêtu d'un pourpoint d'étamine brune, la tête couverte d'un feutre à larges bords suivant la mode des premières années du dix-septième siècle, descendait lentement le chemin crayeux et défoncé qui dominait alors la Seine sur les hauteurs de Rolleboise. Le jeune voyageur s'appuyait d'une main sur un long bâton de cornoullier, tandis que l'autre soutenait un portefeuille de cuir d'une assez vaste dimension.

Il fit quelques pas encore, sortit de la cavée, et vint s'arrêter sur un petit monticule de terre ombragé par un azerolier en fleurs que le hasard, ou plutôt la nature, avait jeté là pour servir de lit de repos au pélerin fatigué.

Un admirable paysage se deroulait sous les yeux dans une perspective lointaine. Au bas de la colline, la belle rivière de Seine roulait sa grande nappe d'eaux limpides et serpentait autour de plusieurs petites îles semées de saules épais, de hauts peupliers, et couvertes sur leurs rives de roseaux, de marguerites sauvages et de la fleur rouge du trèfle des champs. Puis au-delà, une longue et fertile plaine s'étendait comme une mer en des jours de calme; et la monotonie, qui résulte presque toujours d'une immense surface toute plane, disparaissait aux regards quand ils s'arrêtaient sur la vieille église et les tours massives de la jolie ville de Mantes qu'on distinguait à l'horizon dans une teinte de gaze bleue et transparente.

Le jeune voyageur admirait cette belle page de la nature; il jeta son feutre à terre, et ses yeux noirs, son front noble, haut et fier, toute sa physionomie, semblaient sous l'attraction d'un charme indéfinissable. Bientôt, il s'assit, sortit de son portefeuille un carré de papier, prit un crayon, et se mit à l'œuvre.

Une heure s'écoule vite quand il s'agit d'un travail d'inspiration. — Le jeune homme travaillait encore quand les derniers rayons du soleil, se rapetissant sur l'arc des collines qui enserrent la Seine, vinrent l'avertir de fermer son carton afin de pouvoir gagner Mantes qui se trouvait encoré à une assez longue distance.

La crainte de s'égarer dans un pays qui lui était inconnu ne l'effraya pas; il voulut achever son croquis. Survint alors une compagnie de dames et de seigneurs revenant de Passy. Un d'eux, remarquable par l'aisance

de ses manières nobles, apercevant le jeune étranger, s'avança jusqu'à lui avec précaution, et à peine eut-il vu le dessin de l'artiste, qu'il poussa un cri d'admiration.

— Dieu vous protège! jeune homme, lui dit il avec enthousiasme, voici un merveilleux paysage.... Ah! je vous prie, ne me dites pas non, et ne rougissez point, car vous ne me feriez pas revenir sur ma première parole. C'est bien! et je m'y connais fort. Car si vous me voyez aujourd'hui un pourpoint de soie et de velours, quelquefois j'en ai un de serge et tout maculé de couleurs. J'ai étudié la peinture à Bruges, chez maître Porbus, le plus habile portraitiste après Titien; et quant au paysage, j'ai copié en Italie tout l'œuvre de l'Albane.

— Vous êtes bien heureux, monseigneur! dit le voyageur en exhalant un profond soupir.

— Heureux? mais, pas trop, répliqua le jeune seigneur en soupirant aussi, depuis huit jours, je fais une cour assidue à madame de l'Espienne, et je n'ai pu obtenir d'elle qu'un rendez-vous..... et ses doigts à baiser.

— Mais vous êtes allé en Italie! s'écria le jeune artiste avec chaleur, tandis que moi, monsieur le gentilhomme, il me faudra rester enfoui à Paris dans quelqu'église pour en badigeonner les murs.

— Je veux mourir aux pieds de ma belle, si vous ne faites pas fortune, répliqua le jeune amateur. Eh! tenez, si vous voulez me vendre cette esquisse, je vous donnerai deux pistoles.

— Deux pistoles! répéta le voyageur en examinant le grand seigneur avec étonnement et curiosité, vous vous riez de moi.

Alors il s'éleva une légère contestation, une lutte de modestie de la part du jeune homme, et de générosité du côté du grand seigneur qui finit par l'emporter sur le dessinateur.

— Voici le prix de votre travail, mon ami, lui dit-il, mais je désire que votre nom y soit attaché.

Le voyageur reprit son crayon et inscrivit au bas du paysage ces deux mots avec assez d'insouciance :

NICOLAS POUSSIN. (1)

— Merci, dit le jeune seigneur enchanté de son acquisition, or maintenant, il faut que j'aille rejoindre mes amis, adieu, et que le ciel vous protége. Si vous avez quelque jour besoin de moi, venez à l'hôtel de Luz, et vous serez le bien venu.

— Deux pistoles ! répétait encore Poussin en les dévorant des yeux, à ce prix j'aurais couvert une toile de deux pieds.

Et il continua sa route en pensant et en dessinant jusqu'à Paris.

---

(1) Nicolas Poussin naquit aux Andelys, en Normandie, dans les premiers mois de 1594. Son père était un gentilhomme dont la famille était originaire de Soissons; cet homme, qui avait servi successivement Charles IX, Henri III et Henri IV, avait contracté la vie dissipée des camps et était demeuré fort pauvre. Néanmoins, à l'aide de la modique pension qu'il recevait du roi, il fit suivre à son fils la carrière ordinaire des études, afin de lui faire obtenir plus tard un bénéfice. Le génie de Nicolas Poussin dérangea les projets du vieux guerrier. Le grand peintre, après une longue carrière toute de gloire, mourut à Rome, le 19 novembre 1665, où la noblesse, l'académie de St.-Luc, plusieurs cardinaux et tous les artistes français lui firent de magnifiques funérailles.

II.

Nicolas Poussin, fils d'un pauvre gentilhomme, arrivait de Rouen où il avait reçu, à l'insu de son père, quelques leçons de maître Quintin Varin, peintre picard assez médiocre, mais qui savait le procédé de la peinture en détrempe dont il fit part au jeune Nicolas. L'ardente imagination de Poussin n'était pas assez alimentée dans cette existence douteuse et précaire ; il entrevoyait au-delà une sphère infinie vers laquelle son génie le poussait, et enhardi par l'instinct de l'âme, il quitta secrètement la maison paternelle pour venir étudier à Paris.

Là, il rencontra un jeune gentilhomme Poitevin, fort amateur de peinture, qui lui ouvrit sa bourse, lui donna des conseils, et le conduisit chez Ferdinand Elle, célèbre portraitiste de Malines ; la France n'avait point alors de peintres d'histoire, Voüet excepté. Freminet et Cousin étaient morts sans former d'école ; et les artistes Italiens, venus chez nous après les guerres de Louis XII et de François Ier., étaient trop jaloux de leur art pour se résoudre à l'enseigner à leurs vainqueurs ou protecteurs. La France était bien pauvre sous ce point de vue ; il y avait bien quelques moines assez habiles ; mais ils enfouissaient leur talent dans la solitude des monastères, et ne l'employaient qu'à enlu-

miner d'admirables manuscrits ou à peindre à fresque les murailles de leurs églises. (1)

Ainsi Poussin fut forcé d'astreindre son puissant génie, son amour du grandiose aux formes étroites du portrait ; il resta peu de temps chez Ferdinand Elle, et entra dans l'atelier de Lallemant qui le garda moins encore, car le peintre Lorrain travaillait de routine et cela déplut singulièrement au jeune artiste Normand.

A cette époque, le gentilhomme Poitevin (le comte de Luz, peut-être) lui fit faire une connaissance très-utile, celle d'un mathématicien du roi aux galeries du Louvre qui possédait plusieurs dessins originaux de Jules Romain et de Raphaël, et l'œuvre gravé de ces deux grands maîtres. La vue de ces admirables estampes opéra une transformation soudaine dans l'esprit de Poussin, il étudia nuit et jour et changea sa première manière.

Dès lors il ne rêva plus que l'Italie ; toutes ses pensées étaient tournées vers cette terre de prodiges, il voulait la visiter, mais il était si pauvre !... Son jeune

(1) J'ai vu l'été dernier, en Normandie, à l'ancienne église de l'abbaye de Friardel, tout près d'Orbec, ma ville natale, des peintures en détrempe faites sous le règne du roi Jean ou de Charles V. Elles sont presque effacées, mais néanmoins, il est facile d'y reconnaître un certain talent de coloriste, une science de dessin qu'on ne retrouve que fort rarement dans les plus beaux manuscrits. Et tout cela est enfoui sous une couche de barbouillage à la chaux ! Et cette église, si splendide autrefois, est devenue le cellier d'un de mes amis !...

protecteur le décida à l'accompagner dans le Poitou, au château de sa mère, mais celle-ci ne vit dans l'artiste qu'un domestique, et au lieu de travaux d'art que le gentilhomme lui avait promis, la dame l'investit de la charge d'économe de ses terres, charge qui le dégouta si fort qu'il s'en alla après deux semaines en parcourant la province, peignant sur sa route des portraits et des paysages.

Il fit deux *Bacchanales* pour le château de Chiverny et une *sainte famille* et *saint Jean dans le désert* pour l'église des capucins de Blois.

Revenu à Paris, il tomba dangereusement malade et se vit forcé de retourner à sa modeste demeure des Andelys pour y rétablir sa santé délabrée par le travail. Le voyage de Rome le tourmentait plus que jamais; deux fois il l'essaya. La première, il parvint jusqu'à Florence; la seconde, il ne put dépasser Lyon où, après avoir dépensé son dernier écu, il fut obligé de *brosser* quelques tableaux pour un marchand juif afin d'acquitter ses dettes.

L'année suivante (1623), Poussin concourut pour une suite de tableaux destinés au collége des Jésuites; sa grande habileté dans la peinture en détrempe lui fit produire en cinq jours six tableaux qui furent préférés à ceux de ses concurrens.

Ces peintures attirèrent les regards du Cavalier Marini qui voulut voir l'artiste. Il lui offrit un logement chez lui, l'occupa aux dessins de son poème d'Adonis, et lui facilita le voyage de Rome, où il arriva en 1624.

Mais l'infortune était attachée aux pas de l'artiste; Marini quitta Rome pour s'en aller à Naples où il mourut, et sa recommandation auprès du cardinal

Barberini fut à peu près nulle, car, à cette époque, la misère de Nicolas Poussin était si grande qu'il donna deux tableaux de batailles pour quelques écus romains!...

III.

Poussin touchait alors à sa trentième année; l'élève avait disparu sous le grand maître; ses travaux furent exécutés avec cette science profonde de l'antique, cet art du plastique qui se rapprochait de la statuaire grecque aux temps de sa plus haute splendeur: comme anatomiste, il suivait les traces de Michel-Ange, et, sous le rapport de la composition, il ne le cédait en rien aux chefs-d'œuvre du Véronèse et de Jules Romain; mais il restait bien loin en arrière de ces divins artistes comme coloriste; il craignait, disait-il, en voyant les toiles éblouissantes des peintres vénitiens, que cet amour de la couleur ne lui fît négliger la pureté du dessin. Ce fut, selon nous, une grande aberration d'esprit de notre célèbre compatriote, sinon de l'impuissance, car il avait chargé sa palette des couleurs de Titien, de Giorgion et du Malombra, quelle place, grand Dieu, lui eût-on assignée dans l'histoire des arts!

Une fois à Rome, sa ville de prédestination, il travailla sans relâche; il copia plusieurs tableaux de Jacopo Carrucci (da Pontormo) l'auteur du célèbre por-

trait d'*un graveur* qu'on admire au Louvre ; une merveille ! La touche fine et pourtant hardie du Pontormé séduisit Poussin ; il prit son *faire* et celui d'Andréa-del-Sarto, et peut-être cette circonstance fut pour beaucoup dans l'exécution suave et délicate de ses *Amours de Flore et Zéphir* qu'il vendit au cavalier del Pozzo.

La prise de Jérusalem et *les Philistins frappés de la peste* parurent alors, et obtinrent un si prodigieux succès, que la plupart des souverains de l'Europe firent des commandes à l'artiste normand. Sa fécondité fut inimaginable : chaque jour il peignait huit ou dix heures, et le reste du temps était partagé entre le sommeil et ses longues promenades sur les rives du Tibre ou au mont Pincio.

Des relations très-intimes s'étaient établies entre notre grand artiste et M. de Chanteloup, maître d'hôtel du roi ; ce fut pour lui que Poussin peignit sa belle composition de *la Manne*, tableau admirable de dessin dans lequel on retrouve les merveilleuses statues de l'antiquité dont il avait su s'inspirer. Ainsi, au premier plan, nous reconnaissons l'*Antinoüs*, le *Sénèque*, le *Laocoon*, tandis que dans la seconde perspective, une femme nous fait souvenir de *la Niobé*, et deux jeunes gens du groupe des *Lutteurs*. C'était un grand pas qu'il faisait faire à l'art français, en assimilant ainsi le marbre aux couleurs.

Vers cette époque, le cardinal de Richelieu fit faire de magnifiques offres au Poussin, par M. Desnoyers, secrétaire d'état, afin qu'il vînt se fixer à Paris ; l'artiste résista long-temps, mais M. de Chanteloup, son ami, étant tout-à-coup arrivé à Rome, il le suivit en

France avec Gaspar Dughet ; son fils adoptif, célèbre paysagiste, et le Poussin fut comblé d'honneurs par le monarque et le grand cardinal.

C'était un coup terrible pour maître Simon Vouet, peintre de Louis XIII et maître d'Eustache Le Sueur ; aussi, à peine l'artiste normand eut-il commencé son sujet de *la Cène*, pour l'église de Saint Germain-en-Laye, que de sombres jalousies, des calomnies sans nombre éclatèrent et l'accablèrent de dégoûts et d'ennuis. Néanmoins il commença les travaux du Louvre confiés jusque-là à la direction de Mercier, architecte du roi. Cet homme avait employé le luxe à profusion, rendant par là les plafonds d'une lourdeur affreuse. Le Poussin, en vertu de son autorité, fit démolir, démolir, et Mercier, appuyé par le baron de Feuquière, chargé de peindre les villes de France, cria si fort, que le Poussin, cédant à son caractère ferme et fier, écrivit une longue lettre à M. Desnoyers, demanda son congé, qu'il obtint fort difficilement, et repartit pour Rome avec Le Maire et Gaspar.

IV.

Voici la grande époque de gloire et de travaux du célèbre peintre ; une époque où sa pensée, recueillie et solitaire, le dérobant complètement aux intrigues de ses détracteurs et de ses envieux, lui permit de couvrir cette profusion de toiles qui recèlent tant de chefs-d'œuvre : *les sept sacremens, saint Paul*, le

Diogène et *le jugement de Salomon*, la *Rebecca*, *les Aveugles*, et le *Moïse au rocher*. Tous ces tableaux furent envoyés en France, depuis 1643, lors de la mort de Louis XIII et de Richelieu, jusqu'à 1650.

A partir de là, son coloris déjà si terne se rembrunit encore; il devint plus dur dans ses draperies, plus mat dans ses parties sombres; ainsi, dans l'*Enlèvement des Sabines*, tableau assez confus du reste, et même dans son admirable petite toile *des bergers : Et in Arcadiâ ego !* on ne retrouve plus cette transparence de couleur qui charme dans *les Aveugles*, dans *la Mort de Saphire* et quelques autres paysages historiés.

Mais néanmoins le pinceau du grand maître se retrouve toujours; son génie marche sans cesse en avant, et quand le coloris manque, la hardiesse et la pureté du dessin viennent étonner les regards de l'admirateur.

Puis il suit seul la route qu'il a tracée; rien ne l'arrête, il va, il va! comme aux temps antiques, ces terribles athlètes qui sortaient du cirque, l'œil fier, la tête haute, après avoir vaincu ou lassé tous leurs rivaux. Tel fut Poussin.

Il y a certes de grandes inégalités dans son génie; mais, sans ces inégalités, il serait resté un peu au-dessus de Vouet, un peu au-dessous de Le Sueur, — comparaison qu'on peut motiver en plaçant en regard *les Bacchanales* et *le Déluge*.

L'œuvre de Poussin forme une collection immense, la seule, peut-être, qui puisse rivaliser avec Raphaël pour la fécondité; elle marche tout naturellement après l'œuvre de Rubens, dont on connaît *quatorze cents tableaux*, par la gravure; fécondité colossale et miraculeuse qui jetera du doute dans les temps à venir.

Le grand peintre flamand, Paul Véronèse, le Titien, le Poutormo, et en général tous les puissans coloristes perdent beaucoup à la gravure; je serais tenté de dire que le Poussin au contraire y gagne. Les enthousiastes disent qu'il y perd moins. Cela se conçoit aisément. Le Poussin, penseur profond, artiste grave et sévère, s'inspirant presque toujours de sujets sombres, avait peut-être voulu que sa palette ressemblât à la disposition de son esprit; c'est pourquoi l'art du graveur qui obtient ses plus brillans résultats par l'opposition des tons, en se trouvant forcé d'agrandir une perspective lourdement empâtée, laisse des clairs lumineux qui servent merveilleusement à mettre plus en regard les premiers plans du peintre, toujours si beaux et d'une exécution si pure. Du reste, le Poussin partage ce bonheur avec un assez grand nombre de peintres, Le Sueur, entre autres, son disciple et son ami, et quelquefois jusqu'à ce gracieux Albane, bien autrement coloriste que les deux gloires de l'école française. Blot, Desnoyers, Giovani Volpato et Raphaël Morghen, ces rois de la gravure, en ont donné des preuves éclatantes.

Le Poussin, malgré son coloris, eut un grand nombre d'imitateurs; triomphe de chaque jour réservé aux hommes de génie! Les plus célèbres furent Carle Maratti, qui flotta presque toute sa vie entre la manière de notre artiste et celle de l'Albane, et qui, par cela peut-être, fit de délicieuses choses; puis vint Antoine Coypel, un joli, un charmant peintre français, qui a essayé toute la grâce de tous les tableaux du Poussin, mais auquel la vigueur et la sévérité manquent.

Je ne pousserai pas plus loin cette analyse. Pour la

faire digne du maître, il faudrait écrire un volume et y joindre des *illustrations*; car le Poussin a dans l'histoire des arts une haute et belle place, tout-à-fait à part, comme Michel-Ange, Raphaël, Rubens, Murillo et Velasquez ont la leur. Il doit être mis au rang des dix plus grands maîtres comme talent considéré sous un point de vue général; mais si on l'examine partiellement, si l'on isole la faiblesse du coloris et qu'on s'arrête à sa pensée féconde et créatrice; quand on voit ses paysages de la Judée et de la Syrie avec leurs lointaines perspectives, ses figures si admirablement bien dessinées, tout l'art du plastique et de l'anatomiste si habilement reproduits, on n'hésite point à placer le Poussin après Raphaël et Michel-Ange!

LE

CHATEAU DE FALAISE

PAR

M. JULIEN TRAVERS,

Vice-Secrétaire de la Société.

Sors sua cuique loco est.
OVID. Fast. lib. IV.

Les lieux ont aussi leurs destinées. Voilà donc l'alcôve étroite où fut reçue par le duc Robert la fille d'un bourgeois de Falaise! Ici, dans un rêve d'amour et d'ambition, Arlette vit de ses flancs délicats s'élancer un arbre immense, qui couvrait de son ombre toute la Normandie! Ici, pour accomplir le vœu de sa mère; pour éclipser la vertu guerrière de ses aïeux, naquit Guillaume le Bâtard ou le Conquérant. Trois pas, la mesure de sa tombe, sont aussi la mesure de son berceau!...

Et cet espace plus étroit encore, cette cage de pierre ménagée dans la muraille du donjon, ce fut la

prison du jeune et malheureux Arthur de Bretagne! Sa déplorable captivité rappelle, du moins, un trait qui honore les preux de Falaise.

Le bourreau d'Arthur envoya l'ordre de l'assassiner. « Il suffit, retirez-vous! » dit au messager le gouverneur du château ; et Hubert de Bourg fit aussitôt assembler ses hommes d'armes. Un cri d'horreur accueillit l'injonction royale : tous jurèrent de désobéir. Cependant il fallut feindre pour sauver le prisonnier. On répand le bruit de sa mort ; on lui rend les honneurs funèbres ; un sépulcre vide est scellé par de généreux complices que cet acte de courage met en péril. Malheureusement des indiscrétions révélèrent l'existence d'Arthur. Son oncle barbare le fit arracher à ses gardiens noblement infidèles ; il l'enferma dans les cachots de Rouen, et, ne pouvant trouver un meurtrier, il égorgea son neveu de sa propre main.

Cette forteresse en ruine, cette tour de Talbot à demi réparée, cette vaste enceinte de remparts devenus inutiles, ne sont pas habitées par le silence, comme la plupart des citadelles écroulées, comme ces monumens du moyen-âge que l'homme ou le temps a détruits. Quelques oiseaux de nuit trouvent asile dans la partie la plus pittoresque de ces antiquités ; mais dans les bâtimens modernes, sur les places d'armes, transformées en humbles potagers, qu'enferment de magnifiques avenues, d'où l'œil embrasse et la ville de Falaise et les campagnes qui l'environnent, erre plusieurs fois par jour un bruyant essaim d'écoliers, dont les jeux n'ont rien de sanglant, dont la gymnastique, appropriée aux lois de l'hygiène, tend surtout au développement des facultés intellectuelles et

morales. La herse du château ne s'abaisse plus devant des paladins ; mais la porte du collége laisse un libre passage à des élèves, lents parfois à l'entrée, rivaux d'empressement à la sortie. Aucun d'eux ne vante l'éclat d'une armure ni le tranchant d'une épée ; beaucoup aiment le brillant des reliures, et déjà savent apprécier le mérite des compositions anciennes et des livres modernes. Plus de combats en champ clos, plus de ces luttes féroces où trop souvent le vaincu expirait sur l'arène ; mais chaque année la lice est ouverte à des athlètes pacifiques, qui ne rivalisent que d'intelligence, et ne se disputent que des palmes littéraires.

Je ne pousserai pas plus loin le parallèle ; ce serait trop classique : je ne décrirai pas le vieux donjon, l'un des plus curieux monumens de notre province ; cet utile travail ne laisse rien à désirer dans l'excellente Statistique de l'arrondissement de Falaise par M. Galeron. Les souvenirs évoqués par ce savant ne me permettent de parler ni de l'architecture de la citadelle, ni des siéges qu'elle a soutenus, ni de la brèche que se fraya Henri IV, quand il prit d'assaut le château de Falaise en 1590. J'ajouterai seulement que, depuis le mois de mars 1833, on lit imprimée l'allocution suivante, en forme d'inscription, dans la chambre où naquit l'illustre Bâtard :

VOYAGEUR,

Celui qui fut engendré et qui naquit
dans cette enceinte,
se rendit célèbre entre tous les princes de son temps,
par ses conquêtes
et par les fortes institutions féodales

qu'il fonda chez le peuple anglais.

Il ne fut qu'un barbare,
si nous le jugeons
d'après les idées de notre siècle;
mais il fut un très-grand homme,
si nous l'apprécions
d'après les hommes et les événemens
au milieu desquels il a vécu.

Soyons justes, Voyageur:
voyons dans *Guillaume* le génie créateur le plus puissant
du XIe. siècle.
Inclinons-nous respectueusement devant le berceau
de celui qui sut être à la fois
le conquérant
et le législateur
de la vieille Angleterre.

Fréd. Galeron.

[1] Je laisse aux poëtes de l'école de Jacques Delille la description du site admirable où s'élève encore menaçante la forteresse des ducs normands : je ne dirai rien de la pureté de son air, de la beauté de ses bosquets, de l'excellence de ses eaux. Je suis du XIXe. siècle, je l'aime plus qu'aucun de ses devanciers; je vis, je marche, je voudrais mourir avec lui; et c'est peu de temps après sa naissance, qu'il appropria aux besoins nouveaux le manoir des derniers gouverneurs de Falaise. La tempête de 93 avait emporté le vrai savoir avec tout le reste : le vrai savoir était la condition de l'avenir; on ouvrit des écoles.

Les lieux ont aussi leurs destins. Le collége de Falaise eut pour fondateur un des hommes les plus remarquables de notre époque, M. Choron, de Caen.

Cet artiste, dont le nom est aujourd'hui connu de toute l'Europe, fit l'essai de ses méthodes sur un théâtre bien modeste. Propriétaire à Ste.-Marie-aux-Anglais, dans le pays d'Auge, il rassembla quelques enfans, et leur enseigna la lecture par des procédés nouveaux qui lui réussirent. C'était en 1800 ou 1801. Bientôt il ouvrit une maison d'instruction élémentaire dans le bourg de St.-Pierre-sur-Dive. Il s'adjoignit des aides pour l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul, et compta, au bout de quelques mois, 150 élèves. Son génie créateur se trouva trop à l'étroit dans une école primaire, et, dès le mois d'octobre 1802, il établit une école secondaire dans le château de Falaise : des cours de dessin, de mathématiques, d'anatomie et de chimie y complétèrent l'enseignement, et M. Choron continua d'appliquer sa *Méthode facile pour apprendre à lire et à écrire en peu de temps*, méthode qu'il publia sous ce titre, cette même année 1802. (1)

Le poste honorable occupé par l'artiste était trop obscur pour ses talens. Bientôt il laissa l'établissement à son co-directeur, M. Coessin, de Lisieux, autre homme à remarquer, puisqu'il s'est fait l'apôtre d'un culte nouveau, avant qu'il fût de mode de recrépir des ordres abolis, de redresser des statues tombées,

(1) La 5e. édition a été publiée en 1829, sous ce titre : *Méthode pour apprendre en même temps à lire et à écrire*, par M Choron, directeur de l'institution royale de musique religieuse de France etc.

d'habiller d'oripeau les dieux bizarres nés de nos dernières barricades. (1)

A M. Coessin, dont la courte administration laissait peu d'élémens de prospérité, succéda un principal qui sut en créer de féconds (1804). M. l'abbé Hervieu joignait à une instruction solide et variée, un sincère amour de la jeunesse, un entier dévouement à ses devoirs : c'est le modèle des chefs d'établissement. On doit à sa plume vertueuse plusieurs ouvrages estimables, et il composa un rudiment de la langue latine que l'on suit encore dans le collége de Falaise. Telle fut la confiance justement inspirée par M. l'abbé Hervieu, que le vaste local de son pensionnat fut trop resserré pour ses nombreux élèves, et que les parens étaient obligés d'y retenir des places pour leurs fils plus d'une année à l'avance.

Disons toutefois qu'on eût vainement cherché dans le pays un établissement rival. Le lycée de Caen avait peu d'importance ; bien moins, le collége d'Alençon, et une foule de pensionnats particuliers étaient encore à naître.

Ajoutons que M. l'abbé Hervieu fut merveilleusement secondé par le personnel le mieux choisi qui jamais ait enseigné dans un collége communal. Des hommes du premier mérite ont figuré parmi ses fonctionnaires. De ceux qui l'ont quitté il me suffira de

---

(1) On nous assure que M. Coessin est rentré dans le giron de l'Église, et qu'après avoir fait un voyage à Rome, il est revenu à des sentimens d'une orthodoxie irréprochable.

citer au hasard quelques noms : MM. Damiron, de l'école normale, l'un des plus éloquens philosophes du XIXe. siècle ; Dubois, du Globe, deux fois en trois ans sacré par la disgrâce (1) ; Lorrain, jeune professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand, écrivain sérieux, que nous félicitons d'avoir consacré à des compositions utiles un talent capable de s'élever à tous les tons et de traiter les plus grands sujets ; Rogier, de Bruxelles, enfin, publiciste recommandable, dont la révolution belge a fait un ministre. Peu d'établissemens universitaires ont enseigné par l'organe de tels hommes. Je le répète : *les lieux ont aussi leurs destins*.

A l'entrée de la première cour, s'élève un bâtiment neuf, construit depuis 1830 : c'est une des plus belles écoles mutuelles qui soient en France. A quatre ou cinq mètres de la façade, surgissent du sol deux roches que l'administration locale fera prochainement disparaître. Ce sont les restes d'un monument druidique, *symbole du triple globe de la terre, de la lune et du soleil* (RECHERCHES HISTORIQUES, par l'abbé Langevin, p. 18) : car c'est encore une particularité du château de Falaise ; il est bâti dans un lieu consacré jadis par la religion des Celtes barbares. Ici des couteaux fanatiques ont égorgé des victimes humaines. Cette enceinte fut un camp gaulois ; les peuples

(1) Quand l'auteur écrivit cet article, M. Dubois venait de perdre sa place d'inspecteur général, pour un vote consciencieux à la chambre des députés.

de la contrée vinrent y chercher des oracles ; les prêtres y nommèrent des rois ; les bardes y chantèrent les exploits des guerriers ; la serpe d'or coupa le gui sur le chêne des champs voisins : de tout quoi je n'ai pas plus de preuves que l'abbé Langevin, homme de conscience quant aux recherches, de crédulité quant aux origines La force de ses dissertations me dispense de rappeler l'opinion de La Boderie, qui cite l'hébreu et remonte au déluge : *sors sua cuique loco est.*

Février 1833.

ÉPISODE

DU SIÉGE

DU MONT St.-MICHEL,

Par M. Éphrem Houel,

Membre associé.

A noble family, for all the brothers were vaillant and all the sisters virtuous.

C'était une noble famille dont tous les hommes étaient vaillans et toutes les femmes fidèles.

Les Anglais, maîtres de toutes les places environnantes, avaient fait plusieurs tentatives inutiles sur le Mont-St.-Michel. Vers 1423, une armée formidable, sous les ordres du comte de l'Escale, vint l'assiéger en forme. Le sire d'Estouteville s'y enferma avec cent-vingt chevaliers dont l'histoire a conservé les noms. Après une défense héroïque, après trois longues années de privations et de combats, ils chassèrent les Anglais et conservèrent à la France ce rempart, auquel peut-être elle dut alors la conservation de sa nationalité. Si la Grèce a ses Thermopyles, la Normandie a son Mont-

St.-Michel ; ses héros furent aussi braves, mais plus heureux, car ils vainquirent.

Dans un petit manoir du comté de Mortain, vivait, à l'époque dont nous parlons, une jeune fille nommée Guillemette Avenel. Belle et naïve comme l'innocence, elle avait donné son cœur à un jeune écuyer nommé Robert, seigneur de Beauvoir, près la mer. — Robert était poursuivant aux fins de chevalerie ; il savait manier un cheval et mettre la lance en arrêt ; déjà dans maintes rencontres, escarmouches et détroussées, il avait essayé de briser le joug honteux que l'Angleterre appesantissait sur sa patrie. Il avait trois idoles dans le cœur : Dieu, le Roi et la France. Quant à Guillemette, elle était sa vie Guillemette descendait des fiers Avenels, barons des Biards, qui combattirent à Hastings.

Des Biards i fiers Avenals.

Ce noble nom venait de s'éteindre en Angleterre. Il ne résonnait plus sur la terre étrangère que dans les chants sauvages de la tribu écossaise ; mais il brillait encore dans la mère patrie, où les orages l'ont respecté jusqu'à présent.

Robert de Beauvoir ne se fit pas attendre à l'appel du vaillant d'Estouteville. Comme ses compagnons de gloire, il quitta tout, fortune, amis, parents, tout ce qui attache à la terre, pour s'enfermer dans une étroite prison, où tout espoir, hors celui de vaincre, était interdit, où la chance la plus probable était la mort.

Il dit adieu à Guillemette : Nous avons juré sur l'Évangile, lui dit-il, de ne pas abandonner un instant la dé-

fense du Mont avant la levée du siége. — Nous avons juré de triompher ou de mourir. — Me garderez-vous votre foi, Guillemette? Toujours, répondit-elle; et il partit.

Trois années se passèrent.

Cependant les Anglais pressaient le siége avec vigueur ; plusieurs assauts avaient été donnés à la place. Mais rien encore ne faisait présager de quel côté pencherait la victoire. — Robert était partout, soldat et capitaine; il se battait comme un lion sur la brèche et dans la mêlée, et dirigeait ses hommes d'armes avec la prudence d'un vieux guerrier. — Il fut fait chevalier après une sortie. Le brave d'Estouteville lui donna l'accolade. — Mais Guillemette n'était pas là pour lui ceindre l'écharpe de chevalerie ; il en prit une noire : était-ce un présage?

Un soir Robert était assis près d'une de ces petites fenêtres en ogive, que l'on remarque encore maintenant sur la façade de l'abbaye, au-dessus de la porte. Il regardait les étoiles qui brillaient sous un ciel sans nuages, car Guillemette lui avait dit un soir. — «Cette » étoile que voilà, près de la grande voie blanche, » c'est la mienne ; et celle-là, à côté, c'est la tienne, » Robert. — Tous les soirs j'irai regarder nos deux » étoiles, et je leur confierai des mots d'amour qu'elles » te rediront. » Ainsi tous deux froissés sur la terre, ils faisaient intervenir le ciel dans leurs amours ; les étoiles étaient leurs messagères et leurs mystérieuses confidentes ; ainsi chaque soir Robert ne manqua pas de venir s'asseoir près de la fenêtre en ogive et jusque-là il n'y avait eu pour lui de jours malheureux que ceux où le ciel était sombre. Ce soir-là, les astres brillaient

d'un vif éclat, et pourtant il ne pouvait se défendre d'une pensée triste. Tout-à-coup un vieux serviteur de la maison d'Avenel parut devant lui. Après bien des fatigues et de périlleuses chevauchées, il était parvenu à franchir les lignes ennemies, et à pénétrer dans la place. — Il remit à Robert une lettre de Guillemette ; elle lui mandait : « que Nicolas Burdet, un des » généraux qui commandaient l'armée anglaise, l'avait » demandée en mariage, que sa mère, dont tous les » domaines étaient au pouvoir des vainqueurs, avait » quoiqu'à regret consenti à cette union, que dans deux » jours elle devait être sa femme ! Mais, lui disait-elle » en finissant, comme cela ne se peut pas, comme je » suis à toi, je crois bien que je serai morte aupara- » vant. »

Tout ce que l'enfer a de feux passa dans l'âme de Robert, il se roula sur la terre comme un homme qui a perdu la raison ; quand il revint à lui, mille pensées lui traversèrent l'esprit. Une seule, aller plonger un poignard dans le cœur de Burdet, dominait toutes les autres ; mais son devoir de soldat, son vœu de chevalier !!! Pour la première fois il maudit l'honneur, et sans le souvenir de Guillemette, il l'aurait foulé aux pieds ; il écrivit à Burdet :

« Monseigneur Burdet,

» Vous voulez épouser Guillemette Avenel sans son » vouloir et bonne volonté ; cela est d'un félon et dé- » loyal chevalier. Guillemette est ma fiancée, elle a » reçu mes sermens et j'ai les siens. Vous pouvez être » plus beau et plus riche seigneur que moi ; mais vous » n'aurez jamais le cœur de ma dame. Au nom de » Dieu et de sa glorieuse mère et de monseigneur St.-

» Michel, pour la cause duquel je suis réduit en si » triste état que d'implorer votre merci, faites-lui » grâce, monseigneur. Mais si vous persistez dans votre » injuste poursuite, je vous en avertis, Monseigneur » Burdet, il vaudrait mieux pour vous vous briser » la tête contre votre forteresse d'Ardevon. »

Un page fidèle porta cette lettre au camp anglais; Burdet était un de ces hommes qui affrontent également un crime et une lance; il était à table : « Je bois » à ton maître! dans deux jours sa dame sera lady » Burdet, et quant à son insolente menace, dis-lui » que j'y répondrai à la première occasion, de ma- » nière à le guérir pour toujours de sa passion amou- » reuse. » Et il jeta au page son gantelet de fer, gage de combat.

Un soir, la chapelle du manoir d'Avenel etait ornée comme pour une fête; un prêtre bénissait deux époux de haut lignage, une assemblée nombreuse entourait l'autel; déjà la cérémonie s'avançait, l'officiant allait prononcer les paroles sacrées, un mot encore et Guillemette Avenel était à jamais l'épouse de Nicolas Burdet. — Tout-à-coup la fiancée chancelle, Burdet s'élance pour la soutenir : — » Damoiselle, vous tremblez! » — Non, je meurs! répondit-elle; c'était le premier mot du cœur qu'elle eût dit à Burdet. Le lendemain, il y eut un cercueil de plus dans la chapelle du château, et un ange de moins sur la terre.

Robert aiguisait une lance quand cette nouvelle lui fut annoncée; il la supporta avec plus de calme qu'on n'eût pu le penser; toute la nuit il pria à deux genoux.

Le siége traînait en longueur; le comte de l'Escale avait tout tenté inutilement pour réduire cette place

évidemment protégée par le ciel ; il ordonna un assaut général. C'était par une belle matinée d'été ; à mesure que la mer se retirait, on voyait descendre sur les grèves les bataillons réguliers des Anglais ; les uns venaient du fort d'Ardevon, les autres des bastilles de St.-Jean-le-Thomas ; d'autres, enfin, du Mont-Tombelaine. — Ils apportaient une foule d'engins et machines de guerre, et deux immenses canons que l'on avait fait construire exprès pour cette expédition. Tout ce que le courage d'une armée aguerrie et brave peut tenter, tout ce que la fureur de victorieux arrêtés dans leur course peut inspirer, tout fut mis en usage par l'armée anglaise et ses vaillans capitaines ; mais plus s'augmentaient les périls, plus aussi semblait s'augmenter l'héroïque vaillance des assiégés ; ils renversaient les échelles, écrasaient des bataillons entiers sous une grêle de traits, et semblaient amortir par leur présence les coups du bélier et ceux du canon, dont les boulets de pierre venaient se briser contre les remparts et les glacis du rocher. Cependant accablés par le nombre, ils semblent fléchir, ils reculent ; déjà quelques assiégeans ont planté les léopards sur les tours avancées, déja un cri de victoire s'élance de l'armée anglaise : tout-à-coup la porte s'ouvre, les chevaliers français, armés de toutes pièces s'élancent sur les assaillans ; semblables à une gargousse de mitraille qui s'échappe de la gueule du canon, montés sur d'agiles coursiers, ils fondent sur l'armée ennemie, et un combat furieux s'engage de toutes parts. — Robert de Beauvoir cherchait Burdet ; il le reconnaît à ses armes brillantes, il s'élance pour le joindre, un flot de combattans se jette entre eux. Robert, la lance

basse, suivait sa route comme un sanglier dans le taillis qu'il brise en courant ; mais un Anglais, d'une haute stature, armé d'une énorme hache, lui avait barré le passage ; Robert jette sa lance, saisit sa hache, et furieux de voir retarder sa vengeance, il commence avec lui un combat à mort. Burdet s'avançait aussi pour délivrer son gage de bataille. Un frère d'armes de Robert se présente à lui. — « Défendez-vous, Monseigneur, » lui crie-t-il, et il lance son cheval de toute sa vigueur. — Burdet, de son côté, se dispose à recevoir le choc ; il fut tel que les chevaux plièrent sur leurs jarets, et, ne pouvant dégager leurs pieds de la grève humide, chancelèrent et s'abattirent ; les deux champions mettent l'épée à la main et s'avancent l'un contre l'autre. Cependant Robert s'étant débarrassé de son adversaire cherche des yeux Burdet ; il le voit aux prises avec un chevalier dont il reconnaît le cimier et le blason d'or et d'azur : « Sire Thomas, » cet homme m'appartient, épargne-le, je t'en sup- » plie ; c'est à ma lance qu'il doit son sang, à mon » poignard qu'il doit son dernier soupir. » Et il s'élançait comme un autour qui, planant aux nues, a vu l'oiseau dont il veut faire sa pâture ; mais comme il rejoignait les combattans, Burdet tombait baigné dans son sang ; l'épée du chevalier normand s'était engagée dans sa gorge entre le casque et la cuirasse. Robert le crut mort, et dans sa fureur : « Sire Thomas » tu m'en devras compte. » Pourtant un signe de vie se décela, Robert espéra que des soins empressés pourraient le rappeler à la vie. Le combat avait cessé ; les assiégeans pressés de toutes parts, avaient regagné leur redoutes ; le retour de la marée avait hâté leur fuite et

précipité leur défaite. Les blessés et les prisonniers furent conduits au Mont. Robert ne quitta pas Burdet, il le fit lui-même porter dans un lieu séparé des autres blessés ; sa plaie fut sondée avec soin, elle était peu profonde, et laissa espérer une prompte guérison.

Chaque matin, un jeune moine se rendait au chevet du malade et lui prodiguait les soins les plus empressés, les baumes les plus efficaces, les mets les plus savoureux. — Vingt-quatre jours se passèrent, au bout desquels Burdet fut complètement rétabli ; mais il était prisonnier, et pensait avec tristesse qu'étant un des plus actifs et des plus renommés capitaines de l'armée anglaise, il lui serait difficile d'être admis à rançon. Il avait, un jour, confié son chagrin au moine qui le servait : — « Guérissez-vous, lui avait répondu celui-ci, et » laissez faire le ciel. » Le jour où sa guérison fut achevée, le moine entra dans sa cellule : « Vous êtes » libre, lui dit-il, voilà votre épée ; pour votre rançon » je vous requiers un don. — Je n'ai rien à vous re- » fuser : quel qu'il soit, je vous l'accorde. — Seigneur, » reprit le moine, je ne suis, comme vous le voyez, » qu'un pauvre serviteur de Dieu, peu expert au mé- » tier des armes, et pourtant faut-il que j'aie une in- » jure à venger, une injure de mort ; je vous requiers » donc, sire chevalier, que vous me vengiez de mon » ennemi ; jurez de ne pas l'épargner, quand vous le » verriez abattu à vos pieds, vous criant merci ; car, » par St.-Michel ! autant il en fera lui, si victoire lui » advient. — Vous n'aurez pas loin à l'aller chercher ; » il viendra lui-même s'offrir à vos coups dans un lieu » que je vais vous dire. A deux journées d'ici, au- » dessus du bourg de Pont-Farcy, sur la Vire, près

» la chapelle de Plaine-Seuvre, se trouve une bruyère » aride et déserte, des rochers, des vallons profonds, » une immense solitude, une rivière écumante que » traverse le pont d'Avenel; voilà où vous le trouverez » le trentième jour de la lune qui commence. Vous » le reconnaîtrez à ses armes noires et à son écu bla- » sonné de gueules au poignard d'argent. — Par St.- » Georges! dit Burdet, tu fais payer de nobles rançons, » l'ami! elles sont dignes d'un chevalier; il y a là du » mystère comme dans la ballade d'un minstrel. — » Par la croix de mon épée! je ferai ce que j'ai pro- » mis. — Adieu, moine, je te remercie de tes soins et » du prix que tu y as mis. »

Mille événemens que je ne ferai qu'esquisser ici, suivirent la défaite des anglais sous les murs du Mont-St.-Michel. L'Escale, fatigué d'un siége inutile, pendant lequel il avait perdu un grand nombre de ses meilleurs soldats, songeait à se retirer et à joindre les forces, dont il pourrait disposer, aux autres armées d'outre-mer, qui commencaient à payer chèrement leurs funestes victoires de Crécy et d'Azincourt. — Un renfort puissant arriva aux défenseurs du Mont; un parti de chevaliers bretons, conduits par Brient, de Château-Briant, car il y a des noms qui ont affaire dans toutes les gloires, vint ravitailler la place et hâter l'accomplissement des projets de l'Escale, qui leva le siége, et dispersa son armée dans les villes voisines. Depuis cette époque, le Mont-St.-Michel n'eut plus à redouter les attaques de l'étranger; nos discordes civiles y ramenèrent encore néanmoins l'image des combats; les noms de Bellille, de Kérolan de Montgommery et autres s'y firent entendre, mêlés au

bruit des mousquets et au cliquetis de l'acier. Les degrés qui conduisent à l'abbaye furent souvent teints de sang français, répandu par des mains françaises, digne prélude à l'abîme de honte où est venu s'engloutir tant de gloire !

Il y avait un mois que la scène que nous avons décrite plus haut s'était passée dans une haute cellule du Mont-St.-Michel; deux jeunes chevaliers chevauchaient lentement sur les bords de la Vire. Leurs armures étaient noires, et l'un d'eux portait un bouclier rouge au poignard d'argent; l'autre était sire Thomas, celui qui avait blessé Burdet, à la bataille du Mont. Deux pages les suivaient et portaient de fortes lances, comme on en portait en guerre dans ce temps. Bientôt ils arrivèrent sur la bruyère de Plaine-Seuvre, lieu sauvage que la superstition de cette époque peuplait de génies malicieux, et où il se passait, la nuit, des choses mystérieuses. Elle est assise sur de vastes collines, bordées de rochers de granit; la Vire vient à droite parmi les saules et les branches tombantes des ormes marins; elle écume sur un lit de graviers; elle passe en blanchissant sur de grands blocs de granit, et vient se diviser en six branches sous les arches du pont d'Avenel.— Les *planches* d'Avenel, ce sont des chênes voisins, jetés selon leur longueur, et deux à deux, sur des assises de pierres inégales et sans art, détachées du rocher, sans doute, par un éclat de la foudre. La vue s'étend sur le cours sinueux de la Vire et sur les croupes verdoyantes de trois immenses collines coupées de ruisseaux. Les planches d'Avenel, ornent le fond de la vallée; elles rappellent seules l'idée de l'homme oublié dans cette atmosphère nuageuse, mais de l'homme

de la nature, de l'homme primitif, qui jette sur le cours du fleuve le tronc abattu par le vent, et passe à la rive prochaine comme un voyageur inconnu. Un autre guerrier s'avançait aussi par la campagne : c'était le capitaine Nicolas Burdet, suivi de cinq pages, portant des armes en rechange et menant en laisse un superbe coursier de bataille. Je ne décrirai point le combat ; il ressemble à tous ceux que se livraient à cette époque les hommes qui portaient l'éperon d'or. — Nicolas Burdet, après une résistance digne d'un meilleur sort, tomba sur la bruyère ; son adversaire lui mit le pied sur la poitrine, et, levant sa visière, lui montra la figure du moine de St.-Michel, mais furieuse et vengeresse : « Reconnais-moi, lui dit-il, et meurs, toi qui as désolé » le cœur d'une jeune fille, tué Guillemette Avenel ; » —Et il lui plongea trois fois son poignard dans la gorge.

Robert de Beauvoir se fit moine au monastère de St.-Michel.

PERSONNAGES.

SÉLIM, sultan détrôné.

MUSTAPHA, sultan régnant.

MAHMOUD, frère de Mustapha.

LA SULTANE VALIDÉ, mère de Mustapha et de Mahmoud.

MUSTAPHA-BAÏRACTAR, grand visir.

LE KISLAR-AGA, chef des eunuques noirs.

LE REÏS EFFENDI, ministre des affaires étrangères.

LE STAMBOUL EFFENDI, gouverneur de Constantinople.

LE JANISSAIRE-AGA, général de la milice.

OSMAN-BEY, PECLIVAN-ALI, } chefs bulgares de la garde du grand-visir.

HASSAN, bostangi du Sérail.

LA FEMME D'ASSAN.

LE DISDAR D'ATHÈNES.

UN PRIMAT GREC, député de l'Archipel.

UN VIEUX MUSULMAN, parlementaire.

L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE.

UN SECRÉTAIRE D'AMBASSADE.

UN TCHIOKADAR ET UN TCHIAOUX-BACHI.

(La scène est à Constantinople.)

SÉLIM III.

TRAGEDIE EN CINQ ACTES,

Par M. PIERRE DAVID.

Président de la Société.

Acte premier.

Appartement des princes dans l'intérieur du sérail.

Scène première.

SÉLIM, MAHMOUD.

SÉLIM.

Mahmoud, fils de mon frère et ma chère espérance,
Toi que j'ai tant aimé dès ta plus tendre enfance,
Tu me tiens lieu d'un fils. Mon amour voit en toi
Les germes d'un grand homme et l'espoir d'un grand roi.
Ton cœur passionné, profond, plein de constance,
De mes instructions a gardé la semence.

Ton frère l'a perdue ; et les mêmes leçons
N'ont pu de son cœur froid amollir les glaçons.
Il règne cependant, et je vois avec peine
Que d'un pays esclave il serre encor la chaîne.
Il ignore son siècle, opprime, et ne sait pas
Que du temps, malgré nous, il faut suivre les pas ;
Qu'il entraîne avec lui, si l'on ne le précède ;
Que l'esprit le plus sage est l'esprit qui lui cède.

MAHMOUD.

Et pourtant, ô Sélim, vous avez succombé !

SÉLIM.

Mon fils, j'allais trop vite. Un peuple encore courbé
Sous le joug qu'à son front le despotisme impose,
Ne peut se relever sans briser quelque chose.
Le taureau trop tôt libre atteint l'agriculteur.
Tel est un peuple esclave et son libérateur.
J'avais trop oublié que, pour sa délivrance,
Il faut vaincre d'abord sa propre répugnance.

MAHMOUD.

Quoi ! se peut-il qu'un peuple ait horreur des bienfaits ?

SÉLIM.

De l'abrutissement, oui, tels sont les effets.
Le bien, s'il est précoce, en a moins de mérite :
C'est un fruit encor vert dont l'aigreur nous irrite.
J'ai voulu tempérer le pouvoir absolu,
Le rendre paternel ; et j'avais résolu,
En respectant le culte et les mœurs de nos pères,
D'adopter des Chrétiens les arts et les lumières ;
Surtout l'art des combats qui les rend si puissans,
Et dont l'oubli nous range au-dessous des Persans.
A notre sûreté ce plan si nécessaire
Souleva contre moi l'aveugle janissaire.
Je juis tombé du trône ! et mon peuple trompé
A maudit le sultan de sa gloire occupé ;

Il m'accuse du bien que je voulais lui faire:
Des rois réformateurs c'est le prix ordinaire.
Il faut s'y résigner; et, malgré les ingrats,
Les combler de bienfaits et sauver les états.
Tu régneras bientôt; tout me le dit; ton frère
Glisse déjà d'un trône ébranlé par la guerre.
Il faudra l'affermir, mon fils. Sais-tu comment?

MAHMOUD.

Oui! c'est en éclairant l'aveugle Musulman,
En lui donnant des arts que son orgueil dédaigne,
En exigeant qu'il pense et surtout qu'il me craigne.
Je veux dissimuler long-temps ces grands projets,
Tromper mes favoris, assoupir mes sujets;
Avancer vers mon but par la route opposée,
Et d'un coup de tonnerre effrayer la pensée.

SÉLIM.

Prends garde à l'Ouléma. Ce grand corps clairvoyant.....

MAHMOUD.

Je feindrai plus que lui l'âpreté d'un croyant;
J'attaquerai les Francs, je fermerai leurs temples,
Je suivrai vos desseins sans suivre vos exemples.
Vous laissâtes trop voir à ce peuple ignorant
Le but où vous tendiez; il était noble et grand,
Mais il blessait l'orgueil de nos fiers janissaires.
L'hippodrome entendit leurs clameurs ordinaires;
Et, soldats insolens, peuple dégénéré,
Il arracha l'aigrette à votre front sacré.
Ah! je n'attendrai pas, si jamais je commande,
Qu'un aga me l'enlève ou qu'il me la demande.
Ce corps séditieux doit disparaître un jour.
Jusques-là, j'aurai soin qu'il croie à mon amour;
Mais, les temps accomplis, il verra ma furie
Reporter contre lui sa propre barbarie.
Du lion des déserts par le tigre irrité

J'aurai l'ardent courroux, l'inflexibilité.
Au lieu de la douceur qui vous guidait, mon père,
Du terrible Amurat je sens le caractère.
Sous les murs du sérail j'ai vu bondir les flots;
J'ai souvent écouté leur voix aux mille échos;
J'ai vu qu'un roc suffit pour fatiguer leur rage;
Je veux être ce roc.

SÉLIM.

J'admire ton courage;
Mais prends garde au défaut qui suit la fermeté:
Souvent trop de rigueur devient férocité.
J'ai vu la mer plus vaste où s'ouvre le Bosphore;
Son repos est perfide et sa fureur dévore.
Le vaisseau qui semblait braver son noir courroux,
A la fin disparaît, accablé de ses coups.
Tel un grand peuple, ému jusques dans ses entrailles,
Ouvre comme la mer d'immenses funérailles.
Le trône sur les flots chancelle encore un jour;
Enfin il s'engloutit. Le nôtre aurait son tour.
De la France en fureur vois la vaste anarchie
Engloutir dans le sang l'antique monarchie.
Cet exemple récent, Mahmoud, doit t'éclairer.

MAHMOUD.

Louis, comme Sélim, savait trop endurer.
Il fut trop bon, trop doux.

SÉLIM.

Vois le dernier Gustave:
Il a perdu le trône, et pourtant il fut brave.
Bonaparte aujourd'hui tient le sceptre français;
Peut-être il le perdra, mais par un autre excès.
Ce qui fit sa grandeur a pour lui trop de charmes;
Fils des armes, il doit succomber par les armes.
Quoi qu'il en soit, mon fils, honore ce héros;
L'Europe attend de lui son trouble ou son repos;

Ne néglige jamais son utile alliance ;
Oppose au Russe altier l'Angleterre et la France.
Ah! la France surtout! sa générosité
Pour ses seuls intérêts ne fait point un traité :
Les Français avant tout y stipulent la gloire ;
Et, quand ils ont promis, Mahmoud, on peut y croire.
Le serment qu'ils ont fait devînt-il onéreux,
Ils le tiennent encore, il est sacré pour eux.
Chers à leurs alliés, craints de leurs adversaires,
Les plus fiers des Chrétiens en sont les plus sincères.

MAHMOUD.

Et l'Égypte, sultan? Vous l'oubliez.

SÉLIM.

Alors
Le fleuve populaire avait franchi ses bords.
A ce torrent fougueux l'autorité suprême
Ne pouvait mettre un frein, entraînée elle-même.
Les Français (et leurs chefs nous avaient prévenus)
Ne voulaient que s'ouvrir la route de l'Indus ;
Mais j'étais offensé, je déclarai la guerre ;
Je la fis à regret.

Scène deuxième.

LES PRÉCÉDENS, HASSAN.

(Bostangi tenant un vase de fleurs à la main.)

HASSAN A SÉLIM.

Ombre de Dieu sur terre,
Daigne entendre un esclave à tes ordres soumis,
Et qui brave la mort pour servir tes amis.

SÉLIM.

Parle, Hassan. Que veux-tu?

HASSAN.

Le visir qui m'envoie

Vers ton trône usurpé t'ouvre une large voie.
Ce fier Baïractar, conquérant du pouvoir,
A reçu tes bienfaits et compris son devoir;
Il voit que Moustapha, loin d'affermir l'empire,
Le compromet, l'opprime, à sa perte conspire,
Et qu'on peut, sous son règne un seul jour prolongé,
Trouver Mahmoud aux fers et Sélim égorgé.
Ennemi des vertus, insensible aux services,
Pour ses meilleurs sujets il n'a que des supplices.
Il est temps d'en finir et de s'en délivrer.
Si le trône est vacant, veux-tu le recouvrer?
L'impatient visir n'attend que ta réponse.

SÉLIM.

La résolution que ta bouche m'annonce,
Sélim la prévoyait. Je plains les Musulmans;
Mais leur ingratitude et mes ressentimens
Nous ont trop séparés pour que je veuille encore
M'occuper du bonheur d'un peuple qui m'abhorre.

HASSAN.

Pardonne à ces ingrats d'avoir pu te trahir.
Moustapha plein d'ardeur à se faire haïr,
Leur apprend à t'aimer; et leur remords sincère
Cinq fois par jour à Dieu redemande leur père.

SÉLIM.

Non; mon règne est passé! qu'on m'oublie. Il vaut mieux
Pour raffermir un trône ébranlé, déjà vieux,
Qu'un sultan jeune, ardent, y monte et le défende.
Mahmoud, mon cher élève, est là qui le demande.
Mes droits toujours vivans, je les lui cède.

MAHMOUD.

Et toi,
Va dire au grand visir qu'il peut compter sur moi.

Scène troisième.

LES PRÉCÉDENS, LE KISLAR-AGA.

LE KISLAR.

(à Hassan qui sortait et qu'il ramène avec violence.)

Imprudent, par quel ordre oses-tu t'introduire
Dans cet appartement, sans venir m'en instruire?

HASSAN.

Officier des jardins, j'apportais quelques fleurs.

LE KISLAR. (*tirant son poignard.*)

Tu mens. Un autre objet t'amène. Avoue ou meurs.

MAHMOUD (*au Kislar.*)

Africain, d'où te vient cet excès d'insolence?
Ne vois-tu pas Sélim? braves-tu ma présence?

LE KISLAR.

Je ne connais qu'un maître. Il est le vôtre. Allah
N'a qu'une ombre, et cette ombre est sultan Moustapha.

MAHMOUD.

Kislar-Aga, réprime un zèle qui t'égare;
Le sang des Ottomans est quelquefois barbare.
Tremble. Le mien bouillonne; et ton servile orgueil
Pourrait bien du sérail ensanglanter le seuil.

LE KISLAR.

Je ne crains rien. Mon maître est là qui me protège.
Sultans, à votre porte est mon nombreux cortège.

MAHMOUD.

Tu nous menaces, traître! O père des Osmans,
Pourquoi m'as-tu transmis tes fougueux sentimens?
Quoi! souffrir d'un esclave....

SÉLIM.

Appaise ta colère,
Mon cher fils. Du sérail telle est la loi sévère :
Nous y sommes captifs si nous ne régnons pas,
Et les soupçons du trône y suivent tous nos pas.
Résignons-nous. Et toi, qui crois que l'on conspire,
Ingrat à mes bienfaits, si bas sous mon empire,
Toi qui lèves sur nous des regards insultans,
Jusque dans leur prison respecte les sultans.
Tu l'as trop oublié, Kislar ; l'un fut ton maître.

LE KISLAR.

Je m'en souviens.

SÉLIM.

Et l'autre.....

LE KISLAR.

Et l'autre pourrait l'être?
Je vous entends, Sélim, et j'y vais réfléchir.
(*à Hassan.*) Toi, sors.

SÉLIM.

Sultan Sélim ne peut-il te fléchir?

LE KISLAR.

Sors.

MAHMOUD.

Quoi! vous abaisser jusques à la prière!
Ah ! pourquoi ma fureur est-elle prisonnière !

SÉLIM (*se plaçant entre Hassan et le Kislar.*)

Je crains tout pour Hassan. Comment le secourir?

HASSAN (*bas à Sélim et à Mahmoud.*)

Avec notre secret Hassan saura mourir.
Calmez-vous. Laissez-moi suivre ma destinée.
La vôtre tout entière est dans cette journée.

(*Il sort avec le Kislar-Aga.*)

Scène quatrième.

SÉLIM, MAHMOUD, LA SULTANE VALIDÉ.

LA SULTANE.

Qu'ai-je entendu, mon fils? était-ce votre voix?
Quel téméraire osait vous imposer des lois?
Votre frère aurait-il oublié la promesse
Qu'en montant sur le trône il fit à ma tendresse?
Il jura dans mes mains de respecter tes jours,
D'embellir ta retraite et de t'aimer toujours.

MAHMOUD.

Jusqu'à présent, ma mère, il l'a fait; mais je doute
Que long-temps l'amitié le trouve sur sa route.
Son insolent Kislar est venu sous nos yeux
Exprimer contre nous des soupçons odieux,
Menacer de la mort un serviteur fidèle,
Et traiter un sultan comme on traite un rébelle.

LA SULTANE.

Quoi! Sélim?

SÉLIM.

Oui, sultane: un féroce Africain
Ose avilir en nous le sang du souverain;
Oubliant que je fus son maître légitime,
Il voulait dans mes bras immoler sa victime.

LA SULTANE (*à part.*)

Légitime..... Il conspire, et ce mot le trahit.

MAHMOUD.

Si mon frère me craint, qu'il le dise! il suffit
D'un mot, d'un simple geste, et la mort le délivre
D'un rival enchaîné qu'il a trop laissé vivre;
Mais du moins qu'il épargne au pur sang dont il sort
Des affronts plus cruels mille fois que la mort.

LA SULTANE (*haut.*)

Votre chagrin, peut-être, irrité d'une entrave,
Attribue au sultan les torts d'un vil esclave.

MAHMOUD.

Quel esclave oserait, sans son ordre absolu,
Insulter à son frère ?

SÉLIM.

Il faut qu'il l'ait voulu.

LA SULTANE.

Sélim, n'aigrissez point mon fils contre son frère,
Contre son souverain.

SÉLIM.

Je leur servis de père;
Je les aime tous deux et ne les aigris pas.
Que n'ai-je de l'aîné toujours guidé les pas !
Vous qui le conseillez, sultane, il faut lui dire
Que la vertu nous reste et vaut mieux qu'un empire.

(*Il sort.*)

Scène cinquième.

MAHMOUD, LA SULTANE.

LA SULTANE.

Mon fils, défiez-vous d'un sultan détrôné.
Rival de ses neveux avant qu'aucun fût né,
Si Sélim de son frère a conservé la race,
C'est qu'il n'en avait pas, et non qu'il vous fit grâce.
De sa stérilité l'empire a murmuré.
A la septième année, il n'a plus espéré;
Et c'est pour éluder la loi qui le condamne,
Qu'il affectait les mœurs d'une race profane.

Au sultan renégat on ravit le pouvoir.
Il songe à le reprendre, et tout nous le fait voir;
Oui, tout; et sa vertu, dont mon cœur se défie,
Espère à vos dépens revoir Sainte-Sophie.

MAHMOUD.

Que dites-vous, ma mère? Ah! connaissez-le mieux.
Sélim est des Osmans le moins ambitieux;
Fatigué du pouvoir, il l'a quitté sans peine.

LA SULTANE.

Non : il traîne à regret son invisible chaîne.

MAHMOUD.

Si du Prophète même il entendait la voix
Le rappeler au trône, il me l'a dit cent fois,
Il le refuserait.

LA SULTANE.

N'en croyez rien. Il l'aime.
Il vous trompe, et peut-être il se trompe lui-même.
Nul, sans profond chagrin, n'a quitté le pouvoir;
On meurt pour l'obtenir; on meurt pour le ravoir.
Sélim autant qu'un autre. Oui, tout en lui décèle
Le regret dévorant que son âme recèle.
Moustapha faible et chaste aura bientôt régné;
J'en gémis, en songeant qu'il l'a trop épargné.
Quand vous tiendrez le sceptre, aidé des Janissaires,
Jeune aigle, contractez et n'ouvrez plus vos serres.

Scène sixième.

LES PRÉCÉDENS, SULTAN MOUSTAPHA et sa suite.

MOUSTAPHA.

Mon frère, un grand scandale a troublé le sérail.

On dit qu'il vient de vous.

MAHMOUD.

De moi ?

MOUSTAPHA.

J'étais au mail,
Quand le Kislar-Aga traîne à mes pieds l'esclave
Qui, pour vous parler seul, me trahit et le brave.
Cet esclave m'a fait un étrange rapport.

MAHMOUD (*à part.*)

Hassan devait mourir.

MOUSTAPHA.

Mon frère, il n'est pas mort.
Pour suivre mes soupçons, j'ai besoin de sa vie.
Porteriez-vous sur moi, Mahmoud, un œil d'envie ?

LA SULTANE.

Ah ! mon fils, écartez ce doute, il me fait mal.
Un frère.....

MOUSTAPHA.

Auprès du trône un frère est un rival.
Devant la loi d'État la loi de la nature
Se tait, quoique le cœur d'une mère en murmure.

LA SULTANE.

Vous poignardez le mien, sultan.

MOUSTAPHA.

Rassurez-vous ;
Je cherche le coupable et je suspends mes coups.

LA SULTANE.

S'il en est un, Sélim.....

MOUSTAPHA.

Je sais ce que j'en pense.
Sélim de ses vertus aura la récompense ;
Mais vous, Mahmoud, parlez. Auriez-vous désiré
Un sceptre que je tiens de Dieu, d'un droit sacré,

De ma naissance, enfin, qui précéda la vôtre?

MAHMOUD.

Vous le tenez d'un crime, et ce crime est le nôtre;
Oui, le nôtre à tous deux. Lorsqu'un chef révolté
Fit descendre du trône un sultan respecté,
Lorsqu'un rebelle osa de son pied sacrilége
Profaner du harem le chaste privilége,
Et, pour faire un Sultan, chercha dans le sérail
Un des princes captifs, ainsi qu'un vil bétail,
Nous aurions dû tous deux poignarder l'infidèle.
Mon hésitation alors fut criminelle;
Et vous, en acceptant la suprême grandeur,
Vous le fûtes de même envers un bienfaiteur.

MOUSTAPHA.

Rebelle! oses-tu bien insulter à ton maître?

LA SULTANE.

Au nom d'Allah, mes fils, au nom de votre ancêtre,
De ce grand Amurat.....

MOUSTAPHA.

J'ai surpris son secret,
Et je me souviendrai du sort de Bajazet.

(*Les deux frères sortent de deux côtés opposés.*)

Scène septième.

LA SULTANE SEULE

(*tombant à genoux.*)

Ah! pour sauver un fils des fureurs de son frère,
Descends, ô Mohammed, dans le sein d'une mère!
Fais-en sortir des cris qui pénètrent les cœurs,
Qui des yeux enflammés fassent tomber des pleurs.
Que dis-je? un vain fantôme a-t-il cette puissance?

Dieu, qu'au bord de la Loire adora mon enfance,
Serait-ce toi! Réponds, ah! réponds à mes vœux,
Si c'est toi, Dieu des Francs, qui règnes dans les cieux,
Esclave tour-à-tour et sultane en Asie,
Au Bosphore est mon trône, en France est ma patrie.
De ces peuples divers sais-je quels sont les tiens?
Allah, dieu des Osmans, Jésus, dieu des Chrétiens,
Dieu de tout l'univers, quelque nom qu'on te donne,
Prends pitié d'une mère! A toi je m'abandonne.

FIN DU PREMIER ACTE.

SÉLIM III.

ACTE DEUXIÈME.

Intérieur du Sérail. Divan du sultan.

Scène première.

MOUSTAPHA, LA SULTANE VALIDÉ.

LA SULTANE.

Oui, mon fils, on conspire, on agit contre vous;
Mais de votre pouvoir Mahmoud n'est point jaloux;
Mahmoud aime son frère et respecte son maître;
Il a trop de fierté pour devenir un traître;
Et ces cris dont l'éclat a dû vous indigner
Ne vous prouvent-ils pas qu'il ne veut point régner?
Quand un ambitieux veut usurper l'empire,
Il est plus circonspect, en silence il conspire;
Dans le fond de son cœur il ne laisse point voir
La haine du monarque et l'amour du pouvoir;
Il ne s'emporte point surtout, et sa colère
Soumise à ses desseins, jamais ne les éclaire.
Pour cacher contre vous de parricides vœux,
Le cœur de votre frère est trop tumultueux.
Ah! sultan, rendez-lui votre amitié perdue;
Vous voyez à vos pieds votre mère éperdue. (*Il la relève.*)

Je vous en prie, au nom de vos yeux, de mon sang,
Au nom du saint Prophète et de votre Ange blanc,
Ce doux gardien du cœur, dont le chaste sourire,
Comme un rayon du ciel, nous guide et nous inspire.
Accordez cette grâce à mon vœu maternel;
Ne vous préparez pas un remords éternel;
Oubliez un discours dicté par la colère,
Et que désavoûra le cœur de votre frère.

MOUSTAPHA.

Sultane, êtes-vous sûre......

LA SULTANE.

Oui, de son repentir.
Vous vous êtes tous deux trop hâtés de sortir,
Lui, plein d'émotion; vous, bouillant de menaces.
Jusqu'au fond du sérail j'ai couru sur ses traces.
Déjà ce jeune esprit, si prompt à s'exalter,
Avait perdu le feu qu'il a fait éclater.
Promettez.....

MOUSTAPHA.

Nous verrons.

LA SULTANE.

Qui vous retient encore?

MOUSTAPHA.

Je promets d'y songer.

LA SULTANE.

Aimez-le.

MOUSTAPHA (*à part.*)

Je l'abhorre.
(*Haut.*) Je lui rends l'amitié qu'il a pour moi.

LA SULTANE.

Mes fils,
Vous avez tous les deux de secrets ennemis:
Joignez-vous pour les vaincre et pour rompre leur trame.
Sélim imprudemment m'a découvert son âme;

Il se regarde encor comme un maître outragé,
Qu'on opprime un moment et qui sera vengé.

MOUSTAPHA.

Comment ?

LA SULTANE.

De sa folie à si bon droit victime,
Il ose encor se dire empereur légitime.

MOUSTAPHA.

Vous l'avez entendu ?

LA SULTANE.

C'est à moi qu'il parlait.
J'ai compris tout l'espoir que ce mot révélait.
D'un seul mot échappé quelquefois la lumière
Éclaire jusqu'au fond une âme tout entière.
La colère et l'orgueil, cet ouragan du cœur,
Ont fait sortir du sien ce mot accusateur :
Légitime !

MOUSTAPHA.

Il se croit le sultan légitime !
Lui, qui des rois chrétiens, à la Porte sublime,
Accueillait les soldats, fêtait les généraux,
Race immonde, au-dessous des plus vils animaux ;
Lui, qui de Mahomet oubliant les préceptes,
Façonnait ses guerriers à des leçons ineptes,
Et rendait les croyans disciples des dgiaours !
Son règne était impie ; il a fini son cours ;
Oui, fini pour jamais.

LA SULTANE.

Le vôtre qui commence,
Mon fils, de l'Islamisme est déjà l'espérance.
Rendez aux Turcs les mœurs qui les ont faits si grands :
Mais ne négligez pas l'exemple des sultans ;
A l'ombre de leur trône ils n'ont point laissé vivre
Celui qui les précède et qui pourrait les suivre.
La race d'Ottoman se réduit quelquefois

A deux seuls rejetons ; n'en conserve point trois.
Du sérail le surplus doit sans bruit disparaître.
Un captif qui régna devient bientôt un maître.
Ah ! sultan, rassurez votre mère et l'État
Contre un soudain retour du monarque apostat.

MOUSTAPHA.

Sélim de ses desseins doit avoir des complices ?

LA SULTANE.

Baïractar.

MOUSTAPHA.

Sultane, avez-vous des indices ?

LA SULTANE.

Vous savez qu'au sérail nous pouvons recevoir
Ces femmes des bazars dont la main nous fait voir
Les bijoux de Paris, les perles de Golconde,
Et ces brillans tissus dont Cachemire abonde ;
Par elles nous savons ce qu'on fait, ce qu'on dit ;
Leur entrée au sérail ajoute à leur crédit ;
Et de loin leurs époux, adroits à les conduire,
Les instruisent de tout pour mieux nous en instruire.
Eh bien ! elles m'ont dit, Sultan, que le visir
Nourrit d'un changement le coupable désir ;
Qu'il rassemble en secret ses sauvages phalanges,
Leur parle de Sélim, leur en fait des louanges.
J'aperçois son escorte. Il vient ; dissimulez.

MOUSTAPHA.

Je vais me contenir. Allez, ma mère, allez.

(*La sultane sort par un côté opposé à l'entrée du visir.*)

Scène deuxième.

MOUSTAPHA SULTAN. BAIRACTAR VISIR.

(Le visir fait en silence les prosternations d'usage aux pieds du sultan assis.)

MOUSTAPHA.

Grand visir, on ourdit un complot.

BAÏRACTAR.

Je l'ignore.

MOUSTAPHA.

Se peut-il?

BAÏRACTAR.

Roi des rois, aucun indice encore
N'est venu jusqu'à moi.

MOUSTAPHA.

Pour qui ferme les yeux
Il n'est plus de clarté.

BAÏRACTAR.

Je vois pourtant les cieux.

MOUSTAPHA (*à part*).

Ce n'est pas pour long-temps, perfide. (*Haut.*) Je m'étonne
Que le plus élevé des serviteurs du trône
Soit le dernier peut-être à s'en apercevoir.
T'ai-je donc délégué mon souverain pouvoir
Pour dormir sur le gouffre où penche mon empire?

BAÏRACTAR.

Je veille et le soutiens, Sultan. Si l'on conspire,
Ce n'est qu'autour de toi; ce sont tes vils flatteurs,
D'un visir-janissaire envieux détracteurs,
Jaloux de ce turban, qui sur eux tous m'élève,
Et non pas des dangers que va chercher mon glaive.
Défenseur du Danube et grand visir d'un jour,
J'ai commencé trop tard à connaître la cour;
Mais enfin je pénètre au fond de ce repaire,
Où des tigres polis s'égorgent pour te plaire,
Où rampent des serpens aux discours vénéneux,
Où le lion qui dort est étouffé par eux.
Quoi qu'ils disent, sultan, je ne dors pas. Qu'ils tremblent!
J'ai vaincu leurs pareils. Partout ils se ressemblent.

MUSTAPHA.

Tu menaces, visir?

BAÏRACTAR.

Il serait un peu tard.
Je ferai mieux : la voix du vieux Baïractar

Pour sauver son drapeau, ta tête et ta couronne;
Va frapper de terreur la cour qui t'environne;
Oui, je vais révéler ses plus secrets complots.
Les topchis, chaque nuit, submergés dans les flots,
Ceux qui t'ont fait leur maître, à la vengeance en proie,
Rejoignant leurs amis qu'on étrangle ou qu'on noie,
Tous enfin n'ont reçu pour faveur et pour don
Que les flots du Bosphore ou le fatal cordon.
Kalife des Croyans, ce n'est pas toi, sans doute,
Que le guerrier maudit, que le peuple redoute;
Mais bien ces courtisans, favoris ombrageux,
D'autant plus inhumains qu'ils sont moins courageux;
Inconnus de nos camps, ignorés des batailles,
Riches des maux publics, vivant de funérailles,
Les premiers en orgueil, les derniers en vertus,
Oppresseurs insolens à tes pieds abattus,
Monstres efféminés que tu dois bien connaître,
Se redressant par fois pour poignarder leur maître.

MOUSTAPHA.

Explique-toi, dis-moi leurs noms, leurs attentats.

BAÏRACTAR.

Leurs pareils ont miné les plus puissans États.
Ne cherche qu'en ta cour les traîtres qui conspirent:
Ces vautours du sérail qu'autour du trône attirent
L'horrible odeur du sang, l'ardente soif de l'or;
Ton silictar Aga, le kislar, l'imrohor,
Voilà les conjurés qui par leur tyrannie
Préparent ta ruine et notre ignominie.
Je demande leur tête à ta hautesse.

MOUSTAPHA.

A moi?
Récriminer, visir, n'est pas répondre.

BAÏRACTAR.

Eh quoi!
Suis-je donc soupçonné, qu'il me faille répondre?

MOUSTAPHA.

Oui, visir, et peut-être Hassan va te confondre.

Sous des fleurs à Sélim il portait des avis,
Qui, malgré ton espoir, ne seront pas suivis.

BAÏRACTAR.

Quels avis?

MOUSTAPHA.

Je ne sais; mais bientôt les tortures
Vont mettre à découvert ces noires impostures.

BAÏRACTAR.

Les tortures jamais n'ont dit la vérité.

MOUSTAPHA.

La douleur fit toujours parler la lâcheté.

BAÏRACTAR.

Tu promis à Sélim de respecter sa vie.

MOUSTAPHA.

Il n'est plus de promesse envers la perfidie.

BAÏRACTAR.

Successeur du prophète et vengeur de sa loi,
Est-ce ainsi, Moustapha, que tu gardes ta foi?

MOUSTAPHA.

La foi des souverains devant leurs droits s'arrête.
Songe, Baïractar, à préserver ta tête:
Je puis la demander.

BAÏRACTAR.

Je ne la donne pas.
Qu'on la prenne au milieu de mes braves soldats! (*Il sort.*)

Scène troisième.

MOUSTAPHA SULTAN. LE KISLAR AGA.

MOUSTAPHA.

Cette audace, insolent, va hâter ton supplice.

LE KISLAR.

Dans le sérail, je crois, il a plus d'un complice.
Roi des rois, empereur des puissans empereurs,
Mettez-vous à l'abri de ses sombres fureurs.
Ce visir d'un moment, que son orgueil égare,
Se retranche au milieu de sa horde bulgare,
Et pourrait, secondé de ses buffles guerriers,
Enlever du sérail les sultans prisonniers.
Dissimulez; c'est l'art de régner en Asie.
Puisque de gouverner il a la fantaisie,
Laissez-lui le pouvoir et qu'il lui soit fatal.

MOUSTAPHA.

Comment?

LE KISLAR.

L'ambassadeur d'un prince occidental
Vous présente aujourd'hui le tribut de son maître.
Dans le festin d'usage empoisonnons le traître.
Ainsi, par ce festin au sérail préparé,
D'un sujet dangereux vous serez délivré.

MOUSTAPHA.

Mais si l'ambassadeur....

LE KISLAR.

Qu'importe l'infidèle?
Qu'aux enfers le chrétien escorte le rebelle.

MUSTAPHA.

Tu crois qu'indifférens sur ce crime d'État,
Les sept rois se tairont?

LE KISLAR.

Si ce faible attentat
Émeut par trop les Francs, aussi dupes que braves,
Nous en accuserons quelques obscurs esclaves;
Vous donnerez leur tête, et tout sera calmé.
Leur couroux le plus fier et le plus enflammé,
Un peu de sang l'éteint. Ils portent la faiblesse
Jusqu'à sauver celui qui les frappe et les blesse.

MOUSTAPHA.

Se peut-il?

LE KISLAR.

Oui, Sultan. Nous avons bien des fois
Frappé, blessé les Francs, les envoyés des rois;
Tout s'arrange. Veut-on que l'offensé pardonne?
On lui dit : le coupable est tien ; je te le donne.
Il ne le prend jamais. Sa générosité
Fait grâce de la vie et rend la liberté.

MOUSTAPHA.

J'ignorais que les Francs fussent aussi faciles.

LE KISLAR.

Il en est quelques-uns qui sont plus indociles:
Les Moscows, les Anglais. Il faut les ménager;
Ils gardent leur colère et savent se venger.
Mais le reste est doué d'un si doux caractère,
Qu'on peut les opprimer sans risque et sans mystère;
Ils réclament d'abord leurs traités, nos sermens;
Et le temps affaiblit tous leurs ressentimens;
Allemands, Espagnols, Français même, ils se plient,
Et les plus menaçans à la fin nous supplient.

MOUSTAPHA.

Quoi! les Français aussi?

LE KISLAR.

Ces prétendus égaux
Ont passé sous le joug d'un de leurs généraux.
Ils avaient tous juré de n'avoir plus de maîtres;
Ils ont un empereur, Padischah sans ancêtres.

MOUSTAPHA.

Bonaparte?

LE KISLAR.

Oui, sultan. Cet habile guerrier,
Qui, vainqueur de l'Égypte, en partit le premier.
La victoire en tous lieux, il est vrai, l'accompagne.
Tels sont les Francs. On peut, sans redouter l'Espagne,

Accomplir aux dépens de son ambassadeur,
Le plan qui du Croissant relève la splendeur.

MOUSTAPHA.

Eh bien! donc, j'y consens; je t'en laisse l'arbitre.
Que m'importe en effet à quel prix, à quel titre?
Délivre-moi du traître.

LE KISLAR.

Il mourra ce matin.
Le sultan invisible est présent au festin;
Du haut du balcon d'or, à travers le grillage,
Vous le verrez tomber sur le divan.

MOUSTAPHA.

Sois sage;
Et jusqu'à ce moment tranquille et circonspect,
Ne parle du visir qu'avec un grand respect.
Va préparer sa mort. Mais avant tout, appelle
Et Sélim, et Mahmoud, et l'agent du rebelle.
D'un interrogatoire ils vont subir l'affront.

(*Le kislar Aga sort en reculant.*)

Scène quatrième.

MOUSTAPHA (*seul*).

Qui des deux veut cueillir l'aigrette sur mon front?
Mahmoud?.... Ce n'est pas lui, notre mère l'atteste.
C'est donc Sélim? Sélim que l'Ouléma déteste,
Que nos ortas guerriers, indignés de ses lois,
Feraient tomber du trône une seconde fois?
La sultane le croit, et moi j'en doute encore.
Elle a peur pour ses fils; elle est mère; elle ignore
Les secrets du divan. A-t-elle de ces cœurs
Creusé d'un œil de feu les sombres profondeurs?
Ce travail de géant n'est point fait pour des femmes.
Les ministres chrétiens, malgré toutes leurs trames,

N'y parviennent jamais. Qui pourrait pénétrer
Ces antres ténébreux où Dieu seul peut entrer?
Ah! dans nos propres cœurs nous nous perdons nous-mêmes.
Enfers silencieux, loin des regards suprêmes,
Toutes les passions s'y taisent, sans dormir;
On y souffre un supplice, et l'on craint d'en gémir.
Quiconque ose tenter de sonder cet abîme,
En trouve un autre, y tombe; on rit de la victime.
Quand les vents font mugir la surface des flots,
Tel est le fond des mers; il demeure en repos;
Les présens des combats, les tributs des tempêtes
Y roulent des boulets, des trésors et des têtes;
Rien ne retourne au jour. Ainsi la vérité
Reste au fond de nos cœurs toute une éternité.
Comment la découvrir? Impossible.... N'importe;
Cherchons toujours, cherchons. Ma crainte est la plus forte.
Ce Sélim qui m'aima, je vais donc l'outrager?
Mon frère.... A tous ces noms le trône est étranger;
Marchons au but. Le doute est un poids qui me lasse.

Scène cinquième.

MOUSTAPHA. SÉLIM. MAHMOUD.

MOUSTAPHA (*assis*).

Sélim, et vous, Mahmoud, approchez, prenez place.
N'attendez pas de moi des plaintes, des soupçons.
Sélim, je me souviens de vos sages leçons:
On doit croire aux vertus sur la simple apparence;
Il faut croire aux forfaits avec moins d'assurance;
Nos esprits aisément peuvent être abusés;
Il faut comme innocens traiter les accusés,
Tant que la preuve est vague, incertaine impalpable.
Mais, quand elle est acquise, on doit être implacable.

SÉLIM.

Sultan, j'ignore encore où tendent ces discours.

MAHMOUD.

Mon frère, ils sont bien longs.

MOUSTAPHA.

Mahmoud, ils sont trop courts.

MAHMOUD.

Si vous nous préparez à perdre ici la vie,
Ils sont trop longs, vous dis-je.

MOUSTAPHA.

Et toi, si ton envie
Est de monter au trône, ah ! malheureux, crois-moi,
Le poignard est trop près, tant qu'il plane sur toi.
(*A tous deux.*) Il en est temps encore, avouez une offense
Que mon cœur indulgent couvre de sa clémence.
Dites-moi quels desseins nourrit Baïractar;
Je pardonne aujourd'hui, demain il est trop tard.

MAHMOUD.

Il est toujours trop tôt de flétrir sa mémoire.
Sélim, s'il faut mourir, que ce soit avec gloire.
Fais venir tes muets, mon frère; et ne crois pas
Que Mahmoud s'avilisse en fuyant le trépas.

MOUSTAPHA.

Ma voix fera venir, non des muets, mon frère,
Mais un des confidens de ce profond mystère.
Le bostangi Hassan va répondre pour vous.

SÉLIM.

(*A Mahmoud, qui retient un mouvement d'indignation.*)

Jeune lion aux fers, réprime ton courroux.
(*A Moustapha.*) Sultan, fils de mon frère et mon premier élève,
Le sort vous a remis et mon sceptre et mon glaive;
Je vous les ai cédés sans regret, sans retour;
J'avais assez régné, c'était à votre tour.

Si Dieu me rappelait à ma grandeur première,
Je me prosternerais jusque dans la poussière,
Pour prier, conjurer Allah de m'épargner
Une seconde fois, le malheur de régner.
Sa divine pitié m'exaucera sans doute;
Le trône est un écueil qu'un vieux nocher redoute.
Voilà mes sentimens, mes complots; jugez-moi.
Mais, si vous respectez le Prophète et sa loi,
Ne déshonorez point le sang qui vous fit naître:
Hassan est un esclave et Sélim fut son maître.

MOUSTAPHA.

Vous vous êtes flatté de l'être encor.

SÉLIM.

Jamais.
Je vous l'ai déjà dit, je veux mourir en paix.
Contre votre famille en croirez-vous un Slave?

MAHMOUD.

Confronter des sultans avec un vil esclave!

MOUSTAPHA.

Quand un prince inquiet cherche la vérité,
Qu'importe le flambeau qui répand sa clarté?
(*Hassan entre enchaîné, entouré d'eunuques noirs et de gardes.*)
Le voici. Qu'il approche et qu'il parle sans crainte.

MAHMOUD.

Ah! c'en est trop. Sélim, rompons toute contrainte.
On veut nous avilir; plutôt cent fois la mort!
Allons l'attendre.

SÉLIM (*l'arrêtant*).

Enfant, supporte mieux ton sort.

MOUSTAPHA (*à Hassan*).

Je te pardonne, Hassan, si ta voix est sincère.
N'es-tu pas du visir un secret émissaire?

HASSAN.

Je suis de vos jardins un des cultivateurs.

MOUSTAPHA.

Qu'as-tu dit aux sultans?

HASSAN.

Rien. J'ai porté des fleurs.

MOUSTAPHA.

Ces fleurs, dit-on, couvraient un écrit qui, la veille......

HASSAN.

Mes fleurs couvraient de l'herbe et comblaient ma corbeille.

MOUSTAPHA.

Prends garde, malheureux, à tes déguisemens.
Mérite ton pardon; évite les tourmens.

HASSAN.

Pour éviter la mort, je serais trop coupable.

SÉLIM.

Voilà donc ce témoin pour nous si redoutable!

MAHMOUD.

Voilà donc le rapport qu'il a fait contre moi!
Le kislar est un traître.

MOUSTAPHA (*à part.*)

Il l'est bien moins que toi,
Perfide ambitieux.

MAHMOUD.

Je demande sa tête.

MOUSTAPHA (*se levant du sopha*).

Loin de la prolonger, appaisons la tempête.
(*Aux gardes.*)
Vous, qu'on rende aux cachots ce messager discret!
(*A part*). La torture, j'espère, obtiendra son secret.
(*Haut.*) Allez, Sélim; mon cœur croit à votre innocence.
Mahmoud, de votre esprit calmez l'effervescence.

Le mien, qu'un faux rapport sans doute avait trompé,
Déjà de ses soupçons n'est plus préoccupé.

MAHMOUD.

Pourquoi donc dans les fers garder un misérable?

MOUSTAPHA.

Je vais l'en délivrer. Allez.

(*Moustapha sort d'un côté. Sélim et Mahmoud se disposent à sortir du côté opposé, mais ils s'arrêtent un moment pour le regarder aller*).

Scène sixième.

SÉLIM, MAHMOUD.

MAHMOUD.

Monstre exécrable,
Tu vas l'en délivrer en le faisant mourir.

SÉLIM.

Hassan est un sclavon; Hassan saura souffrir.
Cette race héroïque, aux monts de la Bosnie,
Oppose à tous les maux son âpre et fier génie.
Il ne dira rien.

MAHMOUD.

Soit. Mais quel sera mon sort?

SÉLIM.

D'un côté, le triomphe, et de l'autre, la mort.

MAHMOUD.

O que Baïractar ne perde pas une heure!
Qu'importe au vrai héros qu'il triomphe ou qu'il meure,
S'il touche enfin le ciel où son front est monté
Et laisse un nom fameux dans la postérité!

SÉLIM.

Si tu montes au trône, ô mon fils, mon élève,
Tu seras ce héros, j'en jure par le glaive
Que ceignent les sultans! Et, si j'en crois mon cœur,
De l'empire affaibli constant réformateur,
Tu lui rendras un jour et la vie et la force.
Fais avec l'ignorance un éternel divorce;
Mais choisis bien le temps, dissimule, et sois sûr
Que le fruit du palmier cède, dès qu'il est mûr.

(*Ils sortent.*)

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

SÉLIM III.

ACTE TROISIÈME.

La scène est au palais de la Porte, où le grand-visir donne ses audiences et tient ses divans.

Scène première.

BAIRACTAR-VISIR, PECLIVAN-ALI, OSMAN-BEY, plusieurs autres chefs bulgares, ses partisans.

BAÏRACTAR.

Éclatons, mes amis, ou nous sommes perdus.

PÉCLIVAN.

Ces discours menaçans, tu les as entendus,
Grand-visir ?

BAÏRACTAR.

C'est vers moi que s'élançait leur flamme.
Elle a brûlé ma barbe et dévoré mon âme.
Si le tigre qui règne au trône des sultans
N'eût pas craint ce poignard, je serais hors du temps;
Oui, dans l'éternité, qu'annonce le Prophète.

Il ne laisserait pas sa vengeance imparfaite,
Si notre fermeté ne prévenait ses coups.
Les fureurs du tyran tomberaient sur nous tous.
Hâtons-nous ; rassemblez mes valeureux Bulgares.

OSMAN-BEY.

Les lâches de Stamboul les traitent de barbares.

BAÏRACTAR.

Laissons dire. Apprenons à ces efféminés
Qu'il vaudrait mieux pour eux qu'ils ne fussent pas nés.
Écrasons d'un seul coup ces vils gardiens de femmes,
Ces rusés Effendis, ces délateurs infâmes,
Le Mufti, le Kislar et leur maître après eux.

PECLIVAN.

Oui, replaçons Sélim au rang de ses aïeux.

OSMAN.

Mais si Sélim persiste à prendre pour modèles
Les soldats exercés, les arts des Infidèles ?

BAÏRACTAR.

Eh bien ?

OSMAN.

Que ferons-nous ?

BAIRACTAR.

Nous suivrons notre sort.

OSMAN.

Le Coran......

BAÏRACTAR.

Il conduit notre empire à la mort.
Il faut le conserver comme une loi divine,
Mais le sauver aussi de sa propre ruine.
Il fut fait pour un temps d'ignorance et d'erreur.
Ce fruit, si doux alors, a perdu sa saveur.
Les sciences, les arts qui nous semblaient futiles,
Au pouvoir des États ne sont point inutiles.

Je l'ai compris trop tard. Un jour certain Français
Voulant contre le Russe assurer nos succès,
Au nom d'un géneral fameux en Illyrie,
Vint me voir, inspecta ma vieille artillerie.
Sur les murs de Rouskiouk, sans affuts, sans caissons,
Nous pointions vers le ciel nos mortiers, nos canons;
Nous lancions au hasard des boulets et des bombes,
Le Français souriait. « Pacha, si tu succombes,
Disait-il, c'est qu'au lieu d'atteindre les baskirs,
Tous ces feux sans effet amusent leurs loisirs. »
« Ne vois-tu pas, lui dis-je, Aga des Infidèles,
Que le boulet tiré vers le camp des rebelles
Par la main du Prophète est dirigé sur eux? »
« C'est tenir trop long-temps Mohammed hors des cieux,
Reprit-il, c'est lasser sa longue patience,
Laisse agir un moment ma frivole science,
Et tu verras. » Il pointe un seul de mes mortiers,
Et, dès les premiers jets, les Russes, leurs quartiers,
Tout est en feu, tout brûle ou s'enfuit ou s'écrase.
Le Danube en fuma, Rouskiouch fut en extase.
Chargé de mes présens le Français s'en alla;
Mais depuis lors, amis, un doute est resté là (*montrant son front*).
Sélim avait raison peut-être; et sa sagesse
Voulait substituer la force à la faiblesse.
Quoi qu'il en soit, les temps n'étaient pas accomplis.
La raison ne saurait changer les Osmanlis.
Il faut un bras de fer, un cœur encor sauvage,
La constance des mers à miner leur rivage,
Enfin tout ce qu'Allah, le Prophète et sa loi
Ont fait verser de sang pour cimenter la foi.
Mais rappelons Sélim; rendons-lui sa couronne;
La haine du sultan partout nous environne;
Les muets, les poisons, d'obscurs assassinats,
Tous les genres de mort nous suivent pas à pas.
Il en est temps, vous dis-je, assemblons nos Bulgares,
Et du sang de Stamboul montrons-nous moins avares.

Toi, cher Osman, va, cours, que tes fiers cavaliers
Suspendent aux chevaux leurs larges étriers;
Et toi, cher Peclivan, de tes hordes mutines,
Fais charger à l'instant les longues carabines;
Que tout marche et combatte à mon premier signal.
Qu'ils comptent sur la foi de leur vieux général.
Je promets du butin. Amis, lançons encore
Les lions du Danube aux troupeaux du Bosphore.

(*Ils sortent.*)

Scène deuxième.

BAÏRACTAR (*seul.*)

Tu crois régner, sultan. Je vais te détromper.
Ta colère menace et tu n'oses frapper!
C'est se perdre soi-même. Apprends, fils de l'esclave,
Que le fils de l'Ister porte un cœur qui te brave.
Moi! je serais venu, de guerriers entouré,
Pour présenter ma tête à son cordon sacré!......

Scène troisième.

BAIRACTAR. UN TCHIOKADAR.

LE TCHIOKADAR.

Le reïs-effendi te demande audience.

BAÏRACTAR (*allant s'asseoir.*)

Qu'il vienne. (*seul*) Il est adroit. Trompons sa vigilance.
Qu'il me croie investi de toute la faveur
Dont on m'a dépouillé.

Scène quatrième.

BAIRACTAR. LE REIS-EFFENDI.

LE REÏS-EFFENDI

Magnifique seigneur,
Je me prosterne aux pieds de ta sublime altesse.

BAÏRACTAR.

Réserve ces respects, Hamid, pour sa hautesse.
Assieds-toi.

LE REÏS-EFFENDI.

Moi! je n'ose.....

BAÏRACTAR.

Assieds-toi. Je le veux.
Tu dois savoir beaucoup. Parlons seuls tous les deux.
Que pensent les Chrétiens de moi, du nouveau règne?

LE REÏS-EFFENDI.

Péra ne t'aime pas.

BAÏRACTAR.

Il suffit qu'il me craigne.
Qu'importe au Musulman l'amitié des Chrétiens?
Mais leurs ambassadeurs, dans leurs longs entretiens,
Ne t'ont-ils point, dis-moi, révélé les mystères
Des sept rois tolérés qui sont nos tributaires?
Que pense le Hongrois?

LE REÏS-EFFENDI.

Ce tremblant empereur
Vaincu par Bonaparte, est frappé de terreur.
Trop inquiet de soi pour s'informer des autres,
Il songe à ses dangers, sans s'occuper des nôtres.
Les emblêmes hautains que portaient ses drapeaux
Sont épars sur l'Europe et gisent en lambeaux;
Son aigle impériale a perdu son épée,

Et de ses ongles noirs la terre est échappée.

BAÏRACTAR.

Le Moscow?

LE REÏS-EFFENDI.

Le Moscow est toujours menaçant.
Ami trop équivoque, ennemi trop puissant,
Il regarde tomber avec indifférence,
Les czars à Pétersbourg, les sultans à Bysance.

BAÏRACTAR.

L'Anglais?

LE REÏS-EFFENDI.

L'Anglais perfide, insolent tour-à-tour,
Nous caresse aujourd'hui, nous brave un autre jour;
Dans le cœur des États pas à pas s'insinue,
D'abord humble fourmi, puis aigle dans la nue;
Fait tout pour son commerce et rien pour ses amis;
Retient les intérêts de l'or qu'il a promis;
Trafiquant orgueilleux, dominateur avare,
S'estimant seul, traitant le reste de barbare:
Tel est l'Anglais, si fier d'un empire incomplet.
Tu sais qu'il n'aime rien. Si Moustapha lui plaît,
C'est qu'il trouvait Sélim trop ami de la France.

BAÏRACTAR (*à part.*)

La France, ô quel pays! C'est là mon espérance.
(*Haut*) Et Bonaparte enfin, que pense-t-il de moi?

LE REÏS-EFFENDI.

Des Chrétiens, tu le sais, il est seul le grand roi.
Padischah d'Occident, il fait trembler la terre;
Il regrette Sélim qu'il appelait son frère.
Le jeune ambassadeur qui fit ce noble accord
Lui conduit maintenant des soldats vers le Nord.
C'est ce fier général qui défendit nos rives
Et chassa des Anglais les voiles fugitives.

BAÏRACTAR.

Je le sais: je connais son nom et ses exploits.
Ces guerriers sont fameux bien plus que certains rois.
Tu dis que Bonaparte......

LE REÏS-EFFENDI.

Et t'observe et t'estime.
Que Sélim à ses yeux des Anglais est victime.

BAÏRACTAR (*à part.*)

Il regrette Sélim: il sera mon appui.
Bien. (*haut*) Que me voulais-tu ?

LE REÏS-EFFENDI.

Visir, c'est aujourd'hui
Qu'au Sérail amené, l'ambassadeur d'Espagne
(Que dans tous ses desseins l'Ange noir l'accompagne!)
Doit offrir de son roi le tribut au sultan.
Déjà sur le rivage une escorte l'attend.
Les honneurs insultans dont il subit l'outrage,
Faut-il les augmenter ?

BAÏRACTAR.

Il faut suivre l'usage.
L'usage, tu le sais, est, après l'Alcoran,
La loi la plus sacrée aux yeux du Musulman.
Sélim fut détrôné pour l'avoir attaquée.

LE REÏS-EFFENDI.

Sa chûte au nom d'Allah fut, dit-on, provoquée
Par le chef de la loi dont le Fetva sacré
Détermina ce coup dès long-temps préparé.

BAÏRACTAR.

L'Anglais y mit son or, les Ortas leur courage;
Le Moufti vint après consacrer leur ouvrage:
Il légitima tout; mais crois-tu qu'aujourd'hui,
Si j'en faisais autant, j'obtiendrais son appui ?

LE REÏS-EFFENDI (*effrayé.*)

Que dis-tu, grand-visir ?

BAÏRACTAR.

Tu crains de me comprendre?

LE REÏS-EFFENDI.

Je n'ose même ici te parler ni t'entendre.

BAÏRACTAR.

Faible cœur, calme-toi. Tu ne pénètres pas.

LE REÏS-EFFENDI.

Songe qu'un mot, un signe attire le trépas.....

BAÏRACTAR.

Rassure-toi, te dis-je, esprit pusillanime.

LE REÏS-EFFENDI.

Que le silence même est puni comme un crime.

BAÏRACTAR.

Te voilà haletant à me faire pitié
Sous l'accablant fardeau d'une vieille amitié.
Relève tes esprits. Ne crains rien. Ma prudence
Ne fait peser sur eux aucune confidence.
Tu ne sais rien, te dis-je, et ne peux rien savoir,
Puisque rien n'est réel de ce que tu crois voir.
Mais prends garde! A mon tour, Effendi, je m'étonne
Des suppositions où ta peur s'abandonne.
Connaîtrais-tu toi-même une intrigue, et les flots
Attendraient-ils encor quelques chefs de complots?

LE REÏS-EFFENDI.

Moi, visir! je ne sais que ce qu'on veut m'apprendre.

BAÏRACTAR.

Eh bien! une autre fois tâche de mieux comprendre.
Pour un crime en ce lieu passe un malentendu.
L'auteur, quoique innocent, n'en est pas moins perdu.
Songe à cette leçon. Il y va de ta tête.

(*Après une pause.*)

Va de l'envoyé franc recevoir la requête.
Tu me la transmettras. J'irai dire au sultan
Qu'à sa porte un chrétien se prosterne et l'attend.

Scène cinquième.

BAIRACTAR (*seul.*)

Qu'un courtisan est vil! et qu'en peut-on attendre?
Ses yeux craignent de voir, ses oreilles d'entendre.
Des desseins d'un visir subalterne instrument,
Tu ne m'auras pas fait trembler impunément.
Je te savais rusé, mais non pas si timide.
Misérable écrivain, la peur te rend stupide.
C'est aux hommes de cœur qu'il faut avoir recours.
De promptes actions et non de longs discours:
C'est ainsi qu'on domine et le sort et le monde.

Scène sixième.

BAIRACTAR, LE TCHIOKADAR.

LE TCHIOKADAR.

Le Stamboul-Effendi, grand visir, fait sa ronde;
Du palais de la Porte il va toucher le seuil.
Veux-tu le voir?

BAÏRACTAR.

Qu'il entre. (*seul*) Il a dans le coup d'œil
La force de l'oiseau qui voit dans les ténèbres.
Parmi nos vieux cadis ses ruses sont célèbres.
Il m'est tout dévoué, je crois. Sa sûreté
M'est du moins un garant de sa fidélité.
Il gouverne en mon nom la ville impériale,
Et ma chûte à coup sûr lui deviendrait fatale.

Scène septième.

BAIRACTAR, LE STAMBOUL-EFFENDI.

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Visir, que l'Ange blanc soit toujours avec toi.

BAÏRACTAR.

Salut, docte Effendi, défenseur de la foi.
Viens. Prends place au divan.

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Visir, je te rends grâce.
Lieutenant du calife, à tes pieds est ma place.

BAÏRACTAR.

L'organe du sultan te permet de t'asseoir.
Toi, qui dois dans Stamboul tout entendre et tout voir,
Apprends-moi ce qu'on dit et surtout ce qu'on pense;
Car de l'un et de l'autre on sait la différence,
Et sous le voile obscur des demi-mots trompeurs,
Tu pénètres sans doute et lis au fond des cœurs.

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Pas toujours: c'est un antre en noirs détours fertile.
Mais si tu veux savoir ce qu'on dit dans la ville,
Écoute: A Top-Kaned, où tant de vrais croyans
Respirent du moka les parfums ondoyans,
Les Arabes conteurs récitent une histoire
Qui, depuis quelques jours, charme leur auditoire.
Un visir, disent-ils, avait deux talismans
Qui changeaient à son gré le chef des Musulmans.
Le calife au visir avait-il pu déplaire?
Sur son trône aussitôt apparaissait son frère,
Et lui, d'un long sommeil, s'endormait au sérail.
Dédaignant les flatteurs ou fatigué du mail,

Le nouveau souverain voulait-il par caprice
Gouverner ses États, rendre à tous la justice?
Le second talisman produisait son effet,
L'endormait à son tour et l'échange était fait.
Étonnés à la fin de leur vie imparfaite,
Chacun d'eux à la fois invoqua le prophète.
Mohammed entendit; il exauça leurs vœux;
D'un talisman contraire il les arma tous deux.
C'était un beau cordon tissu d'or et de soie,
Qui changeait les visirs. Grande alors fut leur joie......

BAÏRACTAR.

Eh! bien, qu'en firent-ils?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Je n'ai pas entendu
La fin du conte. Il fut tout-à-coup suspendu,
Dès qu'on me vit paraître au sein de l'assemblée.
Elle en fut à mes yeux légèrement troublée;
Le conteur disparut. Je feignis d'ignorer.
Mais tu le sais, visir, quand on peut pénétrer
Ce que le Musulman ou souhaite ou redoute,
C'est moins par ce qu'il dit que par ce qu'il écoute.

BAÏRACTAR.

Après? Suis ton rapport. Que t'est-il revenu?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Hier sur l'Atmeidan vers minuit parvenu,
J'y trouvai rassemblés de nombreux janissaires.

BAÏRACTAR.

Pourquoi groupés si tard?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

De secrets émissaires
Dans le centre placés, parlaient à demi-voix.
« Baïractar déçu veut se vendre aux sept rois,
Disaient-ils. Remarquez la longue conférence
Qu'il accorda naguère à l'envoyé de France.

Avec cet infidèle il traite contre nous.
Bonaparte a montré, dit-on, un grand courroux
Quand il a vu Sélim et ses troupes machines
Ensevelis par nous sous les mêmes ruines.
Avec ce conquérant, Timur-Khan des Chrétiens,
Il veut de l'amitié resserrer les liens,
Et c'est demain, dit-on, que le projet éclate.
Nous reverrons Sélim et l'armée automate.
Pour nous, vieux défenseurs du trône et de la foi,
Nous serons méprisés, vendus à quelque roi,
Si nous n'opposons point la force et la constance.

BAÏRACTAR.

Que répondait la foule ?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Aux armes! Résistance!

BAÏRACTAR.

Crois-tu qu'ils les prendront ?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

La nuit porte conseil;
Tout ce feu pourrait bien être éteint au réveil.

BAÏRACTAR.

De ces absurdités connais-tu l'origine ?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

L'Ouléma, mécontent que ton pouvoir domine...,

BAÏRACTAR.

Que veut donc l'Ouléma ?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Dominer seul.

BAÏRACTAR.

Sans moi ?

LE STAMBOUL-EFFENDI.

Avec toi, si tu veux te soumettre à sa loi.
Ce corps ambitieux parle au nom du prophète;

Il se dit du Coran l'infaillible interprète;
Il trouve ce qu'il veut dans ce livre sacré;
Ils y liront ta mort.

BAÏRACTAR.

Avant eux j'y lirai.
C'est assez. Va songer à la cérémonie,
Akmet, (*à part*) va préparer leur pompeuse agonie.

(*Le Stamboul-Effendi sort.*)

Scène huitième.

BAIRACTAR (*seul.*)

Conseiller circonspect, je t'ai bien entendu:
Le conte est excellent, mais l'exemple est perdu;
Il est trop tard. Il faut suivre ma destinée,
Changer tout, achever cette grande journée,
Du talisman de soie éviter les effets,
Et rester redoutable en versant des bienfaits.
Mais de l'Atméïdan l'assemblée est plus grave.
Un grand corps me menace, et son Aga me brave.
Il faut le voir; il faut pénétrer ses desseins,
Et de leur propre fer frapper les assassins.

(*Il frappe trois coups dans ses mains pour appeler. Le Tchiokadàr paraît.*)

Qu'on appelle à l'instant l'Aga des janissaires.
Dis-lui qu'au grand-visir ses conseils nécessaires
Sont attendus. Va, pars.

(*Le Tchiokadàr sort.*)

Aveuglons son orgueil.
Il veut être visir: qu'il vienne jusqu'au seuil.
Feignons de lui céder le pouvoir; mais qu'il tremble!
Car avant de m'abattre, il faut lutter ensemble;
Il faut voir qui des deux a le bras le plus fort.
Ambitieux Aga, cette lutte est à mort,
Tu le sais.

Scène neuvième.

BAIRACTAR, UN TCHIOKADAR, UNE FEMME.

LE TCHIOKADAR.

Grand visir, une femme éplorée
Se prosterne à ta porte.

BAÏRACTAR.

Accorde-lui l'entrée.

LA FEMME (*voilée.*)

La femme de Hassan implore ton pouvoir.
Mon mari va mourir....... il va mourir ce soir!......

BAÏRACTAR.

Qui te l'a dit?

LA FEMME.

Mes yeux.

BAÏRACTAR.

Je veux que tu t'expliques.

LA FEMME.

J'étais dans le sérail avec les odaliques;
J'en sortais, quand je vois les monstres des enfers,
Les Tchiaoux entraînant Hassan chargé de fers.
(*A demi voix, après avoir regardé autour d'elle.*)
Sommes-nous seuls?

BAÏRACTAR.

Pourquoi?

LA FEMME.

Nous voit-on?

BAÏRACTAR.

Je l'ignore.
Un grand n'est jamais seul: l'œil humain le dévore.

LA FEMME.

Vois tomber à tes pieds un billet important
Qu'un esclave africain m'a remis en sortant.

BAÏRACTAR.

Le connais-tu?

LA FEMME.

Mahmoud, m'a-t-il dit, est son maître.
Ramasse et lis; mais seul. Adieu, visir. Peut-être
Il s'agit de sauver le plus auguste sang.
Parle, agis; mais hélas! songe à mon pauvre Hassan.

BAÏRACTAR.

Femme, le sultan veut, mais le visir ordonne.
Rassure-toi.

(*Elle sort.*)

Scène dixième.

BAIRACTAR (*seul, ramassant le billet.*)

Voyons quel avis on me donne.

(*Il lit.*)

« Hassan est dans les fers. Sélim est en danger.
» Mahmoud, avant la nuit, pourrait perdre la vie.
» Si d'un éclat soudain ma lettre n'est suivie
» Tu ne pourras que les venger. »
Les venger! Je saurai les sauver l'un et l'autre.
Nos destins sont communs; leur péril est le nôtre.

(*Après avoir relu.*)

Sélim est en danger! Mahmoud pourrait mourir!
Rassurez-vous, sultans, je vais vous secourir.
Tout s'arme, en ce moment; mes compagnons fidèles
Chargent déjà le plomb que je garde aux rebelles
Et toi, sultan féroce, insolent Moustapha,
Lâche dont la terreur tant de fois triompha,

Nous verrons si du sang et d'un oncle et d'un frère
Ta soif de léopard, que le sang même altère,
Osera s'assouvir devant Baïractar.
Que font mes lieutenans ?...... Il est déjà bien tard !.....

Scène onzième.

BAIRACTAR, LE JANISSAIRE-AGA.

UN TCHIAOUX
(*criant avant l'entrée du Janissaire-Aga.*)

Le Janissaire-Aga.

LE JANISSAIRE-AGA.

De mes respects sincères,
Visir, reçois l'hommage.

BAÏRACTAR.

Aga des janissaires,
On dit que cette nuit l'Atmeïdan troublé
A vu de tes soldats un grand nombre assemblé;
Qu'ils osaient menacer le visir de leurs armes.
Qu'en dis-tu ?

LE JANISSAIRE-AGA.

Rien, visir. Vains bruits; fausses alarmes.
Quand tu connaîtras mieux cette immense cité,
Tu t'alarmeras moins de sa mobilité.
Du vent des passions cette mer agitée,
Même au sein du repos, est encore tourmentée.

BAÏRACTAR.

Quels autans, aujourd'hui, peuvent troubler ses flots ?

LE JANISSAIRE-AGA.

Je n'en connais point.

BAÏRACTAR.

Parle. Apprends-moi ces complots.

LE JANISSAIRE-AGA.

Visir, je les ignore.

BAÏRACTAR.

Et moi je les devine.
Les ortas de Stamboul conspirent ma ruine.
Sur cette mer de sang, navigateur nouveau,
Je la vois s'entr'ouvrir sous mon frêle vaisseau;
Et du Baïractar la voile déchirée
Au souffle de la haine est en secret livrée.
Est-il vrai?

LE JANISSAIRE-AGA.

Grand visir, n'en crois pas tes soupçons.

BAÏRACTAR.

Pourquoi? faut-il du temps dédaigner les leçons?
Faut-il le prévenir, ou m'en laisser surprendre?

LE JANISSAIRE-AGA.

Sa voix faible est confuse et n'a rien à t'apprendre.
Le temps, qui meurt sans cesse et qui renaît toujours,
A-t-il rien de semblable et de fixe en son cours?
Il n'est ni vieux ni jeune, il n'est ni fou ni sage.
L'âge nouveau, crois-moi, n'apprend rien du vieil âge.
Quel conseil peut donner un vague souvenir?
Qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que l'avenir?
C'est le présent qui change, et ramène sans cesse,
Aux uns, la force d'âme, aux autres, la faiblesse;
A ceux-là des succès, à ceux-ci des revers,
Aux sages des chagrins, des plaisirs aux pervers.
Le temps et ses leçons n'y font rien. Tout nous lie.
La sagesse d'un siècle en un autre est folie.
L'exemple du passé s'affaiblit en fuyant;
Souvent le plus heureux est le moins prévoyant.
En vain, pour s'éclairer, ta prudence inquiète
Consulterait du temps la science muette;
Tu n'y trouverais rien que des faits accomplis.

Le temps roule ton sort dans ses nombreux replis.

BAÏRACTAR.

Comment! d'un Cheik-Isman tes discours seraient dignes.
L'astrologue a-t-il lu dans les célestes signes,
Aga, ce qui là-haut est écrit de mon sort?
Les astres marquent-ils mon triomphe ou ma mort?

LE JANISSAIRE-AGA.

Tu le sais mieux que moi.

BAÏRACTAR.

Moi! par quelle magie?

LE JANISSAIRE-AGA.

Dans ta volonté même est ton astrologie.

BAÏRACTAR.

Eh! bien, ma volonté, je dois en convenir,
Est de quitter un poste où, pour me maintenir,
Il faudrait dans le sang noyer mes adversaires,
Et lutter chaque jour contre les janissaires.
Tu t'étonnes, Aga. Le dégoût du pouvoir
N'est point un des accès qu'à Stamboul on peut voir;
De cette maladie on y craint peu l'atteinte,
Et pourtant je l'éprouve.

LE JANISSAIRE-AGA (*à part.*)

Il trompe. Usons de feinte.
(*Haut.*) Oui, visir, je m'étonne. Est-ce donc sans raison?
Si tu prévois l'éclat de quelque trahison?
Aux portes de Stamboul n'as-tu pas une armée,
Des plus fiers sentimens pour toi seul animée?
Que crains-tu?

BAÏRACTAR.

Rien. Jamais je n'ai connu la peur.
Mais l'espoir d'être utile est quelquefois trompeur.
J'ai senti qu'un guerrier de l'âpre Bulgarie,
S'il a pu gouverner sa sauvage patrie,

Était loin du grand art qu'il faut près des sultans.
Les lettrés de Stamboul l'ont appris si long-temps,
Qu'eux seuls peuvent régir le sérail et l'empire.
Eh ! bien, Baïractar leur cède et se retire.
Mais, qui dois-je appeler à ce comble d'honneur ?
Quel sujet dois-je offrir au choix de l'empereur ?

LE JANISSAIRE-AGA.

Parmi ces grands esprits, que le prophète inspire,
Sujets prédestinés à gouverner l'empire,
Défenseurs du Coran, toujours victorieux,
Ornemens de la terre et favoris des cieux,
Quel autre, mieux que toi, peut servir sa Hautesse ?

BAÏRACTAR.

Quel autre ? Toi, peut-être.

LE JANISSAIRE-AGA.

Épargne ma faiblesse.
Un fardeau si pesant.....

BAÏRACTAR.

Ne l'est pas trop pour toi.
J'y vais penser. Salut.

(*Le Janissaise-Aga se retire à reculons*).

Scène douzième.

BAIRACTAR (*seul.*)

Le traître ! il est à moi ;
A moi, malgré sa haine ; à moi, par l'espérance.
L'ardente ambition aveugle sa prudence.
En courant aux grandeurs tu vas faire un faux pas,
Perfide, et, dès ce soir, je ne te craindrai pas.

Scène treizième.

BAIRACTAR, PECLIVAN-ALI, OSMAN-BEY.

PECLIVAN (*à demi-voix au visir*).

Sous les murs du sérail nos ortas sont rangées,
Nos chevaux sont sellés et nos armes chargées.

BAÏRACTAR.

Le Janissaire-Aga conspire contre nous.
Préparez-vous, amis, à détourner ses coups.
Dans les cours du sérail deux mille janissaires
Reçoivent aujourd'hui les deniers militaires;
Je veux que mes soldats, qui partagent leurs droits,
Y viennent avec eux, et contre un qu'ils soient trois.
Tandis que l'Espagnol recevra l'audience,
Nos soldats contiendront leur fière impatience;
Mais sitôt qu'à cheval il me verront monter,
Le cri: vive Sélim! doit partout éclater.
Le promettez-vous?

PECLIVAN ET OSMAN (*ensemble.*)

Oui.

BAÏRACTAR.

Dans la salle sacrée
Je rentre à ce signal. Vous en gardez l'entrée.
J'annonce à Moustapha que son règne est passé;
Que Sélim, par lui-même au trône replacé,
Comme oncle et souverain attend un double hommage.
Il le rendra..... sinon...... vous connaissez l'usage.....
Il est bien rigoureux; mais il est établi.
Jamais aucun sultan ne l'a mis en oubli.
Alors, si de Stamboul les lâches janissaires
Osent lever le glaive, insolens adversaires,
Il faudra les cerner, et de leurs yataghans

Désarmer leur ceinture ou frapper ces brigands.
Le promettez-vous ?

OSMAN ET PECLIVAN.

Oui.

BAÏRACTAR.

S'ils faisaient résistance,
Il faudrait de leur sang teindre notre vengeance.
Le promettez-vous ?

PECLIVAN ET OSMAN.

Oui.

OSMAN (*seul.*)

Oui, nous le promettons;
Compte sur nous.

BAÏRACTAR.

Et vous sur moi.

PECLIVAN ET OSMAN.

Nous y comptons.

BAÏRACTAR.

Moustapha déposé, Sélim remonte au trône,
Et de nos vétérans la garde l'environne;
Vous en serez les chefs. De toutes les grandeurs
Rayonneront bientôt vos fronts libérateurs.
Allez, vrais Musulmans. Quand le faible conspire
Le courageux combat; lui seul donne l'empire.

(*Ils sortent*).

FIN DU TROISIÈME ACTE.

SÉLIM III.

ACTE QUATRIÈME.

Intérieur du sérail. Salle qui précède celle du trône, où le grand visir donne à dîner aux ambassadeurs, avant de les présenter au sultan.

Scène première.

MOUSTAPHA, SÉLIM.

MOUSTAPHA.

Quoi! Sélim, Vous voulez, qu'infidèle au prophète,
J'altère l'Alcoran, loi que Dieu même a faite;
Que j'adopte des arts par ce livre proscrits;
Qu'écoutant les Chrétiens, consultant leurs écrits,
J'inonde mes sujets de douteuses lumières
Et trahisse les mœurs et la foi de nos pères?

SÉLIM.

Non, mon fils; non, sultan; vous m'avez mal compris!
Des dogmes du Coran je connais mieux le prix.
Dissipant des Chrétiens la stupide chimère,
Il nous annonce un Dieu qui n'a ni fils ni mère;
Qui, toujours indulgent aux trop faibles mortels,

Pour entendre leurs vœux n'a pas besoin d'autels;
Qui récompence en Dieu les vertus qu'il nous donne,
Punit avec justice, et plus souvent pardonne.
En ce Dieu du prophète immuable est ma foi.
Mais enfin ces Chrétiens, que réprouve sa loi,
Absurdes sur un point, ont raison sur le reste;
Leur force, leurs succès, leur gloire, tout l'atteste.
Pourquoi donc, en gardant la foi des Musulmans,
N'adopterions-nous pas ces heureux changemens?
Pourquoi repousser l'art, qui, comme la rosée,
Féconde les esprits, propage la pensée;
Cet autre, qui, traçant l'image des objets,
Éternise à nos yeux les utiles projets,
Les machines de guerre et l'art d'en faire usage;
Cet autre, enfin, qu'admet tout gouvernement sage,
Art profond des combats qui les réunit tous,
Qui décuple la force ou sait parer ses coups,
Élève les Chrétiens, abaisse notre empire.......

MOUSTAPHA.

Je veux le ramener aux beaux jours de l'Hégire.
La tactique des Francs leur tient lieu de valeur.
L'Ottoman veut combattre avec plus de chaleur.
Laissons aux nations leur divers caractère,
Aux Francs la bayonnette, aux Turcs le cimeterre.

SÉLIM.

N'ont-ils pas inventé l'artillerie? Eh quoi!
Faut-il y renoncer en haine de leur loi?

MOUSTAPHA.

Non. Tournons-la contre eux. Guerre aux Francs!

SÉLIM.

Leur génie
Marche, avance toujours; sa course est infinie.
Mais l'Osmanli sommeille et reste au même lieu.

MOUSTAPHA.

L'Osmanli de son sort s'en remet à son Dieu ;
C'est le plus sûr. Les Francs, et leur vaine science,
Ont-ils toujours valu notre sage ignorance ?
D'ailleurs tous ces talens donnent trop de clartés.
Des sujets trop instruits sont bientôt révoltés.
Le peuple ose en partage entrer avec son maître.
C'est avilir le trône et le perdre, peut-être !

SÉLIM.

Lui donner plus d'éclat est-ce donc l'avilir ?

MOUSTAPHA.

De cet éclat d'emprunt la splendeur doit pâlir.
Les sciences, les arts, l'esprit des infidèles,
Des foyers infernaux sinistres étincelles,
Vous ont trop aveuglé de leur sombres lueurs.

SÉLIM.

Ils m'ont trop éclairé sur toutes nos erreurs.
Mon tort, et c'en est un bien funeste sans doute,
Fut de marcher au but sans préparer la route ;
De présumer qu'un peuple, orgueilleux à l'excès,
Se soumettrait sans peine aux leçons des Français,
Recevrait leurs secours, adopterait leurs armes,
Et que nos Oulemas le verraient sans alarmes.
Je me crus absolu. Je l'étais moins qu'un roi.
Sultan, n'imitez point ma confiance en moi,
Mais ne rejetez pas mes projets sur l'armée :
Il faut que tôt ou tard elle soit réformée ;
De notre gloire alors renaîtront les beaux jours.
Marchez plus lentement, mais avancez toujours.
Le pouvoir des sultans, que l'on croit sans limites,
En a qu'à la nature Allah même a prescrites.
Si j'ai trop devancé les volontés du temps,
Ne rétrogradez point vers des siècles sanglans.
Ne persécutez plus des formes, des idées,

Les plus nobles vertus en sont intimidées.
Pour gouverner un peuple, il faut savoir souffrir
Que vers sa destinée il marche, sans courir.
Si vous hâtez sa course, il tombe et vous entraîne;
Si vous le captivez, sur vous il rompt sa chaîne.
Évitez tout excès. Je crains que vos rigueurs
N'aigrissent les esprits, ne révoltent les cœurs.

MOUSTAPHA.

Craignez moins mes rigueurs que votre tolérance.
La terre des Osmans doit-elle être la France,
Et nos destins sont-ils d'imiter les Chrétiens,
Nous, leurs constans vainqueurs dans les siècles anciens?

SÉLIM.

Ces temps-là ne sont plus.

MOUSTAPHA.

Ne peuvent-ils renaître?

SÉLIM.

J'en doute.

MOUSTAPHA.

Je le crois.

SÉLIM.

Les verrez-vous?

MOUSTAPHA.

Peut-être.
Ah! du moins je ferai, Sélim, pour les revoir,
Tout ce qui dépendra de l'absolu pouvoir.

SÉLIM.

Cette arme dangereuse est comme un projectile
Qui tue, en éclatant, l'artilleur inhabile.
Ne vous en servez pas, croyez-moi.

MOUSTAPHA.

L'artilleur

Saura toucher le but que lui marque l'honneur.

SÉLIM.

Voulez-vous conserver et le trône et la vie?
N'en faites point l'épreuve : elle serait suivie
D'un coup de foudre égal au coup qui m'accabla.

MOUSTAPHA.

Si Sélim, sur le trône, avec raison trembla,
C'est qu'il eut contre lui nos braves Janissaires.
Je les ai tous pour moi. Je les nomme mes frères;
Je m'inscris dans les rangs de la première Orta,
Et je reçois ma paye avec eux en soldat.

SÉLIM.

C'est flatter leur orgueil sans dompter leur audace.
Prenez garde! Le tigre, en carressant, menace;
L'éclair sillonne en feu ses yeux humiliés.
Le Janissaire aussi se prosterne à vos pieds;
Mais, rebelle insolent, perfide incendiaire,
Il se relève et livre au feu Stamboul entière.

MOUSTAPHA.

Que m'importe Stamboul et ses palais de bois,
Pourvu que du sérail on respecte les lois,
Pourvu qu'un peuple, vil par son obéissance,
Soit l'aveugle instrument de ma toute-puissance?
Ah! ne me parlez plus des Francs ni de leurs arts,
Sélim; leur seul aspect offense mes regards.
Je crains tout ce qui part de leurs lointains rivages:
C'est du sombre Occident que viennent les orage ;
Son ciel est nébuleux, ses flots toujours grondans,
Sa terre sulfureuse est celle des volcans.

SÉLIM.

Ces feux l'ont fécondée. Elle est aussi la terre
Où la science humaine a dompté le tonnerre;
Où l'homme au haut des airs a montré sa grandeur.

De leurs esprits actifs n'imitons point l'ardeur;
Fuyons leurs passions et non pas leurs sciences.
L'empire désormais a besoin d'alliances;
La meilleure pour nous est celle des Français.
Mais il faut concourir à nos communs succès:
Comment le pourrons-nous sans les arts de la guerre?

MOUSTAPHA.

Ces arts vous ont conduit où vous êtes, mon père.
Je n'y veux point aller.

SÉLIM.

C'est s'y précipiter
Que de conduire un char qu'on ne peut arrêter.
Laissez à la raison sa marche mesurée;
Sa conquête est paisible; et sa voix modérée,
Sans étonner l'oreille, arrive enfin au cœur.
Avec son ascendant croîtra votre grandeur.
Plus un peuple s'éclaire et plus son heureux maître
Voit de prospérités autour de lui renaître;
Et ses sujets, armés contre ses ennemis,
Pour être plus vaillans n'en sont pas moins soumis.
Marchons avec le temps: cette loi de nature
S'applique à nos esprits comme à l'agriculture.
Les arts, de siècle en siècle, et leurs inventions,
Déplacent le pouvoir, changent les nations.
En arrière du temps la nature épuisée
N'offre plus que vieillesse et que puissance usée;
En avant, tout est faible et rempli d'âcreté;
Avec lui, tout est force, aplomb, maturité.
Choisissez. Le milieu paraît seul légitime.
Aux deux extrémités, sultan, est un abîme.

MOUSTAPHA.

Mon choix est fait, Sélim. Je l'ai bien résolu,
Point de milieu: des fers, ou l'empire absolu.
(*On entend la musique turque.*)
Avec le grand visir l'ambassadeur s'avance.

SÉLIM.

Que l'Ange du prophète en tous lieux vous devance.

MOUSTAPHA.

Que celui de la paix accompagne vos pas.

(*Sélim sort.*)

Scène deuxième.

SULTAN MOUSTAPHA (*seul.*)

Je vais de ce balcon observer ton trépas,
Impérieux visir. Voyons si ton audace
Saura sur un divan mourir de bonne grâce.

(*Il sort, ou plutôt il rentre dans l'intérieur des appartemens.*)

Scène troisième.

LE GRAND-VISIR (BAÏRACTAR), suite nombreuse.

L'ambassadeur d'Espagne entre après tous les Turcs, avec sa suite européenne. On ne fait aucune attention à lui.

Le grand-visir s'assied seul sur le divan, dans l'angle et sur des coussins plus riches et plus élevés. Tous les dignitaires Turcs le saluent profondément et vont s'asseoir à différentes distances selon leurs grades. L'ambassadeur reste debout dans un coin de la salle avec les assistans.

BAÏRACTAR.

La porte de justice et de félicité
S'ouvre aux pauvres des champs, à ceux de la cité.
Venez. Que tout sujet, que le pouvoir opprime,
Implore l'équité de la Porte sublime.

UN PRIMAT GREC (*sortant de la foule et s'avançant.*)

Grand-visir, l'Archipel m'a député vers toi,

Pour se plaindre d'un Grec sans pudeur et sans foi,
Qui, de sa nation persécuteur servile,
Promène la rapine et l'effroi d'île en île.
Lui, qui croit à nos saints, nous témoigne un mépris
Que nous ne permettons qu'aux plus fiers Osmanlis.
Drogman de l'arsénal, orgueilleux de ce titre,
De tous nos différents il s'est rendu l'arbitre,
Nous vend au poids de l'or sa mobile amitié,
Quadruple nos tributs, en garde la moitié......

BAÏRACTAR.

Le Capitan-Pacha peut seul rendre justice :
Il est roi des deux mers.

LE PRIMAT.

Et s'il était complice?

BAÏRACTAR.

Alors le Padischah, pour punir ses forfaits,
Ferait tomber sa tête ; et toi, si tu mentais,
La tienne, en moins de temps que n'en met la pensée,
Vengerait en tombant sa dignité blessée.
Va chercher des témoins, Primat ; prouve les faits.
La Porte sait punir ; c'est un de ses bienfaits.
Avec discernement choisis tes témoignages.
S'ils ne sont musulmans, (tu connais nos usages)
Ils ne comptent pour rien, ils ne sont point admis,
Et tu tombes aux mains de puissans ennemis.

LE PRIMAT.

Je m'y suis résigné pour servir ma patrie.
J'ai su que j'exposais ma liberté, ma vie;
Mais du moins j'aurai dit, avant que de mourir,
Que la Grèce opprimée est lasse de souffrir ;
Qu'enfin l'excès des maux peut se tourner en rage,
Embrâser tous les cœurs d'un horrible courage,
Armer les bras de feux, de mousquets, de poignards,
Miner les bastions, surmonter les remparts,
Affronter du canon les bouches foudroyantes,

Les tourner contre ceux de qui les mains sanglantes
Profanent la pudeur d'un sexe frémissant,
Se teignent tour-à-tour d'eau de rose et de sang,
Jusque sur nos autels portent le sacrilége,
Et brisent des Chrétiens le dernier privilége,
Celui d'offrir encor, libres dans le saint lieu,
Leurs vœux au souverain, leurs souffrances à Dieu.

(*Il s'élève un sourd murmure du groupe des Musulmans.*)

LE TCHIAOUX-BACHI.

Grand-visir, garde-toi des fureurs d'un rebelle.
Je n'attends qu'un signal pour frapper l'infidèle.

BAÏRACTAR.

Tchiaoux, ne vois-tu pas que c'est un insensé?
Ce que sa langue exprime, il ne l'a point pensé.
Ces esprits exaltés, c'est Dieu qui les inspire.
Souvent notre raison vaut moins que leur délire.
Qu'on l'éloigne et qu'il reste en pleine liberté.
(*Élevant la voix et s'adressant à la foule.*)
Quelqu'autre se plaint-il?

L'AMBASSADEUR

(*laissant éclater son impatience et son indignation.*)

Jamais sa majesté
Le roi victorieux de l'Espagne et des Indes,
Jamais l'ambassadeur Dom Gomez de Relindes,
N'ont subi cet oubli de leur rang, de leurs droits.

BAÏRACTAR.

La justice en ces lieux a le pas sur les rois.
Attends, Balyos-bey, qu'elle ait fini sa tâche.
Mohammed aux Croyans la rendait sans relâche;
Il recevait après les plus grands potentats.
En est-il autrement, Chrétiens, dans vos climats?

UN ESPAGNOL *de la suite de l'ambassadeur.*

Croyez-moi, monseigneur, attendez sans murmure.

Ce barbare à nos rois ne croit pas faire injure.

L'AMBASSADEUR.

Ses dédains ont pour but, aux yeux des Musulmans,
D'avilir les Chrétiens et leurs gouvernemens.
Comment peut-on souffrir cet excès d'insolence?

(*Pendant ce colloque, un vieux Turc sort de la foule, s'avance vers le grand-visir et fait signe qu'il veut parler. Le grand-visir fait signe au Tchiaoux-bachi de faire taire les Chrétiens.*)

LE TCHIAOUX (*d'une voix forte.*)

Chrétiens, le grand-visir vous rappèle au silence.

LE VIEUX TURC.

Sadir-Adam, qu'Allah veille sur ton bonheur!
D'Athène aux blancs remparts tu vois le gouverneur.
Ces temples, ces palais, ces cirques, ces théâtres,
Ces marbres, dont les Francs paraissent idolâtres,
Tous ces débris d'un tems qui de loin brille encor,
Doublaient mes revenus et se changeaient en or.
Un Anglais m'en ravit la plus noble partie,
Et l'emporta, dit-on, dans sa triste patrie.
Il brisa tout, guerriers, femmes, chars et chevaux;
De leurs membres de pierre embarqua les lambeaux;
Des frontons du grand temple avança les ruines,
Et nous laissa pour prix les marteaux, les machines
Qui menaçaient encor le peu qu'il épargna.
Le vieux consul français en vain s'en indigna:
Il ne put nous sauver de cet affreux ravage.
Athènes enfin sembla rouler vers le rivage.
Ce vieillard autrefois fut plus ingénieux,
Il acquit ces trésors sans en priver nos yeux:
Nous avons vu ses mains pétrir avec adresse
Une pâte docile aux formes de la Grèce,
Reproduire avec art ces frises, ces frontons,
Qu'a démolis enfin l'envoyé des Bretons.
Depuis ce jour fatal Athène abandonnée

Ne rend plus qu'en trois ans les produits d'une année.
Je ne puis plus payer le tribut que je dois.
Grand-visir, expédie un firman aux sept rois.
Qu'ils s'unissent entre eux pour forcer l'Angleterre
A me rendre ce marbre, ornement de ma terre,
Ces pièces dont l'aspect, véritable trésor,
Dans mes mains autrefois faisait verser tant d'or.

BAÏRACTAR.

Le grand eunuque noir a des droits sur Athènes;
Tu le sais, cette ville est un de ses domaines.
Disdar, ta juste plainte est dans ses intérêts.
Nous nous concerterons pour calmer tes regrets.

(*S'adressant au groupe des Européens.*)

Ambassadeur d'Espagne, à ton tour! Viens; approche.
Ne blâme pas nos lois, ne crains aucun reproche;
Mais sois le bien venu dans l'empire Ottoman.
Accepte mon salut et prends place au divan.

(*Le grand-visir lui montre une place à ses côtés. L'ambassadeur s'y assied.*)

L'AMBASSADEUR.

Magnifique visir, charmé de te connaître,
Je te salue au nom de mon auguste maître.

BAÏRACTAR.

Salut.

L'AMBASSADEUR.

J'apporte au tien des lettres de mon roi.

BAÏRACTAR.

Notre ami, tu vas prendre un repas avec moi;
Car le pain et le sel, qu'ensemble l'on partage,
De l'hospitalité sont l'emblême et le gage.

(*Aux esclaves.*)

Qu'on serve!

L'AMBASSADEUR.

Cet usage, aux Romains emprunté,
Fait retrouver en vous la sage antiquité.

BAÏRACTAR.

Quels étaient ces Romains ?

L'AMBASSADEUR.

Un peuple dont l'empire
S'étendit autrefois sur tout ce qui respire.

BAÏRACTAR.

Sur tout! Ils étaient donc aussi puissans que nous?

L'AMBASSADEUR.

Deux fois plus.

BAÏRACTAR.

Impossible. Ignorez-vous donc tous,
Chrétiens, que le sultan, s'il en a fantaisie,
Peut gouverner l'Europe et l'Afrique et l'Asie;
Que tout prince ou pacha tient de lui son pouvoir;
Qu'il est le roi de rois; que nul ne peut avoir
Ni trône, ni sujets, ni sceptre, ni couronne,
Si du maître du monde un firman ne les donne?

L'AMBASSADEUR.

Le nouveau conquérant en a-t-il eu besoin ?

BAÏRACTAR.

Nul doute. Ignores-tu combien il a pris soin
De nous faire oublier son injuste querelle ?
Il savait sans firman qu'il n'était qu'un rebelle.
Il le sollicita long-temps, et sa valeur
Décida le calife à le faire empereur.
Mais en le créant chef des peuples du Messie,
Sélim lui prescrivit d'attaquer la Russie.
Il l'a fait. Vers le Nord marcha sa nation.
Le calife est content de sa soumission.

L'AMBASSADEUR.

Quoi! vous pourriez penser que ce guerrier superbe
Combat pour vous?

BAÏRACTAR.

Le cèdre ombrageant le brin d'herbe
Le voit croître à ses pieds avec sécurité.
Viens. Prends part au festin de l'hospitalité.
Avant de t'approcher du trône redoutable,
Le sultan te nourrit des trésors de sa table;
Et moi, son humble esclave, honoré de ses dons,
Je partage avec toi.........

Scène quatrième.

LES PRÉCÉDENS, PÉCLIVAN-ALI.

PÉCLIVAN-ALI (*accourant et criant.*)

Des poisons! des poisons!
Rejetez, grand-visir, ces alimens perfides.
C'est la mort! c'est la mort! Ces sorbets homicides,
C'est la mort!

BAIRACTAR.

Qui t'a dit?.........

PÉCLIVAN.

On m'a tout révélé.

BAÏRACTAR.

Es-tu sûr?.......

PÉCLIVAN.

Je sais tout. Un complice a parlé.

BAÏRACTAR.

Les traîtres!

PÉCLIVAN.

Fuis, visir, les piéges qu'ils te tendent.

Dans la première cour tes Seïmens t'attendent.
Viens, dérobe ta tête au kaudgiar des bourreaux.
Sur de vils assassins lançons tous nos héros.
Nos fusils sont chargés. Viens. Viens.

BAÏRACTAR.

Plus d'indulgence
Aspirons les parfums qu'exale la vengeance.
Sauvons sultan Sélim.

LA SUITE DU GRAND-VISIR.

Sauvons Baïractar.

BAÏRACTAR.

Toi sors, ambassadeur, sous mon abri. Plus tard,
Tu pourras, sans risquer d'en être la victime,
Présenter ton hommage au sultan légitime.

(*Ils sortent tous en désordre, Baïractar et les siens ayant le poignard à la main.*)

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

SÉLIM III.

ACTE CINQUIÈME.

Troisième cour du Sérail ; grand trouble dans cette cour. Les portes sont fermées et entourees de gardes. On se prépare à la défense.

Scène première.

LE SULTAN MOUSTAPHA, LA SULTANE VALIDÉ.

(*Les gardes et les esclaves sont rangés au loin et inclinés par respect.*)

LA SULTANE.

Qu'avez-vous fait, mon fils, et par quelle imprudence ?.....

MOUSTAPHA.

On m'a trahi, mâ mère.

LA SULTANE.

Et qui ?

MOUSTAPHA.

Ma confidence
A mis dans le secret des esclaves trop bas;
Ils ont tout révélé. Maintenant les combats

Vont me ravir le trône ou confondre les traîtres.

LA SULTANE.

Prenez garde. L'empire a maintenant deux maîtres.
L'un tient encor le glaive et pourrait s'en servir.
L'autre n'a qu'un espoir......

MOUSTAPHA.

Que je vais prévenir,
Si j'entends prononcer son nom.

LA SULTANE.

Votre hautesse
Veut-elle confier à ma vive tendresse
Le droit de faire agir les muets ?

MOUSTAPHA.

Nous verrons.

LA SULTANE.

Prononcez.

MOUSTAPHA.

Pas encor.

LA SULTANE (*à part.*)

Cœur faible ! Conspirons.

MOUSTAPHA.

A la loi du harem soumettez-vous, sultane.
On va combattre. Allez. Plus d'un regard profane,
Mère du roi des rois, pourrait tomber sur vous;
Et de votre pudeur Allah même est jaloux.

LA SULTANE.

Je vous laisse à regret; vos périls m'épouvantent.
De leur foi pour Sélim si les traîtres se vantent,
Ne pourrais-je ordonner qu'une soudaine mort?.....

MOUSTAPHA.

Non. Je dois seul ici décider de son sort.
Rends-toi près de Sélim, Kislar; qu'on me l'amène!

(*A la sultane.*)
De sa complicité vous n'êtes pas certaine.

LA SULTANE.

Qu'importe ? il doit périr, s'il vous met en danger.
Aux maximes du trône êtes-vous étranger,
Sultan ? Apprenez-les d'une mère alarmée.
Un cordon quelquefois est plus fort qu'une armée.
Songez-y !

MOUSTAPHA.

Validé, rentrez.

LA SULTANE.

Adieu ! mon fils.
Souviens-toi, Moustapha, de mes derniers avis.
Songe que, sous le dais d'où la terreur commande,
Un sultan n'attend pas que la mort le demande;
Qu'un monarque avisé, dès qu'il a des soupçons,
Sait prévenir du temps les tardives leçons;
Qu'il doit donner la mort pour conserver la vie;
Que de sa perte enfin sa faiblesse est suivie.

MOUSTAPHA.

Je le sais comme vous et ne l'oublîrai pas,
Ma mère. Allez.

(*Elle s'éloigne et rentre dans le sérail.*)

Scène deuxième.

MOUSTAPHA (*seul*).

Le mot que suit un prompt trépas,
Je le prononcerai peut-être...... et, s'il m'échappe,
Malheur ! Du souverain l'œil brûle, la voix frappe,
Un signal tue. O mort, es-tu donc sous ses lois ?
Sous la tienne à son tour tombe le roi des rois.
Fatalité sévère ! Ah ! le Dieu du prophète

Ne me devait-il donc qu'une vie imparfaite ?
Devait-il égaler le premier des humains
A ce troupeau servile échappé de ses mains ?

Scène troisième.

MOUSTAPHA, SÉLIM, LE KISLAR-AGA
DANS L'ÉLOIGNEMENT.

MOUSTAPHA.

Sélim, vous l'entendez, la révolte m'assiége.
A mon juste courroux on tend peut-être un piége;
Mais enfin on vous nomme, et les séditieux
Poussent avec leurs cris votre nom vers les cieux.
Je vous déclare donc qu'à mes yeux c'est un crime;
Que de vos partisans vous serez la victime,
Si vous ne désarmez leurs parricides bras.

SÉLIM.

Quoi, sultan, quoi, mon fils, vous voulez mon trépas ?

MOUSTAPHA.

Je veux ma sûreté.

SÉLIM.

Vous l'ai-je donc ravie ?

MOUSTAPHA.

On ose menacer ma puissance et ma vie.

SÉLIM.

Sont-elles en danger par ma faute ?

MOUSTAPHA.

Oui, Sélim.
Je ne prétends pas être un second Ibrahim,
Vieil et stupide enfant dont la molle indolence
Cède ou reprend le trône avec indifférence.

Je ne le rendrai pas !

SÉLIM.

Le demandé-je ?

MOUSTAPHA.

Eh ! bien,
Dites aux factieux que ce trône est mon bien,
Que vous n'en voulez plus, que leurs cris vous offensent,
Et qu'ils vous font, Sélim, plus de mal qu'ils ne pensent.

SÉLIM.

J'y consens. Je suis prêt. Qu'on m'y mène !

LE KISLAR-AGA (*à Sélim.*)

Arrêtez.

(*à Moustapha.*)

Un vieillard se présente au nom des révoltés ;
Sur sa barbe blanchie on voit tomber des larmes ;
Il vient demander grâce ; il est seul et sans armes.
Chef des Croyans, veux-tu recevoir ce vieillard ?

MOUSTAPHA.

Qu'il vienne ! (*à Sélim*) Il cède enfin, votre Baïractar !

SÉLIM.

Il n'est pas mien, sultan, je vous le dis encore.
Ne tient-il pas de vous l'éclat qui le décore ?
Qui l'a fait grand-visir ou de vous ou de moi ?
Oppresseur du Danube, Ayan devenu Roi ;
Je prévins, il est vrai, sa révolte prochaine
Par un titre pompeux dont le prestige enchaîne ;
Au Russe avec succès j'opposai sa valeur ;
Mais vint-il à Stamboul, quand j'étais empereur ?
Je ne l'ai jamais vu.

MOUSTAPHA.

Vous l'allez voir peut-être ;
Mais à mes pieds, rendant hommage à son vrai maître.

Scène quatrième.

LES PRÉCÉDENS, LE VIEUX AKMET.

AKMET.

Sultan, au nom d'Allah, daigne écouter ma voix:
Notre sort, tu le sais, n'est pas à notre choix:
Il est écrit là-haut; et le calem d'un ange
Le trace en lettres d'or qu'aucun pouvoir ne change.
Dieu le dicte lui-même, et ses divins firmans
Doivent être accomplis par les vrais Musulmans.

MOUSTAPHA.

Eh bien! les révoltés déposent-ils les armes?

AKMET.

Aux pieds de Sélim, oui: tes dangers, nos alarmes,
Tout finit à ce prix; tout se soumet aux lois;
Et toi, pour l'avenir tu conserves tes droits.

MOUSTAPHA.

Qu'oses-tu proposer? Quoi, vieillard sans prudence,
Tu viens braver la foudre aux mains de la puissance!
Sais-tu bien qu'elle écrase?

AKMET.

Oui, je sais que ma mort
Va suivre mon audace et ton premier transport;
Mais j'ai fait mon devoir pour te sauver toi-même,
O mon maître. A présent, hâte l'instant suprême
Où je vais du prophète implorer le secours.
Dieu m'attend; celui-là va juger mes discours.

MOUSTAPHA.

Qui t'a chargé, dis-moi, d'en blesser mes oreilles?

AKMET.

Ton visir, tout le peuple; et, dans mes sombres veilles,
La voix, la triste voix de l'ange des tombeaux,
Ange au pâle visage, aux funèbres flambeaux,
M'en avait avant tout conseillé l'amertume.

MOUSTAPHA.

Des sultans t'a-t-il dit que le courroux consume?

AKMET.

Il me l'a dit. Mais Dieu, plus fort que les sultans,
Paye en éternité quelques mauvais instans,
Rend la vie à la mort, et fait fleurir la poudre
Des victimes qu'un prince a frappés de sa foudre.

MOUSTAPHA.

Eh bien! vous l'entendez, Sélim. C'est bien pour vous
Que sur moi la révolte ose porter ses coups.
Répondez-lui vous-même, et songez que j'écoute.

SÉLIM.

Vous me connaissez mal, s'il vous reste aucun doute.
Écoutez donc. Vieillard, que t'ont servi les ans,
S'ils ne t'ont pas appris ce qu'on doit aux sultans?
Ne sais-tu pas encor que leur vie est le gage
Du repos des vieillards, du bonheur du jeune âge?
Que qui porte l'aigrette au nom sacré d'Allah
Est l'ombre de Dieu même, et que cette ombre est là
Pour s'étendre en bienfaits sur tout ce qui respire?
Qu'il suffit d'y toucher pour ébranler l'empire?

AKMET.

Je savais tout cela, Sélim, et mes longs jours
Sans mûrir ma raison n'ont pas décrit leur cours.
Mais je savais aussi que parfois Dieu ramène
A l'ordre universel toute puissance humaine
Dont les écarts troublaient de vénérables lois.

SÉLIM.

Ne sais-tu pas encore, à l'âge où je te vois,
Que ces grands changemens, rayonnans d'espérances,
Apportent peu de biens et de longues souffrances?

AKMET.

Je sais que l'ordre même est sorti du chaos;
Que son enfantement trouble notre repos,
Mais la convulsion qui lui donne la vie
Peut sauver tout un peuple.

SÉLIM.

En mon âme affaiblie,
Aurait-on espéré de trouver des regrets?
D'opposer mon orgueil à mes vrais intérêts?
On s'est trompé, vieillard. Cet espoir est coupable.
Mon abdication était irrévocable;
Et si l'aigrette encor brillait sur mon turban,
Je l'en détacherais pour le jeune sultan.
Va dire aux révoltés que Sélim les convie
A sauver à la fois et leur tête et sa vie,
A révérer leur maître, à tomber à ses pieds.
Le pardon rend l'éclat aux fronts humiliés,
Comme un souris du ciel à l'or de nos coupoles.

AKMET (*s'adressant à Moustapha.*)

Sultan, dois-je mourir ou porter ces paroles?

MOUSTAPHA.

Sors du sérail.

(*Le vieillard s'éloigne.*)

Scène cinquième.

LES MÊMES, EXCEPTÉ AKMET QU'ON VOIT S'ÉLOIGNER.

MOUSTAPHA (*après une pause*).

Kislar, dans la seconde cour
Qu'il fasse sa prière et qu'il perde le jour.
Sa tête aux révoltés servira de réponse.

SÉLIM.

Que faites-vous, mon fils ?

MOUSTAPHA.

L'arrêt que je prononce
Doit être exécuté sans pitié, sans retard.

SÉLIM.

Vous allez irriter......

MOUSTAPHA.

Qui ? le Baïractar ?
Je vais l'intimider et punir son audace.

SÉLIM.

Ah ! pour son envoyé je vous demande grâce.
C'est un parlementaire, un ministre de paix ;
On peut le renvoyer ; mais le punir !.... jamais.
C'est le dernier lien que ne rompt pas la guerre.
Voulez-vous le briser ? Voulez-vous que la terre
Attache à votre nom le fatal souvenir
Qu'un peuple à son sultan ne peut plus revenir,
Et qu'entre eux toute paix, désormais impossible,
Sans un fleuve de sang devient inaccessible ?

MOUSTAPHA.

Vous confondez la guerre et la sédition.

Que m'importe le monde et son opinion?
Kislar, obéis-moi.

SÉLIM.

Sultan, je me retire.

(*Moustapha fait un signe de consentement et suit des yeux son Kislar-aga. Il fait même quelques pas sur ses traces.*)

SÉLIM (*à part.*)

C'est fait de toi, Sélim! c'est fait de notre empire!
Le tigre a laissé voir ses griffes et ses dents,
Et la fièvre du sang brille en ses yeux ardens.

(*Sélim sort.*)

Scène sixième.

MOUSTAPHA

(*seul, se rapprochant de la porte du fond qui a été ouverte et refermée, pour écouter si l'on exécute ses ordres.*)

Vieillard audacieux, reçois ta récompense.

(*Après une pause pendant laquelle il écoute.*)

Il n'est plus! L'univers, ce qu'il dit, ce qu'il pense,
Ne peut plus rien sur moi: j'ai rompu tous les nœuds
Qui m'attachaient au peuple et qui gênaient mes vœux.
Entre son maître et lui qu'un éternel divorce
Au pouvoir absolu rende toute sa force.
Que la terreur subjugue et ramène ces temps
Où, la hache à la main, gouvernaient les sultans.
C'est ainsi qu'on commande à ces troupeaux d'esclaves.
Pour un moment encor, vil peuple, tu me braves;
Mais attends la leçon que j'offre à ta fureur.
Lis ton sort dans celui de ton ambassadeur;
Vous allez tous pâlir à l'aspect de sa tête;
Et du trône aujourd'hui j'aurai fait la conquête.
Quels cris!...... tout fuit, sans doute..... Ah! fuyez, factieux
Fuyez mon cimeterre; il vous suit furieux.

Scène septième.

MOUSTAPHA, LE KISLAR-AGA.

LE KISLAR.

Sultan, tout est perdu! La révolte irritée,
En voyant du vieillard la tête ensanglantée,
De la seconde enceinte a demandé l'assaut.
Baïractar l'ordonne; il commence; et bientôt,
Oui, bientôt l'ennemi, que la fureur transporte,
Va monter sur ce mur et briser cette porte.

MOUSTAPHA.

Aux armes! Bostangis; nous pouvons résister.

LE KISLAR.

Sélim est le seul nom qu'on entend répéter.

MOUSTAPHA.

Sélim!..... Ah! c'en est trop. Kislar, approche; écoute.

(*Il lui parle bas. Le Kislar sort du côté où s'est retiré Sélim.*)

Malheur au nom fatal qu'un monarque redoute!
Du glaive impérial, toi, viens armer mon bras,
Silictar.

(*Le Silictar approche, se met à genoux et présente le cimeterre impérial au sultan qui le saisit, le tire et lui en laise le fourreau.*)

Imrohor, commande mes soldats.

(*L'Imrohor les range devant la porte menacée.*)

Mes amis, mes enfans, soyez vaillans, fidèles;
Devenez des lions, à l'aspect des rebelles.
De l'ami des Chrétiens sauvez votre sultan:
C'est venger le prophète, obéir au Coran,
Et mériter d'Allah d'immortelles délices.
Pour le traître et le lâche, il n'a que des supplices.
Votre âme est dans les mains de deux Anges rivaux:
Que l'Ange blanc triomphe; et si, dans ces assauts,

Quelqu'un de vous succombe aux coups des infidèles,
Dieu garde à ses martyrs les houris les plus belles,
Les sorbets les plus frais, les parfums les plus doux,
Et l'éternel harem qui les rassemble tous.

(On entend le bruit de l'escalade. Bientôt on voit paraître sur le mur les premiers assaillans. Ils s'écrient :)

Sélim ! Vive Sélim !

MOUSTAPHA *(seul sur le devant de la scène.)*

Vous l'aurez bientôt, traîtres.

(Haut à ses soldats.)

Bostangis, défendez le berceau de vos maîtres.

(Les premiers assaillans sautent du mur et engagent un combat à l'arme blanche avec les défenseurs du sultan.
D'autres assaillans paraissent au haut du mur et s'écrient comme les premiers.)

Sélim ! Vive Sélim !

MOUSTAPHA.

Bientôt vous l'allez voir,
Rebelles. Il approche, il vient vous recevoir.

(Ces nouveaux assaillans sautent au pied du mur comme les premiers et prennent part au combat. Le Kislar-aga et les eunuques noirs arrivent, portant sur un brancard Sélim étranglé. Ce groupe se place à côté du sultan Moustapha. La porte de la troisième cour est enfoncée. Baïractar paraît, à la tête d'une troupe nombreuse. Les Bostangis fuient de toutes parts. Le sultan reste immobile et fier.)

Scène huitième.

MOUSTAPHA-SULTAN, BAIRACTAR,
SES AMIS ET SES TROUPES.

BAÏRACTAR

qui ne voit pas encore le brancard entouré des esclaves noirs, s'incline avec toute sa troupe en présence du sultan.

Sultan, de nos respects c'est le dernier hommage.
Ton règne illégitime a fini dans l'orage,

Et celui de Sélim recommence aujourd'hui.
Va donc te prosterner à ton tour devant lui.
Il est ton maître; il est le maître de l'empire:
Ce fetva du Moufti, que ma voix va lui lire,
Le rappelle à ce trône usurpé sur ses droits.
Allons.

MOUSTAPHA (*écartant les esclaves noirs.*)

Tu n'iras pas si loin: tiens. Tu le vois.

BAÏRACTAR.

Dieu !

MOUSTAPHA.

Lis donc ton fetva. C'est lui-même. Il t'écoute.

BAÏRACTAR.

Allah ! se peut-il ?

MOUSTAPHA.

Traître ! aurais-tu quelque doute ?
Regarde, observe bien ce corps promis aux flots.
C'est ton sultan chéri, le chef de tes complots.

BAÏRACTAR.

Et pourtant, fils impie, il t'avait laissé vivre !.....
Le pouvoir absolu, dont le poison t'enivre,
Avait proscrit, pendant que Sélim a régné,
Le sang de ses neveux ; il l'avait épargné.
Il fut leur protecteur ; il leur servit de père ;
Et de tant de bienfaits voilà donc le salaire !
Ingrat et parricide, oui, ton règne est passé.
Et de sultan Mahmoud le règne est commencé.

MOUSTAPHA.

Ah ! c'est trop endurer.....

BAÏRACTAR (*aux siens.*)

Retenez le perfide:
L'assassin de Sélim médite un fratricide ;
Il pourrait épuiser le sang des Ottomans.

(*On entoure Moustapha, mais toujours avec un air de respect.*)

BAÏRACTAR (*penché sur le corps de Sélim.*)

Trop doux réformateur des ingrats Musulmans,
Le meilleur des sultans qu'ait jamais eu l'empire,
Pour la première fois mon cœur de fer soupire.
Sur tes restes sacrés mes poignantes douleurs
Font de mes yeux brûlans tomber les premiers pleurs.
Reçois, grand Padischah, ces offrandes funèbres.
Tu voulus dissiper nos épaisses ténèbres,
Éclairer nos esprits, régler notre valeur,
Et du pâle croissant ranimer la splendeur.
J'en jure par Mahmoud! par son grand caractère!
On verra s'accomplir ton projet salutaire.
Sélim! Sélim! Sélim! Il n'est de Dieu que Dieu,
Sélim; et Mohammed est son prophète. Adieu!

(*Aux esclaves noirs.*)

Qu'on l'emporte au harem. Pleurons-le; que la terre
Qu'il voulut affranchir, au moins, lui soit légère!
Qu'on délivre Mahmoud et qu'il règne sur nous!

(*On emporte le corps de Sélim.*)

MOUSTAPHA.

Tu sauras quelque jour, en tombant sous ses coups,
Ce que doit espérer du sultan qu'il élève
Celui qui sur son maître osa lever le glaive.

(*Il s'éloigne; on le suit, sans oser mettre la main sur sa personne.*)

BAÏRACTAR.

Allah! pardonne-lui. Vous, mes braves guerriers,
Immolez à Sélim ses lâches meurtriers.
Frappez, et puisse un jour ma servile patrie
Renoncer pour jamais à tant de barbarie!

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

NOTES SUR LA TRAGÉDIE DE SÉLIM III.

Acte premier.

SCÈNE Ire.

« Prends garde à l'Ouléma. »

On appelle Ouléma, en Turquie, le corps des hommes de la religion et de la loi. C'est comme le clergé et la judicature confondus. Ce corps a pour chef le Scheïk-Islam ou grand Moufti; les Mollahs et Cadis sont des juges répandus dans les provinces de l'empire et qui président également, avec les Imans, aux actes religieux, comme organes et interprètes du Coran. Ils ont pour privilége que le pouvoir politique ne peut verser leur sang, et que, pour les punir de mort il faut les piler dans un mortier.

« L'hippodrome entendit leurs clameurs ordinaires. »

L'hippodrome est, comme sous l'empire grec, une des grandes places de Constantinople, où s'assemblaient les Janissaires dans leurs séditions. Il se nomme aujourd'hui l'*Atmeïdan*, marché aux chevaux.

« Il arracha l'aigrette à votre front sacré. »

L'aigrette de diamans posée sur le turban du grand-seigneur était le signe de la puissance souveraine, et comme la couronne du sultan.

SCENE IIe.

« Ombre de Dieu sur terre. »

Cette expression hyperbolique est un des titres que prennent dans leurs firmans les empereurs de Constantinople.

« Et leur remord sincère
« Cinq fois par jour à Dieu redemande leur père. »

Les Turcs font régulièrement cinq prières par jour.

SCÈNE IIIe.

« Le kislar-aga.

Le kislar-aga est le grand eunuque noir, gardien suprême du harem. Il est un des plus grands officiers de l'empire et marche dans les cérémonies publiques après le sélictar-aga, ou porte-sabre du grand-seigneur.

SCÈNE IVe.

« La sultane Validé. »

Ce nom de *Validé* ne se donne qu'à la sultane, mère du grand-seigneur régnant.

SCÈNE VIIe.

« Dieu, qu'au bord de la Seine adora mon enfance. »

On assure que la mère du sultan Mahmoud est née à Nantes; et que, prise dans son enfance par des corsaires barbaresques, elle fut vendue au sérail du grand-seigneur à cause de sa beauté.

Acte deuxième.

SCÈNE Ire.

« Je vous en prie, au nom de vos yeux, de mon sang,
« Au nom du saint prophète et de votre Ange blanc,
« Ce doux gardien du cœur...! »

Les mères, en Turquie, jurent ordinairement par les yeux de leurs enfans, comme par ce qu'elles ont de plus précieux, ce qu'elles craignent le plus de perdre. Les enfans jurent par le sang ou la tête de leur père et de leur mère. Tous les Musulmans se croient accompagnés d'un ange blanc à droite et d'un ange noir à gauche. Ils attestent le premier dans leurs discours. Ils les saluent tous deux après leurs prières.

« Race immonde, au-dessous des plus vils animaux. »

Ce vers exprime le mépris insolent des Turcs pour les Chrétiens, qu'ils traitent continuellement de kiopecs. (chiens) dans leurs conversations les plus ordinaires.

« Et rendait les Croyans disciples des Dgiaours. »

Ce mot de *Dgiaours* signifie infidèles. C'est l'épithète que nous donnons nous-mêmes aux Turcs, et dont ils ont fait le nom ordinaire des Chrétiens. Il emporte avec soi quelque chose de méprisant et presque d'injurieux. Quand ils désignent poliment les Chrétiens, ils les nomme *Nazaréens*.

« Le vôtre (votre règne) qui commence,
« Mon fils, de l'Islamisme est déjà l'espérance.

L'Islamisme est le nom de la religion de Mahomet, comme le Christianisme est le nom de la nôtre.

« Baïractar. »

Moustapha Baïractar, pacha de Rouskiouk, ville de Bulgarie sur le Danube, était venu à Constantinople, à la tête de huit mille hommes de bonnes troupes, pour demander compte de la déposition de sultan Sélim. Le mot Baïractar signifie porte-enseigne. Il avait eu ce grade dans l'armée. Le nom lui en resta; ces sortes de sobriquets sont communs en Turquie.

SCÈNE IIe.

Le tutoiement employé dans cette scène, entre le souverain et un sujet, est dans le génie de la langue turque, et dans l'usage du pays. Quand on s'en est écarté dans le cours de cet ouvrage, c'est uniquement pour varier les formes et les sons du langage.

« Les topchis chaque nuit submergés dans les flots. »

Les *topchis* sont les canonniers. C'est ce corps d'artillerie qui renversa Sélim du trône et y plaça Moustapha, en haine du *nizam-gedid*, ou nouvelle troupe exercée à l'européenne.

« Kalife des Croyans.... »

Le grand seigneur hérite du Kalifat en montant sur le trône et devient par ce titre le successeur du prophète et le chef suprême de la religion; il est *Pontifex maximus*, comme les anciens empereurs romains.

« Ton sélictar-aga, le kislar, l'imrohor. »

Le sélictar est le porte-sabre du sultan, espèce de connétable, premier officier du sérail; le kislar-aga est le chef des eunuques noirs, second officier du sérail; l'imrohor est le grand-écuyer.

« Roi des rois, empereur des puissans empereurs. »

Ce vers est une traduction littérale de l'un des titres du sultan.

SCÈNE IIIe.

« Vous présente aujorud'hui le tribut de son maître. »

Les sultans laissent croire à leurs sujets que les présens qu'on leur envoie sont des tributs qu'on leur paie et qui marquent la dépendance où sont les princes chrétiens du souverain de Constantinople.

« Tu crois, qu'indifférens sur le crime d'état,
« Les sept rois se tairont? »

Les Turcs désignent toutes les puissances de l'Europe par ces deux mots: *yedi Krahl*, les sept rois. Ce sont les princes, disent-ils orgueilleusement, auxquels les anciens conquérans Ottomans voulurent bien faire grâce et permettre de régner sur le reste de l'Europe, en leur imposant un tribut. Leurs héritiers ne peuvent régner, ajoutent-ils, qu'après qu'ils ont reçu le firman qui leur accorde la couronne.

« Les Moscows. »

C'est le nom des Russes en Turquie. Ils les apellent aussi *baloutchis*, les pêcheurs. C'est un terme de mépris.

« Ils ont un empereur, padischah sans ancêtres. »

Padischah signifie grand roi, roi des rois; c'est un des titres du grand-seigneur. Il l'accorde aux empereurs européens; et, parmi les rois, au seul roi de France.

SCÈNE IVe.

« Que nos ortas guerriers, indignés de ses lois.... »

Orta signifie un régiment de janissaires. L'Orta, dont nous avons fait horde, était commandé par un *bim-bachi*, ou colonel.

SCÈNE Ve.

« Le bostangi Hassan va répondre pour vous. »

Un bostangi est un jardinier. Les bostangis du sérail sont si nombreux qu'ils forment une garde au grand-seigneur.

» Contre votre famille en croirez-vous un slave? »

Slave signifie aussi Esclavon. Ce mot primitif de la langue illyrique *les Slaves* est le nom de cette race forte et guerrière qui peuple la Sclavonie autrichienne, la Servie, la Bosnie, la Dalmatie, et qui s'étend jusqu'à Raguse et à Cattaro.

Acte troisième.

SCÈNE Ire.

« Elle a brûlé ma barbe et dévoré mon âme. »

La barbe est, pour le Musulman, une partie sacrée du corps humain; il jure par sa barbe, et la plus grande insulte à ses yeux est d'y porter la main ou même d'en mal parler. Le premier hémistiche peut paraître étrange en français; mais il est dans le style asiatique, et c'est de ce style qu'on a voulu approcher le plus possible, pour faire de cette tragédie un tableau de mœurs.

« Les lâches de Stamboul les traitent de barbares. »

Stamboul est le nom que les Turcs donnent à Constantinople. Ce nom vient d'une phrase grecque mal entendue par les vainqueurs *stan polis* je vais à la ville. C'est ainsi que nos navigateurs provençaux, entendant dire aux Grecs de l'Archipel *stan Cos* je vais à Cos, ont cru que *Stanchos*, qu'on prononce *Stanko*, était le nom de la patrie d'Hippocrate.

« Ces rusés effendis. »

Ce titre d'*effendi*, seigneur, se donne en Turquie à tous les membres de l'Oulêma et par extension à tout ce qui sait lire et écrire.

« La raison ne saurait changer les Osmanlis. »

Osmanlis, les Osmans. C'est un des noms que se donnent les conquérans de l'empire grec. Celui de *Turcs* est pour eux une injure. Il signifie *homme grossier*.

Toute cette histoire que raconte Baïractar est un fait réel. L'officier d'artillerie qui fut envoyé vers lui par le général Marmont se nommait M. Charrey. C'est de lui-même que l'auteur de cette tragédie tient ces détails. Il les lui donna en repassant par la Bosnie.

SCÈNE IIe.

« Apprends, fils de l'esclave...... »

Fils de l'esclave est une expression usitée en Orient pour désigner le grand-seigneur, par la raison que, depuis que les sultans n'épousent plus de princesses, leurs enfans sont toujours fils des esclaves renfermées au sérail et qui ne deviennent sultanes qu'en devenant mères.

SCÈNE IIIe.

« Un tchiokadar. »

C'est une espèce de chambellan.

SCÈNE IVe.

« Le réïs-effendi. »

C'est le ministre des affaires étrangères.

« Je me prosterne aux pieds de ta sublime altesse. »

Ce ministre est très-inférieur au grand-visir. Il n'est pas même pacha. *Altesse* est la traduction du titre qu'on donne au grand-visir, lieutenant du grand-seigneur.

« Pera ne t'aime pas.... »

Pera est un faubourg de Constantinople où résident tous les ambassadeurs européens. C'est donc comme si on disait: les envoyés de l'Europe ne t'aiment pas.

« Que pense le Hongrois? »

C'est l'empereur d'Autriche? Le vrai nom que les Turcs lui donnent, c'est *Madgiar-Padischah*, l'empereur des Hongrois.

« Et Bonaparte, enfin, que pense-t-il de moi? »

Les Turs ne lui ont jamais donne d'autre nom, et s'étonnaient qu'il l'eût changé.

« Le jeune ambassadeur qui fit ce noble accord. »

Le général Sébastiani, alors ambassadeur à Constantinople. Il y était encore lorsque l'amiral Duckwort eut la témérité de passer les Dardanelles et de venir s'embosser sous les murs du sérail. Sultan Selim, au lieu de s'effrayer, fit des dispositions de défense; elles furent si bien dirigées par ce général Sébastiani et par quelques officiers français sous ses ordres, que l'escadre anglaise se hâta de s'éloigner et de retourner dans la Méditerranée.

« Que dans tous ses desseins l'Ange noir l'accompagne. »

C'est une sorte d'imprécation que les Musulmans prononcent entre eux quand ils parlent des Chrétiens.

« Les honneurs insultans dont il subit l'outrage. »

Le cérémonial de la réception d'un ambassadeur européen semblait être réglé exprès pour avilir les puissances chrétiennes aux yeux des Musulmans.

« Par le chef de la loi, dont le fetva sacré....

Ce chef de la loi, c'est le moufti. L'acte de ce pontife, qui déclare qu'un ordre du gouvernement n'est point contraire à la loi du prophète et qu'on peut l'exécuter se nomme *fetva* ou *fetfa*, comme l'écrit Voltaire.

« J'irai dire au sultan
« Qu'à sa porte un Chrétien se prosterne et l'attend. »

C'est presque la formule injurieuse dont on se sert pour annoncer au souverain turc l'approche d'un ambassadeur européen. On dit que cette formule est ainsi conçue: « Il y a à la porte de félicité un Chrétien qui demande à baiser la poussière de tes pieds. » Le sultan répond: « Qu'on le vêtisse, qu'on le nourrisse, qu'on me l'amène. » En effet, on couvre l'ambassadeur d'une pelisse turque, on lui donne à dîner, et on l'introduit dans la salle du trône.

SCÈNE VI[e].

« Le stamboul-effendi, grand-visir, fait sa ronde.... »

C'est le préfet de police de Constantinople. Il parcourt souvent cette ville et fait sur son passage justice sous main des délits.

« A Top-Caned, où tant de vrais Croyans.... »

Top-Kané ou *Top-Hana* est une place située devant l'arsénal d'artillerie d'où elle tire son nom. Il y a là beaucoup de cafés publics, nommés *cafenets* en Turc.

« Mohammed entendit..... »

C'est ainsi qu'on devait écrire et prononcer le nom de Mahomet; mais si l'usage contraire a prévalu chez nous, on n'en doit pas moins rétablir ce nom dans un ouvrage où l'on représente le plus fidèlement possible les Turcs, leurs mœurs et leur langage.

« Hier sur l'Atméïdan vers minuit parvenu. »

On a vu au commencement de ces notes que *l'Atméïdan* est l'ancien hippodrome.

« Avec ce conquérant, Timur-Khan des Chrétiens. »

Timur-Khan est celui que, par corruption, nous appelons Tamerlan, et qui fut si fatal à Bajazet.

SCÈNE IX[e].

« J'étais dans le sérail avec les odaliques. »

Les odaliques sont les femmes de chambre des sultanes et autres grandes dames de Turquie. Elles les servent debout ou à genoux et ne s'asséyent jamais devant leurs maîtresses. C'est par erreur que l'on dit en France odalisques et qu'on les croit des beautés de choix. S'il s'en trouve quelques-unes que le caprice du maître élève jusqu'à lui, c'est presque toujours sans conséquence.

« Les tchiaoux entraînant Hassan chargé de fers. »

Les *tchiaoux* sont des huissiers que distingue un bâton terminé par une espèce de caducée d'argent. Ils sont souvent chargés des corrections et exécutions subites, si fréquentes en Turquie.

SCÈNE XIIIe.

« Il faudra les cerner, et de leurs yataghans..... »

Le *yataghan* est le long poignard que les janissaires portaient à leur ceinture. Il était légèrement recourbé en dedans. Le poignard des grands était plus court et le manche était ordinairement fort orné.

Acte quatrième.

SCÈNE IIIe.

« Le tchiaoux-bachi. »

C'est le chef de ces huissiers du sérail dont on a parlé dans l'avant-dernière note. Ce chef est un officier important. Chaque pacha, ou gouverneur de province, a aussi des tchiaoux et un tchiaoux-bachi.

« Ces esprits exaltés, c'est Dieu qui les inspire »

Les Musulmans respectent les fous et les croient inspirés de Dieu. Ils ne les enferment pas et leur permettent beaucoup de licences. Aussi ne deviennent-ils presque jamais furieux.

« Attends, Balyos-bey..... »

Balyos-bey signifie en turc *Seigneur envoyé*, et se donne à tous les ambassadeurs des puissances. C'est de là qu'était venu le nom de *Bayle de Venise*. Ce Bayle ou Balyos était l'ambassadeur vénitien en Turquie.

Cette scène est calquée sur le cérémonial réel qui s'observait à la Porte. Tout a changé depuis peu.

« Sadir adam, qu'Allah veille sur ton bonheur. »

Sadir adam: Cette appellation est une de celles qui désignent le grand-visir, on pourrait la traduire par ces mots : homme par excellence.

« Un Anglais m'en ravit la plus noble partie. »

Lord Elgin, ambassadeur à Constantinople, obtint un firman qui lui permit d'emporter quelques antiquités d'Athènes. Il s'en servit pour faire arracher les figures colossales que Phidias avait sculptées sur le fronton du Parthenon et toutes les frises que ses élèves avaient exécutées sur ses dessins autour de ce temple. On en voit les débris à Londres.

« Le vieux consul français en vain s'en indigna. »

Ce vieux co sul était M. Fauvel, qui fut artiste avant d'être consul, et qui avait moulé autrefois toutes ces sculptures pour la France. Ce savant homme, qui fut si utile à tous les voyageurs en Grèce, vit aujourd'hui à Smyrne, d'une faible pension de retraite; on aurait dû le laisser mourir consul au pied de l'Acropolis. Il avait choisi lui-même son tombeau auprès du monument de Philopapus. Il est maintenant octogénaire, et il a perdu son traitement de 6000 f. à l'âge où il en avait le plus besoin.

« Le grand eunuque noir a des droits sur Athènes. »

Tel était l'avilissement dans lequel le pays de Miltiade était tombé, qu'il était donné en fief à ce chef des plus vils esclaves. Chio, fleur du Levant, l'était du moins à une sultane.

« Disdar, ta juste plainte est dans ses intérêts. »

Le nom de *Disdar* signifie commandant d'une forteresse. L'Acropolis d'Athènes en est encore une, et le Capitole ne l'est plus.

« Notre ami, tu vas prendre un repas avec moi,
« Car le pain et le sel, qu'ensemble l'on partage,
« De l'hospitalité sont l'emblème et le gage.

Notre ami, est une expression usitée par les ministres et pachas ottomans, en parlant aux envoyés des puissances ou en leur écrivant.

Le pain et le sel sont, comme il dit, le gage de l'hospitalité en Orient. Quand on a mangé le pain et le sel d'un homme, on a contracté une sorte d'engagement de fidélité réciproque.

« Mais en le créant chef des peuples du Messie. »

Peuples du Messie, expression du style ottoman usitée même dans les firmans du grand-seigneur. Les actes du gouverneur turc désignent ainsi toutes les nations chrétiennes.

« Viens, dérobe ta tête au kandgiar des bourreaux. »

Le kandgiar est un long poignard à-peu-près semblable au *yataghan*, dont il a été parlé dans les notes sur le 3e. acte.

Acte cinquième.

SCÈNE IVe.

« Il est écrit là-haut, et le calem d'un ange
« Le trace en lettres d'or qu'aucun pouvoir ne change. »

Les Musulmans croient que leur destin est fixé d'avance, et que tous les décrets divins qui les concernent sont écrits dans le ciel. C'est ce que nous appelons prédestination. Le *calem* est un roseau taillé comme nos plumes dont se servent les Orientaux pour écrire.

« La voix, la triste voix de l'Ange des tombeaux. »

Les Musulmans pensent que des anges sont chargés par Dieu de veiller sur les tombeaux des justes et de les défendre contre la profanation jusqu'à ce que la terre ait consumé les corps.

« Reçois, grand Padischah, ces offrandes funèbres. »

On a déjà dit, dans ces notes, que le mot *Padischah* signifie grand roi, empereur.

« Sélim! Sélim! Sélim! Il n'est de Dieu que Dieu,
« Sélim; et Mohammed est son prophète. Adieu! »

Quand les Musulmans ont inhumé un mort, ils l'appellent trois fois sur la fosse avant de la quitter, et voyant qu'il ne répond pas, ils prononcent sur lui leur profession de foi, qui est traduite ici presque mot à mot.

« Qu'on l'emporte au harem. »

Le harem est l'appartement des femmes dans les palais comme dans les plus humbles chaumières.

« Et que la terre
« Qu'il voulut affranchir au moins lui soit légère. »

Ce vœu et cette expression, que nous avons adoptés à la fin de nos discours funèbres, appartiennent aux Musulmans.

Quoique l'événement qui fait le sujet de cette tragédie soit du commencement de ce siècle, nous croyons devoir terminer ces notes, en rappelant sa date et ses principales circonstances.

Mustapha Baïractar, ayan (chef civil) de Rouskiouk, et commandant une division des forces ottomanes sur le Danube, avait été créé pacha par sultan Sélim, et lui avait voué, à ce qu'il paraissait, une profonde reconnaissance. Sélim fut déposé en 1807 par une faction composée des janissaires et des artilleurs, mécontens de l'établissement des troupes régulières; et sultan Moustapha avait été mis sur le trône. Baïractar en conçut une vive indignation; mais il la dissimula, pour attendre une occasion favorable à ses desseins. Au milieu de l'été de 1808, il partit subitement de Rouskiouk avec une partie de son armée et se rendit à Andrinople auprès du grand-visir avec lequel il était en assez mauvaise intelligence. Soit par crainte, soit par corruption, il détermina ce chef suprême de l'armée à marcher avec lui vers Constantinople, où il prétendait que le sultan était opprimé par une faction. Il arriva sous les murs de cette capitale; il y établit son camp; et de là il donna des ordres aux ministres de son souverain, tout en protestant qu'il n'était venu que pour le connaître, le délivrer et lui rendre hommage.

Bientôt le commandant des forteresses du Bosphore, qui avait contribué à l'élévation de sultan Moustapha, fut assailli par des gens inconnus et mis à mort. Le janissaire-aga fut déposé et remplacé par un homme sans caractère. Baïractar avait exigé également la déposition du Moufti et des Oulémas de son parti, ou plutôt il l'avait prononcée lui-même; car, sans être encore grand-visir, il en exerçait les pouvoirs, et le titulaire était annullé et presque son prisonnier.

Sultan Moustapha, soit par dissimulation, soit qu'il pensât qu'en effet Baïractar servait les intérêts du nouveau règne, lui témoigna la plus grande confiance; mais le vingt-huit juillet, on vit ce pacha entrer dans Constantinople, à la tête de huit mille hommes, assembler le nouveau Moufti, les Oulémas, les ministres, prononcer la déposition du sultan Moustapha et lui redemander Sélim. Sur le refus du jeune sultan, Baïractar monte à cheval; et, suivi de ses troupes, marche vers le sérail. Le sérail se ferme. Bientôt il se r'ouvre et livre aux assiégeans le cadavre de Sélim étranglé. Baïractar prodigue à ce corps inanimé les témoignages de regret les plus menaçans pour lés meurtriers. Le sérail est escaladé et envahi par les Bulgares. Sultan Moustapha est déposé, et son frère puiné, Mahmoud, est proclamé grand-seigneur.

Les principaux officiers de sultan Moustapha, et entre autres son grand écuyer (Imrohor) eurent la tête tranchée. Quant à ce prince, il redevint prisonnier dans le sérail et disparut. Son frère règne encore et tâche d'accomplir les projets de sultan Sélim qu'on pourrait, sans exagération, appeler le treizième des travaux d'Hercule; car il changera la face de l'Asie, ou il emportera l'ouvrage et l'auteur dans une tempête.

FIN DES NOTES DE SÉLIM III.

POÉSIES DIVERSES.

A

La Société Académique de Falaise.

Toujours votre cité sera chère à mon cœur ;
Et mille souvenirs me rappellent sans cesse
Les trop courts instans de bonheur
Que j'y goûtai dans ma jeunesse.
Temps heureux, déjà loin, hélas !
Où la vertu guidait notre inexpérience,
Et dirigeait nos premiers pas
Dans le chemin de la science.
Qui de nous pourrait oublier
Du collége l'heureuse vie ?
Douce prison, captivité chérie,
Vieux donjon, qu'une bouche amie
Savait si bien nous faire aimer.
Comme autrefois, souvent encore
Je crois entendre retentir
Le bruit de la cloche sonore,
Signal d'étude ou de plaisir.
J'aimais surtout ces combats innocens,
Ces rivalités de science,
Où chacun recevait la douce récompense
De son zèle ou de ses talens.

C'est là que je trouvai ce bien si précieux,
Trésor sacré, présent des cieux,

L'amitié, ce besoin de l'âme,
Innocente et paisible flamme,
Qui luit sans cesse à nos côtés,
Et répand ses douces clartés
Dans les embarras de la vie.

Mais, souffrez que je vous le die,
Ce sentiment si pur et tout de vérité,
Veut, entre les amis, de la sincérité,
Et haït surtout la flatterie.
Or, dites-moi donc, je vous prie...:
Mais répondez de bonne foi,
Comment me proposer, à moi,
D'entrer dans votre Académie?
A moi, depuis vingt ans livré
Au barbare jargon du style de pratique;
Et qui ne sus jamais, pour toute rhétorique,
Que brouiller du papier timbré.

Ceci me remet en mémoire,
Un mot plaisant, que j'ai lu dans l'histoire
D'un de nos rois, dont les momens
Furent souvent consacrés aux savans.
Ce prince, un jour, voyait en sa présence
Les beaux esprits de ses états
Se livrer à de longs débats
Pour comparer, avec grande science,
Le style des meilleurs écrits
Que notre langue avait produits.
L'un vantait la plume divine
De notre harmonieux Racine.
L'autre préférait de Boileau
Le style pur; ou de Rousseau
La prose rapide et brûlante.
Tour-à-tour ainsi chacun vante
Le style par lui préféré
Et l'auteur le plus à son gré.

Ne trouvant point de raison sans réplique,
Le roi prit la parole, et dit:
Le style le plus énergique,
Le plus clair, le plus laconique,
Ce style est bien, sans contredit,
Celui de messieurs les notaires.
Avait-il bien raison? Cela n'importe guères;
Ce mot fit rire et rétablit la paix
Parmi les savans du palais.
Toutefois, la plaisanterie
N'alla point jusqu'à présenter
Un notaire à l'Académie.....

Vous aussi, vous pouvez railler,
Mes amis; je vous abandonne
Le style des tabellions;
Ce style lourd et monotone,
Si peu fait pour les fictions;
Mais, de grâce, à leurs fonctions,
Laissez, laissez ces gens d'affaire.
Le style est l'homme; on ne peut faire
Un homme lettré d'un notaire.
Croyez-moi, la langue des dieux
Ne fut jamais faite pour eux.

Cependant si votre suffrage
A nulle autre chose n'engage,
Qu'au modeste et léger tribut
Réclamé pour votre Institut,
Ah! tirez, tirez sur ma caisse;
Et je contracte la promesse
D'acquitter fort exactement,
Et sans délai, mon contingent;
Et, Mécènes à peu de frais,
J'encouragerai les essais
De la science et du génie,
En offrant à l'Académie

Mon crédit, mon cœur et mon nom;
Plus, un demi-napoléon.

Mais un autre motif encore,
Et qu'il faut bien vous avouer,
En secret me dit d'accepter
Le diplôme dont on m'honore.
J'applaudis à l'heureuse idée
Qui galamment vous fit ouvrir
Les portes de votre Athénée
A ce sexe, qui sait unir
Les charmes aux talens, et l'étude au plaisir;
Sexe aimable, dont le sourire
Encourage les arts et souvent les inspire.
Attachons à son front des couronnes de fleurs;
Qu'il recueille, à son tour, les palmes du génie;
Il partage avec nous les charges de la vie,
Qu'il en ait aussi les douceurs.

Pour accepter votre aimable brevet,
En dépit d'Apollon, j'ai fait
Ce que depuis vingt ans on ne m'avait vu faire.
Bien ou mal, mes vers sont finis;
Je les adresse à mes amis
Et reprends le *Parfait notaire.*

BELLIVET.

A Madame David,

Épouse de M. le Président de la Société académique.

O toi qui renonças à ta douce patrie !
Toi qui, loin de la France, en des bords étrangers,
Aux destins d'un époux associant ta vie,
Partageas ses dangers ;

Toi qui tendis la main aux Grecques suppliantes ;
Et, pour elles bravant un farouche tyran,
Arrachas des enfans et des mères tremblantes
Au sabre musulman ;

A de nobles travaux un fils de l'harmonie
Dans sa vieille cité nous appelle aujourd'hui :
A ce banquet divin, où sa voix nous convie,
Compagne du poète, assieds-toi près de lui !

Au milieu de nos jeux viens répandre la vie !
Que la gaîté naïve et ses plaisirs si doux,
Des femmes trahissant la présence chérie,
S'éveillent parmi nous !

Dis-nous qui vous apprend ces mots si pleins de charmes !
Ces doux élans du cœur, ces rêves gracieux !...
Et ces pensers amers qui font couler des larmes !
Ces chants mystérieux !

Qu'importe qu'à Paris une docte assemblée,
Où le vieillard mourant se proclame immortel,
Aux femmes de génie ait défendu l'entrée
De son temple éternel ?

Insensés ! ils ont dit : « Aux femmes la nature
« Interdit à jamais nos sublimes travaux ! »

— Mais le Dieu du sommeil, pour venger cette injure,
Aux fils d'Académus prodigue ses pavots.

Laissez couler ces chants que vous dictent vos âmes!
Des Waldor, des Tastu suivez le noble essor;
La palme vous attend, car les Muses sont femmes;
A vous leur lyre d'or!!...

V. CHOISY.

A une jeune Convalescente.

LORSQUE se dépouillant de sa prison dorée
Le papillon s'envole, aux doux feux du matin,
Mourir!... en déployant son aîle diaprée,
Est-ce là son destin?

Non; pour lui croît la rose au penchant des montagnes;
Pour lui, dans nos vallons, brillent mille couleurs!
Va, papillon léger, dans nos belles campagnes,
Vole de fleurs en fleurs!

Et toi, qui vers les cieux loin de nous rappelée,
Comme un ange as voulu doucement t'envoler,
Pour toi n'est-il donc plus, ici-bas exilée,
De beaux jours à couler?

A l'aurore des ans faut-il quitter la vie?
Fleur, qu'un premier soleil n'avait fait qu'entr'ouvrir,
Si brillante et si belle, à peine épanouie,
Oh! devais-tu mourir?

Mourir!.... quand se révèle à ta jeune existence
Un monde qu'en secret tu cherches à l'écart;
Monde mystérieux, qu'une aimable ignorance
Dérobe à ton regard!

N'as-tu jamais rêvé qu'une blanche couronne
Brille sur ton front pur aux marches de l'autel:
Qu'empressée à te voir la foule t'environne,
En invoquant le ciel ?

Sais-tu quels doux transports enivrent une mère,
Le front sur un berceau tendrement incliné,
Lorsque, tournant vers elle une faible paupière,
Sourit sou premier né ?

Eh! tu n'as pas appris la plainte harmonieuse
Qu'elle chante le soir !... refrains mélodieux
Dont elle endort son fils, quand sa lèvre amoureuse
A clos ses petits yeux ?

Quoi ! jamais un enfant, penchant sa tête blonde,
Ne fit à tes genoux une prière à Dieu !
Quoi ! tu ne fus pas mère, et voulais dire au monde
Un éternel adieu !

Oh! non; l'arbre naissant se couvre de feuillage;
L'oiseau quitte son nid; ses membres délicats
Échangent leur duvet contre un riche plumage !....
Non! tu ne mourras pas !

Reste, reste avec nous ! avant qu'elle s'envole,
Ton âme peut trouver quelque joie à cueillir;
Puis il est ici-bas, pour ta voix qui console,
Tant de maux à guérir.

Reste avec nous, bel ange, oublié sur la terre !
Si jamais le malheur vient peser sur nos fronts,
Si la vie en nos mains jette une coupe amère,
Vers toi nous volerons,

Comme la nef au port échappe à la tourmente,
Comme l'Arabe, errant aux sables de Memphis,
Va cherchant aux déserts, pour sa tête brûlante,
Une fraîche oasis.

VICTOR CHOISY.

Élégie.

Dans une heure de paix, d'extase et d'abandon
Pourquoi ta voix chérie a-t-elle dit son nom?
Veux-tu donc de mon cœur, par ton pouvoir suprême,
Arracher un secret qu'il se cache à lui-même?
Crois-moi, de ce passé, dont tu sembles jaloux,
J'ai voulu bien des fois, le front sur tes genoux,
M'appuyant sur ta main pour dissiper ma crainte,
J'ai voulu bien des fois te parler sans contrainte;
Et je n'ai pu jamais, hélas! jusqu'à ce jour,
De mes ans écoulés te révéler l'amour!
Tremblante, j'ai senti qu'il n'est pas sur la terre
Un mot céleste assez pour ce divin mystère.
Vainement j'ai cherché; de mes premiers regrets,
Non, ce n'est point à toi d'apprendre les secrets.
Pour ce rêve si pur, d'un cœur de jeune fille,
Pour cette illusion, qui de tant d'éclat brille,
Il faut, loin du sourire et du regard moqueur,
La pitié d'une mère et la foi d'une sœur.

Laisse mon souvenir, laisse-le moi; tout passe!
Si son pouvoir s'éteint, si son charme s'efface,
Quand le tems aura fait mon front paisible et froid,
Alors tu sauras tout; alors ce sera moi
Qui, peut-être, infidelle à l'aube printannière,
De mes songes passés me rirai la première.
Jusque-là grâce entière, au nom de mon repos,
Au nom des jours présens que tu me fais si beaux.
Laisse-moi conserver cette image voilée
Que n'environne plus la douleur exilée;
Et, dans nos doux momens d'extase et d'abandon,
Que ta bouche surtout ne dise plus son nom!

LUCIE COUEFFIN.

Elle et Moi.

A MADAME CLAIRE D.

QUAND je la vis un soir, vive, riante et belle;
Quand le bal tout joyeux rayonnait autour d'elle,
Comme un cadre enchanté;
Quand les danseurs charmés, subissant son empire,
Revenaient tour-à-tour implorer un sourire
De sa douce gaîté,

Un attrait inconnu vers cette jeune femme
Sut, presque malgré moi, ravir toute mon âme.
Ce fut avec bonheur
Que je vis son triomphe et sa gloire charmante;
Mon cœur l'applaudissait dans sa grâce enivrante,
Comme on fait une sœur.

Si l'on m'eût demandé de quelle sympathie
Je me sentais pour elle en secret avertie,
Je ne l'aurais pas dit.
Son front semblait si pur, si calme sous ces roses!
Et moi je songe, au bal, à de si tristes choses
Que le malheur m'apprit!

Mais c'est que j'avais vu plus loin que son sourire,
Plus loin que le plaisir que son regard inspire
Et semble partager;
C'est que j'avais compris qu'au milieu de la fête
Son cœur, que remplissait une peine secrète,
Demeurait étranger.

LUCIE COURPPIN.

Aux mauvais Riches.

Fluxa caducaque rerum fata!

I.

Des ris! des jeux! — des festins et des fêtes!
Des jeux!.... Barbares que vous êtes,
Quand le pauvre à vos pieds expire sous la faim!
— Des festins! lorsque votre frère,
Pâle de foid et de misère,
N'a pas même un morceau de pain!

II.

Arrêtez!.... Voyez-vous ces vieillards qui gémissent,
Ces femmes, ces enfans dont les cris retentissent
Et troublent les échos de vos longs corridors;
— J'ai faim! vous disent-ils, un peu de pain, de grâce!
— J'ai froid!.... à vos foyers une petite place
« Pour rechauffer nos faibles corps! »

III.

Et vous, de vos banquets vous courez à la danse;
Et vous, la joie au front, au cœur l'indifférence,
Vous secouez la tête... et, lorsqu'à deux genoux
Aux seuils de vos palais leurs plaintes lamentables
S'en viennent implorer les miettes de vos tables,
Vous passez en disant: — « Allez et laissez-nous! »

IV.

Et puis pour ajouter encore à leur détresse,
Vous leur jetez les mots de vice et de paresse,

Vous, riches... Et pourtant, voyons, de bonne foi,
Qu'êtes-vous, fils de l'opulence?
Vous, qui prenez contre eux le glaive et la balance,
Pour les juger, allons! qu'êtes-vous, dites-moi?

V.

— Des fils heureux des crimes de vos pères;
— Des frères enrichis des malheurs de vos frères;
— Des vampires gorgés du sang de l'orphelin!....
Voilà pourtant, voilà souvent ce que vous êtes,
O vous, qui détournez vos têtes
Quand le pauvre vous tend la main!!

VI.

— Mais, direz-vous, l'expérience
Nous prouve, chaque jour, que la pâle indigence
N'est souvent qu'un masque imposteur;
— Un manteau dont le vice avec art s'environne,
Pour nous mentir, pour escroquer l'aumône
Que nous croyons accorder au malheur.

VII.

Oui! mais peut-être aussi, sous ce masque perfide,
Il en est dont le cœur, toujours pur et candide,
Pour tout remords n'a que sa probité;
O riches! il en est sous ce manteau, peut-être,
Qui seraient comme vous, s'ils avaient voulu l'être
Au prix qu'il vous en a coûté!

VIII.

— Maintenant, sur la foi du doute,
Faut-il laisser mourir, abattu sur la route,
L'infortuné que je puis relever.
— Quand sur le bord se débat la victime,
Faut-il donc que mon bras l'enfonce dans l'abîme,
Lorsque ce bras peut la sauver?....

IX.

— Non, non ; — donnez toujours ! — On frappe à votre porte,
C'est un pauvre..... donnez ! — Donnez, que vous importe
Le cœur qui bat sous ces lambeaux ?
Qu'il soit ce qu'il voudra, donnez ! — c'est votre frère ;
— Donnez ! il souffre !... il est dans la misère !
Si ce n'est pas pour lui, que ce soit pour ses maux !

X.

— Donnez ! Le riche, sur la terre,
Des biens de l'indigent est le dépositaire ;
Donnez ! et, quand vers vous il élève la voix,
Il réclame son bien... — riches il faut le rendre.
— C'est un crime pour vous d'attendre
Qu'il le demande une seconde fois !

XI.

— Donnez ! — on ne sait pas ce que le sort nous garde !
Tel, du char du bonheur avec dédain regarde
Le malheureux que sa roue a brisé,
Qui, peut-être à son tour renversé dans la boue,
Se verra par la même roue
Dans la même ornière écrasé.

XII.

— Donnez donc ! — oui, donnez ! ! — Si votre char culbute
Donnez ! pour qu'au jour de la chute,
On vous relève, on vous tende la main ;
— Donnez ! afin que l'on vous donne ;
Oh ! ne refusez pas l'aumône,
Riches, car vous pouvez la demander, demain !

WAINS-DESFONTAINES.

La Nacelle.

Quó periture ruis ?
Virg.

I.

Où vas-tu, nacelle rapide ?
Où vas-tu, sans voile et sans guide ?
Réponds !... — mais tu ne le sais pas ;
L'onde t'entraîne.... et toi, tu suis le cours de l'onde.
— Ainsi l'homme, entraîné sur l'Océan du monde,
Ignore le but de ses pas.

II.

— Où va-t-il ? — où vas-tu ? — Demandez au rivage
Où va le flot qui, chaque jour,
Vient se briser contre la plage
Et s'en éloigne sans retour.....
— Demandez au bosquet — demandez à la plaine
Où va la fleur que l'ouragan entraîne ?
Où va la feuille, alors que l'aquilon
Courbant le front des bois sous sa bruyante haleine,
L'abat, et puis l'emporte à travers le vallon.

III.

Pour toi, nacelle fugitive !
L'ancre pourrait encore, en dépit des autans,
Soudain t'enchaîner à la rive
Et te fixer sur ces flots inconstans ;
Mais nous, pauvres nochers, quand la vague en furie
Nous emporte...... — c'est pour toujours !

— De notrs esquif sur la mer de la vie
Quelle ancre tutélaire arrêterait le cours?

IV.

— Rien n'arrête l'homme qui passe;
Une voix lui dit: Marche..... — et lui va son chemin;
Et sa fuite ici-bas laisse encor moins de trace
Que la barque qui fuit n'en laisse à la surface
Du flot qui l'emporte en son sein!!

V.

Où va-t-il? — où vas-tu? — réponds... pauvre nacelle!
Réponds!! — Mais, déjà sur les eaux,
Tu fuis, sans écouter ma voix qui te rappelle...
A demain! — Sur ces bords, au rendez-vous fidèlle,
Je reviendrai te demander aux flots;
— Je reviendrai..... mais de ma voix plaintive
Demain, la mort peut-être aura glacé les cris....!
Demain! nacelle fugitive,
Peut-être l'algue de la rive
Couvrira-t-elle mes débris!!!

WAINS-DESFONTAINES.

Le Retour au Quesnay,

Coteau couvert de bois agréables, près de St.-Pierre-sur-Dive.

Bords heureux qui m'avez vu naître,
Me voici! je viens vous revoir!...
Doux Quesnay, retraite champêtre,

Où l'orme s'entrelace au hêtre,
Ouvre-toi pour me recevoir!

Salut! frais et charmant bocage,
Où j'aimais à rêver le soir;
Désert solitaire et sauvage, (*)
Et toi, chaîne à l'immense ombrage,
Où je me plaisais à m'asseoir.

Bois chers à mon âme attendrie,
Puis-je vous revoir sans pleurer?....
Combien sur cette herbe fleurie
L'air suave de la patrie
Me semble doux à respirer!

Des souvenirs de ma jeunesse
Tout ici vient remplir mon cœur:
Partout j'y trouve avec ivresse
Des monumens de ma tendresse,
Et des témoins de mon bonheur.

C'est là, qu'enfant, avec ma mère,
Folâtrant gaîment sous ses yeux,
Ma main sur la tendre fougère
Cueillait la jeune primevère
Que sa main tressait pour mes jeux.

C'est là que, dans mon premier âge,
Montant de rameaux en rameaux,
J'allais, caché sous le feuillage,
Dérober quelque fruit sauvage
Ou les tendres nids des oiseaux.

Plus tard, dans ce vallon tranquille,
Épris déjà de l'art des vers,

(*) Pré ainsi nommé, sur le Quesnay, peut-être à cause de sa profonde solitude et des bois qui l'environnent.

Du doux chantre de Lucretile,
Ou de l'harmonieux Virgile,
J'admirais les divins concerts.

Ici, palpitant sous l'empire
Du dieu qui subjugait mes sens,
Dans un poétique délire
Mon doigt, s'essayant sur ma lyre,
En tira les premiers accens.

Mais sur ce tronc, ridé par l'âge,
Quels sont ces chiffres enlacés
Qui des ans ont subi l'outrage,
Mais qu'en leur marquant son passage,
Le temps n'a pas tous effacés?

Traits chers à ma vue attendrie,
Oui! mon cœur vous reconnaît bien!...
C'est mon nom que sa main chérie
Grava sur cette écorce unie,
Tandis que j'y gravais le sien!

Doux caractères d'une femme
Dont l'âme a volé dans les cieux;
Restes adorés de sa flamme
Que vous réveillez dans mon âme
De souvenirs délicieux!

Ici de molles hyacinthes
J'entremêlai ses beaux cheveux.
Là, parmi ces verts labyrinthes,
Mon œil cherche encor les empreintes
Que son pied laissa dans nos jeux.

Partout ici, dans mon délire,
Je vois son fantôme adoré;
Et, chaque fois que j'y soupire,
Il me semble que je respire
L'air que sa bouche a respiré.

Bois charmans, pelouse fleurie,
Arbres témoins de nos amours;
Beaux lieux où mon âme ravie
Goûta le nectar de la vie,
Que ne puis-je vous voir toujours !...

Mais non !... Le pâle automne à peine
Viendra ternir l'azur des cieux,
Que, pour une rive lointaine,
Où le sort rigoureux m'enchaîne,
Il me faudra quitter ces lieux !

Ah ! loin de vous, rives si chères,
Séjour de paix et de repos,
Bords sacrés, où dorment mes pères,
Parmi des cendres étrangères
Faudra-t-il donc laisser mes os ?....

Oui, peut-être, dans une autre âge,
Quelque amant des doctes concerts
Viendra visiter ce bocage,
Séduit par la riante image
Que j'en trace ici dans mes vers;

Mais hélas ! dans ces lieux agrestes,
Dont l'aménité m'enchanta,
En vain, sous des ombres modestes,
Son œil cherchera-t-il les restes
Du poète qui les chanta !....

THURET.

L'Enfant de la Peine,

PARABOLE DE HERDER.

A Mme. B. de St.-E.

La Peine, un jour, près d'un torrent
S'assit rêveuse, et, d'aventure,
L'argile dans ses mains, sans but, se façonnant,
Offrit les nobles traits d'une belle figure.
— « O déesse, dit Jupiter,
« Quelle est donc cette créature? »
La Peine la regarde; et d'un souris amer
Elle sourit. « Sans toi si mes mains l'ont formée,
« De ton souffle puissant qu'elle soit animée!
« J'aimerai, sur la terre, à diriger ses pas,
« A ceindre son front de nuages,
« A faire dans son cœur lutter tous les orages;
« Mais qu'elle vive! ô Dieu, le veux-tu? » — « Pourquoi pas!
« Seulement qu'elle m'appartienne. »
— « Oh! non, elle est à moi: cette main la forma. »
— « Oh! non, elle est à moi: mon souffle l'anima. »
Tellus s'approche d'eux, et dit: « Qu'il vous souvienne
« Que dans mon sein fécond la matière en germa.
« Oh! certe, elle est à moi! Tenez, voilà Saturne;
« Qu'il juge! » Et le vieillard lève un œil taciturne,
Et d'une sépulcrale voix:
« Misérable débat! elle est à tous les trois.
« Toi, d'une divine étincelle
« Tu la dotas, mon fils: reprends donc à sa mort
« Le souffle que tu mis en elle.
« A toi ses ossemens, Tellus: jamais le sort

« Ne t'en donnera davantage.
« A toi, sa mère, ô Peine, à toi, dès le jeune âge,
« Cet enfant né pour les douleurs.
« Qu'il suce ta mamelle et vive de tes pleurs!
« Suis-le; de tes sanglots soulève sa poitrine!
« Et que, partout courbé sous le faix des malheurs,
« Son front, comme le tien, vers la tombe s'incline! »

Cet oracle du Temps s'accomplit en tout lieu.
L'homme, pendant sa vie, appartient à la Peine;
Et, de ses tristes jours quand la mort rompt la chaîne,
Son corps est à la Terre, et son âme est à Dieu.

JULIEN TRAVERS.

SONNETS.

I.

A Chatterton. (1)

Foule aux pieds tes pinceaux et brise ta palette,
Chatterton; sous le poids de leurs vieux monumens
Laisse dormir en paix Harold (2) et les Normands;
Du siècle des héros qu'importe un interprète?

---

(1) M. Alfred de Vigny a popularisé en France le nom de ce poète anglais, pauvre et méconnu, qui se donna la mort à l'âge de 17 ans.

(2) Chatterton a chanté la bataille d'Hastings.

Des vers!.... — qui veut des vers? — Alors que du prophète
Tu sentirais en toi les saints frémissemens :
« Crains, te dirais-je encor, de tels ravissemens;
« Chez tes contemporains nulle place au poète.

« Poète!.... penses-tu vivre de ce métier?
« A peine serais-tu bon commis de banquier,
« Et des cimes de l'art tu ne saurais descendre!

« N'en descends pas : subis ton destin solennel.
« Si l'air est trop épais ici, remonte au ciel. »
— Chatterton indigné ne s'y fit pas attendre.

II.

Sur le *ruisseau* de l'ANTE vulgairement nommé le *fleuve* de l'ANTE.

L'ANTE un fleuve? jamais! Lilliput, de ses eaux
Ferait impunément une grande rivière;
Mais les fils du Bâtard qui conquit l'Angleterre
Ne doivent pas grossir les choses par les mots.

Alors que dans son lit le sang coulait à flots,
Et que des champs voisins il rougissait la terre,
L'Ante n'était pas fleuve, et son filet d'eau claire
Ne se distinguait pas des plus humbles ruisseaux.

Aujourd'hui, de ses bords chassant la rêverie,
Quand son onde en vapeur active l'industrie, (1)

(1) M. Lebaillif, fils, vient d'établir sur l'Ante, à Falaise, deux machines à vapeur pour ses filatures de coton.

Devons-nous l'élever au rang de fleuve ? Non.

Que, ruisseau sans orgueil, il nous offre l'image
De l'homme bienfaisant, connu dans le village,
Et que le monde ignore au-delà du canton.

III.

A Élisa Mercœur.

(Dans l'année 1827, une jeune Nantaise publia un volume de poésies. En lisant ce recueil, M. de Lamartine dit de l'auteur : « Cette petite fille nous effacera tous tant que nous sommes. » Cette petite fille était Élisa Mercœur. Les éloges de M. de Châteaubriand, les encouragemens de M. de Martignac, qui lui fit accorder une pension, enivrèrent le nouveau poète. Elle quitta la province avec sa mère. Dans l'atmosphère de Paris, elle rêva de gloire et d'immortalité ; elle se livra à des travaux excessifs. Ces travaux et des malheurs de plus d'une espèce altérèrent sa frêle constitution. Le 6 janvier 1835, elle est morte de la poitrine, à 25 ans, et dans l'indigence !)

Mercœur, douce colombe au pur et blanc plumage,
Quel imprudent conseil, allumant ton ardeur,
Te poussa hors du nid vers ce divin nuage
Où l'aigle tient la foudre, où tu volas sans peur ;

Où parut, un matin, ta jeune et belle image ;
Où ton âme brûla ses deux aîles !.... Mercœur,
Tu ne savais donc pas quel étroit parentage
Unit, dans tous les temps, *Poésie* et *Malheur*.

Le Malheur te saisit de son ardente serre ;

Il brise ta poitrine, et rit, et de la terre
Ta tige vers le ciel en vain tente un effort.

En vain de ta corolle une flamme jaillie
Brille, lutte..... elle tombe au souffle de la mort!
Tu n'étais qu'une fleur, les anges t'ont cueillie.

IV.

Les Masques.

De *Mardi-Gras* j'aime ces nourrissons,
Leurs gais propos, leur bizarre parure.
L'un, grand devin, dit la bonne aventure;
L'autre nous vend la morale en chansons.

Pendant que tel, à la fière encolure,
Prend d'un marquis les hautaines façons,
A ses côtés mainte caricature
Joyeusement nous donne des leçons.

De leurs bons mots quand tombent les bourrasques
Sur nos travers, nos ridicules mœurs,
Je m'abandonne à mes pensers fantasques,

Et dis: Pour moi, de tant de spectateurs
Soudainement si le secret des cœurs
Se dévoilait, que je verrais de masques!....

V.

Les trois mots de la Foi.

A Mme. B. de St.-E.

DIEU ! VERTU ! LIBERTÉ ! Nommez donc l'inventeur
De ces trois mots profonds. Ce n'est point le génie :
Aveugle quelquefois, son orgueil les renie.
Quand on les dit à l'homme, ils étaient dans son cœur.

DIEU ! VERTU ! LIBERTÉ ! trois mots dont la magie
Au plus humble mortel révèle sa grandeur.
Par eux, dans les dangers, il se rit de la peur,
Et puise dans sa foi des trésors d'énergie.

Qu'au souris imposteur du sophisme effronté,
De ces trois mots divins l'âme soit délaissée,
Aussitôt elle perd toute sa dignité.

Mais, pour la relever, quand elle est abaissée,
Pour l'ennoblir encor, pour ravir sa pensée,
Il n'est que ces trois mots : DIEU ! VERTU ! LIBERTÉ !

JULIEN TRAVERS.

L'Oubli.

TOUT disparaît, hélas ! tout passe sur la terre,
Opulence, pouvoir, valeur, beauté, talens,
Rien ne peut échapper à cette loi sévère !

Long-temps, roi des forêts, ce chêne a des autans
Bravé l'impuissante colère;
Mais l'arbre, enfin vaincu par les efforts du temps,
Tombe, et ne laisse pas de trace.
Belle de fraîcheur et de grâce,
La rose, le matin, s'entr'ouvre avec amour
Aux baisers du zéphyr, aux caresses du jour;
Mais, le soir, son éclat se ternit et s'efface;
Un seul jour la voit naître, et briller, et mourir.
Ainsi, sous les rameaux des cyprès funéraires,
J'ai vu la terre, Emma, pour jamais te couvrir;
J'ai vu tes compagnes si chères
Pleurer, quand le trépas est venu te ravir,
Puis reprendre leurs jeux et leurs danses légères
Dans l'oubli de ton souvenir!

Le bronze, rival de l'histoire,
Du naufrage des ans veut sauver la mémoire
Des princes, des héros, fameux par leurs exploits;
Mais le bronze, du temps éprouve les outrages,
Puis entraîne avec lui dans le torrent des âges
La gloire et la grandeur des héros et des rois.

Chaque jour, ce champ solitaire,
Autour du temple saint, à la mort consacré,
Voit disparaître sous la terre
Le peuple à jamais ignoré.
Le puissant, en ce lieu, veut dominer encore,
Et de titres pompeux son néant se décore;
Il veut sur un tombeau fixer son souvenir;
Mais vainement! le temps de sa dent le dévore,
Et son nom meurt sans avenir.
Et les vers qu'en ces bois, dans ces belles demeures,
La muse m'inspire aujourd'hui,
Vivront-ils?..... Vain espoir! le char léger des heures
Vole, et les emporte avec lui.

Je le vois sans regret : d'une gloire importune
J'abdique l'éclat périlleux.
Content de mon humble fortune,
J'évite des méchans les regards envieux.
La gloire fut toujours d'amers chagrins suivie ;
Viens contre ses dangers, oubli, me protéger !
Et puissé-je sans bruit, sous une étoile amie,
Descendre, inconnu passager,
Le fleuve orageux de la vie !

V. E. PILLET.

La Glaneuse.

L'ÉTÉ de ses chaleurs a mûri tes moissons ;
Tes blés, en nombreuses javelles,
Tombent, et de gerbes nouvelles
Se couvrent tes riches sillons.

O laboureur, sois moins avide,
Et ne refuse pas l'épi du malheureux.
Accueille la glaneuse indigente et timide :
N'est-ce pas pour donner que tu reçois des cieux ?

Ainsi qu'aux jours de l'abondance,
L'oiseau se nourrit à tes pieds,
Laisse se nourrir l'indigence
De quelques grains épars dans tes champs oubliés.

Souviens-toi que souvent la fortune est légère :
Ta fille peut un jour éprouver ses rigueurs,
Et, mouillant de ses pleurs le pain de la misère,
Suivre dans les sillons les pas des moissonneurs.

V. E. PILLET.

Traductions en vers.

AD LYCEN.

Occurris cùm manè mihi, nî purior ipsa
Luce novâ exoreris, lux mea, dispeream!
Quòd si nocte venis, jam verò ignoscite, Divi,
Talis ab occiduis Hesperus exit aquis.

CATULLE.

A LYCÉ.

Parais-tu le matin, lumière de mes yeux?
Moins pure est la clarté de la naissante aurore.
T'aperçois-je le soir? pardonnez-moi, grands dieux!
Vénus, sortant des flots, est moins brillante encore.

AD MARCUM MILITEM, LUSCUM ET LIPPUM.

Ex oculis superest unus tibi, Marce, duobus,
Perpetuo faciem qui tibi rore rigat.
Cur tibi qui superest mœstus lacrymatur ocellus?
— In bello fratrem perdidit ille suum.

OWEN.

AU SOLDAT MARCUS BORGNE ET CHASSIEUX.

De tes deux yeux, Marcus, las! un seul t'est resté,
Qui de larmes sans cesse inonde ta paupière.
D'où proviennent ses pleurs et son air attristé?
— C'est que dans la bataille il a perdu son frère.

AD FORMOSISSIMOS, FRATREM ET SOROREM, LUSCOS.

Lumine Acon dextro, capta est Lunilla sinistro,
Et potis est formâ vincere uterque Deos.
Blande puer, lumen quod habes, concede sorori:
Sic tu cœcus Amor, sic erit illa Venus.

J. AMALTHÉE.

A UN FRÈRE ET A UNE SOEUR, LES PLUS JOLIS BORGNES DU MONDE.

L'œil droit manque à Zélie, et le gauche à Chrysante;
L'un et l'autre ont des Dieux la beauté ravissante.
A ta sœur, bel enfant, de ton œil fais un don,
Elle sera Vénus, tu seras Cupidon.

LEMENEUR-DORAY.

Le Chien et le Chat.

FABLE.

Vivaient jadis dans le même logis,
Presque d'accord, sans être amis,
Deux animaux; l'un cher à la maîtresse
Et l'autre à qui Monsieur faisait mainte caresse.
Minaut (c'était le chat) veillait dans le grenier,
Et le chien servait de portier.
Tout était pour le mieux. Nourris à la cuisine
Ils s'y réunissaient aux heures du repas;
Un brouet, préparé par la bonne Christine,
Était partagé dans deux plats.
Minaut, d'un naturel sujet à la rapine,

Arrivait souvent le premier,
Et goûtait alors, par routine,
Au ragoût du pauvre portier.
Celui-ci parfois de se taire
Et de se plaindre aussi parfois;
Mais sans aller plus loin: il craignait l'œil sournois
Et les airs patelins d'un pareil adversaire.
Ah! que n'eut-il toujours sa prudence ordinaire!
Mais le plus sage a fait quelques faux pas.
Un jour il perdit patience,
Et pour un malheureux repas
Il appela Minaut à l'audience.

Minaut développa toute son éloquence:
Il fit parler ses pleurs; il invoqua les dieux,
Soutiens et défenseurs de la faible innocence;
Et même il évoqua l'ombre de ses aïeux,
Pour confondre à l'instant une telle impudence.

Le chien, d'un ton moins important,
Exposa nettement ses plaintes,
Et demanda très-instamment
Qu'on laissât de côté ces cris, ces larmes feintes
Et tout cet appareil bruyant,
Pour ne s'occuper seulement
Que des dîners nombreux pris à son détriment.

L'affaire fut examinée
Par quatre vieux renards, sénat grave et prudent,
Qui prononça dans la journée
Un équitable jugement;
Et le chat, reconnu coupable,
Fut condamné, pour son larcin,
A faire une amende honorable
Aux yeux de tous, le lendemain,
Dans la grand'salle du festin.

Cette affaire ainsi terminée,
Le chien se crut en sûreté.
Mais comment éviter sa triste destinée!
Minaut, par sa haine emporté,
S'abandonna dès-lors à sa malignité.
Un jour, qu'ils se trouvaient ensemble à la cuisine,
Un démêlé survint entre eux,
Et bientôt, le chat furieux
Levant une griffe assassine,
Priva, d'un double coup, le chien de ses deux yeux.

Avec aucun méchant n'ayons jamais affaire,
Ou la griffe du chat sera notre salaire.

FRÉD. GALERON.

Terzine estemporanee

ALL' ACCADEMIA DI FALAISE.

Qual dopo burrascosa atra procella
L'abbattuto nocchier riguarda il lido
Su cui approdò la stanca navicella,

E intanto che da lungi ascolta il grido
Del battagliar d'Aquilone e Noto
Ei piu non teme l'elemento infido,

Con mente allor serena e cor devoto
Adora il suol ù giunse a salvamento,
E di giammai obliarlo forma il voto;

Tal' io bersaglio di strano elemento
Venni fra voi, e benche oscuro e ignoto,

Voi mi accoglieste sì, che gioja sento!

E in dolce calma il principio remoto
Di Falaise contemplo e gli alti resti
Ammiro e studio con lo spirto immoto.

E render tento i boscherecci e agresti
Solitarj contorni, e i griggi massi,
E i poggi ameni a fiori e frutta intesti.

I muschiosi macigni, alpestri sassi
Che giganteschi sorgono accigliati
Sdegnosi di soffrir dell' uomo i passi.

Ah se benigni mi fossero i fati
Non altro lido sceglierei, altro porto,
E qui trarrei miei giorni fortunati.

Ma se lasciarvi io debbo, almen conforto,
Dolce mi fia la sicurezza grata
Che di voi eterna rimembranza porto
Ch' esser non può dal tempo cancellata!

J. M. ONOFRJ.
peintre de Rome.

19 mai 1835.

Imitation des Stances précédentes.

(*Terzine*, par M. Onofrj.)

Tel qu'un nocher échappant à l'orage
Qui sur lui trop long-temps déchaîna sa fureur,
Contemple avec espoir chaque point de la plage
Offrant à son esquif un abri protecteur;

Si bientôt il entend, loin de lui, la tempête
Se retirer en grondant sourdement,
S'il voit le ciel s'éclaircir sur sa tête,
Ne craignant plus alors le perfide élément,
Son âme s'abandonne à de douces pensées;
Il jure que le sol, dont les touchans bienfaits
Purent le consoler de ses douleurs passées,
A tous ses souvenirs se joindra désormais.

Tel j'étais dans ma vie, aux orages livrée,
Quand près de vous je suis venu.
D'un ami des beaux arts, bien qu'obscur, inconnu,
Vous avez dans vos rangs favorisé l'entrée;
Heureux d'un tel suffrage, écoutant vos leçons,
De Falaise admirant toute la gloire antique
Que de ses beaux débris chaque pierre m'explique,
J'interroge ses murs, ses imposans donjons
Où son histoire a dû surtout s'inscrire.
Parfois sous mon pinceau je cherche à reproduire
De votre beau pays les sites gracieux,
De vos vallons si frais les riantes prairies,
Ces rochers entassés aux contours anguleux
S'élevant au dessus de collines fleuries.

Ah! si jamais pour moi peut s'adoucir le sort!
N'écoutant que l'attrait qui près de vous captive,
Sans vouloir chercher d'autre port,
Sans regretter nulle autre rive,
Ici mes jours heureux couleront sans effort!
Mais s'il me faut, dans ma course incertaine,
Obéir au flot qui m'entraîne,
Ah! croyez que toujours mon cœur,
Si justement plein de reconnaissance,
Conservera de votre accueil flatteur
Une éternelle souvenance!

A. DE BRÉBISSON.

19 mai 1835.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

AU MÉMOIRE

SUR LES ALGUES,

PAR MM. DE BRÉBISSON ET GODEY.

PAGE 6, ligne 23 : *lisez* Beaucoup d'entre elles.

Page 21, ligne 14 : BULBOCHOETE, *lisez* X. BULBOCHÆTE.

Page 28, ligne 7 : IINOCONIA, *lisez* INOCONIA.

Page 5 ; *ajoutez :* XXVIII bis. RIVULARIA *Roth.* (*Rivulaire.*) Filamens simples, atténués en longs cils, articulés vers la base, enveloppés dans une masse gélatineuse, globuleuse.

1. R. NATANS *Roth. Linckia* Lgb. (*R. nageante.*) Globules muqueux de la grosseur d'un pois ou d'une cerise, de couleur brune ou olivâtre. Filamens munis à leur base d'un article sphérique incolore. — Sur les mousses inondées. Étang de Carabillon. Octobre. (Pl. IV.)

Page 39 ; *ajoutez* : 6. PALMELLA RUBESCENS *Breb.* herb. (*P. rougeâtre.*) Fronde gélatineuse, assez ferme, mamelonnée, de couleur rougeâtre, un peu vineuse, quelquefois olivâtre. Granules ovoïdes. — Sur la terre humide des bruyères. Goude, Lalaye. Hiver.

7. P. CYLINDROSPORA *Breb.* herb. (*P. à sporules cylindriques.*) Fronde muqueuse, égale, assez unie, d'un beau vert. Granules inégaux, cylindriques, arrondis à leurs extrémités, remplis d'un endochrome le plus souvent divisé en deux masses longitudinales. — Rochers humides et fossés des bois. Noron, la Tour. Hiver, printemps.

Page 40; *ajoutez ;* 3. FRAGILARIA CAPUCINA *Desmaz.* (*F. brune.*) Filamens d'un brun foncé, à stries beaucoup plus rapprochées que dans le *F. pectinalis.* — Cette plante assez commune dans les eaux vives, prend une couleur micacée et verdâtre en séchant. — Même page, *lisez :* F. PECTINALIS.

Page 41 ; *effacez* le MELOSEIRA MONILIFORMIS qui a été admis par erreur. La plante décrite ici doit être réunie au *M. orichalcea.* Le vrai *M. moniliformis* Ag. est une espèce marine.

Nota. Depuis le commencement de l'impression de ce volume, nous avons découvert une grande quantité de nouvelles espèces de Diatomées ; le défaut d'espace ne nous permet de présenter ici que les plus importantes ; plus tard, nous espérons pouvoir compléter les genres *Frustulia, Cymbella, Scenedesmus* et surtout *Binatella* dont nous n'avons donné qu'un petit nombre d'espèces. Ces genres devront être entièrement revus.

Page 17. MOUGEOTIA DECUSSATA Nob. *M. tenuis.* Nob. ôlim, *Conjugata decussata* Vauch. t. 5. f. 3. (*Mougeotie entrecroisée.*) Ayant reconnu que cette espèce devait être rapportée au *Conj. decussata* de Vaucher, nous avons du conserver le nom spécifique. C'est le *Zygnema decussatum* d'Agardh.

Page 50; *ajoutez :* 5.bis CYMBELLA APPENDICULATA *Ag.* (*C. appendiculée*) Cette espèce, comme le *ventricosa*, est jaunâtre, terminée à ses extrémités par un globule hyalin, mais ses frustules sont solitaires, droits, lancéolés, en navette. — Commune. Mares et ruisseaux.

Page 53. DESMIDIUM. L'endochrome d'un beau vert est divisé dans chaque loge ou article en deux masses rayonnantes. Ces articles se séparent très-facilement.

Nous figurons (Pl. II.) les masses endochromiques des espèces principales de ce genre, vues selon une coupe transversale des filamens.

1. D. SWARTZII. Chaque loge renferme deux masses endochromiques à six rayons, elles sont formées par 3 lames lancéolées, rapprochées au centre par leur milieu qui est coudé.

Page 54; *ajoutez :* 2. DESMIDIUM CYLINDRICUM *Grev.* (*D. cylindrique.*) Filamens d'un beau vert, muqueux, droits ou à

peine flexueux, souvent tordus, cylindriques-comprimés, à articles séparés par un étranglement prononcé, et munis, en dehors, aux extrémités de leur plus long diamètre, d'une double crénelure hyaline, qui simule deux angles saillans dans toute la longueur des filamens. Endochrome formant dans chaque loge dix corpuscules turbinés, pédonculés, adhérant par leur sommet aux parois, et réunis 5 à 5 par les pédoncules anastomosés à leurs bases. — Parmi les tiges des mousses aquatiques. Regouté. Très-rare. (Pl. II.)

3. DESMIDIUM MUCOSUM *Breb.* Monographie inédite du genre *Desmidium*. *Conferva mucosa* Mert. Nob. Algues Falais. p. 40. (*D. muqueux.*) Cette algue doit certainement être rapportée à ce genre. Son enduit muqueux varie beaucoup d'épaisseur. Ses articles, facilement séparables, sont d'une à deux fois plus courts que le diamètre du filament et un peu étranglés en leur milieu. L'endochrome est divisé dans chaque loge en deux masses à 7—9 rayons obtus, partant d'un centre granuleux, distantes ou quelquefois confluentes.

Nous avons remarqué dans cette plante un mode d'accouplement qui existe probablement dans les autres espèces de ce genre et qui le rapproche des conjuguées. A une certaine époque, les articles commencent à se séparer à la manière des *Diatoma* (peut-être est-ce alors le *Conferva dissiliens* Dillw ?) libres enfin et isolés, ils se rapprochent et se soudent deux à deux par un appendice qu'ils émettent chacun de leur côté, et qui forme un tube transversal où viennent se réunir les masses endochromiques en une gemme sphérique. (Pl. II.)

4. D. APTOGONUM *Breb*, l. c. (*D. aptogone.*) Filamens verts, raides, fragiles, triquètres-arrondis, à articles un peu renflés et légèrement crénelés au milieu, aussi longs que larges, n'adhérant entre eux que par trois petits appendices très-courts placés près du sommet de chaque angle. Endochrome vert, rayonnant, à trois divisions bifurquées, entremêlé d'une matière muqueuse rougeâtre. — Étang de Regouté. Hiver. (Pl. II.)

Cette espèce est remarquable par les vides que laissent les articles entre eux. Son mucus est très-mince.

5. D. VERTEBRATUM *Breb.* l. c. (*D. vertébré.*) Filamens aplatis, verts, très-fins, courts, fragiles, à articles profondément bilobés latéralement, à peu près aussi longs que larges. Endochrome en deux masses ovales-lancéolées, divisées à leurs extrémités en deux lames infléchies. — Eaux vives. La Tour, la Claye, Regouté. Hiver, printemps. (Pl. II.)

Page 54; MICRASTERIAS DENTICULATA; synonyme: *Echinella rotata* Grev. Brit. Fl. 2. p. 398.

Page 55; MICRASTERIAS SINUATA, c'est le *Echinella oblonga* Grev. l. c.

Même page; *ajoutez :* 5. bis MICRASTERIAS BORYI *Kutz. Helierella* Turp. (*M. de Bory.*) Disque plane, aréolé, formé de séries concentriques de corpuscules polygones, verts, ponctués, dont ceux qui forment le rang extérieur sont divisés en deux lobes pointus, terminés chacun par un rayon droit, diaphane et globuleux au sommet. — La Tour, Regouté.

Page 56. BINATELLA. Dans les espèces à corpuscules triangulaires, qui sont les plus communes, l'endochrome est disposé comme celui de chaque loge du DESMIDIUM SWARTZII.

Nous pourrions ajouter aux espèces citées les suivantes: *B. incurvata* Breb., *rotundata* B., *bacillaris* B., *tetracera* B. (*Micrasterias Kutz.*); *muricata* B., *tetracantha* B., *incus* B., *retusa* B., *dejecta* B., *tumida* B., *præmorsa* B., etc.

Aux *Scenedesmus*, page 60: les *S. quadricauda* B. (*S. magnus* Kutz.), *octodacrys* B., *dimorphus* Kutz., *tetradacrys* B., *tetrapenion* B., *ovalternus* B., *pectinatus* Meyen, *bilunulatus* Kutz., etc.

Supplément au Mémoire

SUR L'ÉTABLISSEMENT ROMAIN DE JORT.

PAR M. F. GALERON.

Depuis l'impression de ce mémoire, une découverte nouvelle a été faite par M. Campoger.

Dans une espèce de fosse ou de puits, de forme carrée, qu'il a fouillée jusqu'à une profondeur de vingt-quatre pieds, il a trouvé vingt vases de terre commune ou petites amphores qui avaient évidemment été employées dans un ménage. Sept étaient à l'entrée et paraissaient avoir été rangées avec ordre; les autres étaient jetées plus confusément dans les décombres. Un petit vase de terre noire, plus élégant, un vase rougeâtre applati, les restes d'une belle amphore et des fragmens d'assiettes et de vases rouges à reliefs se rencontraient çà et là dans la fosse.

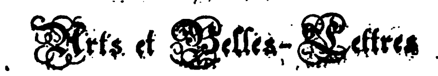
A une profondeur de vintg-deux pieds, M. Campoger a observé des matières noirâtres et des bois pourris, d'une odenr désagréable, puis un commencement d'eau l'a arrêté. Il a recueilli avec soin tous les vases et débris, qui sont incontestablement de fabrique romaine comme tout ce que son jardin avait offert jusqu'ici. J'ai reconnu encore, parmi les objets nouveaux provenant de ses fouilles, quatre monnaies cel-

tiques, deux monnaies romaines m. b., l'une d'*Auguste*, l'autre de *Claude*, des restes d'agraffes, un coin en fer, des pierres ayant servi de poids et un fragment de pierre sculptée. La fosse est attenante au bâtiment que j'ai mentionné ci-dessus. Les vingt vases sont presque tous entiers, ayant le goulot resserré, la panse large et la base tellement étroite qu'ils peuvent à peine être placés debout; leur hauteur est de six à huit pouces. Sur les fragmens de vases rouges, j'ai remarqué, entre autres reliefs, des fleurs de lis très-distinctes, des masques, des oiseaux, des dauphins, des lions, des chiens, des lapins, et deux ou trois inscriptions portant des noms de potiers.

STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DES SCIENCES,



DE FALAISE.

ART. 1.er

LA Société académique des sciences, arts et belles-lettres de Falaise est composée de membres titulaires, de membres associés et de correspondans. Les titulaires s'obligent à payer chaque année une cotisation de 10 fr., qui leur donne droit à un exemplaire des publications annuelles de la Société; les associés, dont la cotisation annuelle est de 5 fr., jouissent du même droit.

ART. 2.

Les correspondans sont pris hors de l'arrondissement; ils ne sont tenus à aucune cotisation; ils sont engagés à faire part de leurs travaux à la Société, le plus souvent qu'il leur sera possible; ils ont le droit

de réclamer les publications de la Société au prix de 3 fr. ; ils peuvent assister aux séances, mais dans aucun cas ils ne prennent part aux délibérations.

Les associés ont voix consultative.

Les titulaires seuls ont voix délibérative.

ART. 3.

La Société admet les dames au nombre de ses membres, et aux conditions d'admission énoncées dans ses statuts.

ART. 4.

La Société a sept officiers : un président honoraire, un président-directeur, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire, un archiviste et un trésorier.

ART. 5.

Le président-directeur pose les questions, recueille les voix, dépouille les scrutins, proclame les résultats, porte la parole au nom de la Société, et surveille l'impression des Mémoires.

ART. 6.

Le secrétaire rédige les procès-verbaux des séances et des délibérations de la Société, rend, dans les séances publiques, un compte abrégé des travaux de l'année, et se charge de la correspondance. Il est aidé par le vice-secrétaire dans cette dernière partie de ses fonctions.

ART. 7.

L'archiviste a la garde des anciens registres, des titres, papiers, lettres, mémoires, livres, médailles, instrumens et objets divers appartenant à la Société, lesquels, en cas de dissolution, appartiendraient,

ainsi que les fonds en caisse, à la bibliothèque de la ville de Falaise.

ART. 8.

Le trésorier reçoit les cotisations, acquitte les dépenses sur un mandat du secrétaire, visé par le président-directeur ou par le vice-président, et tient avec les libraires la correspondance relative à la vente des publications de la Société.

ART. 9.

Le maire de Falaise est de droit président honoraire de la Société. Les six autres officiers sont élus pour un an, à la pluralité des voix, chacun par un scrutin séparé. Ces élections se font le lendemain de la séance publique de l'année. Tous les membres du bureau sont indéfiniment rééligibles.

ART. 10.

Les candidats sont proposés, dans une séance mensuelle, par l'un des membres de la Société; ils ne peuvent être nommés que dans la séance ordinaire du mois suivant. Nul ne peut être élu, s'il ne réunit un nombre de voix égal aux deux tiers des membres titulaires présens qui ne devront pas être moins de quinze, pour que les nominations puissent avoir lieu.

ART. 11.

La Société se réunit en séance particulière, le premier vendredi de chaque mois, à six heures du soir.

ART. 12.

Une séance publique a lieu tous les ans, au mois de mai. Les morceaux qui doivent être lus dans cette séance sont présentés, avant le 15 avril, au président-

directeur; celui-ci les soumet au bureau dans une séance spéciale, où ils subissent l'épreuve du scrutin secret.

ART. 13.

Dans ses séances particulières, la Société entend la lecture de tous les morceaux qui lui sont soumis; elle admet la discussion de toutes les questions qui ont rapport aux belles lettres, aux sciences et aux arts; mais elle exclut tout ce qui a pour objet la politique.

ART. 14.

Les ouvrages, fragmens d'ouvrages et opuscules lus dans les séances, soit publiques, soit particulières, sont déposés aux archives.

ART. 15.

L'année académique commence au 1.er janvier. A quelque époque de l'année que se fasse recevoir un titulaire ou un associé, il doit la cotisation fixée par l'art. 1.er

ART. 16.

Une commission de quatre membres, nommée le lendemain de la séance publique annuelle, s'adjoindra aux sept officiers de la Société, pour faire un choix parmi les ouvrages inédits, envoyés par les titulaires, les associés et les correspondans, et en composer un volume qui sera mis dans le commerce. Les bénéfices qui pourront provenir de la vente, seront employés en prix (médailles d'or ou d'argent), que la Société distribuera aux auteurs des meilleurs ouvrages en prose ou en vers sur les sujets qu'elle aura proposés. Les membres de la commission d'impression et les officiers de la Société, juges du concours, en seront seuls exclus.

Composition du Bureau

POUR L'ANNÉE 1835.

PRÉSIDENT HONORAIRE. M. Briquet, maire de la ville de Falaise.

PRÉSIDENT. M. David, ancien consul général à Smyrne.

VICE-PRÉSIDENT. M. le baron de la Fresnaye, naturaliste.

SECRÉTAIRE. M. de Brébisson, naturaliste.

VICE-SECRÉTAIRE. M. Travers, principal du collége de Falaise.

ARCHIVISTE. M. Galeron, bibliothécaire.

TRÉSORIER. M. Gravelle-Desvallées, notaire à Falaise.

Liste des membres.

TITULAIRES.

MM.

Alliot, pharmacien, Falaise.

Bacon, docteur en médecine, Falaise.

Belleau, membre de plusieurs sociétés savantes, Falaise.

Bellivet, notaire, Caen.

Bodey, docteur en médecine, Falaise.

Bonnechose (de), propriétaire, Mézières (Calvados).

Brée, imprimeur-libraire, Falaise.

Brébisson (de), naturaliste, Falaise.

Brunet, président du tribunal civil, Falaise.

Brunet (Félix), propriétaire, la Hoguette près de Falaise.

Bunel, ancien officier de marine, Tournai (Calvados).

Castaing (le chr.), propriétaire, Falaise.

Choisy, régent au collége de Falaise.
Collombel, sous-préfet de Falaise.
D'Aubigny (le Cte.), propriétaire à Aubigny près de Falaise.
David, ancien consul général à Smyrne, Falaise.
De la Fresnaye (le baron) naturaliste, Falaise.
Delange, docteur en médecine, Falaise.
Dubourg, juge, Falaise.
Duhamel, docteur en médecine, Falaise.
Dumesnil, vérificateur de l'enregistrement, Falaise.
Duparc, vicaire, Falaise.
Duteil, maître de musique, Falaise.
Esnault, avocat, Falaise.
Fourneaux, propriétaire, Falaise.
Gail, régent au collége de Falaise.
Galeron, procureur du roi, Falaise.
Godey, directeur de l'instruction primaire, Falaise.
Gravelle-Desvallées, notaire, Falaise.
Guilmard, régent au collége de Falaise.
Hurel, régent au collége de Falaise.
Labbé, adjoint au maire de Falaise.
Lebaillif, filateur, Falaise.
Leconiac, directeur des postes, Falaise.
Lecouturier, ancien magistrat, Falaise.
Lecouturier (Alexis), secrétaire de la sous-préfecture, Falaise.
Lemeneur-Doray, président de la l'Association, etc., Falaise.
Levavasseur, architecte, Falaise.
Loudierre, naturaliste, Falaise.
Maussion (de), propriétaire. Olendon près de Falaise.
Morel, juge de paix, Falaise.
Paris, régent au collége de Falaise.
Planquette, ancien officier d'artillerie, Falaise.
Renault, substitut du procureur du roi, Falaise.
Renault (Léon), architecte, Falaise.
Rivière, avocat, Falaise.
Spencer-Smith, membre de plusieurs sociétés savantes, Caen.
Travers, principal du collége de Falaise.

ASSOCIÉS.

MM.

Barrabé, étudiant en droit, Caen.
Berjou (de), ancien officier de marine, Falaise.
Briquet, maire de la ville de Falaise.
Chaulieu (de), propriétaire, Ils-Bardel (Calvados).
Dumesnil, avocat, Falaise.
Dupont, avocat, Falaise.
Féré (Octave), littérateur, Falaise.
Franqueville (de), propriétaire, Tournebû (Calvados).
Houel (Éphrem), membre de plusieurs Sociétés savantes, St.-Lô.
Labbey (vicomte de), propriétaire, Falaise.
Lebaillif, pharmacien, Falaise.
Léger (Éléonor), employé aux contributions ind., Falaise.
Lormelet, ancien professeur, Falaise.
Magny (Benj. de), propriétaire, Rapilly (Calvados).
Mourières, régent de mathématiques, St.-Lo.
Pagny, notaire, Mézières (Calvados).
Richomme, littérateur, Falaise.
Vaudion, instituteur à Moulines (Calvados).

CORRESPONDANS.

MM.

Asselin, membre de plusieurs Sociétés savantes, Cherbourg.
Asselin, docteur en médecine, Caen.
Anjubault, naturaliste, le Mans.
Babault de Chaumont, conseiller, Poitiers.
Barbey, avocat, Paris.
Bertrand, professeur à la faculté des lettres, Caen.
Bertran, juge de paix de Buchy, près de Rouen.
Boisard, conseiller de préfecture, Caen.
Boscher, avocat, Caen.
Buret, docteur en médecine, Caen.

Bourdon, inspecteur des études, Paris.
Bourdon (Isidore), docteur en médecine, Paris.
Boisduval, D. M., naturaliste, Paris.
Blavette, professeur de physique, Évreux.
Bonjean, pharmacien, Chambéry (Savoie).
Blanchet, docteur en médecine, Blois.
Blaise, libraire, Paris.
Brée, professeur, Paris.
Blocqueville (de) capitaine d'artillerie, Strasbourg.
Boubée (Nérée), professeur de géologie, Paris.
Bitouzé-Dauxmenil, géomètre en chef du cadastre, St.-Lo.
Bourboulon de St.-Edme, receveur général, St.-Lo.
Bourrienne, docteur en médecine, Caen.
Boutigny, pharmacien, Évreux.
Boyer, naturaliste, la Guadeloupe.
Boisselier, professeur à St.-Cyr, Versailles.
Bigeon, docteur en médecine, Dinan.
Chauvin, professeur d'histoire naturelle, Caen.
Caumont (de), correspondant de l'institut, Caen.
Coueffin, capitaine d'état-major, Bayeux.
Coueffin (M.me Élisa), Bayeux.
Chesnon, principal du Collége de Bayeux.
Corday (M.me Aglaé de), au Baudry, près de Verneuil.
Chemin, avocat, Vire.
Chatelain, homme de lettres, Paris.
Couppey, juge, Cherbourg.
Cauvin, membre de plusieurs Sociétés savantes, le Mans.
Cauvin (M.me), botaniste, le Mans.
Castel, géomètre du cadastre, Caen.
Cheradame, conseiller à la cour, Caen.
Costain, docteur en médecine, Montmartre près de Paris.
Caillebotte, littérateur, Domfront.
Chuquet, bibliothécaire, St.-Lo.
Couessin, capitaine d'artillerie, Paris.
Couessin (jeune), Paris.
Chrétien, de Joué-du-Plain, près d'Argentan.

Clinchamps (de), présid. de la Société des antiq. d'Avranches.
Daguier (Félix), docteur en médecine, Paris.
Deslonchamps (Eudes), professeur d'histoire naturelle, Caen.
Daniel, proviseur du collége royal, Caen.
De la Faye, professeur à la faculté des sciences, Caen.
Dutouchet, membre de plusieurs sociétés savantes, Caen.
Delangle, conseiller à la cour, Caen.
Delise, naturaliste, Vire,
Dubourg d'Isigny, naturaliste, Vire.
D'Orbigny, naturaliste, Paris.
Desnoyers, bibliothécaire du musée d'hist. naturelle, Paris.
Delavigne, littérateur, Paris.
Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau, Toulon.
Dubois, membre de la chambre des députés, Paris.
Dubois (Louis), sous-préfet de Vitré.
Dubois (Simon), substitut du procureur du roi, Vire.
Duboc, naturaliste, le Havre.
De la Chapelle, pharmacien, Cherbourg.
De la Chapelle, fils, professeur, Cherbourg.
Desnos, pharmacien, Alençon.
Desportes, naturaliste, le Mans.
De la Fontenelle-Vaudoré, conseiller à la cour royale, Poitiers.
De la Renaudière, membre de plusieurs académies, Paris.
De la Saussaye, bibliothécaire, Blois.
Desvaux, professeur d'histoire naturelle, Angers.
Desmazières, naturaliste, Lille.
Dunal, naturaliste, Montpellier.
Delaporte, docteur en médecine, Vimoutiers.
Delaporte (Anselme), directeur des postes, Lisieux.
Decour, préfet des Hautes-Pyrenées, Tarbes.
Délastre, sous-préfet de Loudun.
Darthenay (Valentin), directeur du Cabinet de lecture, Paris.
Daudeville, docteur en médecine, Vimoutiers.
Decolleville, St.-Léonard près d'Argentan.
Didot (Firmin), membre de plusieurs académies, Paris.
David (Alexandre), Paris.

David (Jules-Amyntas), littérateur, Paris.
David (Étienne), consul de France à San-Jago de Cuba.
Deville, membre de plusieurs acad mies, Rouen.
De la Rue (l'abbé), membre de plusieurs académies, Caen.
Du Poirier, docteur en médecine, Écouché (Orne).
Desclozières, avocat, Bayeux.
Desorgeries, maire des Champeaux, près Vimoutiers.
Delaquérière, littérateur, Rouen.
Duval, docteur en médecine, Paris.
Duval (Hégesippe), docteur en médecine, Argentan.
Edom, inspecteur de l'académie, Caen.
Élie (Alfred), secrétaire de la Société d'émulation, Vire.
Esmangart, docteur en médecine, Laigle.
Fée, professeur d'histoire naturelle, Strasbourg.
Féret, littérateur, Dieppe.
Flahaut-Souza, (Madame la contesse de), Paris.
Formeville, conseiller à la cour, Caen.
Foullon-Granchamp, capitaine d'artillerie, Douai.
Frémy, secrétaire de la Société d'agriculture, Versailles.
Gay, naturaliste, Paris.
Girardin (Émile de), littérateur, Paris.
Girardin, professeur de chimie, Rouen.
Guesnon. littérateur, Lisieux.
Goupil, professeur, Strasbourg.
Guépin, docteur en médecine, Angers.
Givenchy (de), membre de plusieurs académies, St.-Omer.
Guyon (Alfred de), littérateur, Argentan.
Gravelle-Desvallées, ancien ingénieur des mines, Argentan.
Guillaumet, docteur en médecine, Argentan.
Gaillard (Emm.), membre de plusieurs académies, Rouen.
Garnier, littérateur, St.-Lo.
Guérin, naturaliste, Paris.
Gatineau, notaire, Neuilly-sur-Marne.
Gattier, préfet de la Manche.
Gratet-Duplessis, recteur de l'académie, Douai.
Gigou de la Bertrie, maire de Vimoutiers.

Guizot, ancien ministre de l'instruction publique.
Guy, architecte, Caen.
Gaillot, avocat, St.-Lo.
Hébert, bibliothécaire de la ville de Caen.
Houel (Eutime), avocat, St.-Lo.
Hunault de la Peltrie, docteur en médecine, Angers.
Joseau, secrétaire de la Société d'agriculture, Niort.
Julia-de-Fontenelle, membre de plusieurs académies, Paris.
Jullien-de-Paris, membre de plusieurs académies, Paris.
Lesauvage, docteur en médecine, Caen.
Leflaguais (Alphonse), littérateur, Caen.
Leflaguais (Auguste), littérateur, Caen.
Lair, conseiller de préfecture, Caen.
Lange, docteur en médecine, Caen.
Lamartine (Alphonse de), membre de l'académie française.
Lambert, bibliothécaire, Bayeux.
Lenormand, avocat, Vire.
Lemarchand, avocat, Vire.
Lottin de Laval, littérateur, Paris.
Lebrun (Isidore), littérateur, Paris.
Legrand, avocat, Paris.
Legrand, docteur en médecine, St.-Pierre-sur-Dive.
Londe, docteur en médecine, Paris.
Lautour-Mezeray, littérateur, Paris.
Loudierre, professeur, Paris.
Lorain, professeur, Paris.
Lechevalier-le-Jumel, naturaliste, Honfleur.
Léger, docteur en médecine, Alençon.
Libert, docteur en médecine, Alençon.
Lelièvre, inspecteur des postes, Alençon.
Lefollin, docteur en médecine, Granville.
Lefrou (l'abbé), curé de Cour-Chiverny, près de Blois.
Le Prévost, membre de plusieurs académies, Rouen.
Lherminier, père, la Guadeloupe.
Lherminier, fils, naturaliste, Guadeloupe.
Letellier, principal du collége de St.-Chamond.
Lance, libraire, Paris.

Letertre, bibliothécaire, Coutances.

Le Cointre-Dupont, membre de plusieurs académies, Alençon.

Le Chevalier, bibliothécaire de Ste.-Geneviève, Paris.

Larivière (Henri), ancien conseiller à la cour de cassation, Paris.

Le Bruman, principal du collége de Cherbourg.

Lesaulx, receveur de l'enregistrement, Bernay.

Leforestier, architecte, Bayeux.

Lecocq, Secrétaire de la Société vétérinaire, Bayeux.

Le Monnier, principal du collége de St.-Lo.

Le Danois, contrôleur des contributions directes, Coutances.

Marc, recteur de l'académie, Caen.

Milly (de), propriétaire, Milly près de Mortain.

Morard, littérateur, Paris.

Moreau (M.elle Élisa), de la Coulonge près de Niort.

Monin, docteur en médecine, Blois.

Macquart, naturaliste, Lille.

Moquin-Tandon, docteur en médecine, Toulouse.

Mougeot, docteur en médecine, Bruyères (Vosges).

Mutel, capitaine d'artillerie, Dieppe.

Morin, pharmacien, Rouen.

Maheut, docteur en médecine, Argentan.

Ménil-Durand (Gaston de), natur., Ménil-Durand (Calvados).

Marchand (Auguste), littérateur, Laigle.

Morel, docteur en médecine, Sémur.

Mérite-Longchamp, membre de plusieurs académies, Caen.

Notaris (de), naturaliste, Turin.

Onofrj, peintre, Rome.

Palustre, docteur en médecine, Niort.

Parey, peintre, St.-Lo.

Passy, préfet de l'Eure.

Pattu de St.-Vincent (baron), avocat, Mortagne.

Pellerin, docteur en médecine, Caen.

Pesche, secrétaire de la préfecture, le Mans.

Philippe, docteur en médecine, Mortagne.

Pihorel, docteur en médecine, Rouen.

Pillet, régent de rhétorique au collége de Bayeux.
Pouchet, professeur d'histoire naturelle, Rouen.
Pouqueville, membre de l'Académie française, Paris.
Prost, directeur des postes, Mende (Lozère).
Prudhomme, professeur de mathématiques, Caen.
Ragonde, régent au collége de Cherbourg.
Rayer de Morville, docteur en médecine, Paris.
Roberge, naturaliste, Caen.
Roberge, professeur, Paris.
Rousseau, inspecteur de l'académie, Caen.
Roger de la Chouquais, président de chambre, etc., Caen.
Roger, juge, Caen.
Richelet, bibliothécaire, le Mans.
Renault, avocat, Louviers.
Rivière, professeur d'histoire naturelle, Bourbon-Vendée.
Roberton, membre de plusieurs académies, Écosse.
Rœderer (le comte), pair de France, Paris.
Sainte-Marie (le marquis de), St.-Lo.
Simon, docteur en médecine, St.-Lo.
Smith (Herbert), membre de plusieurs académies, Londres.
Soyer-Willemet, naturaliste, Nancy.
Suriray, docteur en médecine, Paris.
Target, préfet du Calvados.
Thierry, professeur de chimie, Caen.
Toutain, docteur en médecine, St.-Pierre-de-Mailloc près de Lisieux.
Than, capitaine au 4.e de ligne, Marseille.
Thuret, littérateur, Rouen.
Taillefer, inspecteur de l'académie, Paris.
Turpin, membre de l'Institut, Paris.
Vaultier, professeur de littérature française, Caen.
Vaugeois, membre de plusieurs académies, Laigle.
Vergnaud-Romagnési, membre de plusieurs acad., Orléans.
Vérusmor, littérateur, Cherbourg.
Viel (l'abbé), vicaire de Briquebec (Manche).
Wains-Desfontaines, littérateur, Alençon.
Woinez, littérateur, Caen.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Société d'agriculture de Falaise.

Association pour le progrès de l'agriculture, de l'industrie et de l'instruction publique dans l'arrondissement de Falaise.

Comice agricole de Thury-Harcourt.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

Société royale d'agriculture et de commerce de Caen.

— des antiquaires de la Normandie.

— Linnéenne de la Normandie.

Association normande.

Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Société des sciences, lettres et arts de Nancy.

— d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— académique de Cherbourg.

— des sciences naturelles de Seine-et-Oise.

— centrale d'agriculture du département de la Seine-Inf.

— d'agriculture de Blois.

— royale d'émulation et d'agriculture de l'Ain.

— d'émulation de Vire.

Comice agricole de Nismes.

Ouvrages offerts

Par plusieurs Sociétés savantes, et par des auteurs étrangers à la Société académique de Falaise.

Séance publique de la Société linnéenne de Normandie, tenue à Falaise en juin 1834; in-8.° Journal d'agriculture, sciences, lettres, arts de l'Ain; cahiers in-8.° Association pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et de l'instruction dans l'arrondissement de Falaise; cahiers in-8.° Essai sur l'électricité atmosphérique, etc., par M. l'abbé Hervieu; in-8.° Mémoires de la Société académique de Cherbourg; in-8.° Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers; in-8.° Appel aux royalistes, par A. Jouenne; in-8.° Recueil de la Société d'agriculture de Falaise; cahiers in-8.°

Ouvrages imprimés

Offerts à la Société, par ses membres, jusqu'au premier mars 1836.

Par MM.

Asselin. Mémoire sur la grande cheminée de Quinéville, in 8.° Biographie de M. Avoine de Chantereyne; in-8.°

Bertrand. Du goût et de la beauté; in-8.°

Bigeon. L'utilité de la médecine démontrée par les faits; in-8.° Des eaux minérales de Dinan; in-8.° Lettre sur les moyens d'éclairer la confiance des malades; in 8.°

Boisselier. De l'administration et de ses rapports avec les artistes; in-8.°

Boscher. Essai historique et statistique sur Thury-Harcourt. in-8.°

Bourboulon de s.-edme. Hospice civil et militaire de St.-Lo; notice sur sa situation financière, etc.; in-4.°

Bourdon (*Isid.*). Journal de santé; in-f.°

Boutigny. Recherches pour déterminer l'époque où une arme à feu a été déchargée; in-8.° Réflexions sur les opérations des experts écrivains; in-8.°

Busnel. Description et usage du Sigmagraphe; in-8.°

Castaing. Épître à mon ami; in-8.° Essai sur l'art musical; in-8.° Quatre romances mises en musique; in-4.°

Chauvin. Des collections d'hydrophytes et de leur préparation; in-8.°

Chesnon. Essai sur l'histoire naturelle de la Normandie; in-8.°

Choisy. Fragment du voyage de St.-John en Normandie, traduit de l'anglais; in-8.°

Chrétien. Almanach argenténois pour 1836; in-12. Usages, préjugés, superstitions, etc. de l'arrondissement d'Argentan; in-12. Noms et propriétés de quelques plantes usuelles de l'arrondissement d'Argentan; in-8.°

Daniel. Nouvel abrégé de l'histoire universelle; in-18. Remise de médailles et mentions aux instituteurs de l'arrondissement de Caen; in-8.° Discours prononcé dans la Société des antiquaires de Normandie, le 22 juillet 1833; in-8.° Notice sur l'abbé Gambier, et autres brochures; in-8.°

David (*Pierre*). L'Alexandréïde, poème épique; 2 vol. in-8.°

David (*J. A.*). Lucien Spalma; 2 vol. in-8.°

De Brébisson. Coup-d'œil sur la végétation de la Basse-Normandie; in-8.° De l'utilité des mousses et des usages auxquels on peut les employer, etc.; in-8.° Des principales plantes usuelles qui croissent, etc.; in-8.° Des arbres, des bois qu'ils fournissent, etc.; in-8.° Notions agricoles et industrielles sur l'arrondissement de Falaise; in-8.° Aperçu sur la végétation de la Normandie; in-8.°

De Caumont. Annuaire des cinq départemens de l'ancienne Normandie, 1835 et 1836; 2 vol. in-8.° Congrès scientifiques de France, 1.re année; in-8.° Société géologique de France; réunion extraordinaire à Caen, 1832; in-8.° Rapport sur les travaux de la Société linnéenne jusqu'en 1834; in-8.° Second mémoire sur la géologie de l'arrondissement de Bayeux; in-8.° Du style ogival; in-8.° Séance publique de l'académie des beaux-arts, par Quatremère-de-Quincy; in-4.° Carte géologique de la Manche, etc.

Delaquérière. Petit traité de prosodie normande; in-8.° Dissertation sur les portraits de François I.er et de Henri VIII; in-8.° Quelques réflexions sur la langue française; in-8.°

Delasaussaye. Essai sur l'origine de la ville de Blois; in-8.° Proposition d'un plan de travail pour la Société de Blois; in-8.° Notice sur le domaine de Chambord; in-12.

Delastre. Aperçu statistique de la végétation de la Vienne; in-8.°

De Notaris. Prodromus bryologiæ mediolanensis; in-8.°

Desmazières. Monographie du genre Nemaspora; in-8.° Description et figures de six hyphomycètes inédites; in-8.° Observations microscopiques sur le blanc du rosier; in-8.° Mémoire sur l'ulva granulata de Linné; in-8.°

Didot (*Firmin*). Traduction de Théocrite et tragédies; 2 vol. in-8.°

Faucillon-Duparc (*l'abbé*). Abrégé de l'histoire de l'Église gallicane; 1 vol. in-12.

Gaillard (*E.*). Recherches archéologiques; in-8.° Recueil de pièces académiques; in-8.°

Galeron. Camille, tragédie en cinq actes; in-8.° Lettres sur les antiquités romaines de Vaton; in-8.° Description du tumulus de Condé-sur-Laison; in-8.° Histoire de la ville de Falaise; in-8.° Rapport sur les monumens historiques de l'arrondissement d'Argentan; in-8.°

Girardin. Rapport sur l'emploi de la gélatine des os, etc.; in-8.° Rapport sur le pétrisseur mécanique; in-8.° Note sur la composition de l'alliage qui forme la cloche d'argent;

in-8.° Discours prononcé le 3 juin 1834; in-8.° Rapport sur un café avarié; in-8.° Rapport sur l'appareil pour l'extraction de la gélatine des os, in-8.° De la perrotine; in-8.° etc.

GUILMARD. De viris illustribus imperii romani; in-18.

HERBERT-SMITH. Le voyageur, de M. Bruguière de Sorsum, traduit en anglais; in-8.° Éloge de Bochard; in-8.° Discours académique sur le mot coléra; in-8.°

HOUEL (*Éphrem*). Tableau synoptique des moyens de connaître l'âge des chevaux; in-plano. Le Mont-St.-Michel; in-8.°

HUREL. Bataille de Tinchebray, 27 septemb. 1106; in-8.°

JULLIEN *de Paris*. Journal de la Société des naufrages; cahier in-8.°

LAIR (*P. A.*) Mémoires de l'académie de Caen (1re collection, de 1753 à 1758) 4 vol. in-8.° Essai sur les combustions humaines; in-12. Notice sur la 3.e exposition des produits du Calvados; in-8.° Almanach de la ville de Caen pour 1808; in-18. Précis historique des événemens qui ont eu lieu à Caen lors du passage de Napoléon; in-4.° Des moyens de propager le goût de la musique en France, par M. Porte; in-8.° etc.

LANGE. Ephémérides normandes; 2 vol. in-8.°

LE CHEVALIER. Ulysse-Homère; in-f.°

LE COCQ. Mémoires de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche; 2 vol. in-8.°

LE COINTRE. Lettre de Louis XIV au maréchal de Catinat; in-f.°

LE SAUVAGE. Mémoire sur les luxations spontanées et consécutives; in-8.° Recherches sur les annexes du fœtus humain; in-8.°

LE TERTRE. Stances sur l'attentat du 28 juillet; in-8.°

MOURIÈRE. Tableau de la numération décimale et du système métrique des poids et mesures; in-plano.

PESCHE. Chansons et poésies diverses; in-18. Opuscules agricoles, industriels et économiques; in-8.° De l'étude de l'histoire; in-18.

PIHOREL. Considérations sur l'humidité; in-8.°

PROST. Notice sur la Flore de la Lozère ; in-8.° Liste des hépatiques et lichens de la Lozère ; in-8.°

RICHELET. Noels nouveaux ; réimpression à 29 exemplaires ; in-12. Le Mans ancien et moderne ; in-8.°

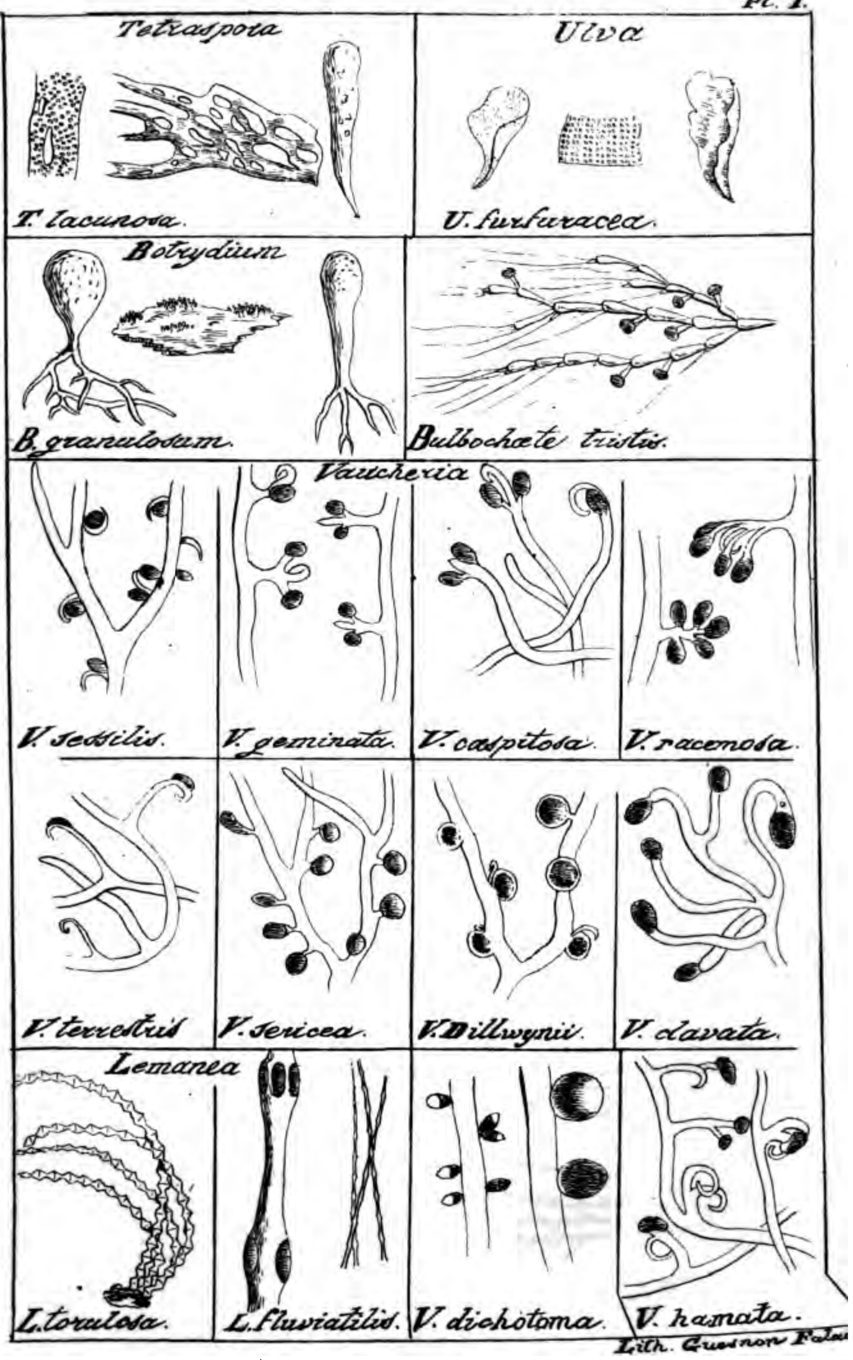
SOYER-WILLEMET. Observations botaniques ; 2 broch. in 8.°

SPENCER-SMITH. Coup-d'œil historique sur l'Angleterre depuis 1485 jusqu'en 1609 ; in-8.° Extraits de la France littéraire sur le culte de Mithra ; in-8.° Le festin d'Alexandre ; in-8.° Marc-Aurèle ; in-8.° Reminiscences académiques ; in-8.° Souvenirs de la Société linnéenne ; séance publique tenue à Bayeux ; in-8.° etc.

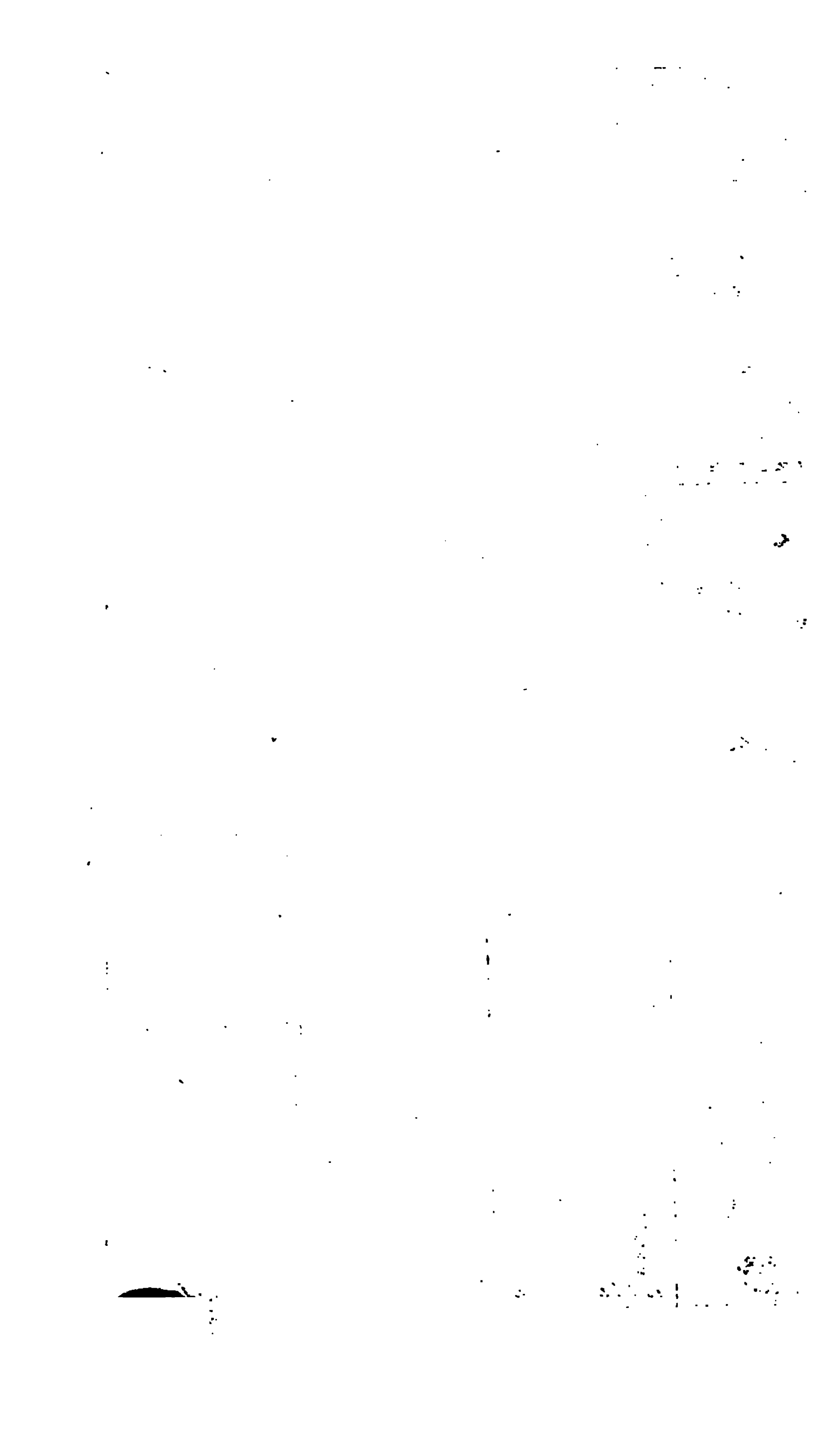
TRAVERS. Annuaire du département de la Manche, de 1829 à 1836, 7 vol. in-12. Algériennes, poésies nationales, in-8.° Au peuple sur le choléra-morbus ; par un cousin du bonhomme Richard ; in-12. De l'histoire, de la chronologie et de la géographie, cahier lithographié à l'usage des écoles primaires ; in-8.° De l'instruction primaire ; in-8.° Les Distiques de Muret, imités en quatrains français, avec le texte en regard ; in-8.° Le Mont-St-Michel, poème en sonnets ; in-8.° Les Vaux-de-Vire, édités et inédits d'Olivier Basselin et Jean le Houx ; in-18.

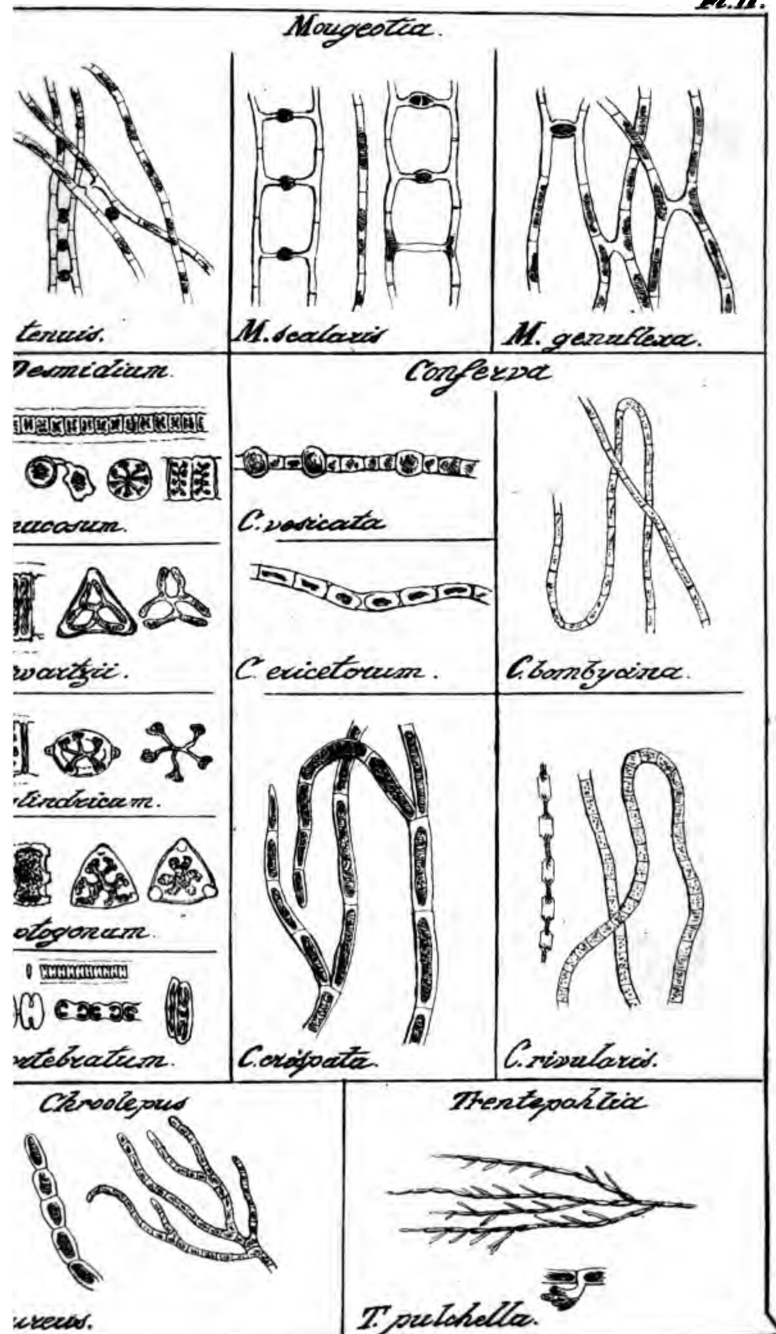
VERGNAUD-ROMAGNESI. Essai sur des sculptures antiques trouvées à Orléans ; in-8.° Mémoire sur une mosaïque et des antiquités romaines ; in-8.° Réponse à M. Jolois sur l'emplacement du pont des tourelles ; in-8.° Addition au mémoire sur la mosaïque de Mienne ; in-8.° Notice historique et description de l'église de St.-Pierre-en-Pont d'Orléans ; in-8.°

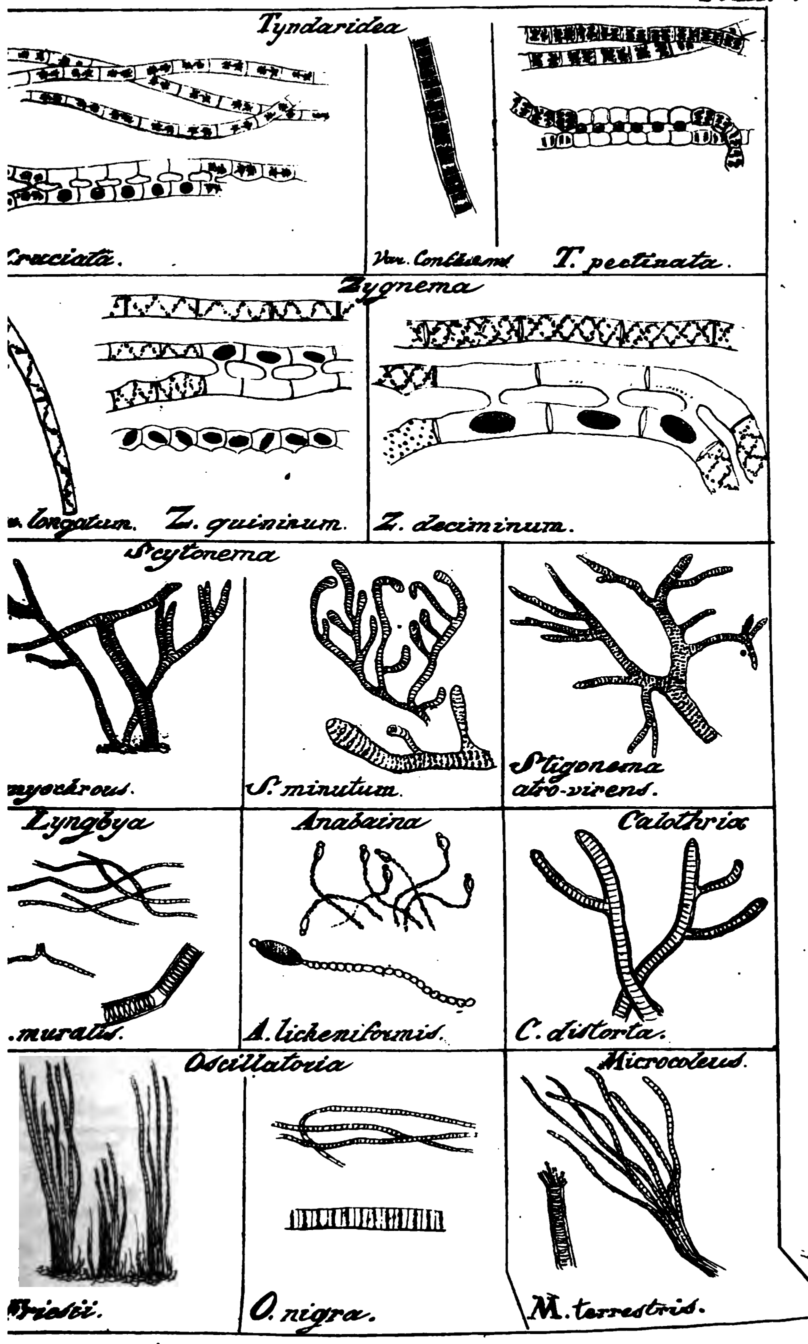
WAINS-DESFONTAINES. La statue de Pierre Corneille, in-8.° Le Souper, vaudeville-prologue en un acte ; in-8.°

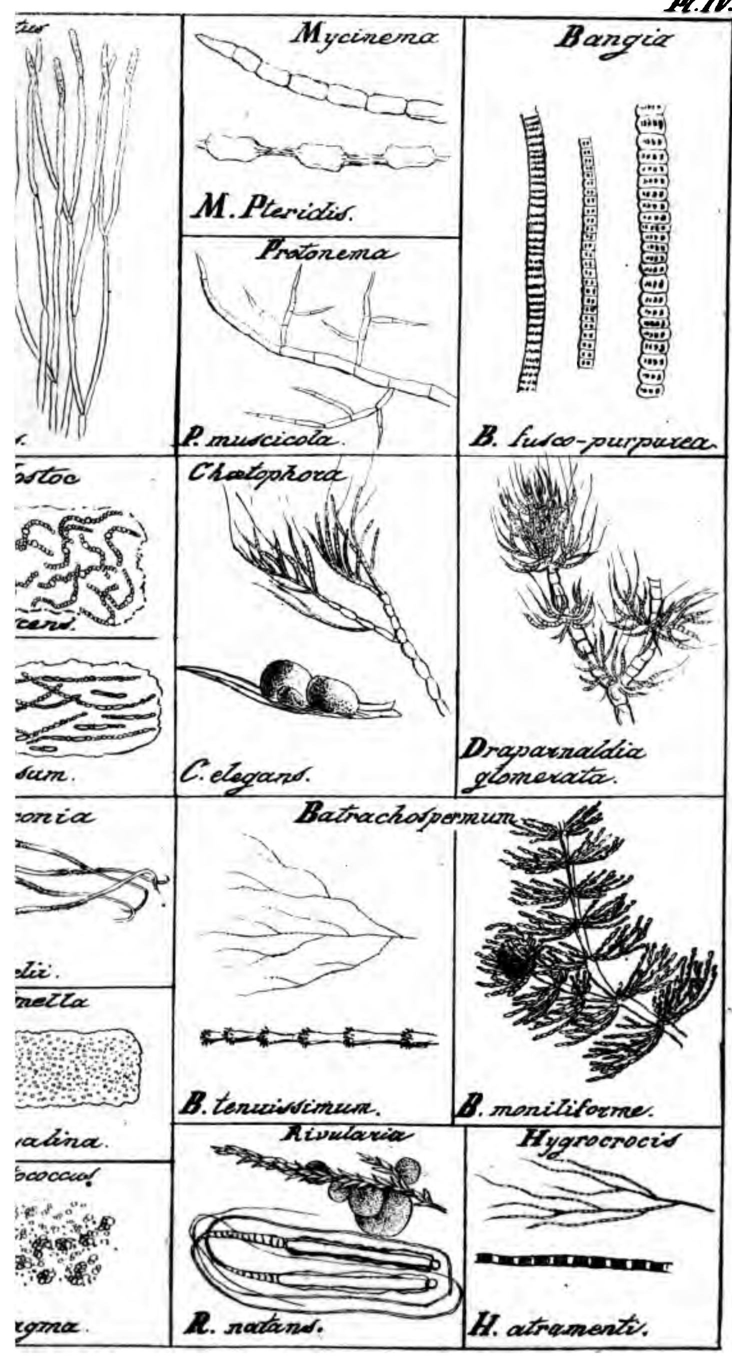


Lith. Guesnon Falai




Mougeotia.
tenuis.
M. scalaris
M. genuflexa.
Desmidium.
racosum.
wartzii.
lindricum.
otogonum.
rtebratum.
Conferva
C. vesicata
C. ericetorum.
C. bombycina.
C. crispata.
C. rivularis.
Chroolepus
urens.
Trentepohlia
T. pulchella.


Tyndaridea
Crucciata.
Var. Confluens
T. pectinata.
Zygnema
. longatum.
Z. quininum.
Z. deciminum.
Scytonema
myochrous.
S. minutum.
Stigonema
atro-virens.
Lyngbya
.muralis.
Anabaina
A. licheniformis.
Calothrix
C. distorta.
Oscillatoria
Friesii.
O. nigra.
Microcoleus.
M. terrestris.


Mycinema
M. Pteridis.
Bangia
B. fusco-purpurea.
Protonema
P. muscicola.
ostoc
cens.
sum.
Chætophora
C. elegans.
Draparnaldia
glomerata.
onia
dii.
netta
alina.
ococcus
gma.
Batrachospermum
B. tenuissimum.
B. moniliforme.
Rivularia
R. natans.
Hygrocrocis
H. atramenti.



Meridion

M. circulare.

Fragilaria

F. hiemalis.

F. pectinalis.

M. orichalcea.

Meloseira

M. subflexilis.

M. varians.

Desmidium

D. Swartzii.

M. minutula.

M. moniliformis.

D. fenestratum.

Diatoma

D. elongatum.

D. vulgare.

Achnanthes

A. exilis.

D. tenue.

D. flocculosum.

G. rostratum

G. dichotomum.

G. semiellipticum

Gomphonema

G. curvatum

G. geminatum

G. subramosum

G. clavus.

G. pohliaeforme

G. dimplexa

Frustulia

F. splendens

F. subulata.

F. acuta.

F. obtusa

F. multifasciata

F. ulna.

F. tenuissima

F. oblonga..

F. major.

F. subtilis.

F. pellucida

F. anceps.

F. subquadrata

F. punctata.

F. æqualis.

Exilaria

E. Vaucheriæ.

E. viridescens.

E. crystallina.

E. rubiginea.

E. curvata.

E. truncata.

Encyonema

E. paradoxum.

Sigmatella

S. attenuata.

S. Nitzschii

S. vermicularis.

S. acuminata.

Lith. Guesnon

Cymbella

Surirella

C. maculata. C. gastroides. S. biseriata.

C. solea. C. cymbiformis. C. fulva.

C. 5-punctata. C. adnata. C. copulata. C. ventricosa.

C. olivacea. C. avenacea. C. geminata. C. picta.

C. operculata. C. ovalis. C. inflata. C. incrassata.

Heterocarpella

H. polymorpha. H. binalis. H. bioculata. H. tetrophtalma.

Micrasterias

M. Selenæa. M. ricciæformis. M. heliactis. M. denticulata.

M. cruciata.

M. paradoxa. M. renicarpa. M. sinuata. M. margaritife

Binatella

B. aculeata. B. tricuspidata. B. duplicata. B. tricornis.

B. calcitrapa. B. cruciata. B. mutica. B. hispida.

Closterium

C. acus. C. subrectum. C. lamellosum.

C. [illegible] C. tenue. C. Leibleini. C. Lunula.

Scenedesmus

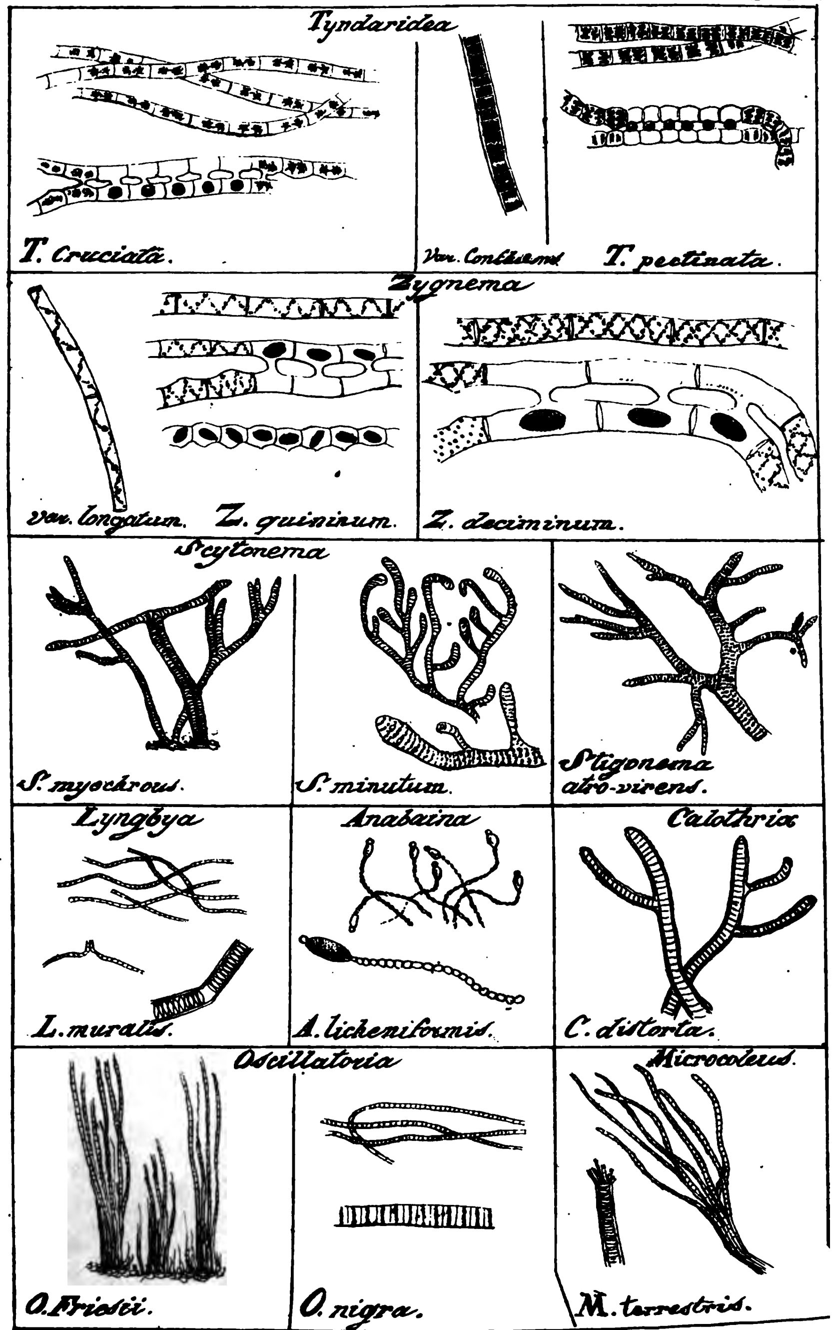
S. [illegible] S. stomatomorphus. S. quadralternus. S. Leibleini.

S. [illegible] S. moniliformis. S. quadrirenalis.

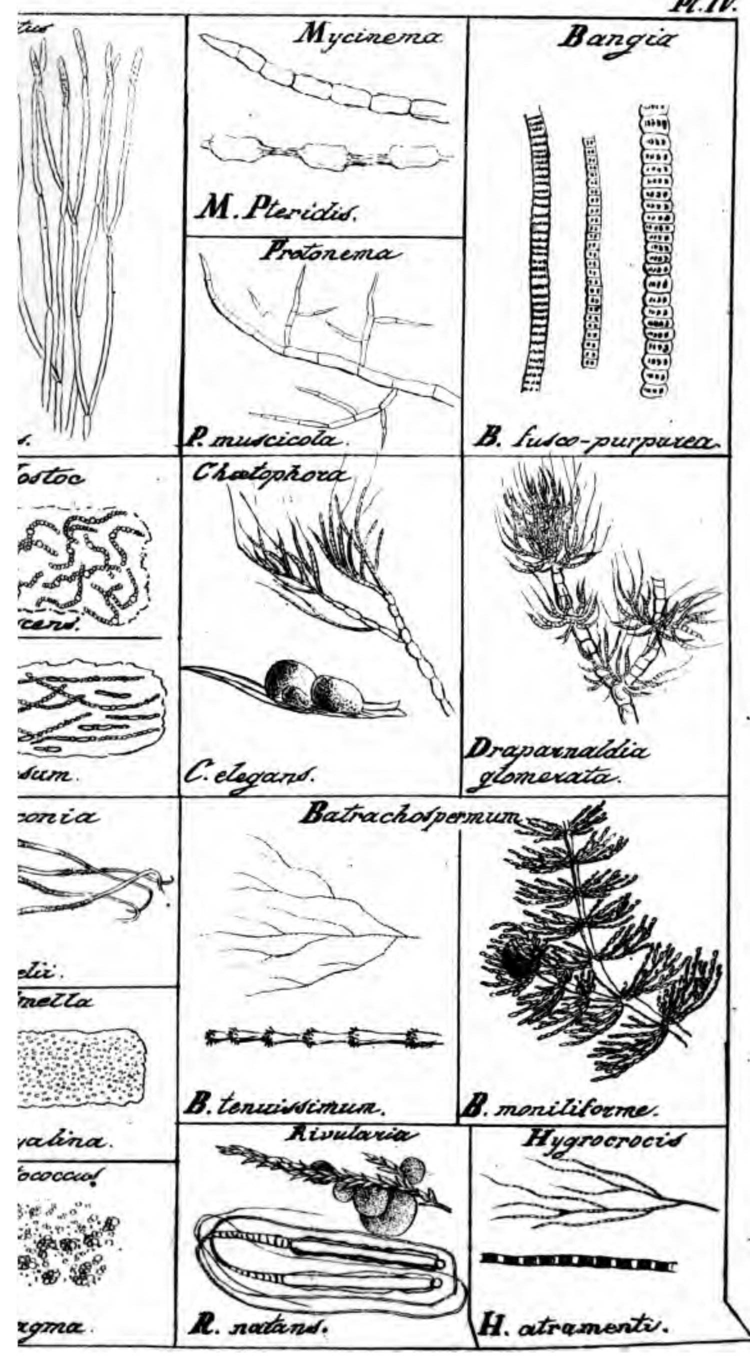
Trochiscia

T. bijuga. T. quadrijuga. T. pectoralina.

T. [illegible] T. dimidiata.


Tyndaridea
T. cruciata.
Var. Conficiens
T. pectinata.
Zygnema
var. longatum.
Z. quininum.
Z. deciminum.
Scytonema
S. myochrous.
S. minutum.
Stigonema atro-virens.
Lyngbya
L. muralis.
Anabaina
A. licheniformis.
Calothrix
C. distorta.
Oscillatoria
O. Friesii.
O. nigra.
Microcoleus.
M. terrestris.




Mycinema
M. Pteridis.
Bangia
Protonema
P. muscicola.
B. fusco-purpurea.
Chætophora
C. elegans.
Draparnaldia glomerata.
Batrachospermum
B. tenuissimum.
B. moniliforme.
Rivularia
R. natans.
Hygrocrocis
H. atramenti.



Pl. V.

Meridion

M. circulare.

Fragilaria

F. hiemalis.

F. pectinalis.

Meloseira

M. orichalcea.

M. subflexilis.

M. varians.

Desmidium

D. Swartzii.

M. minutula

M. moniliformis.

Diatoma

D. fenestratum.

D. elongatum

D. vulgare.

Achnanthes

A. exilis.

D. tenue.

D. flocculosum.

Gomphonema

G. rostratum

G. dichotomum.

G. semiellipticum

G. curvatum

G. geminatum

G. subramosum

G. clavus.

G. pohliaeforme

G. climpla

Frustulia

F. splendens

F. subulata.

F. acuta.

F. obtusa.

F. multifasciata

F. ulna.

F. tenuissima

F. oblonga.

F. major.

F. subtilis.

F. pellucida

F. anceps.

F. subquadrata

F. punctata

F. æqualis.

Exilaria

E. Vaucheriæ

E. viridescens.

E. crystallina.

E. rubiginea

E. curvata

E. truncata.

Encyonema

E. paradoxum.

Sigmatella

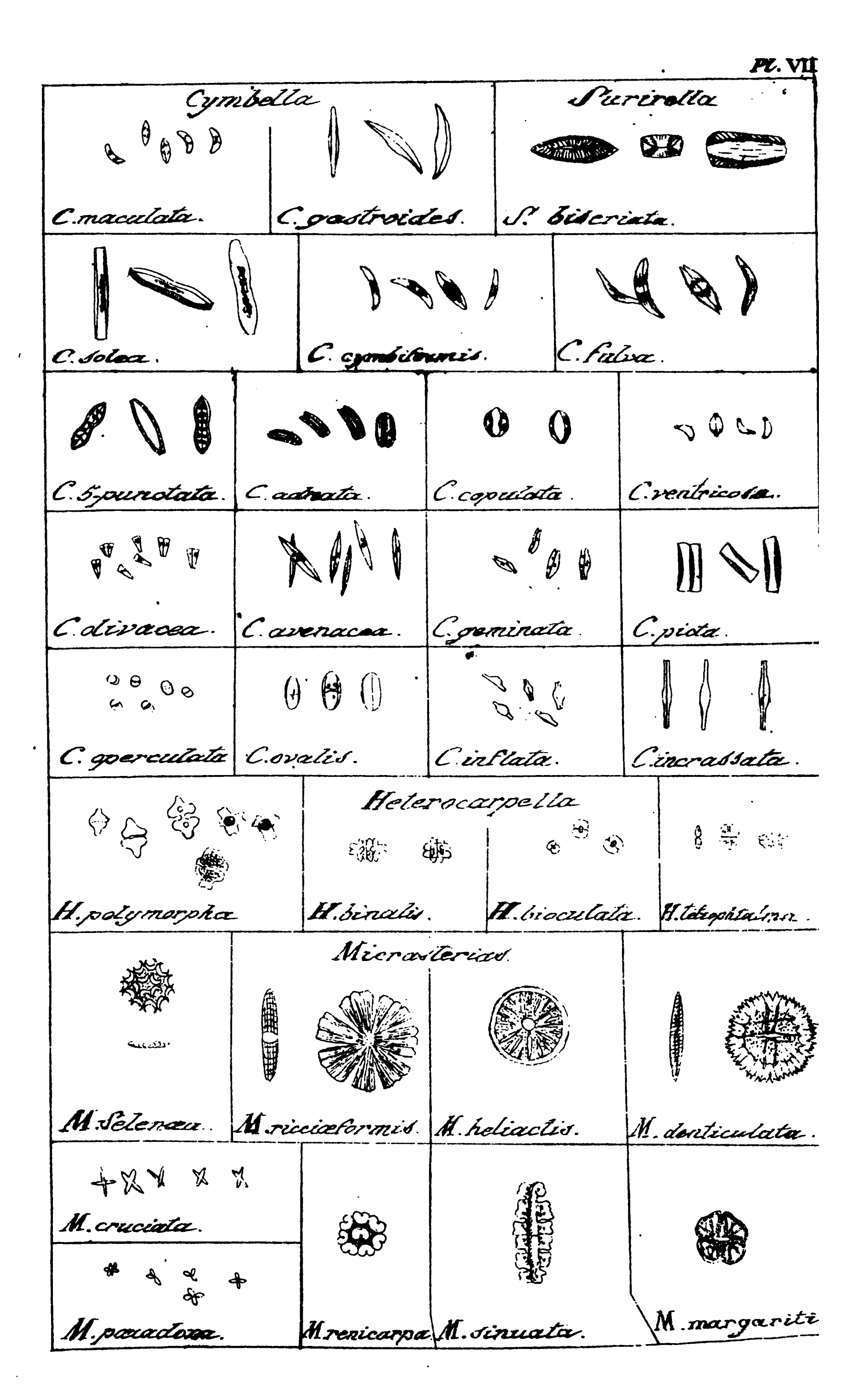
S. attenuata.

S. Nitzschii

S. vermicularis.

S. acuminata.

Lith. Guesnon


Cymbella
Surirella
C. maculata.
C. gastroides.
S. biseriata.
C. solea.
C. cymbiformis.
C. fulva.
C. 5-punctata.
C. adnata.
C. copulata.
C. ventricosa.
C. olivacea.
C. avenacea.
C. geminata.
C. picta.
C. operculata
C. ovalis.
C. inflata.
C. incrassata.
Heterocarpella
H. polymorpha
H. binalis.
H. biocculata.
M. Selenæa.
M. ricciæformis.
M. heliactis.
M. denticulata.
Micrasterias.
M. cruciata.
M. paradoxa.
M. renicarpa
M. sinuata.
M. margariti

Binatella.

B. aculeata. | *B. tricuspidata.* | *B. duplicata.* | *B. tricornis.*

B. calcitrapa. | *B. cruciata.* | *B. mutica.* | *B. hispida.*

Closterium.

C. acus. | *C. subrectum.* | *C. lamellosum.*

C. Bacillum. | *C. tenue.* | *C. Leibleini.* | *C. Lunula.*

Scenedesmus.

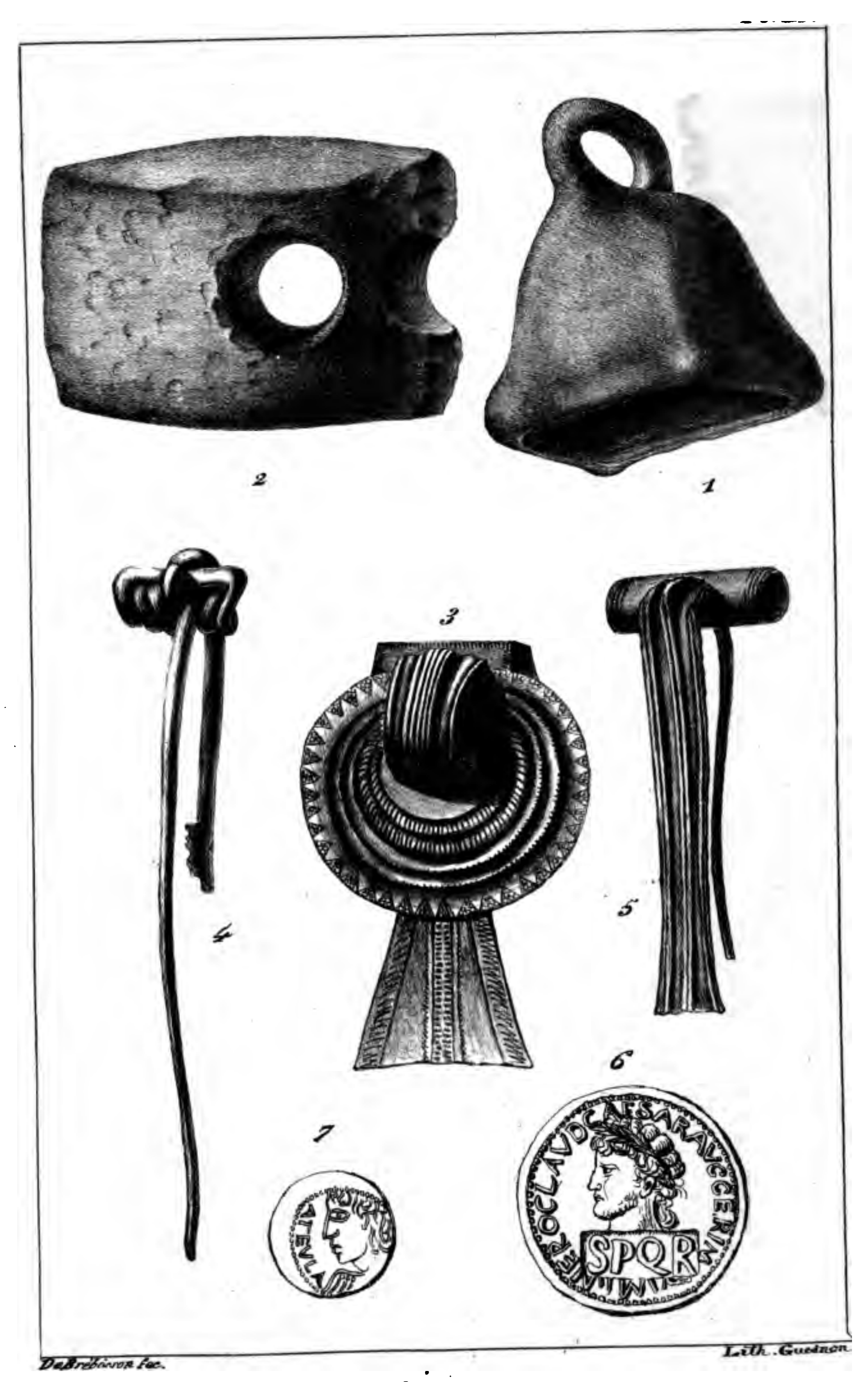
S. duplex. | *S. [illegible]morphus.* | *S. quadralterna.* | *S. Leibleini.*

S. [illegible] | *S. moniliformis.* | *S. quadrirenalis.*

Trochiscia.

T. bijuga. | *T. quadrijuga.* | *T. pectoralina.*

T. [illegible] | *T. dimidiata.*



Objets antiques,
trouvés à Fort (arrond.t de Falaise.)

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

